

BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE  
DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES

---

TOME 28 - 2016



**Commission royale  
des Monuments, Sites et Fouilles**

Rue du Vertbois 13c

B-4000 LIÈGE

Tél. : 00 32 4 232 98 51/52

Fax : 00 32 4 232 98 89

info@crmsf.be

www.crmsf.be

Illustrations et textes sont publiés sous la responsabilité des auteurs.

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays. Toute reproduction, même partielle, du texte ou de l'iconographie de cet ouvrage est soumise à l'autorisation écrite de l'éditeur. Toute copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, photocopie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible de peines prévues par la loi.

Malgré les multiples recherches, certains copyrights restent inconnus des auteurs ; les ayants droit sont priés de prendre contact avec l'éditeur.

*Diffusion :*

Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

Rue du Vertbois 13c

B-4000 LIÈGE

☎ 00 32 4 232 98 51/52

☎ 00 32 4 232 98 89

✉ info@crmsf.be

🌐 www.crmsf.be

*Coordination :*

Carole Carpeaux, Secrétaire adjointe de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

*Composition graphique et impression :*

Imprimerie AD Press – Seraing (Liège)

*Éditeur responsable :*

Robert Tollet, Président de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

© Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles

Dépôt légal : D/2017/11.969/1

ISBN : 978-2-9601866-0-4

# TABLE DES MATIÈRES

## Bulletin de la C.R.M.S.F. – Tome 28

<b>In memoriam - Mandature 2008-2014</b> .....	5
<b>In memoriam - Jean Barthélemy (1932-2016)</b> .....	9
<i>Pierre GILISSEN</i> <i>Secrétaire permanent de la C.R.M.S.F.</i>	
<b>Préface</b> .....	13
<i>Baron TOLLET</i> <i>Président de la C.R.M.S.F.</i> <i>Pierre GILISSEN</i> <i>Secrétaire général adjoint du C.E.S.W.</i> <i>Secrétaire permanent de la C.R.M.S.F.</i>	
<b>Étude des jardins historiques d'abbayes cisterciennes belges du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy</b> .....	17
<i>Mathilde MACAUX</i> <i>Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université catholique de Louvain</i>	
<b>Le potager, transmetteur de savoirs et jardin à partager</b> .....	57
<i>Sabine CARTUYVELS</i> <i>Historienne des jardins</i> <i>Dominique GUERRIER-DUBARLE</i> <i>Ingénieur agronome et horticole</i>	
<b>L'hôtel d'Artaize à Bouillon (XVIII<sup>e</sup> siècle). La famille Camion, le « petit Weimar » et Georges Hobé (1881-1914). Photographies des années 30 et 40</b> .....	95
<i>Raymond BALAU</i> <i>Architecte urbaniste</i>	
<b>Jean et Joseph Moutschen : architectes modernistes liégeois</b> .....	127
<i>Coline CAPRASSE</i> <i>Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège</i>	



## **In memoriam**

### **Mandature 2008-2014**

#### **BASTIN Norbert**

Membre correspondant de la Section des Monuments du Comité provincial de Namur de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1968 à 1989.

Membre de la Section des Monuments, Chambre provinciale de Namur et Chambre régionale, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 2008.

#### **BONAERT Francis**

Membre effectif de la Commission royale, Section des Monuments, de la Commission royale des Monuments et des Sites, de 1947 à 1969.

Membre effectif de la Section des Monuments de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1969 à 1989.

#### **BONENFANT Pierre-Paul**

Membre correspondant de la Section des Monuments du Comité provincial de Brabant de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1974 à 1987.

Membre effectif de la Commission régionale, Section des Fouilles, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 1997.

Vice-président de la Chambre provinciale de Luxembourg et membre de la Section des Fouilles de la Chambre régionale, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1998 à 2008.

#### **CHRISTIANS Charles**

Membre correspondant de la Section des Sites du Comité provincial de Liège de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1974 à 1989.

#### **DETHIER Bernard**

Membre effectif de la Commission régionale, Section des Sites, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 1998.

Vice-président de la Chambre provinciale de Namur et membre de la Section des Sites de la Chambre régionale, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1998 à 2008.

Vice-président de de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section des Sites, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 2008 à 2012.

**DOLPHYN Jacques**

Membre correspondant du Comité provincial de Brabant de la Commission royale des Monuments et des Sites, de 1979 à 1987.

Membre effectif de la Section des Monuments de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1987 à 1989.

**FORGEUR Richard**

Membre effectif de la Commission royale, Section des Monuments, de la Commission royale des Monuments et des Sites, de 1973 à 1989.

**GABRIEL Georges**

Membre correspondant de la Section des Monuments du Comité provincial de Liège de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1974 à 1989.

Membre effectif de la Commission régionale, Section des Monuments, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 1993.

**GATHY Pierre**

Membre correspondant de la Section des Sites du Comité provincial de Liège de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1969 à 1989.

Membre effectif de la Commission régionale, Section des Sites, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 1993.

**GODART André**

Membre effectif de la Section des Monuments de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1984 à 1989.

Membre de la Section des Monuments, Chambre provinciale de Namur et Chambre régionale, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 2008.

**HANIN Charles**

Président de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1975 à 1985.

**KOPPLER Friedrich**

Membre correspondant de la Section des Monuments du Comité provincial de Namur de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1987 à 1989.

Membre de la Chambre provinciale de Hainaut, Section des Monuments, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 2008.

**LANOTTE André**

Membre correspondant du Comité provincial de Namur de la Commission royale des Monuments et des Sites, de 1948 à 1954.

Membre effectif de la Commission royale, Section des Monuments, de la Commission royale des Monuments et des Sites, de 1954 à 1969.

Membre effectif de la Section des Monuments de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1969 à 1973.

Vice-président de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1973 à 1989.

**LEMEUNIER Albert**

Membre correspondant de la Section des Monuments du Comité provincial de Liège de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1979 à 1989.

**NÈVE de MÉVERGNIES Étienne**

Membre correspondant de la Section des Sites du Comité provincial de Namur de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1974 à 1989.

**REMACLE Henri**

Membre effectif de la Commission régionale, Section des Sites, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 1993.

Membre de la Chambre provinciale de Luxembourg, Section des Sites, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1993 à 2002.

**STIENNON Jacques**

Membre effectif de la Section des Monuments de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1979 à 1989.

**STREBELLE Claude**

Membre correspondant de la Section des Monuments du Comité provincial de Liège de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1974 à 1978.

**THIERNESSE Louis**

Membre correspondant de la Section des Sites du Comité provincial de Hainaut de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1969 à 1989.

Membre de la Chambre provinciale de Hainaut, Section des Sites, de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, de 1989 à 2008.

**THILL André**

Membre correspondant de la Section des Sites du Comité provincial de Namur de la Commission royale des Monuments et des Sites, Section autonome française, de 1974 à 1990.



## In memoriam

### Jean BARTHÉLEMY (1932-2016)



Guy Focant © S.P.W. Patrimoine.

Avec le décès de Jean Barthélemy le 15 août dernier, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne a tourné, avec une très grande tristesse, une page importante de son histoire.

Ingénieur civil et ingénieur architecte, déjà jeune professeur à la Faculté polytechnique de Mons, Jean Barthélemy est entré à la Commission royale comme membre du Comité des Correspondants de la Province de Hainaut (Section des Monuments) en 1974. Il n'y est pas resté très longtemps, puisque dès 1978 son nom disparaît des cadres. Il s'investit alors à l'ICOMOS Belgique, association qui avait été créée en 1965 à l'initiative du professeur Raymond Lemaire, à qui il vouait une admiration sans bornes. L'ICOMOS Belgique fut scindée en 1978 en deux sections : l'une francophone, l'autre néerlandophone, dans le cadre de la création des Communautés, compétentes en matière de Patrimoine culturel immobilier. Jean Barthélemy assura ainsi la présidence de l'ICOMOS Wallonie-Bruxelles de 1978 à 1995, soit pendant dix-sept ans. Il restera d'ailleurs expert pendant de très nombreuses années auprès de l'UNESCO, via l'ICOMOS international, pour des sites prestigieux dans le monde entier et notamment, pour la restauration de la tour de Pise, où il œuvra étroitement avec son ami le professeur Macchi, grand ingénieur de l'Université de Pavie.

En décembre 1985, il devient chef de cabinet-adjoint du ministre régional Albert Liénard, et c'est l'époque où je l'ai rencontré, moi jeune attaché en charge du Patrimoine au cabinet du ministre-président de la Communauté française Philippe Monfils. Nous avons alors collaboré, notamment pour la publication conjointe par la Communauté française et la Région wallonne des *Atlas des Centres anciens protégés* et des

*Atlas du sous-sol des Centres anciens protégés.* Il est resté chef de cabinet-adjoint du ministre Liénard jusqu'en février 1988.

Lors de la régionalisation du secteur des Monuments et Sites, après le vote de la Loi spéciale de réformes institutionnelles du 8 août 1988, la Commission royale a fait l'objet de modifications importantes. En septembre 1989, une nouvelle commission, recomposée et enrichie d'une troisième section (la Section des Fouilles), était installée en présence du roi Baudouin ; Jean Barthélemy en devenait le vice-président et présidait aux travaux de la Section des Monuments.

Lors de la démission du président Max Wasterlain, en septembre 1990, Jean Barthélemy prend la présidence *faisant fonction* de la Commission royale et assure l'intérim jusqu'à la désignation par l'Exécutif régional wallon de Jacques Barlet comme président, en juillet 1991.

Durant plus de douze ans, de septembre 1989 à janvier 2002, Jean Barthélemy a donc dirigé les travaux de la Section des Monuments et Ensembles architecturaux avec son extrême compétence en architecture et dans l'art de l'ingénieur, mais aussi avec la passion, la grande gentillesse et l'empathie que chacun lui reconnaît. Jean Barthélemy était unanimement respecté, mais il arrivait cependant que des différends de fond s'élèvent entre collègues, principalement dans l'examen des dossiers de restauration les plus délicats. Je me souviens notamment de grands débats relatifs à la restauration du porche occidental de la cathédrale de Tournai, où il s'était personnellement engagé dans une option qui n'était pas partagée par tous. Toujours extrêmement scrupuleux du respect des règles et de la collégialité des délibérations de la Commission royale, je ne me souviens pas durant toutes ces années de collaboration de l'avoir entendu élever la voix lors des nombreuses et longues séances de section que nous avons menées ensemble.

En 1992-93, c'est lui le premier qui a proposé à la Commission royale l'élaboration d'une liste du Patrimoine majeur de Wallonie, en se basant sur les critères UNESCO pour la liste du Patrimoine mondial. La liste de l'époque est restée l'épine dorsale de l'actuelle liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie, actualisée tous les trois ans par le Gouvernement wallon sur proposition de la Commission royale.

En 1999, Jean Barthélemy publiait dans la série « Dossiers de la CRMSF », une réunion des textes du professeur Raymond Lemaire, décédé deux ans plus tôt, vibrant hommage à son aîné, sous le titre de *Raymond Lemaire. ICOMOS – Un regard en arrière, un coup d'œil en avant.*

Parallèlement à l'important rôle qu'il jouait à la Commission royale, Jean Barthélemy a présidé aux Journées du Patrimoine en Wallonie de 1991 à 2008. On peut même dire qu'il les a littéralement incarnées durant toute cette époque.

Élu correspondant de l'Académie royale de Belgique à la Classe des Beaux-Arts le 7 janvier 1988, il en devient membre le 15 mai 2004 et directeur en 1996 et en 2006. De même en 2005, il devient membre de la Section de Peinture et Arts apparentés de la Classe des Beaux-Arts.

En effet, on sait moins que Jean Barthélemy était également un peintre paysagiste de talent. Il avait été dans sa jeunesse l'élève de José Wolff (1885-1964), artiste liégeois qu'il admirait beaucoup, et avait également fréquenté les ateliers de Ludovic Janssen et Joseph Verhaeghe. Il a également collaboré avec le professeur Jean François, dont il fut l'assistant à l'Université de Liège, qui était lui-même peintre paysagiste. Sa peinture le conduit principalement à aborder l'analyse morphologique et coloristique des paysages. En 2002, au moment de son départ de la Commission royale, nous avons organisé au Vertbois à Liège, une exposition de quelques-unes de ses meilleures œuvres, et l'une d'entre-elles fut reproduite sur la couverture du Bulletin de la C.R.M.S.F. n°17, consacré à la problématique des paysages.

Pour terminer, qu'il me soit permis d'évoquer un souvenir plus personnel. La dernière fois que nous avons eu l'occasion de déjeuner ensemble Jean et moi, c'était en octobre 2008 à Mons. Je prenais la parole lors d'un colloque sur le Patrimoine religieux à la collégiale Sainte-Waudru et il tenait absolument à me faire visiter lui-même les toutes nouvelles Cours de Justice de Mons, inaugurées depuis quelques mois, et dont il était l'architecte concepteur. Une exposition de ses peintures avait lieu à ce moment dans le grand hall du nouveau Palais de Justice et il prenait un plaisir évident à faire visiter en même temps les produits de son art et de son architecture. La dernière fois que nous nous sommes vus, c'était à l'inauguration des 23<sup>es</sup> Journées du Patrimoine, en septembre 2011 à Waterloo. L'homme était visiblement fatigué et déjà accablé par ses problèmes de santé. Nous avons convenu de nous revoir. La vie en a décidé autrement.

Jean Barthélemy a été pendant plus de quarante ans un des principaux défenseurs et illustrateurs du Patrimoine culturel en Wallonie, en Belgique et dans le monde. Il laissera un souvenir ému à ceux qui, comme moi, ont eu le privilège de collaborer avec lui à ce grand dessein.

Pierre GILISSEN  
Secrétaire permanent de la C.R.M.S.F.



## Préface

*La conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment. Nous n'avons pas le droit d'y toucher. Ils ne nous appartiennent pas.*  
John Ruskin, *Les Sept Lampes de l'Architecture* (1849)

Après avoir cité Viollet-le-Duc dans la préface du tome 27 du *Bulletin*, il nous a semblé juste de citer Ruskin, son contemporain anglais aux conceptions radicalement opposées, dans la préface du présent numéro. Il est en effet parfois utile de rappeler que les querelles d'écoles, les philosophies de la restauration et les approches stylistiques divergentes ne datent pas d'hier et constituent la norme dans une institution de type académique comme la Commission royale. Nous y voyons pour notre part un signe de vitalité et un enrichissement intellectuel non seulement pour ses membres, mais aussi pour l'ensemble des acteurs, publics et privés, du secteur du Patrimoine. Dans une époque où nos sociétés occidentales connaissent des crises de valeurs culturelles venant se greffer sur des crises financières, économiques et sociales, il est d'autant plus important qu'une institution comme la nôtre garde toute sa rigueur et sa vigueur intellectuelle et académique.

Une des manifestations récurrentes du rôle culturel et scientifique de la Commission royale est constituée par ses publications. Voici donc la nouvelle livraison, le tome 28, de notre *Bulletin*.

Le lecteur attentif de nos colonnes se souviendra qu'en 2015 (tome 26), nous avons publié un article de Madame Aurélie Dorchy sur *Les Jardins d'abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens et dans la Principauté de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Dans le même registre, nous publions dans le présent tome la contribution de Madame Mathilde Macaux, titulaire d'un master en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université catholique de Louvain, consacrée aux *Jardins historiques d'abbayes cisterciennes belges du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy*. Cette étude retrace l'histoire, l'évolution et la symbolique des jardins cisterciens dans nos régions, ainsi que l'influence de ceux-ci sur l'art du jardin en Europe occidentale sous l'Ancien Régime. Le rôle et la place qu'occupent au sein des communautés cisterciennes jardins d'utilité (potagers, vergers, plantes médicinales), jardins d'agrément et jardins spirituels (cloîtres), mais aussi jardiniers religieux ou laïcs, sont évoqués dans le cadre général de la vie quotidienne des moines et des moniales.

En bonne articulation avec la contribution de Madame Macaux, l'article suivant de Madame Sabine Cartuyvels, historienne des jardins, et de notre collègue de la Section des Sites, Madame Dominique Guerrier-Dubarle, ingénieur agronome et horticulteur, est consacré au *Potager, transmetteur de savoirs et jardin à partager*. En 2015, nos deux auteures avaient donné une conférence dans le cadre de notre cycle de la C.R.M.S.F., sur le même sujet, et devant le succès remporté, nous leur avons demandé de passer de l'oral à l'écrit sur le sujet. Le potager, ce *jardin nourricier*, dont

on trouve les origines dès le Néolithique, a traversé toutes les époques et est plus que jamais en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle dans l'air du temps. Il suffit de voir les publications (articles, revues, livres, etc.) qui sortent régulièrement sur le sujet pour s'en convaincre. Reflet des arts de vivre depuis la plus haute Antiquité, le potager, outre le plaisir qu'il apporte à ceux qui le pratiquent, nous pose des questions éminemment contemporaines : *comment manger sainement, équitablement, durablement ?*, mais constitue aussi un bel exemple de ce que l'on appelle aujourd'hui en économie, les « circuits courts ».

L'article suivant est dû à la plume de Monsieur Raymond Balau, architecte urbaniste, et est consacré à *L'hôtel d'Artaize à Bouillon (XVIII<sup>e</sup> siècle). La famille Camion, le « petit Weimar » et Georges Hobé (1881-1914). Photographies des années 30 et 40*. Ce vaste hôtel particulier du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, classé comme monument depuis 1977, a connu plusieurs heures de gloire où Bouillon diffusait dans toute l'Europe la philosophie des Lumières, en abritant des imprimeurs et éditeurs comme le journaliste Pierre Rousseau (1716-1785), qui y avait installé les presses de son célèbre *Journal encyclopédique* lorsqu'il a dû quitter Liège pour des raisons politiques. C'est dans cet immeuble que la famille d'industriels Camion recevait ses amis le peintre français Eugène Carrière (1849-1906) ou le poète gantois Charles Van Lerberghe (1861-1907). L'auteur met ici en lumière l'intervention dans ce bâtiment, en 1905, de l'architecte Georges Hobé, dont il a déjà été question à plusieurs reprises dans le *Bulletin*.

Le dernier article de ce *Bulletin* nous donne une importante contribution à la connaissance de la vie et de l'œuvre de *Jean et Joseph Moutschen, architectes modernistes liégeois*. Il est issu du mémoire que Madame Caroline Caprasse, titulaire d'un master en Histoire de l'Art et Archéologie de l'Université de Liège, a défendu sur le sujet en 2014. Joseph Moutschen (1895-1977), après avoir collaboré avec l'architecte Arthur Snyers, dont il a été question dans le tome 19 du *Bulletin*, a enseigné à l'Académie royale des Beaux-arts de Liège de 1917 à 1959 ; professeur dès 1922, il en devient le directeur en 1948. À côté d'une carrière politique, conseiller communal puis échevin, à Jupille sa commune natale, Joseph Moutschen déploie une grande activité d'architecte pour notamment la réalisation de complexes de logements sociaux dans les années vingt et trente. Il joue alors un rôle important au sein du mouvement coopératif socialiste pour la construction de nombreux bâtiments, dont des « maisons du peuple », salles de spectacles ou de cinéma, et travaille pour de nombreuses communes pour la conception de homes de vacances, plaines de jeux et de sports, etc. Mais sa réalisation la plus connue est sans conteste l'Institut du Génie civil de l'Université de Liège au campus du Val-Benoit (1937). Joseph Moutschen a également participé aux deux expositions internationales de Liège en 1930 et 1939. Son frère cadet Jean Moutschen (1907-1965), lui aussi architecte, intègre le fameux groupe L'Équerre dès 1929 puis devient architecte de la Ville de Liège en 1936, poste qu'il conservera jusqu'à son décès en 1965. Il devient membre de la Commission royale des Monuments et des Sites en 1949. Ses réalisations les plus connues sont le Lycée Léonie de Waha (1938), institution d'enseignement pour les jeunes filles de la Ville de Liège, boulevard d'Avroy, ensemble classé

comme monument et inscrit sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie, et le Grand Palais des Fêtes pour l'Exposition internationale de l'Eau de Liège en 1939, à Coronmeuse. Le travail des deux frères a littéralement marqué cette époque et a fait de la région liégeoise un lieu privilégié pour l'architecture moderniste en Belgique.

Nous espérons que vous prendrez plaisir et intérêt à la lecture de ces différentes études. Nous restons bien entendu à l'écoute de toutes réactions ou propositions par rapport au contenu de nos *Bulletins*, où nous essayons toujours de varier les sujets et les époques.

Pierre GILISSEN  
Secrétaire général adjoint du C.E.S.W.  
Secrétaire permanent de la C.R.M.S.F.

Baron TOLLET  
Président de la C.R.M.S.F.



***Mathilde MACAUX***

*Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université catholique de Louvain*

**Étude des jardins historiques  
d'abbayes cisterciennes belges  
du XII<sup>e</sup> siècle  
au XVIII<sup>e</sup> siècle.**

**Les abbayes d'Orval,  
de Villers-en-Brabant,  
d'Aulne, de la Cambre et de  
Notre-Dame de Saint-Remy**



## Introduction

Dès la fondation de l'ordre cistercien par Robert de Molesme à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les jardins sont décrits comme des éléments essentiels à la vie monastique. Permettant aux moines de subvenir à leurs besoins et de vivre en autarcie, les jardins constituent aussi des espaces où ils peuvent s'adonner à la prière et au recueillement. Présents depuis les origines, ceux-ci ne cessent de s'étendre et de se modifier au fil des siècles pour atteindre leur apogée lors des travaux d'agrandissement et d'embellissement des monastères au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Cette étude est consacrée à l'analyse de l'évolution, sur une période s'étendant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, des jardins d'abbayes cisterciennes se trouvant sur le territoire de l'actuelle Belgique. À travers les cas des abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy, elle tente de déchiffrer leur symbolique et étudie leur fonction au sein de l'ordre cistercien. Elle mesure aussi le degré d'influence des jardins séculiers sur les jardins monastiques cisterciens, en mettant en lumière les particularités de ces derniers.

À ce jour, aucune étude n'a été destinée de manière exclusive à l'analyse des jardins des abbayes cisterciennes présentes sur le territoire belge. Les jardins des cinq abbayes retenues pour notre analyse n'ont jamais fait l'objet d'une étude comparative, descriptive, historique, formelle et typologique détaillée. Par ailleurs, cette particularité de l'histoire de l'art que constitue l'histoire des jardins monastiques reste relativement peu explorée pour la période des Temps modernes. Nous avons voulu mettre en valeur ces jardins historiques dont le statut de monument n'a été reconnu qu'en 1981 lors de l'établissement de la Charte de Florence<sup>2</sup>. Les jardins historiques des abbayes cisterciennes sont les témoins et les symboles d'une pensée et participent à l'opération de maîtrise de la nature par les moines, au même titre que l'édification d'un type architectural. Trouvant une signification entre architecture et paysage naturel, ils témoignent du sortir de la *silva* – de la nature sauvage touffue et rugueuse des premiers sites cisterciens<sup>3</sup> – et sont le signe d'un territoire marqué par une humanité, par une civilisation. Dès lors, leur étude permet d'en connaître davantage à propos de la vie quotidienne et de l'identité des hommes et des femmes qui se sont engagés dans la vie monastique.

## Méthodologie

Afin de répondre à nos objectifs, nous avons tout d'abord tenté de rendre compte de l'histoire et de l'évolution des jardins monastiques cisterciens

<sup>1</sup> Période coïncidant au développement et à la crise de l'ordre cistercien dans nos régions.

<sup>2</sup> ICOMOS, *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)* (URL : [http://www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](http://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf)) [dernière consultation le 6 juin 2016].

<sup>3</sup> DUBY Georges, 1979, p. 113.

à travers une histoire de l'art des jardins occidentaux allant du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il nous a semblé important de considérer l'évolution des jardins cisterciens dans un contexte plus global que représente l'histoire de l'art des jardins occidentaux et plus particulièrement de nos régions, afin de comprendre le contexte et les influences dans lesquels ils s'inscrivent. L'histoire et l'évolution des jardins cisterciens, retracées dans cet article, démontrent que ces derniers ont subi l'influence des modes séculières, tout en exerçant une importance majeure dans l'évolution de l'art des jardins occidentaux.

Nous avons ensuite effectué l'analyse des jardins historiques de chaque étude de cas proprement dite<sup>4</sup>. Chacune d'entre elles a fait l'objet de recherches historiographiques et heuristiques approfondies relevant les sources et les travaux majeurs qui abordent l'histoire et l'architecture de l'abbaye, tout en précisant ceux qui s'attardent sur la question des jardins. Les archives, consultées de manière systématique, n'avaient jamais été exploitées dans le cadre d'une étude sur les jardins historiques, à l'exception de l'article du docteur Jean-Lucien Hollenfeltz concernant les jardins de l'abbaye d'Orval<sup>5</sup>. Les indications sur les jardins, les essences et les jardiniers se trouvent essentiellement dans les livres de comptes ainsi que dans les journaux de recettes et dépenses des monastères. Après cet examen des sources, évoquer l'histoire de chaque abbaye a permis de mettre en lumière les événements et les modifications architecturales ayant pu avoir une influence sur la création, la modification ou la disparition des espaces jardinés. À travers l'étude des jardins historiques, une analyse exhaustive et détaillée des jardins de chaque site monastique a pu être effectuée. Pour chaque jardin et sur base des sources disponibles, nous avons tenté de déterminer un nom, une datation, une superficie, une localisation, un commanditaire, un créateur, une fonction, le nom des jardiniers y opérant, ainsi que les essences qui y étaient cultivées. Nous avons également tenté de donner un aperçu de l'évolution de leurs différents états – caractéristiques formelles et compositionnelles – au fil des siècles. Les résultats obtenus varient en fonction de chaque abbaye, de chaque jardin – certains étant plus étayés que d'autres – et de chaque époque. Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont les plus documentés et très peu d'éléments rendent compte de l'aspect des jardins médiévaux.

La synthèse exposée dans cet article est le fruit de comparaisons établies entre les jardins historiques des cinq abbayes cisterciennes retenues. Ces parallèles font état des typologies récurrentes – jardin utilitaire, d'agrément, spirituel, mixte –, des éléments constitutifs les plus courants, à savoir l'eau, le végétal et l'architecture, ainsi que de l'évolution des formes, dispositions, agencements et circulations. Ils évoquent également la question des jardiniers. Pour chaque abbaye, nous avons établi un plan de référence illustrant de manière exhaustive l'ensemble des jardins historiques ayant existé sur le site durant la période allant du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 1-5). Par jardins historiques, nous entendons tous les jardins, utilitaires ou d'agrément, présents sur le site monastique durant la période donnée. Nous prenons également en considération les viviers et les étangs.

<sup>4</sup> L'analyse approfondie de chaque étude de cas a été établie dans : MACAUX Mathilde, 2014, p. 53-185.

<sup>5</sup> HOLLENFELTZ Jean-Lucien, 1929, p. 155-158.

Fig. 1. Plan récapitulatif de l'ensemble des jardins historiques ayant existé sur le site de l'abbaye d'Orval durant la période allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'après un plan de l'abbaye d'Orval avant sa destruction levé sur ses ruines par deux géomètres de Montmédy et dressé par M. Pallardelle, état en 1850, lithographie de L. C. Nancy, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, GE D-17368. © Bibliothèque nationale de France. © Mathilde Macaux, adaptation plan, couleurs et légende en 2014.

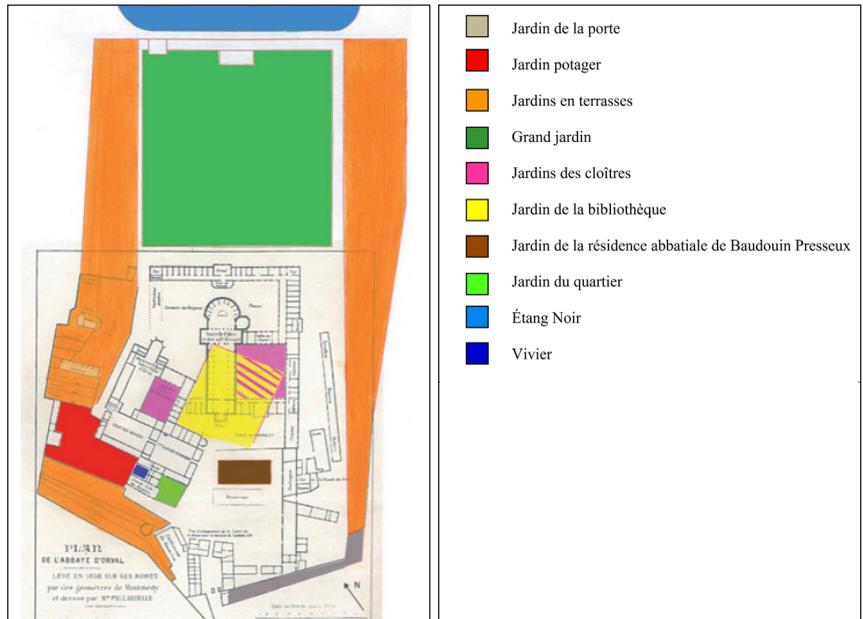


Fig. 2. Plan récapitulatif de l'ensemble des jardins historiques ayant existé sur le site de l'abbaye de Villers-en-Brabant durant la période allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'après un plan de l'abbaye de Villers-en-Brabant à la veille de sa vente, d'après le plan de 1797, état en 1797, dessin de Thoc (CHAB). © Thoc (CHAB). © Mathilde Macaux, adaptation plan, couleurs et légende en 2014.

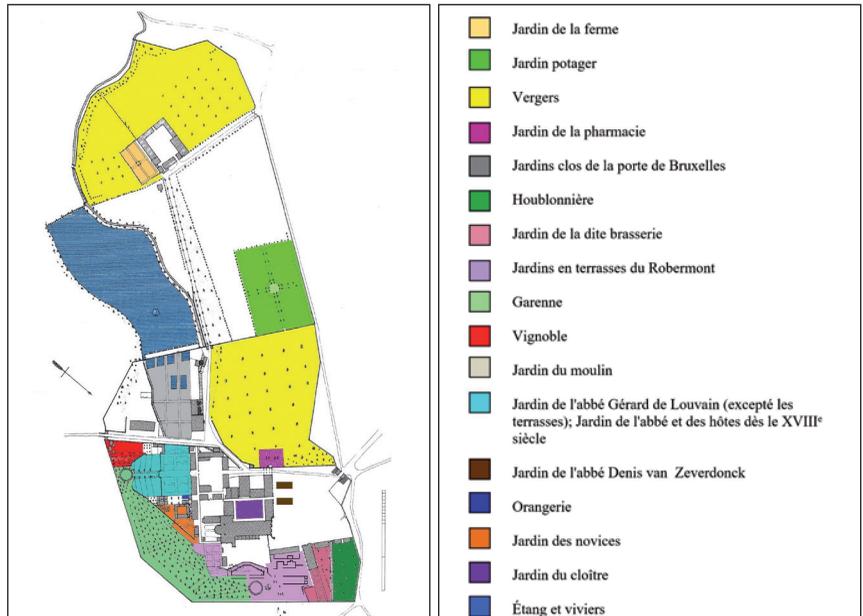


Fig. 3. Plan récapitulatif de l'ensemble des jardins historiques ayant existé sur le site de l'abbaye d'Aulne durant la période allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'après un plan de l'abbaye d'Aulne vers 1790, essai de reconstitution, plan de Claude Demoulin, issu de : DEMOULIN Claude, 1980, p. 264-265. © Mathilde Macaux, adaptation plan, couleurs et légende en 2014.

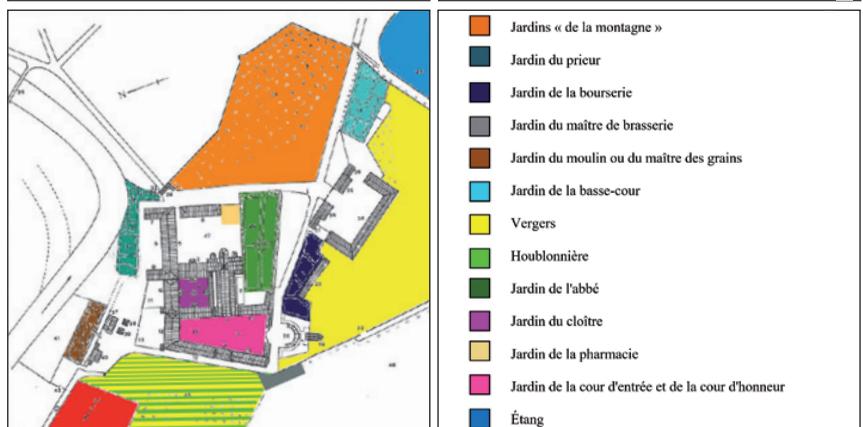


Fig. 4. Plan récapitulatif de l'ensemble des jardins historiques ayant existé sur le site de l'abbaye de la Cambre durant la période allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'après un plan reconstitué de l'abbaye de la Cambre au XVIII<sup>e</sup> siècle, plan de Thibaut de Maisières, issu de : DE MAISIÈRES Thibaut, DANSAERT Georges, RYCKMAN DE BETZ Fernand, 1948, pl. 23. © Mathilde Macaux, adaptation plan, couleurs et légende en 2014.

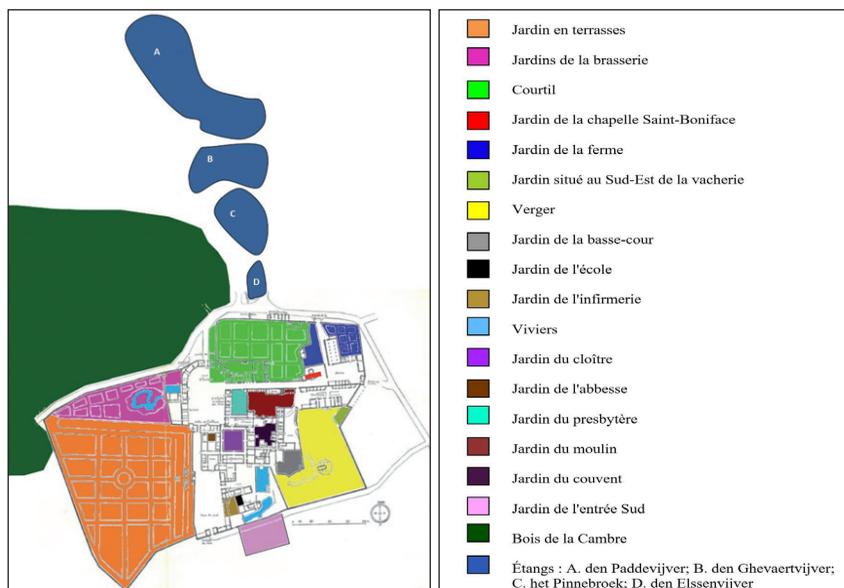
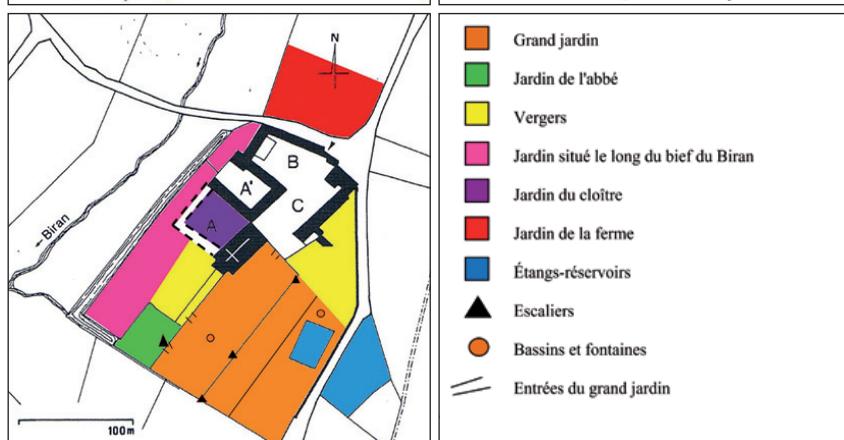


Fig. 5. Plan récapitulatif de l'ensemble des jardins historiques ayant existé sur le site de l'abbaye de Notre-Dame de Saint-Remy durant la période allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'après un plan général de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy de l'Atlas des communications vicinales de Rochefort, état en 1812, auteur inconnu, issu de: JAVAUX Jean-Louis, 1998, p. 145. © Mathilde Macaux, adaptation plan, couleurs et légende en 2014.



## Sources

L'analyse et la confrontation des sources écrites, iconographiques et matérielles nous ont permis de rendre compte des caractéristiques et de l'évolution des jardins historiques de chaque étude de cas pour la période donnée.

### Écrites

Les archives et les récits de voyage des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont des sources de première main, fondamentales à l'historien de l'art. À l'occasion de ce travail, sept dépôts contenant les fonds des abbayes étudiées ont été consultés : les Archives générales du Royaume à Bruxelles, les Archives de l'État à Anderlecht, les Archives de l'État à Mons, les Archives de l'État à Arlon, les Archives de l'État à Louvain-la-Neuve, les Archives de l'Archevêché à Malines, ainsi que les Archives de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy. S'appliquant à une étude sur l'évolution des

jardins historiques d'abbayes, plusieurs documents sont utiles au prospecteur. Les fonds des *Cartes et Plans* lui permettent de mieux visualiser la structure des espaces jardinés ainsi que de retracer l'histoire de l'architecture et des jardins qui y sont liés. Les livres de comptes, les manuels de recettes et dépenses, ainsi que les listes du personnel des abbayes peuvent l'aider à mieux connaître la fonction des jardins, les essences qui y sont cultivées ou encore, l'identité des jardiniers présents au monastère. Les correspondances des abbés et abbesses sont également à considérer car elles communiquent des informations sur des éléments concernant la construction d'un pavillon, l'architecture, etc. Enfin, il faut préciser que la matière disponible à l'historien d'art dans les fonds d'archives varie d'une abbaye à l'autre. Lors de la Révolution française, tant les nombreux pillages et incendies de monastères que le grand nombre de déplacements d'archives et la vente au poids des manuscrits ont entraîné la destruction, l'éparpillement et aussi, la perte de plusieurs documents essentiels à l'histoire des abbayes<sup>6</sup>. Par ailleurs, certains dépôts ont été incendiés comme ce fut le cas, en 1940, des Archives de l'État à Mons alors établies dans l'ancien couvent des Visitandines<sup>7</sup>.

Les sources imprimées visent également le cadre d'une étude sur les jardins historiques. Premièrement, les anciens traités de jardins, nombreux aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, nous aident à comprendre les formes et tendances propres à chaque époque. Ils renseignent le chercheur à propos des essences cultivées, sur la manière dont les jardins étaient ornés et composés, sur les diverses techniques de construction – bassins, fontaines, parterres – ou encore, sur la pratique du jardinage au fil des saisons. On citera, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, *Le parfait jardinier ou instruction pour les jardins fruitiers et potagers avec un traité des orangers, suivi de réflexions sur l'agriculture*<sup>8</sup> de Jean de la Quintinie (1626-1688), jardinier de Louis XIV à Versailles<sup>9</sup>. Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, on retiendra le *Traité des jardins*<sup>10</sup> de Sieur Saussay, jardinier de la princesse de Condé, Marie-Anne de Bourbon (1666-1739), à Anet<sup>11</sup>, et *La théorie et la pratique du jardinage, où l'on traite à fond des beaux jardins appelés communément les jardins de plaisance et de propreté*<sup>12</sup> d'Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville (1680-1765), naturaliste et historien d'art nommé conseiller du roi Louis XV en 1748<sup>13</sup>. Deuxièmement, les récits de voyage réalisés dans nos contrées au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles offrent, par les descriptions des différents lieux visités, un aperçu de la vie quotidienne et de l'état des monastères ainsi que de précieuses indications, bien que succinctes et relativement rares, sur les jardins qui les environnent. Les principaux récits évoquant les abbayes étudiées sont le *Gallo-Brabantia ad Limitem Eburonicum*<sup>14</sup> de Jean-Baptiste Gramaye, la *Chorographia sacra Brabantiae*<sup>15</sup> de Sanderus, la *Relation manuscrite d'un voyage de*

<sup>6</sup> D'HOOP Alfred, 1905, p. 3 ; DEMOULIN Claude, 1980, p. 411.

<sup>7</sup> DEMOULIN Claude, 1980, p. 411.

<sup>8</sup> DE LA QUINTINIE Jean-Baptiste, 1690. Il s'agit d'un ouvrage posthume qui a longtemps été considéré comme le seul guide des jardiniers (HOEFER Jean-Chrétien-Ferdinand, 1859, p. 563-573).

<sup>9</sup> MICHAUD Louis-Gabriel, 1842, p. 665.

<sup>10</sup> SIEUR SAUSSAY, 1722.

<sup>11</sup> SIEUR SAUSSAY, 1722, page de couverture.

<sup>12</sup> DEZALLIER D'ARGENVILLE Antoine-Joseph, 1709, p. 598-599.

<sup>13</sup> MICHAUD Louis-Gabriel, 1842, p. 598-599.

<sup>14</sup> GRAMAYE Jean-Baptiste, 1606.

<sup>15</sup> SANDERUS Antonius, 1659.

*M. l'abbé Chatelain*<sup>16</sup> – voyage entrepris à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle –, le *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*<sup>17</sup> – effectué dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle –, le *Voyage littéraire de Dom Guyton dans les provinces belges en 1746*<sup>18</sup>, ainsi que le deuxième tome d'*Itinéraire ou voyage de M. l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe*<sup>19</sup> – réalisé de 1769 à 1791. Enfin, les descriptions issues, d'une part, des *Délices de la Noblesse*<sup>20</sup>, parus en 1706, d'autre part, des *Délices du pays de Liège*<sup>21</sup> de Saumery (c. 1690 - après 1767), édités en 1738, et enfin, des *Délices des Pays-Bas*<sup>22</sup>, publiés en 1697, fournissent également des informations sur les jardins des abbayes cisterciennes considérées dans ce travail. Un grand nombre d'exposés sont accompagnés de belles gravures indispensables à notre étude.

La dernière catégorie de références écrites essentielles repose sur les travaux. Parmi ceux-ci, on compte les articles, les monographies, les catalogues d'expositions, les actes de colloques, les thèses et les mémoires. Un grand nombre de travaux ont été effectués à propos de l'histoire de l'art des jardins en Europe et des jardins monastiques médiévaux. Toutefois, peu d'entre eux abordent la question des jardins historiques d'abbayes cisterciennes présentes sur le territoire de la Belgique actuelle. Les monographies et articles concernant chaque étude de cas présentent des informations sur l'histoire des abbayes, sur l'évolution de leur architecture, mais aussi, dans une moindre mesure, sur leurs jardins.

### **Iconographiques**

Les sources iconographiques utilisées au cours de cette étude sont de natures diverses. Il s'agit, d'une part, de cartes topographiques et chorographiques<sup>23</sup> représentant les abbayes, leur territoire ainsi que leur environnement, d'autre part, de plans des différents complexes monastiques et enfin, de dessins, gravures, peintures et photographies illustrant les monastères. Ces sources sont fondamentales pour l'historien de l'art des jardins car elles sont souvent les seuls témoins de l'existence de ceux-ci. Dès lors, en évoquant un patrimoine entièrement ou partiellement disparu, elles recèlent une valeur archéologique et historique inestimable dans le domaine des jardins et des monuments. Elles permettent au chercheur de se représenter leur état à une période donnée, d'en apprécier la composition, les décors originaux, les formes, d'évaluer leur évolution ainsi que les changements engendrés au fil du temps afin de mesurer l'importance des vestiges conservés<sup>24</sup>. Toutefois, l'analyse de ce type de document nécessite le développement d'un certain esprit critique. Comme le précise Nathalie de Harlez de Deulin, à travers

<sup>16</sup> Cette relation manuscrite est reproduite dans : HEYLOT Hyppolyte-Pierre, BULLOT Maximilien, 1795, p. 477-480.

<sup>17</sup> MARTÈNE Edmond, DURAND Ursin, 1717.

<sup>18</sup> DE BARTHÉLEMY Édouard, 1886, p. 140-181.

<sup>19</sup> DE FELLER François-Xavier, 1820.

<sup>20</sup> LEROY Jacques, 1706.

<sup>21</sup> DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1738.

<sup>22</sup> CHRISTYN Jean-Baptiste, 1697.

<sup>23</sup> Une carte chorographique est une carte représentant un pays à l'échelle régionale. Paul Claval précise que les Grecs distinguaient la topographie, précisant les conditions locales de relief, de la chorographie, dressant le portrait des contrées sans les situer dans le contexte du globe terrestre (CLAVAL Paul, 1995, p. 13-14).

<sup>24</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 14.

l'œuvre, il est important de se distancier de ce qui est représenté afin d'identifier la réalité figurée et de réfuter toute intention fantaisiste de la part de l'artiste, aussi bien dans le cadrage que dans le souci du détail et de l'esthétique, ou encore dans la mise en perspective, la proportion ou la mise à l'échelle, notamment chez le cartographe. Parallèlement, l'analyse comparative entre les différentes sources iconographiques, qu'elles soient contemporaines ou non, doit également nous inciter, sans toutefois effectuer de conclusions hâtives, à distinguer le vrai de l'arbitraire et à éviter, dans la mesure du possible, une interprétation erronée<sup>25</sup>.

Parmi les sources iconographiques analysées, on compte, notamment, la *Carte de Cabinet* du comte de Ferraris (1771-1778). Bien que cette source iconographique doive être manipulée avec prudence en termes de proportions et de détails, elle constitue, malgré ses imperfections, un document fondamental. Il s'agit, en effet, de la première carte à grande échelle couvrant le territoire de la Belgique actuelle. Elle représente un réel trésor d'informations historiques et géographiques<sup>26</sup>. C'est dans ce contexte que ce document, qui offre un bel aperçu des jardins d'abbayes, a été systématiquement exploité et analysé pour chaque étude de cas. Nous avons également exploré la *Carte de l'Institut géographique national* (éditée depuis 1976), ainsi que les plans cadastraux du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, dont ceux de Philippe-Christian Popp (1805-1879). Enfin, les gravures de la *Chorographia sacra Brabantiae* de Sanderus, les dessins et gravures de Remacle Leloup ainsi que les gravures à l'eau-forte de Jacques Harrewijn ont constitué, par leur valeur historique et leur qualité graphique, des sources essentielles à notre recherche.

### **Matérielles**

Comme toute étude architecturale, bien que les jardins relèvent davantage de l'architecture « fantôme », les vestiges matériels subsistants sur le terrain sont d'une importance capitale. Ils peuvent donner de précieuses indications sur les jardins historiques – tracé, structure, clôture –, sur les liens qu'ils entretiennent avec l'architecture du monastère ainsi que sur la nature des matériaux des fontaines et des pavillons qui les ornent. Une évaluation des vestiges matériels encore en place dans les jardins a été effectuée sur chaque site abbatial.

## **Les jardins monastiques cisterciens : histoire et évolution à travers une histoire de l'art des jardins occidentaux**

### **Le Moyen Âge et l'hortus conclusus**

Dès la fondation de l'ordre cistercien par Robert de Molesme, les jardins sont décrits comme des éléments essentiels à la vie monastique.

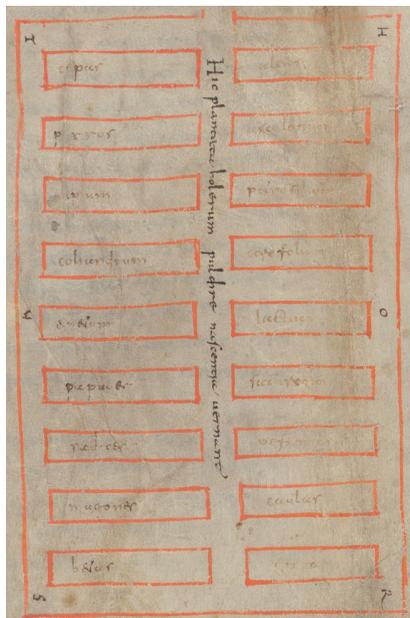
<sup>25</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 14

<sup>26</sup> DE FERRARIS Joseph Jean François, WOUTER Bracke, 2009, p. 19.

Selon la Règle de saint Benoît, *le monastère sera construit de telle façon que tout le nécessaire, à savoir l'eau, le moulin, le jardin, soit à l'intérieur du monastère et que s'y exercent les différents métiers* (Règle, C. 66. 6)<sup>27</sup>. Ainsi, les jardins cisterciens se situent à l'intérieur de la clôture du monastère et sont entourés de murs. Ils s'intègrent dans les deux mille hectares de forêts, de pâturages et de terres arables que possède généralement une abbaye cistercienne. La Règle insiste sur l'importance de l'activité manuelle des moines blancs qui *doivent tirer leur subsistance du travail de leurs mains, de la culture des terres et de l'élevage des troupeaux* (Capitula, XV - 2)<sup>28</sup>. L'agriculture est fondamentale pour les moines car, ceux-ci résidant dans un lieu retiré, elle leur permet d'assurer leurs propres besoins et de vivre en autarcie. Les jardins constituent un endroit où ils peuvent s'adonner au labeur et fuir l'oisiveté tout en louant le Seigneur. Les Cisterciens développent de nouvelles techniques permettant l'exploitation de terres ingrates qu'ils transforment en sites paysagers de qualité. Les moines blancs ont su s'adapter à tous types de sols (marécageux, schisteux, lagunes...) et de reliefs (rocheux, montagneux...)<sup>29</sup>. Pour ce faire, ils sont fréquemment aidés par des ouvriers ou tenanciers. Ce soutien et cette assistance leur permettent d'occuper un rôle majeur dans l'évolution de l'art des jardins en Occident<sup>30</sup>. En effet, lors du renouveau des ordres religieux au XII<sup>e</sup> siècle, les jardins monastiques connaissent un véritable essor. Ceux-ci se multiplient et, dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, leur structure se fixe. Ils auront une influence considérable sur les jardins seigneuriaux du Moyen Âge<sup>31</sup>.

Au Moyen Âge, six types de jardins se retrouvent couramment dans l'enceinte des abbayes cisterciennes et bénédictines : le jardin potager, le jardin des simples, le verger, le jardin bouquetier, le jardin privé et le jardin du cloître<sup>32</sup>. Peu de vestiges de ces jardins médiévaux subsistent, mais les sources écrites et iconographiques sont assez abondantes et nous donnent une idée de leur nature. Si certaines délimitations des espaces jardinés sont encore visibles de nos jours, la précision des agencements et les modes de plantation restent, par contre, souvent méconnus<sup>33</sup>.

Fig. 6. Hortus, plan de l'abbaye de Saint-Gall (détail), état c. 820, St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 1092.  
© St. Gallen, Stiftsbibliothek.



Le jardin potager, appelé *hortus*<sup>34</sup>, se localise généralement près des cuisines. Le plan de Saint-Gall<sup>35</sup>, établi vers 820, est un des premiers documents indiquant de manière claire la disposition de ce type de jardin (fig. 6). Rectangulaire ou carré, il se structure par un ou plusieurs alignements de planches en forme de rectangle espacées de manière régulière. Chacune d'entre elles est entourée d'une bordure de pierre, de bois ou d'osier. L'ensemble du jardin potager est lui-même fermé et protégé par une palissade, une haie ou encore un mur. Ainsi, ce jardin

<sup>27</sup> LEROUX-DHUYS Jean-François, 1998, p. 46.

<sup>28</sup> LEROUX-DHUYS Jean-François, 1998, p. 67.

<sup>29</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 154 ; PRESSOUYRE Léon, 1990, p. 88.

<sup>30</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 30.

<sup>31</sup> HUBERT Jean-Christophe, 2001, p. 15 et 17.

<sup>32</sup> HUBERT Jean-Christophe, 2001, p. 28.

<sup>33</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 155.

<sup>34</sup> Le nom latin *hortus*, *i* (m.) signifie clos, jardin ou encore, légume (GAFFIOT Félix, 2001, p. 345).

<sup>35</sup> Le plan de l'abbaye de Saint-Gall (Suisse), réalisé vers 820, illustre la distribution idéale des pièces d'une abbaye bénédictine. Il représente également plusieurs jardins de forme carrée ou rectangulaire. Une copie de l'original (aujourd'hui perdu), effectuée sur l'île de Reichenau entre 816 et 830, est actuellement conservé à la bibliothèque de Saint-Gall (VOGELLEHNER Dieter, 1989, p. 25).

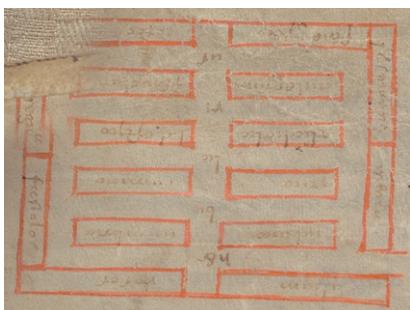


Fig. 7. *Herbularius*, plan de l'abbaye de Saint-Gall (détail), état c. 820, St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 1092. © St. Gallen, Stiftsbibliothek.

médiéval constitue un véritable *hortus conclusus* (jardin clos). D'autre part, le plan de Saint-Gall nous renseigne sur les essences cultivées dans le potager. Les moines y récoltent l'oignon, le poireau, le céleri, le persil, le cerfeuil, le chou, le panais, le pavot ou encore le radis noir<sup>36</sup>. D'autres espèces légumières apparaissent dans nos régions aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles comme la carotte rouge, originaire d'Afghanistan, et l'épinard, d'origine arabe. Les herbes aromatiques ont également leur place au sein des potagers monastiques, ainsi du fenouil, de l'anis, du romarin, de la ciboulette, de la coriandre et de la menthe. Elles sont très appréciées pour l'agrément des bouillons<sup>37</sup>.

L'*herbularius*<sup>38</sup>, dit « jardin des simples » ou « jardin des plantes médicinales », est, quant à lui, localisé près de l'infirmerie. Il offre aux moines les ingrédients nécessaires à la préparation de nombreux remèdes pour les soins des malades. Ce jardin clos de murs ou de palissades présente une structure similaire au jardin potager avec des plates-bandes rectangulaires. Plusieurs sources anciennes nous renseignent à propos des plantes cultivées dans ce type de jardin<sup>39</sup>. Concernant le IX<sup>e</sup> siècle, les plus évoquées sont, d'une part, le plan de Saint-Gall, sur lequel apparaissent les noms des herbes semées (fig. 7) et, d'autre part, l'*Hortulus* de Walafrid Strabon (c. 808-849), moine-jardinier et abbé de Reichenau. Ce document précise les vertus des différentes plantes médicinales. Selon ces références, l'*herbularius* médiéval se compose de lis – permettant de guérir les morsures de serpent –, de sauge – revigorant les parties mortes du corps –, de pulicaire – soulageant l'estomac et tuant les puces –, de livèche – aux vertus purgatives et stimulantes –, de cumin – guérissant les brûlures et les ulcères –, de rose – au large pouvoir symbolique –, de cresson, de menthe ou encore de rue<sup>40</sup>. Au XII<sup>e</sup> siècle, dans son *De naturis rerum*, Albert le Grand (c. 1200-1280), moine dominicain et maître de Thomas d'Aquin, mentionne la présence du basilic dont le parfum viendra réjouir l'odorat<sup>41</sup>. Dès cette époque, les moines ont l'habitude d'échanger leurs boutures, semences et remèdes. Ils créent ainsi un véritable réseau de communication permettant la circulation des essences médicinales de monastères en monastères<sup>42</sup>.

Un autre jardin essentiel à la vie monastique est le verger. Ce dernier couvre le plus souvent une large superficie. Il est planté de nombreux arbres et arbustes fruitiers. Les poiriers, les pommiers, les pruniers, les néfliers, les noisetiers et les châtaigniers sont les essences principalement cultivées dans nos régions au Moyen Âge<sup>43</sup>. Toutefois, aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, un réchauffement climatique installe dans le Nord de l'Europe une atmosphère plus tempérée<sup>44</sup>. Ce contexte favorable permet l'expérimentation, l'acclimatation et le développement, à petite échelle, de nouvelles espèces arboricoles venues du Moyen-Orient comme le

<sup>36</sup> VOGELLEHNER Dieter, 1989, p. 28-29, 31 ; HEITZ Carol, 1995, p. 29 et 31.

<sup>37</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 31-33.

<sup>38</sup> *Herbularius* vient du nom latin *herbula, ae* (f.), qui signifie petite herbe, brin d'herbe (GAFFIOT Félix, 2001, p. 338).

<sup>39</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 34-35.

<sup>40</sup> HEITZ Carol, 1995, p. 28-29.

<sup>41</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 39.

<sup>42</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 35.

<sup>43</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 33.

<sup>44</sup> ACOT Pascal, 2003, p. 129.

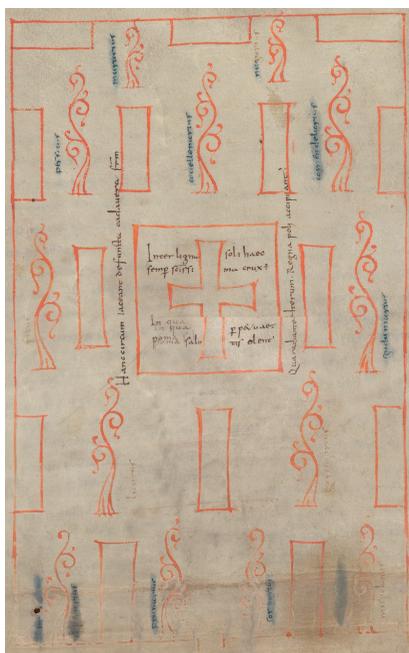


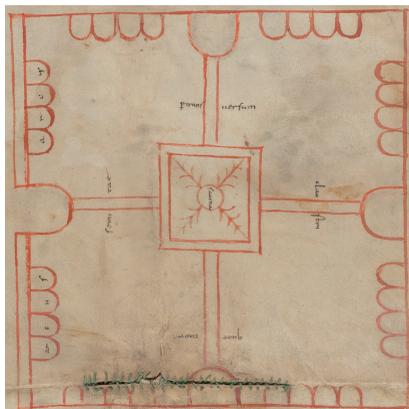
Fig. 8. Verger-cimetière, plan de l'abbaye de Saint-Gall (détail), état c. 820, St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 1092.  
© St. Gallen, Stiftsbibliothek.

figuier, l'abricotier, l'amandier, l'oranger et le mûrier. Dans son ouvrage, Albert le Grand décrit le verger idéal qui *comprendra un gazon d'une herbe fine, soigneusement sarclée et foulée aux pieds, vrai tapis de verdure (...). À une de ses extrémités (...) se dresseront des arbres : poiriers, pommiers, grenadiers (...) et autres de ce genre, où s'enlanceront des vignes dont le feuillage protégera (...) le gazon et fournira une ombre agréable et fraîche*<sup>45</sup>. Le verger peut également être affecté en cimetière, constituant ainsi pour les moines un cimetière-jardin, comme figuré sur le plan de Saint-Gall (fig. 8)<sup>46</sup>.

Le jardin bouquetier et le jardin privé représentent deux autres types de jardins conventuels. Le premier est consacré à la culture des fleurs destinées à orner et à embellir autels et chapelles. Les essences florales les plus répandues et les plus appréciées sont le lis – associé à la virginité de Marie –, la rose – représentant l'amour céleste –, la violette, la verveine, le millepertuis et la marguerite – symboles d'immortalité. Le jardin privé est pour sa part destiné à la promenade privée de l'abbé ou de l'abbesse<sup>47</sup>.

Enfin, le jardin du cloître est un espace tout-à-fait singulier. Contrairement aux autres jardins monacaux qui constituent de véritables « conservatoires de plantes », le jardin du cloître a une fonction davantage symbolique et n'est presque jamais planté. C'est un lieu invitant au recueillement, à la prière et au silence<sup>48</sup>. Les moines y pratiquent la lecture individuelle et s'y arrêtent, lors de petits moments libres, pour profiter du calme et de la paix qu'il procure<sup>49</sup>. Le cloître est relativement dépouillé et la fontaine y occupe une place centrale. L'eau qui l'alimente provient d'une source non polluée captée en amont de l'abbaye. Celle-ci, rare et claire, symbolise la pureté tant recherchée par les Cisterciens et leur permet de s'abreuver ainsi que de s'adonner aux ablutions quotidiennes avant de pénétrer dans le réfectoire<sup>50</sup>. Le plus souvent, quatre jets d'eau s'échappent de la fontaine et évoquent les quatre fleuves du Paradis<sup>51</sup>. Sur le plan de Saint-Gall, la fontaine est remplacée par un genévrier, symbole de l'arbre de vie ou de la passion du Christ en raison de sa couleur rouge. Cet arbre représentant le monde céleste peut également être un rosier. Les quatre axes orthogonaux divisant le jardin du cloître représentent à leur tour les quatre fleuves célestes (fig. 9)<sup>52</sup>. Les dimensions du cloître et de son jardin peuvent varier considérablement, mais la forme carrée est nettement préférée au rectangle<sup>53</sup>.

Fig. 9. Cloître, plan de l'abbaye de Saint-Gall (détail), état c. 820, St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 1092.  
© St. Gallen, Stiftsbibliothek.



Outre les jardins, chaque monastère comprend également une vigne – pour la production du vin de messe –, une houblonnière – dont le houblon permet le brassage de la bière –, des viviers – destinés à l'élevage des alevins – et parfois, des volières et des garennes – espaces destinés à l'élevage d'oiseaux, de volailles et de lapins<sup>54</sup>.

<sup>45</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 34 et 39.

<sup>46</sup> HEITZ Carol, 1995, p. 31.

<sup>47</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 28 et 39.

<sup>48</sup> VALÉRY Marie-Françoise, 2001, p. 10.

<sup>49</sup> COOMANS Thomas, 2000, p. 298.

<sup>50</sup> COOMANS Thomas, 2000, p. 300.

<sup>51</sup> LEROUX-DHUYS Jean-François, 1998, p. 73 ; DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 154-155.

<sup>52</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 28.

<sup>53</sup> COOMANS Thomas, 2000, p. 299.

<sup>54</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 40.

L'ensemble de ces jardins monastiques est donc, à l'exception du cloître, essentiellement utilitaire et fonctionnel. Ils sont clos de murs, de haies ou de palissades et comportent parfois une fontaine assurant l'alimentation en eau. Toutefois, selon Penelope Hobhouse, l'idée d'un jardin d'agrément apparaît déjà au XII<sup>e</sup> siècle. La littérature de l'époque évoque en effet de nombreuses descriptions de jardins dans lesquelles un intérêt est porté à la beauté des fleurs et des plantes<sup>55</sup>. Les abbayes cisterciennes possèdent vraisemblablement des jardins d'agrément ayant une fonction distincte de celle de l'*hortus* ou de l'*herbularius*. Le récit d'un contemporain de saint Bernard, décrivant le jardin de l'abbaye de Clairvaux, en témoigne : *il y a un grand verger planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers différents, comme un petit bois. Il est près de l'infirmerie et apporte beaucoup d'agrément aux frères, car il sert de promenade à ceux qui veulent marcher et de lieu de repos plaisant à ceux qui souhaitent se reposer*<sup>56</sup>. De tels jardins se composent de fleurs, de plantes aromatiques et de banquettes de gazon protégées par l'ombre d'arbres fruitiers ou de vignes<sup>57</sup>. Jean-Christophe Hubert soutient également cette hypothèse en affirmant que les jardins cisterciens et bénédictins possèdent des espaces réservés au repos du corps ou des malades, ainsi qu'à la méditation<sup>58</sup>.

Il est important de noter, comme le précise Nathalie de Harlez de Deulin, que la disposition et la nature des jardins sont influencées par la structure de l'espace monastique dans lequel ils s'intègrent ainsi que par l'exigence de la clôture<sup>59</sup>. Ainsi, en fonction de la Règle, les jardins seront abordés de manières distinctes. Par exemple, les monastères cartusiens – de l'ordre des Chartreux – sont organisés en deux maisons : la maison haute et la maison basse. La première, réservée à l'usage des moines, possède treize cellules individuelles disposées autour d'un grand cloître et dans lesquelles chaque moine prie, travaille et prend ses repas dans le plus grand isolement. Le cloître n'est pas un espace séparé en quatre parterres et muni d'une fontaine, comme c'est le cas dans les abbayes cisterciennes et bénédictines, mais est un lieu destiné à l'inhumation des moines. Il s'assimile davantage au verger-cimetière du plan de Saint-Gall. Par ailleurs, chaque cellule monastique est munie d'un jardin individuel réservé à la récréation silencieuse et obligatoire du Chartreux. Il en est de même pour les moines de la première génération franciscaine qui possèdent un jardin de roses – essentiel dans la tradition franciscaine – isolé et personnel<sup>60</sup>.

### **De la Renaissance au jardin à la française**

Concernant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les sources ne permettent pas de dresser les caractéristiques des jardins proprement cisterciens. La plupart des jardins des sites monastiques ont été remaniés et transformés dès le XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout, aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Dès lors, il subsiste très peu de vestiges de l'époque médiévale et des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Toutefois, Nathalie de Harlez de Deulin indique dans son

<sup>55</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 77-78.

<sup>56</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 77.

<sup>57</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 78.

<sup>58</sup> HUBERT Jean-Christophe, 2001, p. 16.

<sup>59</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 154.

<sup>60</sup> HUBERT Jean-Christophe, 2001, p. 16.



Fig. 10. Saint-Omer, abbaye cistercienne de Clairmarais, vue sur un jardin de l'abbaye (détail), état c. 1596-1611, gouache d'Adrien de Montigny.

D'après BOLLY Jean-Jacques, LEFÈVRE Jean-Baptiste, MISONNE Daniel, 1990, p. 357. © Pjerpol Rubens, Tielt.

ouvrage *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, que la majorité des abbayes ont conservé leur organisation traditionnelle jusqu'à la Révolution française<sup>61</sup>. Nous pouvons donc supposer que la structure du jardin médiéval a persisté jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, hormis quelques exceptions liées à l'évolution de la vie monacale. L'abbaye étant un monde en soi prenant ses distances par rapport au monde séculier et voulant rompre avec celui-ci<sup>62</sup>, il est très probable qu'au sein des monastères, l'architecture et l'agencement des jardins aient peu changé au cours des Temps modernes. En effet, les Cisterciens évoluent dans un univers structuré par une règle, un horaire, une architecture. Ils vivent en autarcie *dans les lieux déserts à l'écart de la fréquentation des hommes*<sup>63</sup> et sont donc moins influencés par les changements et les modes. Une gouache de l'abbaye cistercienne de Clairmarais à Saint-Omer, issue des Albums de Croÿ, ainsi que le tableau de Pierre Pourbus (1523-1584), illustrant l'abbaye cistercienne des Dunes à Coxyde (1580), démontrent la persistance de jardins de type médiéval – clôturés, munis de plates-bandes rectangulaires – à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 10-11). Sur une gravure de l'abbaye de Villers-en-Brabant, datant de 1607, on retrouve le même type de jardin structuré de larges planches rectangulaires. Des parterres triangulaires entourant un arbre central ainsi qu'un verger y sont aussi représentés (fig. 12).

Dans les Pays-Bas septentrionaux, les formes du jardin médiéval persistent durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle et même jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, tant dans les milieux religieux que profanes<sup>64</sup>. En effet, à la Renaissance, le

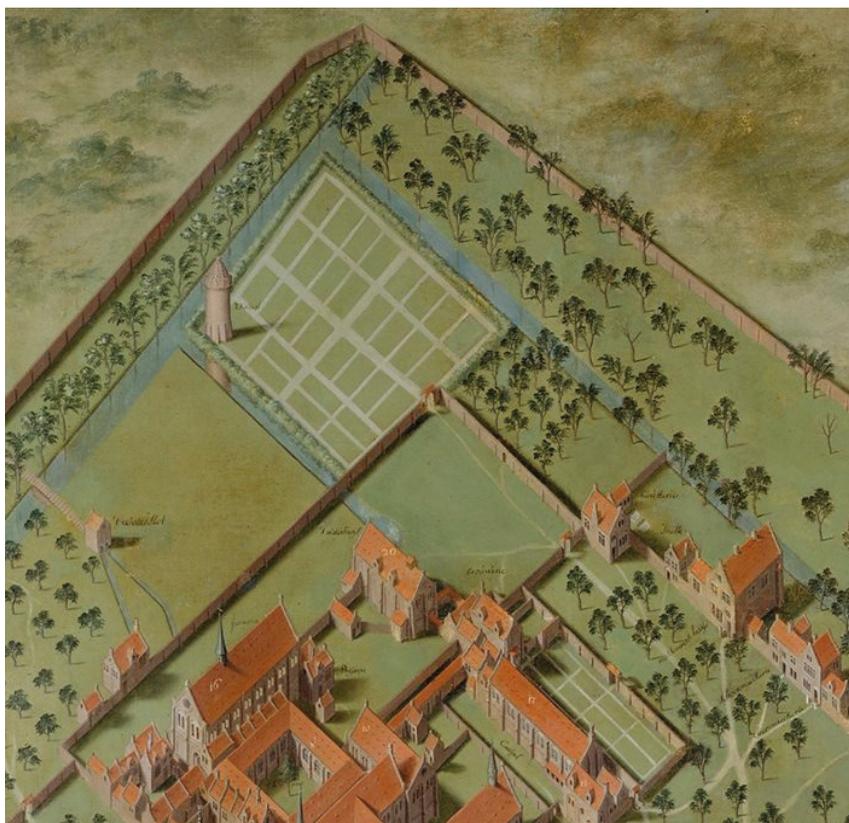


Fig. 11. POURBUS Pierre, L'abbaye des Dunes (détail), 1580, huile sur toile, Bruges, Groeningmuseum, n° inv. 0.1534.I.

© Lukas-Art in Flanders.

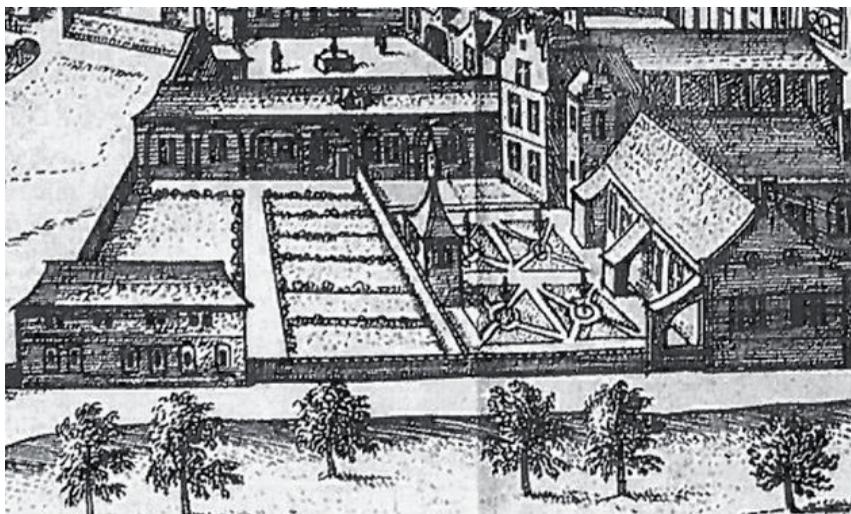
<sup>61</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 155.

<sup>62</sup> LEMAIRE Guy, DUPONT Pierre-Paul, D'HAENENS Albert, 1973, p. 9.

<sup>63</sup> LEMAIRE Guy, DUPONT Pierre-Paul, D'HAENENS Albert, 1973, p. 13.

<sup>64</sup> HAUTECOEUR Louis, 1959, p. 109.

Fig. 12. Villers-la-Ville, abbaye de Villers-en-Brabant, vue sur le jardin de Gérard de Louvain (détail), état en 1607, auteur inconnu, eau-forte, 18,7 x 33,5 cm. D'après GRAMAYE Jean-Baptiste, 1606-1610. © Archives générales du Royaume, OP, 33.



jardin potager est toujours encadré de haies ou de murs qui le protègent des prédateurs et du vent. Il possède un puits et se subdivise en multiples carrés. Il garde donc cette forme originelle durant plusieurs siècles<sup>65</sup>.

Cependant, si l'agencement des jardins monastiques a peu changé au cours du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle, la diversité des plantes, la façon de les cultiver, ainsi que les nouvelles techniques agricoles ont apporté de l'innovation. Le travail de la terre étant essentiel à la survie des moines cisterciens et ceux-ci ayant un intérêt particulier pour les techniques agraires, ils n'ont certainement pas été insensibles à la diffusion de nombreux traités de botanique parus à l'époque. Ils ont dû, à la lecture de ces ouvrages, mais aussi par le biais des échanges avec les autres monastères, améliorer les procédés agricoles et enrichir leurs jardins de nouvelles essences. Plusieurs facteurs pourraient expliquer la connaissance de tels ouvrages par les moines cisterciens. En effet, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ordre cesse de se tenir à l'écart du monde. Il s'intègre davantage à l'Église et à la société sans pour autant se détourner de ses aspirations spirituelles. D'autre part, les religieux se tournent vers les études, plusieurs d'entre eux fréquentent les universités et, tout au long des XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, les bibliothèques s'enrichissent d'ouvrages ayant trait à la culture comme des encyclopédies – la bibliothèque du Jardinier possédait le traité sur *La nature des choses* de Cantimpré –, des traités de grammaire, de logique, de géographie ou encore, de médecine<sup>66</sup>. L'inventaire de la bibliothèque de Clairvaux, effectué en 1472 à la demande de l'abbé de l'époque, indique la présence du traité *De Agricultura*<sup>67</sup>, d'un exemplaire du *De vegetabilibus et plantis* d'Aristote<sup>68</sup> et d'un ouvrage de l'auteur latin Palladius Rutilius

<sup>65</sup> DE GROOTE Christine, 1999, p. 89.

<sup>66</sup> HERMAND Xavier, 1998, p. 255-271 ; PACAUT Marcel, 1993, p. 161-164.

<sup>67</sup> L'inventaire de la bibliothèque de Clairvaux effectué en 1472 ne précise pas qui est l'auteur du *De Agricultura*. Il pourrait s'agir de l'œuvre de Marsus Portius Cato (234 ACN-c. 150 ACN), dit Caton Major ou l'Ancien, écrite entre 175 et 150 ACN (FOUCHER Angèle, 1957, p. 41-45).

<sup>68</sup> *De vegetabilibus et plantis* est un apocryphe qui circulait au XIII<sup>e</sup> siècle sous le nom d'Aristote. Il est commenté, vers 1256, par le moine dominicain Albert le Grand (1206-1280), l'un des plus importants « encyclopédistes » médiévaux, dans son *De vegetabilibus*. L'auteur y énumère cent septante espèces de plantes et explique la manière de jardiner, d'obtenir du bon gazon ou de faire des bancs de verdure (LE DANTEC Jean-Pierre, 1996, p. 34 ; MAGNI Alberti, 1867).

Taurus Emilianus<sup>69</sup>. Il s'agirait très probablement du *De re rustica*, œuvre majeure de l'écrivain, divisé en quatorze livres. Le premier consiste en une introduction générale sur l'économie rurale : qualité et aménagement du sol, construction des bâtiments, jardins, ruches, etc. Le dernier renferme un poème sur la greffe des arbres. Les douze autres portent chacun le nom d'un mois de l'année et renseignent les travaux agricoles propres à chaque saison<sup>70</sup>. Par ailleurs, l'étude de Thomas Falmagne démontre que les monastères d'Aulne et de Villers-en-Brabant possédaient, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une riche bibliothèque de plus de deux cents manuscrits<sup>71</sup>. Ainsi, les moines cisterciens avaient un contact direct ou indirect avec les procédés agricoles et les essences nouvelles en vogue à cette époque, ainsi qu'avec des traités d'agriculture plus anciens.

Par ailleurs, à la Renaissance, comme le soutient Mathias de l'Obel, botaniste flamand de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, *le pays de la gaule Belgique, connu sous le nom de Pays-Bas (...) est rempli d'un grand nombre d'hommes de génie, pleins de talent et versés dans toutes les espèces d'arts et de sciences (...)* et pour cette raison, il considère que *les Belges sont au premier rang dans l'art d'élever et de cultiver les plantes*<sup>72</sup>. Les jardiniers des Pays-Bas ont une renommée européenne et la culture des essences légumières prend un large essor en Hollande et dans les Flandres. De nouveaux légumes et condiments apparaissent tels le chou pommé, le chou romain, la laitue – la commune, la petite, la crépue –, les lentilles, les fèves sèches ou encore, la marjolaine<sup>73</sup>. À cette liste s'ajoutent la pomme de terre, la tomate et le haricot, que l'on découvre avec l'Amérique<sup>74</sup>. Nous pouvons supposer que cet engouement pour la culture potagère a touché et influencé les moines cisterciens de nos régions. L'exploration du Nouveau Monde ainsi que les nombreux échanges avec l'Orient permettent également l'implantation de nouvelles fleurs en Europe occidentale. Parmi celles-ci, on recense le tournesol, le lis rouge, la jacinthe, la tulipe ou encore, le jasmin<sup>75</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le jardin dit « à la française » ou jardin baroque se développe et modifie le paysage. Celui-ci devient ouvrage d'équilibre, d'ordre, d'harmonie et est conçu pour la parade et la vie de cour<sup>76</sup>. Les jardins de Versailles en sont le plus bel exemple. Caractérisé par une grande axialité, ce jardin moderne prend la forme d'un rectangle quadrillé par un ensemble d'allées dont les éléments – statues, parterres, bassins – sont agencés symétriquement autour d'un axe central. Il se compose, d'une part, de parterres de broderies formant de jolis motifs réalisés avec du buis et des graviers ; d'autre part, il est muni de compartiments de pelouse, d'espaces plus sauvages, de bosquets, de terrasses et de promenades – chemins plats conduisant à une statue ou à une fontaine<sup>77</sup>. Ce jardin français se répand peu à peu dans toute l'Europe du Nord et gagne nos régions au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, période de la grande campagne de reconstruction

<sup>69</sup> D'ARBOIS DE JUBAINVILLE Henri, 1858, p. 75 et 106.

<sup>70</sup> NISARD M. (dir.), 1844, p. 521.

<sup>71</sup> FALMAGNE Thomas, 2000, p. 215.

<sup>72</sup> DE GROOTE Christine, 1999, p. 90.

<sup>73</sup> DE GROOTE Christine, 1999, p. 89.

<sup>74</sup> LEROUX-DHUYS Jean-François, 1998, p. 67.

<sup>75</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 96 et 106.

<sup>76</sup> DE GROOTE Christine, 1999, p. 98 ; DE BRUYN Odile, 2001, p. 36.

<sup>77</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 164 et 169.

des abbayes cisterciennes. Nous pouvons envisager l'idée que les moines bâtisseurs se sont inspirés du jardin à la française, alors très en vogue, pour le remaniement de leurs jardins.

Dans les Pays-Bas septentrionaux, les jardins du XVII<sup>e</sup> siècle, toujours limités par des clôtures, s'agrandissent. Ils sont très colorés, riches de plantes ornementales – on y trouve des iris, des crocus, des œillets, des cyclamens – et ont un agencement orthogonal et symétrique<sup>78</sup>. Dans les châteaux et les grandes demeures, les jardins en terrasses prennent également de l'importance dès la deuxième moitié du siècle. Chaque étage correspond à une fonction bien précise : le potager, le verger et le jardin d'agrément<sup>79</sup>.

### ***Le XVIII<sup>e</sup> siècle : entre déclin et renouveau cistercien***

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est une période de paix et de prospérité pour l'ordre cistercien. Les abbayes cisterciennes connaissent un important renouveau architectural. Abbés et évêques, pris d'une réelle fièvre constructive, veulent remettre au goût du jour les bâtiments médiévaux considérés comme gothiques, barbares, voire démodés. Ainsi, de nombreuses campagnes de construction débutent dans tout l'espace européen. En Europe centrale, les abbayes se parent d'une nouvelle architecture baroque richement ornée de statues, de marbres et de plafonds peints. En France et en Belgique, l'architecture est moins exubérante et davantage tournée vers le classicisme à la française. Les abbés, véritables hommes du siècle habités par un souci de prestige, soignent leur réputation et créent de véritables palais abbatiaux dans un néo-classicisme répondant au raffinement de la nouvelle société du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. On est bien loin de l'idéal de pureté et de sobriété de l'art des premiers temps cisterciens défini par saint Bernard.

Suivant cette impulsion, les moines bâtisseurs vont concevoir de nouveaux jardins. Abandonnant leur allure moyenâgeuse, ces derniers se conforment davantage à l'esprit du temps. Les vestiges encore visibles aujourd'hui indiquent par la présence de pavillons, de terrasses et de bassins, que les jardins monastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle ont bien un caractère d'agrément et qu'ils s'inspirent des jardins ornementaux contemporains<sup>81</sup>.

Au début du siècle, le jardin à la française s'affirme dans nos régions, mais avec plus de simplicité. Les premiers, entrepris dès 1711, apparaissent au château de Beloeil. On y retrouve des espaces ornés de parterres, des bosquets, des salons de verdure en enfilade et de magnifiques bassins<sup>82</sup>. Selon Nathalie de Harlez de Deulin, le XVIII<sup>e</sup> siècle est la période la plus florissante de l'art des jardins en Wallonie<sup>83</sup>. Il s'agit d'un véritable âge d'or.

<sup>78</sup> DE GROOTE Christine, 1999, p. 111.

<sup>79</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 74.

<sup>80</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 128-130.

<sup>81</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 155.

<sup>82</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 155.

<sup>83</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 1995, p. 116.

L'influence anglo-saxonne, quant à elle, se fait ressentir au milieu du siècle. Les jardins, toujours réalisés dans une structure classique, sont enrichis par les jardins à l'anglaise. Ainsi, les jardins à la française incorporent des décors naturels – grottes, rocailles, pièces de gazon, fleurs, moulins. Les jardins du château de Leeuwerghem en Flandre orientale se dotant d'un parc pittoresque à l'anglaise en sont un bel exemple. Sous l'impulsion britannique, les jardins sont plus colorés et les arbres prennent de l'importance dans le décor des espaces jardinés. On compte de nouvelles essences arboricoles comme le chêne d'Amérique, le cèdre du Liban et l'acacia<sup>84</sup>. Tous ces jardins vont inspirer les moines blancs du siècle des Lumières.

En Belgique, plusieurs abbayes cisterciennes témoignent de ce renouveau architectural. Au monastère de la Cambre, les jardins sont réaménagés au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils se présentent à la fois sous la forme d'un parc à la française et d'un jardin monumental en terrasses accessible par un gigantesque escalier, construction traduisant le souci de prestige de ses concepteurs (fig. 13)<sup>85</sup>. L'abbaye de Villers-en-Brabant subit également de nombreuses transformations au XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous l'abbatit de Jacques Hache (1716-1734), elle se dote d'un nouveau palais abbatial muni d'un agréable jardin en terrasses aménagé à la française. Celui-ci se compose de deux bassins en pierres bleues et de pavillons, tandis que les murs des terrasses sont ponctués de pilastres surmontés de balustrades (fig. 14)<sup>86</sup>.

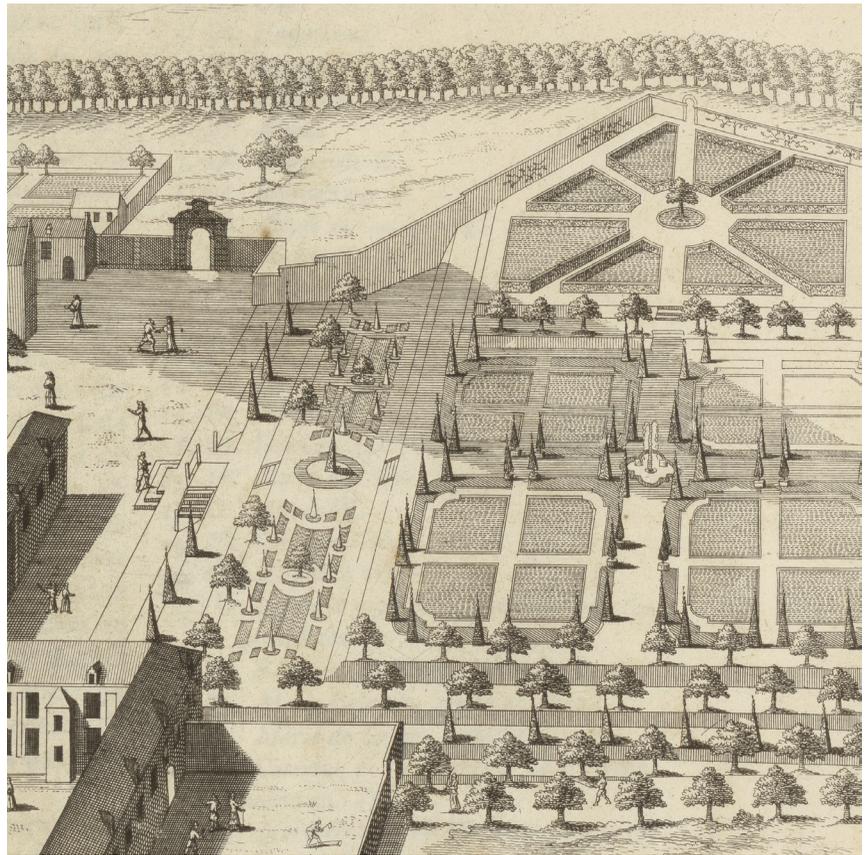


Fig. 13. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue sur les jardins en terrasses depuis le nord (détail), état c. 1726, auteur inconnu. D'après LE ROY Jacques, 1729, p. 288. © Bibliothèque royale de Belgique.

<sup>84</sup> DE GROOTE Christine, 1999, p. 129-132.

<sup>85</sup> DEMAY Thierry, 2002, p. 23-25.

<sup>86</sup> COOMANS Thomas, 2000, p. 45 et 524.

Fig. 14. Villers-la-Ville, abbaye de Villers-en-Brabant, vue sur la partie inférieure des jardins de l'abbé et des hôtes depuis la première terrasse, état en 2013.  
© Mathilde Macaux.



Ainsi, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, les moines cisterciens s'investissent dans le renouvellement et l'embellissement de leurs abbayes. Inspirés des jardins profanes de l'époque, ils créent de nouveaux jardins d'agrément qu'ils parent de fontaines et de statues. Toutefois, ces derniers ont pour la plupart disparu suite à la Révolution française. Seuls quelques vestiges restent encore visibles à ce jour.

## **Synthèse des résultats de l'analyse des jardins historiques des abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy**

L'analyse des jardins historiques des cinq études de cas permet de constater la place prépondérante qu'occupent les jardins dans la vie monastique. Présents depuis les origines et indispensables à l'autarcie des Cisterciens, ceux-ci n'ont cessé de s'étendre et de se modifier au fil des siècles pour atteindre leur apogée lors des travaux d'agrandissement et d'embellissement des monastères au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette synthèse fait état des typologies récurrentes rencontrées dans les jardins des cinq abbayes étudiées du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que de leurs éléments constitutifs les plus courants à savoir l'eau, le végétal et l'architecture. Elle aborde ensuite leur forme, leur agencement, leur disposition et la circulation qui y est établie. Enfin, elle se termine en évoquant la question des jardiniers.

## Typologies

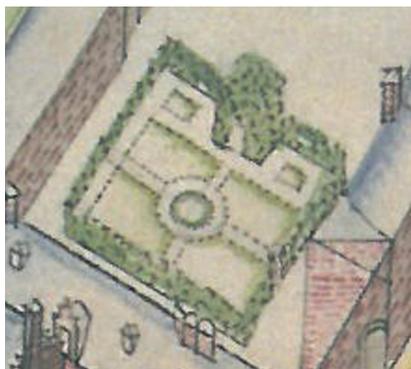
### Jardin d'utilité

Le jardin cistercien est d'abord un jardin d'utilité. Présent depuis le Moyen Âge, il permet aux moines et moniales d'assurer leurs propres besoins et de vivre en autarcie. Deux types de jardin d'utilité se retrouvent dans l'enclos des cinq abbayes étudiées : le potager et le verger. Les essences cultivées dans ces espaces jardinés sont essentiellement connues par les documents d'archives du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les informations livrées par ces documents restent néanmoins fragmentaires. On ne connaît jamais le nombre exact des plantes qui y sont cultivées. À l'abbaye d'Orval, les moines cultivent des asperges, des choux-fleurs, des pêchers ainsi que des abricotiers. Au monastère de Villers, les religieux plantent des pruniers, des mirabelliers, des cerisiers, des pommiers de Huy, des fraisiers, des vignes – l'abbaye possède un vignoble –, et cultivent des salades, des navets ou encore des pommes de terre. Le pommier, le cerisier, le prunier, le poirier et l'abricotier sont également présents dans les vergers de l'abbaye d'Aulne. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les moines de Villers achètent parfois des fruits et des légumes à des jardiniers extérieurs. Le jardin potager du monastère ne suffit donc pas toujours à nourrir l'ensemble de la communauté et les nombreux domestiques. Mais la plupart du temps, l'abbaye est capable de produire des fruits et des légumes en suffisance pour ne plus avoir à en acheter. Certains jardins combinent les fonctions de verger et de potager, comme le jardin de la porte de l'abbaye d'Orval.

Un autre type de jardin d'utilité relativement récurrent est la houblonnière. Destinée à la culture du houblon nécessaire à la fabrication de la bière, elle est généralement mise sous la garde d'un houblonnier qui se charge de son entretien. On en trouve une à Villers ainsi qu'à Aulne.

Les abbayes d'Orval, de Villers et d'Aulne possèdent aussi un jardin des simples ou jardin des plantes médicinales. La localisation de cet espace jardiné est cependant souvent incertaine et les essences qui y sont exploitées restent inconnues. Ce genre de jardin d'utilité, essentiel à la fabrication de remèdes pour les malades, est présent depuis le Moyen Âge dans toutes les abbayes cisterciennes et bénédictines<sup>87</sup>. Dès lors, bien que les sources ne le mentionnent pas, il devait certainement en exister un à l'abbaye de la Cambre ainsi qu'à celle de Notre-Dame de Saint-Remy.

Fig. 15. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue cavalière orientée sud-est du jardin de l'abbesse (détail), état c. 1717-1720, dessin de Guillaume Couvreur. D'après LAURENT René, 1996, pl. I/2.



À côté de ces jardins d'utilité disponibles pour cultiver les plantations, il en est pour accueillir les animaux. L'abbaye de la Cambre possède un jardin de la basse-cour destiné à l'élevage de la volaille tandis qu'une garenne s'étend au sommet de la colline de Garenne de l'abbaye de Villers.

### Jardin d'agrément

Du milieu du XV<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle, le jardin d'agrément commence à s'affirmer dans les abbayes cisterciennes et ce, à travers le jardin de l'abbé ou de l'abbesse. À cette époque, les abbés de la Renaissance, souvent devenus courtisans, calquent leur mode de vie sur celui des évêques et

<sup>87</sup> BOURIN Jeanne, 1990, p. 28.

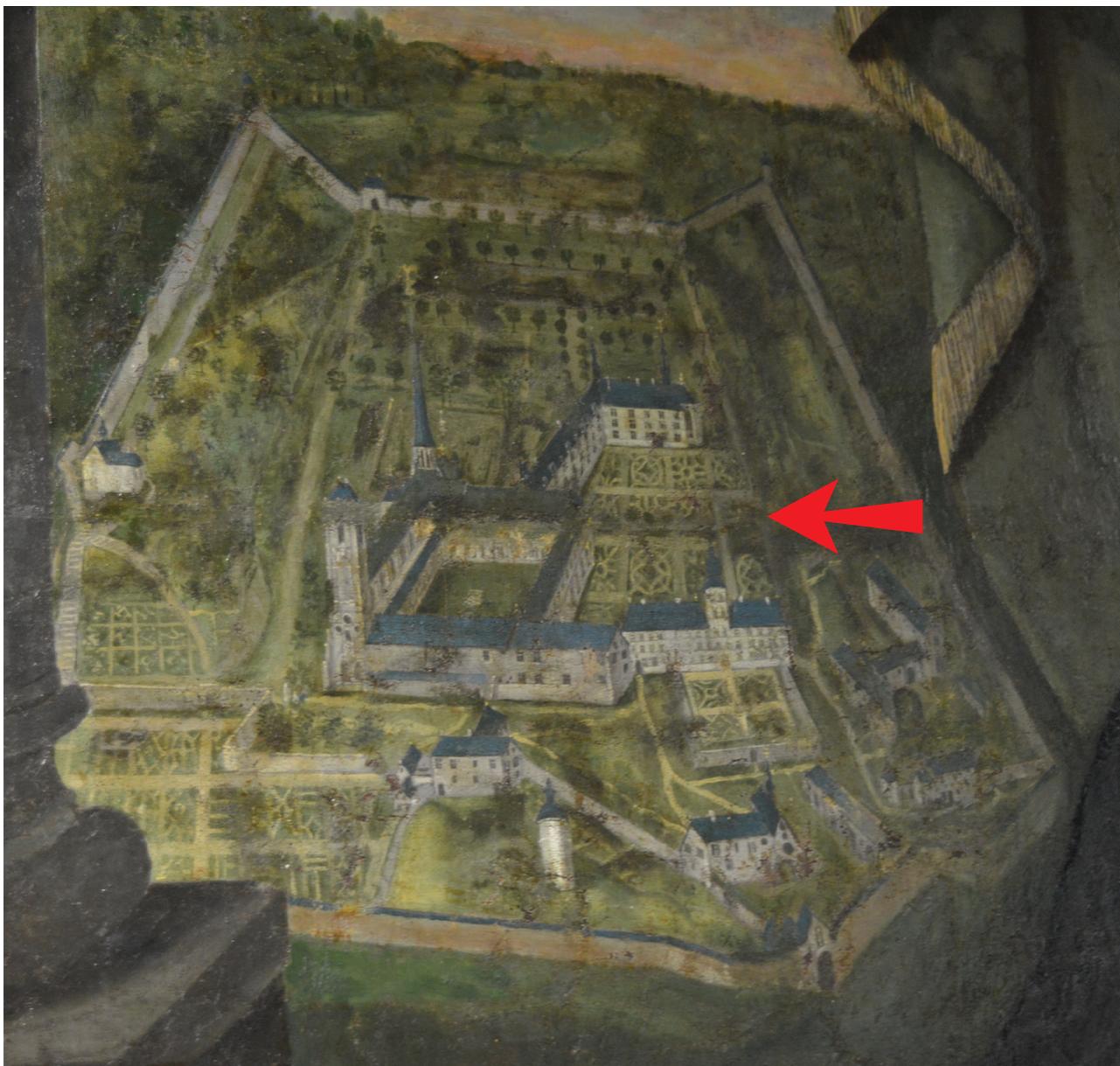


Fig. 16. Anonyme, Portrait de Dom Bernard de Montgaillard, *vue sur les jardins (détail) – la flèche pointe le jardin de la bibliothèque, état c. 1616-1617, huile sur toile, 165,9 x 134 cm, Arlon, Musée Gaspar, collection Institut archéologique du Luxembourg, n° inv. IAL 06/011.*  
 © Institut archéologique du Luxembourg, Arlon.

des seigneurs de leur temps. Les logis médiévaux ne répondant plus à leurs attentes, ils font construire de nouveaux palais, plus somptueux, qu'ils embellissent de jardins d'agrément inspirés des jardins seigneuriaux<sup>88</sup>. Ces espaces de plaisance restent néanmoins relativement sobres et conservent la tradition médiévale de la clôture. Ainsi du jardin de la résidence abbatiale de Baudouin Presseux (1504-1530) à Orval, des jardins de l'abbé Gérard de Louvain (1433-1446) et de l'abbé Denis Van Zeverdonck (1526-1545) à Villers. Le jardin de l'abbesse de l'abbaye de la Cambre, probablement aménagé au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, est un exemple plus tardif. Il est clos de haies et possède un cabinet de verdure (fig. 15). Par ailleurs, le jardin de la bibliothèque de l'abbaye d'Orval, présent au début du XVII<sup>e</sup> siècle et probablement conçu au XVI<sup>e</sup> siècle, est également représentatif des jardins d'agrément conçus à la Renaissance (fig. 16).

<sup>88</sup> COOMANS Thomas, 2000, p. 458.

Toutefois, c'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que le jardin de plaisance connaît son plus grand développement. Le siècle correspond à une période de paix et de prospérité pour les abbayes. Les abbés et abbesses cisterciens, habités par un souci de prestige, soignent leur réputation et sont pris d'une réelle fièvre constructive. Ils veulent remettre au goût du jour leur monastère suivant le courant classique pressenti et entreprennent de grandes campagnes de construction. Ils créent de nouveaux palais et transforment leur abbaye en véritable résidence seigneuriale impliquant l'aménagement de « jardins de style » destinés à affirmer puissance et richesse. Dans les cinq études de cas, nous pouvons observer qu'à cette époque les jardins abandonnent leur allure moyenâgeuse et sont réaménagés à la française. Ils respectent désormais les principes de géométrie, de symétrie et de régularité des jardins d'André Le Nôtre (1613-1700) et s'ornent de parterres en broderies, de boulingrins, de bassins, de topiaires, de cabinets de verdure ainsi que d'escaliers monumentaux. Dans son étude sur les jardins historiques des abbayes prémontrées, Aurélie Dorchy affirme que l'appellation de « jardin à la française » ne convient pas pour les jardins prémontrés du XVIII<sup>e</sup> siècle car ceux-ci conservent un aspect trop fragmentaire et ne comprennent pas la plupart des éléments décoratifs mentionnés dans les traités de l'époque tels les boulingrins, les bosquets, les cabinets de verdure et autres<sup>89</sup>. Mais, en ce qui concerne les jardins cisterciens, cette appellation peut convenir car les caractéristiques du jardin baroque à la française – symétrie, unité, ornements – s'y retrouvent, bien que les jardins monastiques du XVIII<sup>e</sup> siècle n'égalent pas les dimensions et la richesse décorative des jardins du château de Versailles ou encore du château de Sceaux.

Les jardins d'agrément peuvent prendre diverses formes : parc, terrasses, simple espace quadrangulaire. Les plus spectaculaires sont les jardins en terrasses. Créés ou restaurés au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces jardins étagés se développent à flanc de colline. Ils surplombent la vallée isolée qui accueille le monastère et offrent une belle vue sur le domaine. Ceux de l'abbaye de la Cambre et de l'abbaye d'Orval (fig. 17) sont les plus impressionnants tandis que ceux de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, les plus modestes. L'abbaye de la Cambre possède également le bois de la Cambre ainsi que le jardin du presbytère. Le premier, aménagé au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, est un jardin-parc, accessible au public, orné de fleurs et d'arbustes décoratifs (fig. 18). Quant au second, accolé à la maison des hôtes édifiée en 1721, il sert à l'agrément des visiteurs remarquables du monastère.

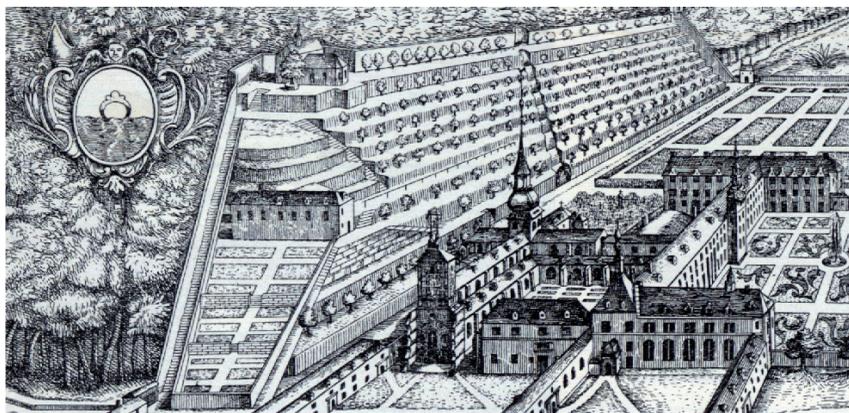


Fig. 17. Florenville, abbaye d'Orval, vue sur les jardins en terrasses (détail), état en 1760, gravure du XIX<sup>e</sup> siècle de Louis Van Peteghem d'après une gravure ancienne.  
© Ghent University Library, BRKZ. TOPO.245.A.08.

<sup>89</sup> DORCHY Aurélie, 2013, p. 192.

Fig. 18. Ixelles, bois de la Cambre, état en 1821, carte manuscrite des environs de Bruxelles de Guillaume de Wautier (détail), Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et plans, XXXI Bruxelles et env. - (1821) - Wautier - III 6.937 - 6.947. © Bibliothèque royale de Belgique.



L'ensemble de ces jardins de plaisance, aménagés dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, devait constituer d'agréables lieux de promenade, de retraite, de repos et de méditation pour les moines et leurs hôtes. Dès le XV<sup>e</sup> siècle et surtout au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils n'ont cessé d'affirmer le prestige, la grâce, la richesse et le statut de leurs abbés et de leurs abbesses. Par ailleurs, Penelope Hobhouse et Jean-Christophe Hubert affirment qu'au sein des abbayes cisterciennes, l'idée de jardin d'agrément apparaît déjà au XII<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>, ainsi qu'en témoigne un contemporain de saint Bernard décrivant le jardin de Clairvaux<sup>91</sup>. Ce genre de jardin, composé de fleurs, de plantes aromatiques et de banquettes de gazon<sup>92</sup>, servait, comme nous l'avons vu pour les Temps modernes, de lieu de repos, d'agrément et de méditation pour les moines. Il est utile de noter que la frontière entre jardin d'agrément et jardin d'utilité n'est pas toujours bien marquée. Certains espaces jardinés sont mixtes et combinent les deux fonctions. Ainsi, les jardins en terrasses, comme par exemple ceux des abbayes d'Orval, de Villers et d'Aulne, pouvaient être à la fois verger, potager et lieu de promenade. En outre, la colline de Garenne de l'abbaye de Villers faisait office de garenne, où les moines élevaient des animaux en semi-liberté, tout en étant un agréable lieu de retraite pour les religieux.

#### *Jardin spirituel*

Parmi les jardins historiques analysés dans les cinq études de cas, un jardin occupe toujours le centre du « carré monastique » : c'est le jardin du cloître. Présent dès les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, il constitue le premier jardin non utilitaire entretenu par les moines. On ne peut toutefois le qualifier de jardin d'agrément car le jardin du cloître est un espace tout-à-fait singulier car doté d'une fonction symbolique. Il s'agit d'un jardin spirituel qui rappelle l'Éden, jardin du Paradis, et qui invite au recueillement, à la prière et au

<sup>90</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 77-78 ; HUBERT Jean-Christophe, 2001, p. 16.

<sup>91</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 77.

<sup>92</sup> HOBHOUSE Penelope, 1994, p. 77-78.



Fig. 19. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue cavalière orientée sud-est du jardin du cloître (détail), état c. 1717-1720, dessin de Guillaume Couvreur. D'après LAURENT René, 1996, pl. I/2.

silence<sup>93</sup>. Les moines y pratiquent la lecture individuelle et s'y arrêtent, lors de moments libres, pour profiter du calme et de la paix qu'il procure<sup>94</sup>. Le cloître est relativement dépouillé et la fontaine y occupe une place centrale. Le plus souvent, quatre jets d'eau s'échappent de la fontaine et évoquent les quatre fleuves du Paradis<sup>95</sup>. La forme – carrée ou rectangulaire – et la superficie du jardin du cloître varient en fonction des cas. À Villers, il mesure quarante mètres de côté tandis qu'à Orval, le jardin du cloître primitif mesure vingt-sept mètres quarante sur dix-sept mètres vingt. À Aulne, Orval et Rochefort, une fontaine s'établit au centre de la composition. Il en est autrement aux abbayes de la Cambre et de Villers. Le jardin du cloître de la première comporte, au centre, une croix monumentale et est planté d'arbres alors que celui de la deuxième est muni d'un abri pour les oiseaux (fig. 19-20). Par ailleurs, grâce aux archives du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous savons que le cloître de l'abbaye d'Orval était orné de buis taillés.

Il est rare que le cloître médiéval ait persisté jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, il a souvent subi des modifications et a parfois été entièrement reconstruit. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'influence des jardins à la française se fait ressentir dans le jardin du cloître de Villers, qui se pare de parterres en broderies, ainsi que dans celui de l'abbaye de la Cambre, qui s'orne d'ifs taillés en forme de cône.

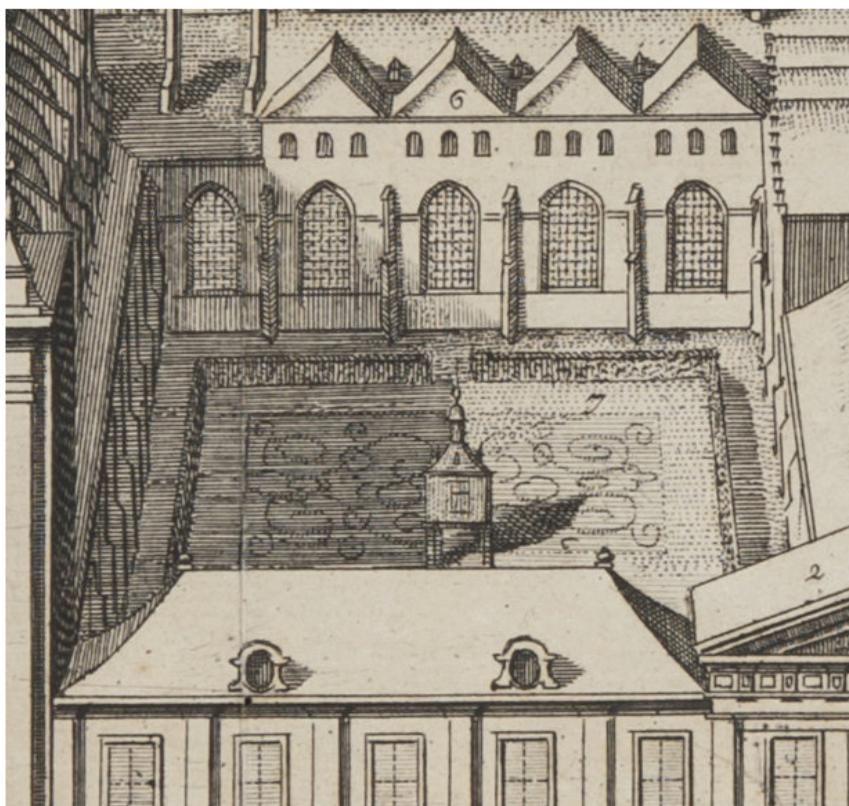


Fig. 20. Villers-la-Ville, abbaye de Villers-en-Brabant, vue sur le jardin du cloître (détail), état en 1726, gravure de Jean-Baptiste Bertherham d'après un dessin de Hendrick Van Wel, burin et eau-forte, 40,8 x 53,1 cm. D'après SANDERUS Antonius, vol. I, 1726, p. 416. © Bibliothèque royale de Belgique.

<sup>93</sup> VALÉRY Marie-Françoise, 2001, p. 10.

<sup>94</sup> COOMANS Thomas, 2000, p. 298.

<sup>95</sup> LEROUX-DHUYS Jean-François, 1998, p. 73 ; DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 154-155.

Fig. 21. Thuin, abbaye d'Aulne, vue sur les jardins en terrasses ou jardins « de la montagne » (détail), état c. 1770-1778, carte de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Cartes et plans, Ms. IV 5.627 (82).

© Bibliothèque royale de Belgique.



La fonction symbolique et spirituelle du jardin du cloître peut éventuellement s'étendre aux autres jardins comme par exemple à l'abbaye d'Aulne où les jardins en terrasses sont ponctués d'édicules ornés d'objets de dévotion et qui forment les stations d'un chemin de croix (fig. 21).

### **Éléments constitutifs**

#### *L'eau*

L'eau est un élément caractéristique chez les Cisterciens. Ils ont développé du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle des réseaux hydrauliques complexes et ingénieux. Ces réseaux, eux-mêmes alimentés par les étangs et ruisseaux situés en amont de l'abbaye, permettent d'approvisionner les moulins, les ateliers, les bassins, les fontaines et les cascades.

Chaque abbaye cistercienne étudiée dans le cadre de cette étude possède plusieurs viviers et étangs qui se côtoient aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enclos. Il n'est toujours pas aisé d'établir une distinction entre ceux-ci. Le vivier, plus petit que l'étang, est un bassin d'eau courante destiné à l'élevage des alevins et à la conservation du poisson. Il sert aussi fréquemment de réservoir et de bassin d'orage<sup>96</sup>. L'étang est *une étendue d'eau dormante affectant un aspect plus naturel que le lac et de plus petite taille*<sup>97</sup>. Tout comme le vivier, il peut servir de

<sup>96</sup> BÉNETIÈRE Marie-Hélène, 2000, p. 327.

<sup>97</sup> BÉNETIÈRE Marie-Hélène, 2000, p. 327.

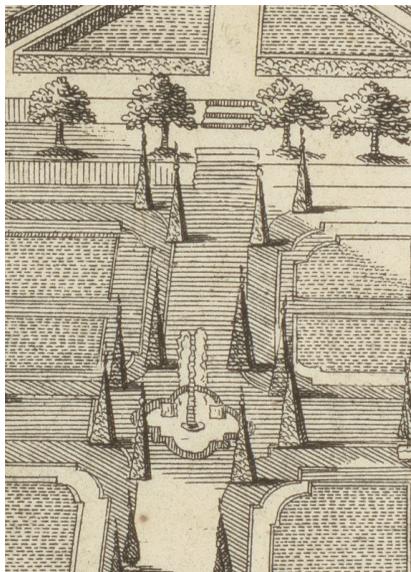
Fig. 22. Villers-la-Ville, abbaye de Villers-en-Brabant, bassin ouest de la partie inférieure des jardins de l'abbé et des hôtes, état en 2014.  
© Mathilde Macaux.



réserve de poissons, de bassin d'orage ou de réservoir, comme c'est le cas pour l'étang *intra muros* de l'abbaye de Villers.

Les viviers se situent généralement à l'intérieur de l'enclos monastique. À Villers, ils prennent place au sud du jardin du moulin alors qu'à la Cambre ils se situent à proximité de l'entrée sud et du jardin de la brasserie. Quant à l'unique vivier de l'abbaye d'Orval, il est localisé au sud du jardin potager. Contrairement aux viviers, les étangs se situent rarement à l'intérieur de l'enclos monastique et s'étendent en amont ou en aval de l'abbaye. L'étang *intra muros* de l'abbaye de Villers et les étangs-réservoirs de Notre-Dame de Saint-Remy font cependant exception.

Fig. 23. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue sur la fontaine en forme de trèfle à quatre feuilles de la quatrième terrasse des jardins en terrasses (détail), état c. 1726, auteur inconnu.  
D'après LE ROY Jacques, 1729, p. 288.  
© Bibliothèque royale de Belgique.



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les jardins cisterciens commencent à bénéficier des agréments procurés par l'eau et se dotent de bassins, de fontaines et de cascades. Les bassins, composés d'une margelle de pierre bleue ou de marbre, sont tantôt de forme circulaire, tantôt de forme mixte, alliant lignes droites et lignes courbes. Ils sont la plupart du temps munis de jets d'eau et se localisent généralement à la croisée des allées. Les exemples les plus significatifs d'ornements hydrauliques sont ceux du jardin de Jacques Hache – abbé de Villers de 1716 à 1734 –, du jardin en terrasses de la Cambre ainsi que du grand jardin de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy (fig. 22-24). En outre, la cascade du jardin de Dom Estienne Florent, décrite par Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai qui visita l'abbaye de Rochefort en 1781, est sans doute le dispositif le plus curieux rencontré lors de cette étude. La cascade se déversait dans un réservoir surmonté d'une lanterne octogone. Il était destiné à conserver le vin embouteillé dans toute sa fraîcheur et à rincer les verres<sup>98</sup>. Enfin, il faut noter que les abbayes cisterciennes possèdent parfois des fontaines en bois peint au XVII<sup>e</sup> siècle. L'abbé Châtelain, qui séjourna à l'abbaye d'Orval en 1682, en décrit une qui avait la forme d'un saint Denis portant sa tête et dont l'eau jaillissait de la gorge<sup>99</sup>.

<sup>98</sup> Rochefort, archives de Saint-Remy, copies de fragments et commentaires des *Mémoires* de Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai (MERJAI Pierre-Alexandre-Cyprien, *Voyages curieux et utiles ou Mémoires de Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai*, vol. XXI, 1805-1810, Bibliothèque nationale du Luxembourg, Ms 240) relatifs principalement à la visite qu'il fit à Saint-Remy en 1781, ASR\*32.

<sup>99</sup> HEYLOT Hyppolyte-Pierre, BULLOT Maximilien, 1795, p. 479.

Fig. 24. Rochefort, abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, bassin aux cracheurs du grand jardin, état en 2013.  
© Mathilde Macaux.



### *Le végétal*

La nature et la disposition du végétal constituant les jardins des cinq études de cas sont essentiellement connues grâce aux documents iconographiques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ainsi qu'aux archives et aux récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous ne disposons d'aucune information précise concernant les périodes antérieures.

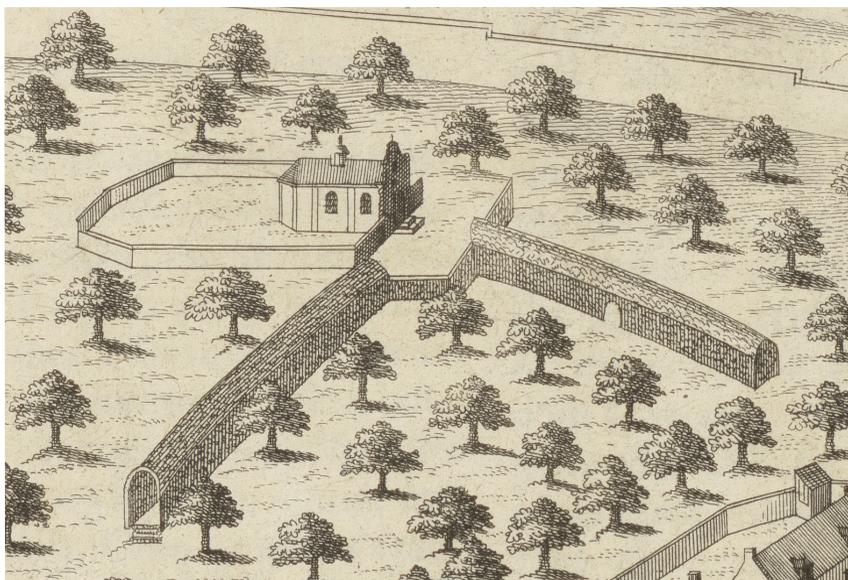
Les gravures et peintures des Temps modernes, bien que tributaires de l'arbitraire de l'artiste, nous donnent une idée de l'organisation et du développement du végétal au sein des jardins cisterciens. Les arbres peuvent prendre plusieurs formes. D'abord, on trouve un grand nombre d'arbres à haute-tige. Ils sont soit disposés en ligne droite le long de parterres, des allées, des murs ainsi qu'en bordure des terrasses, soit agencés en quinconce ou de manière aléatoire dans les vergers. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ils sont couramment plantés de manière isolée aux quatre coins ou au milieu d'un parterre quadrangulaire, comme par exemple à Orval et à la Cambre, ou au centre d'un rond-point. Il existe aussi beaucoup d'arbres taillés tels les haies clôturant les espaces jardinés, les topiaires d'ifs coniques plantés ou en pots et souvent disposés aux quatre coins des parterres, les cabinets et les fabriques de verdure ou encore les charmilles se développant en forme de tunnel (fig. 25). Les topiaires, les charmilles et les cabinets de verdure sont davantage caractéristiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'abbé Châtelain, chanoine de l'Église de Paris qui visita le monastère d'Orval en 1682, témoigne de la présence, dans le jardin de la résidence abbatiale de Bernard de Montgaillard, de topiaires en buis taillés dans la forme des instruments de la Passion<sup>100</sup>. Enfin, le long des murs d'enceinte de l'abbaye d'Aulne et de celle de la Cambre se développent plusieurs arbres palissés de forme étalée (fig. 26).

La nature des essences et des végétaux cultivés nous est livrée par les archives et les récits de voyage du XVIII<sup>e</sup> siècle, bien que ceux-ci restent fragmentaires. Les Cisterciens cultivaient surtout les arbres fruitiers de

<sup>100</sup> HEYLOT Hyppolyte-Pierre, BULLOT Maximilien, 1795, p. 479.

Fig. 25. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue sur le verger et sur la chapelle Notre-Dame de Montaigu bordée de charmilles depuis le nord (détail), état c. 1726, auteur inconnu.

D'après LE ROY Jacques, 1729, p. 288.  
© Bibliothèque royale de Belgique.



nos régions – pommier, cerisier, noyer, poirier, vigne, mirabellier, prunier – mais aussi des arbres plus exotiques comme l'abricotier, le pêcher et l'oranger. Ils plantaient des salades, des navets, des pommes de terre, des fraisiers et pratiquaient la culture du houblon. Le buis et l'if sont également deux essences récurrentes. Par ailleurs, on sait que les jardins étaient ornés de fleurs et d'arbustes mais leur nature reste inconnue.

#### *L'architecture*

D'autres éléments constitutifs des jardins historiques des cinq abbayes étudiées sont les composants architectoniques. Les vestiges matériels et les iconographies des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles nous en donnent un aperçu. L'architecture se résume aux murs et palissades, aux pavillons, cabinets et tours de jardin, aux orangeries, aux escaliers ainsi qu'aux portails d'entrée.

Fig. 26. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue sur les arbres palissés du courtil (détail), état c. 1726, auteur inconnu.

D'après LE ROY Jacques, 1729, p. 288.  
© Bibliothèque royale de Belgique.

Les principaux dispositifs de clôture des jardins, en dehors des haies, sont les palissades en bois – treillage, clayonnage – ainsi que les murs (fig. 27). Les jardins peuvent être accolés à trois types de murs : ceux de

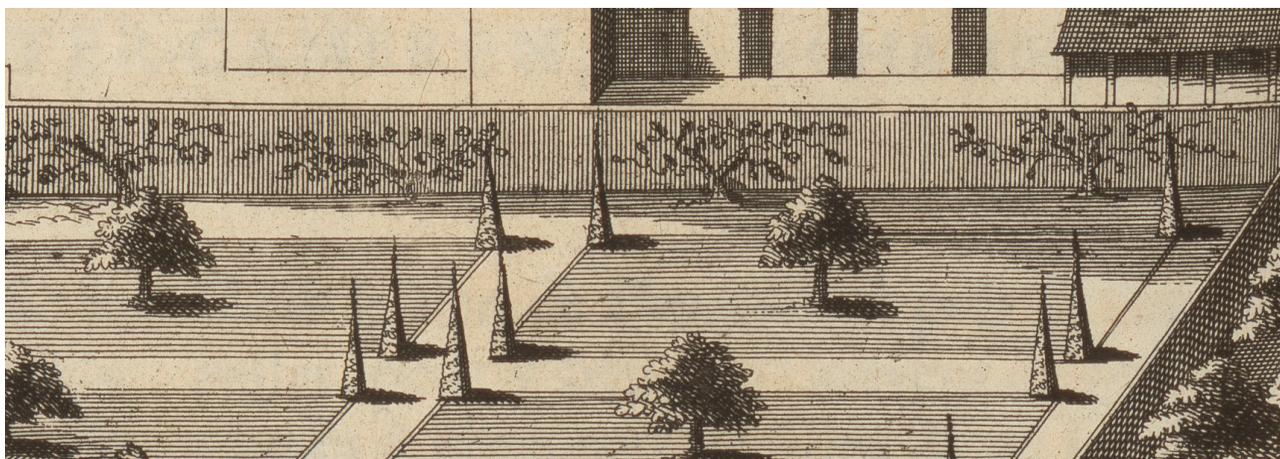




Fig. 27. Rochefort, abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, vue sur le grand jardin clôturé de palissades (détail), état c. 1738-1743, gravure de Remacle Leloup.  
D'après DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1743, p. 56-57. © Bibliothèque royale de Belgique.



Fig. 28. Thuin, abbaye d'Aulne, vue sur la façade avant du pavillon Saint-Joseph, état en 2013.  
© Mathilde Macaux.

Fig. 29. Reconstitution de l'orangerie du grand jardin de l'abbaye d'Orval, état c. 1770, maquette de J. Kelecom et de J.-M. Schmitz réalisée dans les années 1980.

D'après CHARIOT Constantin, HANCE Éric, 2008, p. 66. © Éric Hance.



l'enceinte, ceux des édifices avoisinants ou encore ceux conçus spécialement pour clôturer l'espace jardiné. Ces clôtures sont généralement percées d'une porte, d'une barrière ou d'une simple baie, autant d'ouvertures permettant de pénétrer dans le jardin. Les murs de clôture et les murs de soutènement des terrasses peuvent également être ornés de balustrades, tel est le cas à l'abbaye de Villers.

Les pavillons, cabinets et tours de jardin disposent d'un plan rectangulaire, carré ou octogonal et se dotent d'une toiture pyramidale, campaniforme, en bâtière ou en appentis. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le couverture peut même comporter un bulbe, comme le pavillon du jardin de l'abbé de l'abbaye d'Aulne (fig. 28). En bois ou en pierre, ces pavillons peuvent comporter deux niveaux. Ils s'inscrivent le plus souvent en bordure d'enceinte ou dans un angle et sont même parfois encastrés dans le mur de clôture. Ils servent de remise pour ranger le matériel de jardinage mais aussi d'abri pour les animaux dans les garennes et jardins de basse-cour. Ces petites constructions, appelées à l'origine « cabinets de maçonnerie » afin de se distinguer des cabinets de verdure et des architectures légères en bois ou en treillage, connaissent un développement considérable au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>101</sup> et revêtent un caractère plus esthétique qu'utilitaire.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un autre type d'édifice se joint aux jardins cisterciens : il s'agit de l'orangerie. À cette époque, elle connaît un nouveau développement et est particulièrement appréciée. Elle accompagne la plupart du temps un jardin décoratif et possède dans la majorité des cas une façade d'ordonnance classique. Celle de l'abbaye d'Orval, localisée au nord du grand jardin, en est un bel exemple avec son harmonieuse façade néoclassique datant du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 29).

Les escaliers se situent principalement dans les jardins étagés. Droits ou à double volée, ils assurent la libre circulation entre les différentes terrasses. Le mur d'échiffre des escaliers à double volée est souvent percé d'une porte menant à une remise qui permet de ranger les outils du jardinier. À Orval et Rochefort, les escaliers droits sont flanqués de piliers carrés couronnés d'amortissements sphériques (fig. 30). Quant à l'escalier monumental de l'abbaye de la Cambre, il est sans conteste le plus impressionnant. Construit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, celui-ci s'ouvre sur un grand portail baroque et est le symbole par excellence de la richesse et de la puissance de l'abbesse Louise Deliano y Velasco (1718-1735), dont le blason est représenté à plusieurs reprises sur l'escalier (fig. 31).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, certains jardins sont agrémentés de portails. Ceux-ci comportent des piliers carrés et des amortissements sphériques ou en forme d'as de pique (fig. 32).

<sup>101</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, 2008, p. 347, 356, 360.

Fig. 30. Rochefort, abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, vue sur l'escalier central du grand jardin, état en 2014.  
© Mathilde Macaux.



Fig. 31. Ixelles, abbaye de la Cambre, vue sur l'entrée de l'escalier monumental des jardins en terrasses, état en 2013.  
© Mathilde Macaux.



Fig. 32. Rochefort, abbaye Notre-Dame de Saint-Remy, amortissement d'une des extrémités du muret arrondi du portail de l'entrée Nord du grand jardin, état en 2014.  
© Mathilde Macaux.



### **Forme, agencement, disposition et circulation**

Au Moyen Âge, l'agencement des jardins cisterciens est relativement simple. Ceux-ci, généralement quadrangulaires, sont clos et se développent sur un seul niveau. Ils se composent de carrés de cultures, de plates-bandes et de planches de jardin organisés les uns à côté des autres, sans réelle recherche esthétique. On y circule au moyen de petits chemins réguliers qui séparent les différentes plantations. Chaque jardin est conçu de manière indépendante, sans considérer les autres espaces jardinés et les édifices qui l'avoisinent, ce qui donne à l'ensemble un aspect assez fragmentaire et compartimenté.

La structure du jardin médiéval persiste jusqu'aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, bien que les jardins s'élargissent et que les parterres commencent à se diversifier sous l'influence des abbés de la Renaissance. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on trouve les premiers parterres de broderies à motifs géométriques simples. Ceux-ci, de forme quadrangulaire, sont, par exemple, scindés en quatre par des allées diagonales formant de plus petits parterres triangulaires. D'autres, toujours quadrangulaires, comportent à la croisée des allées un parterre circulaire ou rond-point, au centre duquel se dresse un arbre à haute-tige. À cette époque, les jardins commencent à s'organiser avec les bâtiments environnants. Les

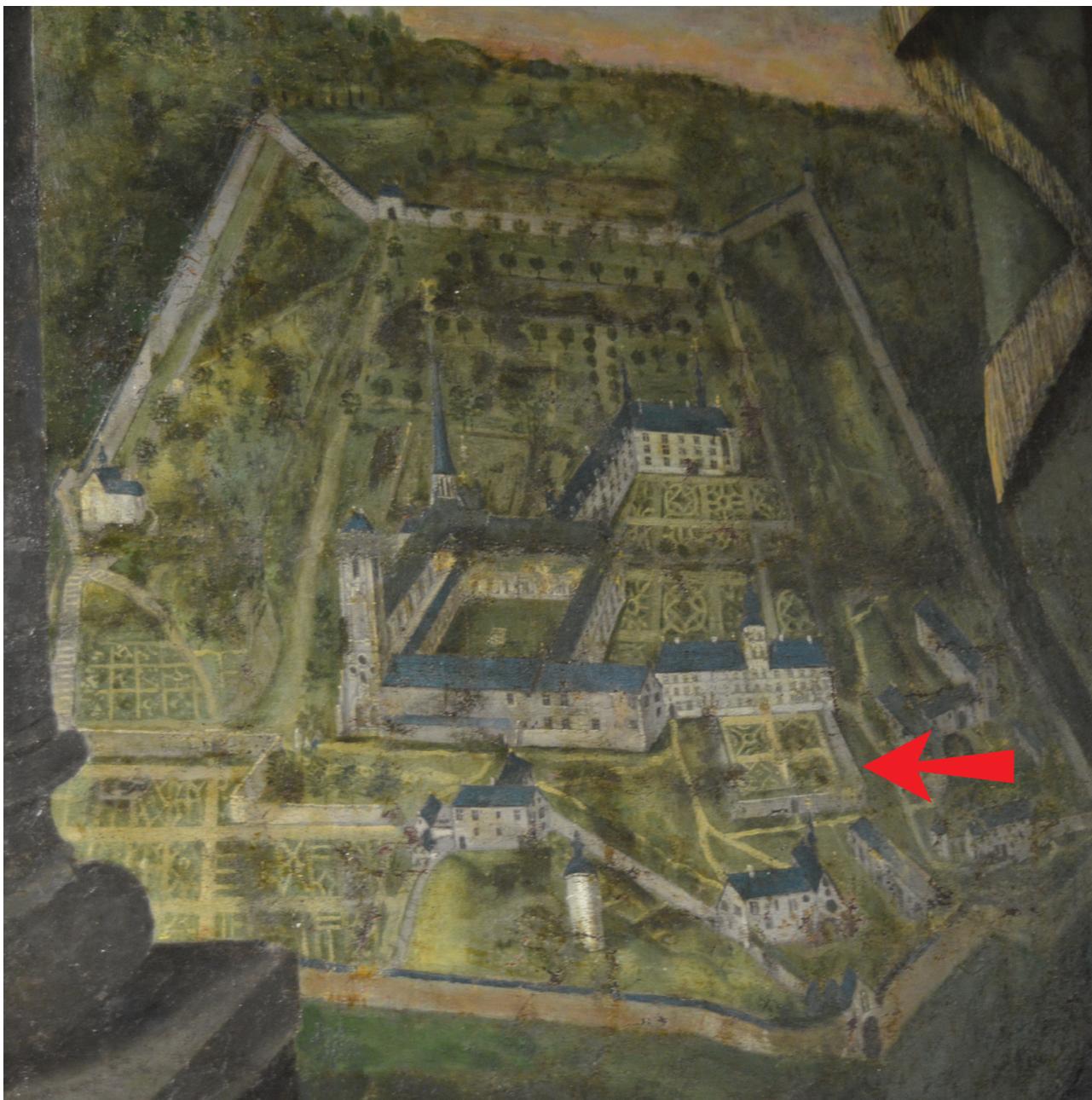


Fig. 33. Anonyme, Portrait de Dom Bernard de Montgaillard, vue sur les jardins (détail) – la flèche pointe le jardin de l'abbé Baudouin Presseux, état c. 1616-1617, huile sur toile, 165,9 x 134 cm, Arlon, Musée Gaspar, collection Institut archéologique du Luxembourg, n° inv. IAL 06/011.

© Institut archéologique du Luxembourg, Arlon.

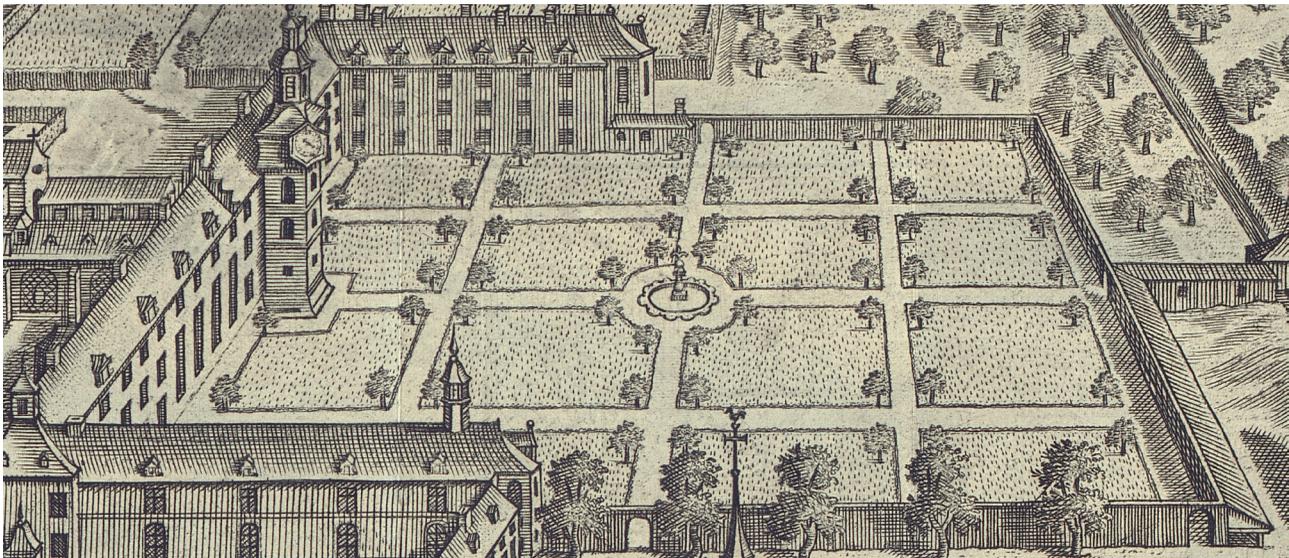
parterres respectent une certaine symétrie et leurs motifs se répètent. Le jardin de Baudouin Presseux, abbé d'Orval de 1504 à 1530, est typique de cette période de transition entre jardin médiéval et jardin moderne (fig. 33). Il conserve la tradition médiévale de la clôture mais son axialité, en lien avec la résidence abbatiale, est typiquement moderne. En effet, l'allée centrale de l'espace jardiné est dans l'axe de la tour et relie la porte d'entrée du jardin à celle de la résidence en passant par le centre du jardin.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les jardins abandonnent leur allure moyenâgeuse et se conforment davantage à l'esprit du temps. Les abbés et abbesses de l'époque, voulant faire des jardins le signe de leur prestige et de leur richesse, font aménager de nouveaux espaces jardinés en s'inspirant

des jardins à la française du XVII<sup>e</sup> siècle conçus pour la parade et la vie de cour. Dès lors, les jardins cisterciens prennent la forme d'un rectangle quadrillé par un ensemble d'allées dont les éléments – parterres, bassins – sont agencés symétriquement autour d'un axe central. Ils s'organisent en terrasses, en amphithéâtres ou sur un seul niveau et s'ornent de pièces de gazons, de boulingrins, ainsi que de parterres de broderies formant des rinceaux, des fleurons et des motifs géométriques. Les parterres, quadrangulaires, circulaires, trapézoïdaux ou triangulaires, sont généralement flanqués de topiaires d'ifs coniques plantés ou en pots. Les allées sont orthogonales, diagonales ou en étoile et, à leur croisée, on trouve souvent un bassin ou un arbre. Les nouveaux ensembles jardinés aménagés par les abbés au XVIII<sup>e</sup> siècle présentent une plus grande unité. Ils sont agencés en relation avec les jardins et l'architecture qui les environnent – cette dernière pouvant en dicter la composition – tout en tenant compte de l'organisation du domaine dans lequel ils s'inscrivent. À Villers, les jardins de l'abbé et des hôtes, conçus après 1721, sont un bel exemple de ce type d'aménagement à la française. Ils se caractérisent par une perspective et une symétrie parfaites. Ils sont en totale adéquation avec le palais abbatial qui en dicte la composition. D'une part, la longueur de la résidence de l'abbé fixe la largeur du jardin inférieur et des deux premières terrasses, d'autre part, l'axe régulateur des jardins relie le motif principal du palais à la chapelle de Montaignu. Cette ligne s'inscrit plus largement dans la grande perspective axiale établie entre la chapelle et la porte de Bruxelles. À l'abbaye de la Cambre, l'escalier monumental des jardins étagés constitue l'axe régulateur de l'ensemble.

À côté de ces grands espaces jardinés – ou parcs – créés par les abbés, les plus petits jardins sont également remis au goût du jour. Un grand nombre d'entre eux présente désormais une structure classicisante – avec allées orthogonales, parterres quadrangulaires, ifs coniques et bassin central – même si certains conservent encore leur clôture médiévale. C'est le cas, par exemple, du jardin du presbytère et du jardin du cloître de la Cambre ainsi que du jardin de la bibliothèque d'Orval (fig. 34). Par ailleurs, il faut noter que les jardins peuvent présenter une structure à la française sans revêtir pour autant une fonction d'agrément, comme le jardin potager d'Orval.

Fig. 34. Florenville, abbaye d'Orval, vue sur le jardin de la bibliothèque (détail), état c. 1720, gravure de Jacques Harrewijn. D'après FOPPENS Félix (éd.), 1720, p. 183. © Bibliothèque universitaire Moretus Plantin.



Ainsi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les jardins deviennent le faire-valoir des abbés et des abbesses. Ils sont conçus en accord avec leur environnement et présentent une plus grande unité et cohérence, sans égaler pour autant l'harmonie et l'uniformité des jardins à la française d'André Le Nôtre. Les jardins cisterciens conservent encore parfois une forme de simplicité et de compartimentation médiévale.

### **Jardiniers**

Au Moyen Âge, les jardins des abbayes cisterciennes féminines – ainsi de la Cambre et de l'abbaye de Rochefort (féminine de 1230 à 1464) – sont vraisemblablement entretenus par les *fratres*, frères convers cisterciens résidant au monastère pour aider les moniales dans les lourdes tâches<sup>102</sup>. Ceux-ci s'occupent des besognes matérielles : ils défrichent les forêts, pêchent dans les étangs et cultivent la terre. On les retrouve également dans les monastères masculins mais nous ignorons en quel nombre.

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la disparition progressive des frères convers contraint les moines à employer des ouvriers et domestiques laïcs qu'Auguste Fourneau appelle *mercenarii*<sup>103</sup>. Toutefois, à Villers et Orval, les frères convers feront leur réapparition au XVII<sup>e</sup> siècle et continueront, avec l'aide des domestiques, à entretenir les jardins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

La première mention d'un jardinier date du XVII<sup>e</sup> siècle et apparaît dans les archives de l'abbaye Notre-Dame de Saint-Remy. Celles-ci signalent la présence d'un jardinier laïc au monastère en 1666<sup>104</sup>. Les archives du XVIII<sup>e</sup> siècle offrent, quant à elles, davantage de renseignements à propos de l'identité des jardiniers et des tâches qu'ils doivent effectuer quotidiennement. À cette époque, chaque abbaye possède un ou plusieurs jardiniers responsables, religieux ou laïcs, dirigeant des ouvriers qui, employés à la journée, au mois ou à l'année, peuvent appartenir aux deux sexes. Les tâches des jardiniers et de leurs domestiques sont assez vastes. Ils s'occupent de la culture des fruits et des légumes, de la vente et de l'achat du bétail, des graines et des semences, de la cueillette des fruits, de la taille et du nettoyage des haies, de la greffe et de l'abatage des arbres ou encore, de la réparation et de l'entretien des étangs. Ils peuvent également superviser la fabrication des paniers, destinés à divers usages, ainsi que des nasses – paniers oblongs en osier, en filet ou en treillage métallique utilisés pour la pêche. Lors des gros ouvrages, ils sont aidés par plusieurs jardiniers des villages avoisinants.

Les jardiniers laïcs engagés dans les différents monastères ont pu exercer une influence sur l'évolution des jardins. Venant du monde extérieur, il est possible qu'ils aient introduit de nouvelles idées, conçu de nouvelles techniques et planté de nouvelles essences au sein des abbayes.

<sup>102</sup> TERLINDEN Charles, 1923, p. 5.

<sup>103</sup> FOURNEAU Auguste, 2007, p. 72.

<sup>104</sup> Rochefort, archives de Saint-Remy, pièces justificatives invoquées dans l'ouvrage de LAMOTTE G., *Étude historique sur le Comté de Rochefort...*, ASR\*207 pièce 151, *Les Échevins de Liège maintiennent le comte de Rochefort dans ses droits de hautaineté troublés par l'arrestation et l'emprisonnement d'un malfaiteur dans l'abbaye de Saint-Remy*, 20 novembre 1666.

## Conclusion et perspectives

L'étude des jardins historiques d'abbayes cisterciennes belges créés entre le XII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle a permis de s'intéresser à cinq cas d'abbayes situées en Wallonie et dans la région de Bruxelles-Capitale. Les jardins de ces ensembles monastiques, tous différents quant à leur implantation et à leur importance, n'avaient encore jamais été étudiés de manière spécifique, bien que certains aient fait l'objet de réflexions dans l'une ou l'autre monographie dédiée aux abbayes. Afin de comprendre le rôle et la place qu'occupent ces jardins et leurs jardiniers au sein des communautés cisterciennes, nous nous sommes aussi intéressés à la « petite histoire », c'est-à-dire à tout ce qui concerne la vie quotidienne des moines et des moniales.

Retracer l'histoire et l'évolution des jardins cisterciens à travers une histoire de l'art des jardins occidentaux allant du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle nous a permis de comprendre le contexte et les influences dans lesquels ils s'inscrivent. Les jardins cisterciens exercent une importance majeure dans l'évolution de l'art des jardins occidentaux. À l'âge médiéval, la structure du jardin clos domine et six types d'espaces jardinés apparaissent couramment dans l'enceinte des abbayes cisterciennes et bénédictines : le jardin potager, le jardin des simples, le verger, le jardin bouquetier, le jardin privé et le jardin du cloître. Leur composition aura une influence considérable sur les jardins seigneuriaux du Moyen Âge. Au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, les plantations se diversifient et les nouvelles techniques agricoles, diffusées dans de nombreux traités de botanique parus à l'époque, apportent de l'innovation. Les bibliothèques des monastères s'enrichissent de nombreux ouvrages comme les encyclopédies, les traités de grammaire, de logique, de médecine ou encore, d'agriculture. Dès lors, il est vraisemblable que les moines cisterciens aient pu avoir un contact direct ou indirect avec les procédés agricoles et les essences nouvelles. Le XVIII<sup>e</sup> siècle représente une période de paix et de prospérité durant laquelle les abbés, davantage tournés vers le monde séculier, reconstruisent les monastères dans le goût classique du baroque français qui s'affirme plus tardivement dans nos régions. Ce renouveau architectural implique la création de jardins « de style » qui adoptent les caractéristiques des jardins à la française créés par André Le Nôtre au XVII<sup>e</sup> siècle.

Les conclusions résultantes de la synthèse répondent dans l'ensemble à la problématique initiale. D'une part, elles nous éclairent sur les fonctions et la symbolique – tantôt spirituelle, tantôt matérielle – des jardins au sein de l'ordre cistercien. D'autre part, elles rendent compte de l'évolution des typologies et des composantes du jardin cistercien à travers les siècles. Malgré quelques différences dues aux particularités propres à chaque site monastique, on observe pour l'ensemble des jardins étudiés un même schéma évolutif. Du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, le jardin clos et utilitaire domine. De la fin du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les espaces jardinés s'élargissent et les parterres commencent à se diversifier. Les abbés de la Renaissance créent de nouveaux jardins d'agrément inspirés des jardins des seigneurs qu'ils courtisent. Néanmoins, la structure du jardin médiéval persiste jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. L'évolution la plus significative

s'opère entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les jardins abandonnent leur allure moyenâgeuse et se conforment davantage à l'esprit du temps. Les abbés et abbesses de cette époque, voulant faire des jardins le symbole de leur prestige et de leur richesse, font aménager de nouveaux espaces en s'inspirant des jardins à la française du XVII<sup>e</sup> siècle conçus pour la parade et la vie de cour. Les jardins, désormais faire-valoir du statut des abbés, s'ornent de bassins, de parterres en broderies, de boulingrins et se calquent davantage sur les jardins séculiers. Ils sont plus ornés, plus opulents, plus fastueux et s'éloignent des principes de purisme, de sobriété, de dépouillement et de rigueur des premiers jardins.

Au terme de cette étude réalisée à propos des jardins historiques d'abbayes cisterciennes en Wallonie et à Bruxelles, nous espérons avoir apporté plusieurs éclaircissements sur l'état de ces jardins et avoir sensibilisé le lecteur à l'importance de celui-ci comme monument historique. Il serait intéressant d'élargir la recherche à la totalité de la Belgique et à l'Europe. Tenant compte des récurrences et des différences observées selon la position géographique d'un monastère, la multiplication des études de cas et les diverses comparaisons établies entre ceux-ci permettraient d'enrichir le contenu de notre recherche. Un jardin cistercien du Nord de l'Europe n'est évidemment pas le même qu'un jardin cistercien italien, même si l'appartenance au même ordre doit engendrer des points communs. Un parallèle avec les jardins des autres ordres monastiques pourrait également être envisagé et l'archéologie pourrait compléter les recherches, en rapportant des informations sur la structure des jardins et sur les essences végétales – palynologie. Nous avons constaté un manque certain de documentation à propos des jardins en général, des jardins monastiques médiévaux et de ceux du début des Temps modernes en particulier. Cela n'a pas permis de s'intéresser à un état des jardins pour chaque époque. Cette étude reste donc un aperçu de l'état et de l'évolution des jardins cisterciens des abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, pouvons-nous conclure par ces paroles de saint Bernard : « Que ceci soit la fin du livre – mais non la fin de la recherche »<sup>105</sup>.

## Bibliographie

### *Archives*

Rochefort, archives de Saint-Remy, copies de fragments et commentaires des *Mémoires* de Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai (MERJAI Pierre-Alexandre-Cyprien, *Voyages curieux et utiles ou Mémoires de Pierre-Alexandre-Cyprien Merjai*, vol. XXI, 1805-1810, Bibliothèque nationale du Luxembourg, Ms 240) relatifs principalement à la visite qu'il fit à Saint-Remy en 1781, ASR\*32.

<sup>105</sup> DUBY Georges, 1979, p. 182.

Rochefort, archives de Saint-Remy, pièces justificatives invoquées dans l'ouvrage de LAMOTTE G., *Étude historique sur le Comté de Rochefort...*, ASR\*207 pièce 151, *Les Échevins de Liège maintiennent le comte de Rochefort dans ses droits de hautaineté troublés par l'arrestation et l'emprisonnement d'un malfaiteur dans l'abbaye de Saint-Remy*, 20 novembre 1666.

### **Ouvrages et articles**

ACOT Pascal, *Histoire du climat*, Paris, 2003.

BÉNETIÈRE Marie-Hélène, *Jardin. Vocabulaire typologique et technique*, Paris, 2000 (= Vocabulaires).

BOLLY Jean-Jacques, LEFÈVRE Jean-Baptiste, MISONNE Daniel, *Monastères bénédictins et cisterciens dans les albums de Croÿ (1596-1611)*, Bruxelles, 1990.

BOURIN Jeanne, *La Rose et la Mandragore. Plantes et jardins médiévaux*, Paris, 1990.

CHARIOT Constantin, HANCE Éric, *L'abbaye d'Orval, t. I, Lorsque parlent les pierres*, Gloucestershire, 2008.

CHRISTYN Jean-Baptiste, *Délices des Pays-Bas ou description générale de ses dix-sept provinces, de ses principales villes et de ses lieux les plus renommés*, Bruxelles, 1697.

CLAVAL Paul, *Histoire de la géographie*, Paris, 1995.

COOMANS Thomas, *L'abbaye de Villers. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique*, Bruxelles, 2000.

D'ARBOIS DE JUBAINVILLE Henri, « Idée générale de la bibliothèque de Clairvaux d'après le catalogue dressé en 1472 » dans *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1858, p. 72-82.

DE BARTHÉLEMY Édouard, « Voyage littéraire de Dom Guyton dans les provinces belges en 1746 » dans VANDERHAEGHEN F., BÉTHUNE B. (éd.), *Messenger des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, Gand, 1886, p. 140-181.

DE BRUYN Odile, « Jardins "À la française", jardins "À l'anglaise"... De la nature tyrannisée à la nature libérée ? » dans *Villers*, 20, 2001, p. 36-40.

DE FELLER François-Xavier, *Itinéraire ou voyage de M. l'abbé de Feller en diverses parties de l'Europe : en Hongrie, en Transylvanie, en Esclavonie, en Bohême, en Pologne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en France, en Hollande, aux Pays-Bas, au Pays de Liège etc.*, t. II, *Depuis 1769, jusqu'en octobre 1791*, Liège, 1820.

- DE FERRARIS Joseph Jean François, WOUTER Bracke, *Le Grand Atlas de Ferraris. Le premier atlas de la Belgique : 1777 : Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens et de la Principauté de Liège*, Bruxelles, 2009.
- DE GROOTE Christine, *Fleurs, fruits, légumes. Une histoire du jardin de l'Antiquité à nos jours*, Tournai, 1999.
- DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, « Du jardin clos au jardin parc » dans J. STIENNON Jacques (dir.), *L'architecture et la sculpture et l'art des jardins à Bruxelles et en Wallonie*, Bruxelles, 1995, p. 116-121.
- DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie, *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, Namur, 2008.
- DE LA QUINTINIE Jean-Baptiste, *Le parfait jardinier ou instruction pour les jardins fruitiers et potagers avec un traité des orangers suivi de réflexions sur l'agriculture*, t. I, Paris, 1690.
- DE MAISIÈRES Thibaut, DANSAERT Georges, RYCKMAN DE BETZ Fernand, *L'abbaye cistercienne de la Cambre. Étude d'histoire et d'archéologie*, Anvers, 1948.
- DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du pays de Liège, ou description géographique, topographique et chorographique des monuments sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de ses limites. Ouvrage orné d'une carte générale et de quantités de planches en taille-douce, contenant les vues de toutes les villes, églises, monastères, édifices publics, châteaux et maisons de campagne de ce pays ; avec des notes pour l'éclaircissement de plusieurs faits*, Liège, 1738.
- DEMAY Thierry, *L'abbaye de la Cambre*, Bruxelles, 2002 (= Bruxelles ville d'art et d'histoire).
- DEMOULIN Claude, *Aulne et son domaine*, Landelies, 1980.
- DEZALLIER D'ARGENVILLE Antoine-Joseph, *La théorie et la pratique du jardinage, où l'on traite à fond des beaux jardins appelés communément les jardins de plaisance et de propreté avec les pratiques de géométrie nécessaires pour tracer sur le terrain toutes sortes de figures et un traité d'hydraulique convenable aux jardins*, Paris, 1709.
- D'HOOP Alfred, *Inventaire général des archives ecclésiastiques de Brabant*, t. I, *Églises collégiales*, Bruxelles, 1905.
- DORCHY Aurélie, « Les jardins d'abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens et dans la Principauté de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, 26, 2015, p. 13-30.
- DORCHY Aurélie, *Les jardins d'abbayes prémontrées dans les Pays-Bas autrichiens et dans la principauté de Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, Université catholique de Louvain, 2013.

- DUBY Georges, *Saint Bernard. L'art cistercien*, Paris, 1979 (= Champs Histoire).
- FALMAGNE Thomas, « Le réseau des bibliothèques cisterciennes aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Perspective de recherche » dans *Unanimité et diversité cisterciennes. Filiations-Réseaux-Relectures du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque [Dijon, 23-25 septembre 1998], Dijon, Saint-Étienne, 2000, p. 197-231.
- FOPPENS Félix (éd.), *Les Délices des Pays-Bas contenant la description des XVII provinces*, 4<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Bruxelles, 1720.
- FOUCHER Angèle, « La vie rurale à l'époque de Caton d'après le 'De Agricultura' » dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 2, 1957, p. 41-45.
- FOURNEAU Auguste, *L'abbaye de Notre-Dame de Saint-Remy à Rochefort. Histoire d'une communauté cistercienne en terre de Famenne*, 2<sup>e</sup> éd. complétée et mise à jour, Rochefort, 2007.
- GAFFIOT Félix, *Le Gaffiot de poche. Dictionnaire Latin-Français*, Paris, 2001.
- GRAMAYE Jean-Baptiste, *Antiquitates illustrissimi Ducatus Babantiae*, 1606-1610.
- GRAMAYE Jean-Baptiste, *Gallo-Brabantiae ad Limitem Eburonicum*, Bruxelles, 1606.
- HAUTECOEUR Louis, *Les jardins des Dieux et des Hommes*, Paris, 1959.
- HEITZ Carol, « L'exemple des jardins de Saint-Gall » dans GIRAULT P.-G. (dir.), *Jardins du Moyen Âge*, Paris, 1995, p. 25-35 (= Centre de l'Enluminure et de l'Image médiévale - Abbaye de Noirlac).
- HERMAND Xavier, « Les bibliothèques des abbayes cisterciennes du namurois. XV<sup>e</sup> siècle - début XVI<sup>e</sup> siècle » dans TOUSSAINT Jacques, *Les cisterciens en namurois. XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Namur, 1998, p. 255-271.
- HEYLOT Hyppolyte-Pierre, BULLOT Maximilien, *Histoire des ordres religieux et militaires, ainsi que des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent contenant leur origine, leur fondation, leurs progrès, les événements les plus considérables qui y sont arrivés ; la décadence des uns et leur suppression ; l'agrandissement des autres par le moyen des différentes réformes qui y ont été introduites ; les vies de leurs fondateurs et de leurs réformateurs*. t. V., nouvelle éd. revue et corrigée, Paris, 1795.
- HOBHOUSE Penelope, *L'histoire des plantes et des jardins*, Tour, 1994.

- HOEFER Jean-Christien-Ferdinand, « La Quintinie (Jean de) » dans *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, t. XXII, Paris, 1859, p. 563-573.
- HOLLENFELTZ Jean-Lucien, « Notes sur l'abbaye d'Orval. Les jardins d'Orval » dans *Pro Medico*, 5, 1929, p. 155-158.
- HUBERT Jean-Christophe, « Autour du jardin du cloître. Réflexion sur les jardins monastiques dans l'Occident médiéval » dans *Villers*, 17, 2001, p. 11-18.
- JAVAUX Jean-Louis, « Les abbayes d'hommes. L'abbaye de Saint-Remy (Rochefort) » dans TOUSSAINT Jacques (dir.), *Les cisterciens en namurois. XIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Namur, 1998, p. 145-149.
- LAURENT René, *Les biens de l'abbaye de la Cambre en Brabant. Atlas Terrier 1716-1720*, Bruxelles, 1996.
- LE DANTEC Jean-Pierre, *Jardins et paysages. Textes critiques de l'Antiquité à nos jours*, Poitiers, 1996.
- LE ROY Jacques, *Le grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. I., La Haye, 1729.
- LEMAIRE Guy, DUPONT Pierre-Paul, D'HAENENS Albert, *Abbayes de Belgique*, Bruxelles, 1973.
- LEROUX-DHUYS Jean-François, *Les abbayes cisterciennes en France et en Europe*, Paris, 1998.
- LEROY Jacques, *Les Délices de la Noblesse contenant plus de deux cents vues et perspectives des principales maisons de campagne et autres beaux édifices des familles illustres du Pays-Bas et quelques monastères remarquables du Duché de Brabant ; dessinés sur les lieux, avec leurs armoiries, et gravés en taille-douce par les plus fameux maîtres du temps*, Amsterdam, 1706.
- MACAUX Mathilde, *Étude des jardins historiques d'abbayes cisterciennes belges du XII<sup>e</sup> siècle au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les abbayes d'Orval, de Villers-en-Brabant, d'Aulne, de la Cambre et de Notre-Dame de Saint-Remy*, mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, 2014.
- MAGNI Alberti, *De vegetabilibus libri VII. Historiae naturalis pars XVIII*, éd. Berolini, 1867.
- MARTÈNE Edmond, DURAND Ursin, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, Paris, 1717.
- MICHAUD Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne*, t. XXXIV, Paris, 1842.
- NISARD M. (dir.), *Les agronomes latins, Caton, Varron, Columelle, Palladius*, Paris, 1844.

PACAUT Marcel, *Les moines blancs. Histoire de l'ordre de Cîteaux*, Paris, 1993.

PRESSOUYRE Léon, *Le rêve cistercien*, Paris, 1990 (= Découvertes Gallimard - Religions, n° 95).

SANDERUS Antonius, *Antonii Sanderii presbyteri Chorographia sacra Brabantiae sive Celebrium aliquot in ea provincia ecclesiarum et coenobiorum descriptio, imaginibus aeneis illustrata ad Philippum IV. Brabantiae ducem svmmvm orthodoxae religionis vindicem, et christianae fidei defensorem*, Bruxelles, 1659.

SANDERUS Antonius, *Antonii Sanderii presbyteri Chorographia sacra Brabantiae [...]*, 2<sup>e</sup> éd., La Haye, 1726.

SIEUR SAUSSAY, *Traité des jardins*, Paris, 1722.

TERLINDEN Charles, *La vie à l'abbaye de la Cambre*, Bruxelles, 1923.

VALÉRY Marie-Françoise, *Jardins du Moyen Âge*, Tournai, 2001.

VOGELLEHNER Dieter, « Les jardins du Haut Moyen Âge (VIII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) » dans BENNASSAR B. (et coll.), *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, actes du coll. [18-20 septembre 1987], Auch, 1989, p. 11-40 (= Flaran, 9).

#### **Site Internet**

ICOMOS, *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites (Charte de Venise 1964)* (URL : [http://www.icomos.org/charters/venice\\_f.pdf](http://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf) [dernière consultation le 6 juin 2016]).

***Sabine CARTUYVELS***

*Historienne des jardins*

***Dominique GUERRIER-DUBARLE***

*Ingénieur agronome et horticoles*

**Le potager, transmetteur de  
savoirs et jardin à partager**



Le Prieur et le Chevalier pénètrent dans le potager. *Quel ordre, quelle netteté !* dit le Chevalier. Le Prieur répond : *C'est ici une vraie république... La multitude (des plantes) ne met ici aucune confusion. Vous voyez régner partout la police & la propreté.* Le Chevalier : *Ce n'est pas seulement l'ordre qui fait ici l'objet de mon admiration : j'y trouve une beauté dont je ne suis pas moins touché. (...)* Le Prieur : *Il n'y a rien non plus qui soit aujourd'hui plus à la mode qu'un beau potager. Ainsi la raison & la mode sont quelquefois d'accord ensemble.*

*Même si le parterre est plus brillant, fait pour plaire, le potager ne frappe pas tant mais la beauté du potager a quelque chose de plus vrai, de plus solide & de moins recherché. Avec des couleurs douces, de la simétrie, & de la grandeur, il possède encore deux qualités plus estimables, je veux dire une extrême simplicité & une grande utilité. La simplicité est le vrai assaisonnement du beau dont elle laisse sentir tout le prix.*

*Le spectacle de la nature* de l'abbé Pluche, t. II, 1754.

## Introduction

Le potager, jardin nourricier, s'invite largement et sous une grande diversité de formes, dans notre paysage quotidien de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. Il attire tous les regards et toutes les expériences. Il s'installe dans nombre d'espaces disponibles : le jardin, les friches, mais aussi les terrasses, les toits et même, les murs. Et il n'est pas sans mémoire. Souvent entouré de hauts murs protecteurs, il se cache un peu partout en Wallonie. Son passé serait encore bien souvent à écrire. Et son futur pourrait faire coexister trois éléments fondamentaux de notre vie sociale : sa participation à notre autonomie alimentaire, un indéniable rôle dans un bien-être ensemble et la préservation de patrimoines matériels mais aussi immatériels, par la transmission du savoir du jardinier.

Le passage de la cueillette pratiquée par des populations nomades à la culture organisée de plantes alimentaires par des populations sédentarisées a marqué tous les continents. En Asie, en Amérique, sur le pourtour méditerranéen, en Europe, on peut estimer que ce savoir naît il y a 10.000 ans<sup>1</sup>, au Néolithique. Comme les jardins, des potagers semblent exister à Babylone. Aux formes géométriques s'ajoutent un système d'irrigation et des murs en Égypte ancienne. Les Grecs et les Romains les adoptent. Mais peu de traces parviennent jusqu'à nous. Au Moyen-Âge, les moines acquièrent et transmettent leur savoir aux populations locales. Longtemps intégré dans les plantations du jardin médicinal, le potager occidental devient vraiment autonome à la fin du 1<sup>er</sup> millénaire. Sur le célèbre plan de l'abbaye de Saint-Gall (fig. 1-2), daté approximativement de l'an 800, un espace à part entière, rectangulaire, côtoie, dans l'espace extérieur de l'abbaye, le cimetière planté d'arbres fruitiers. Avec ses dix-huit parcelles régulières portant chacune le nom d'un légume

<sup>1</sup> Lire notamment : DELWICHE Philippe, 2006.

Fig. 1.- Plan de l'abbaye de Saint-Gall, St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 1092.

© St. Gallen, Stiftsbibliothek.

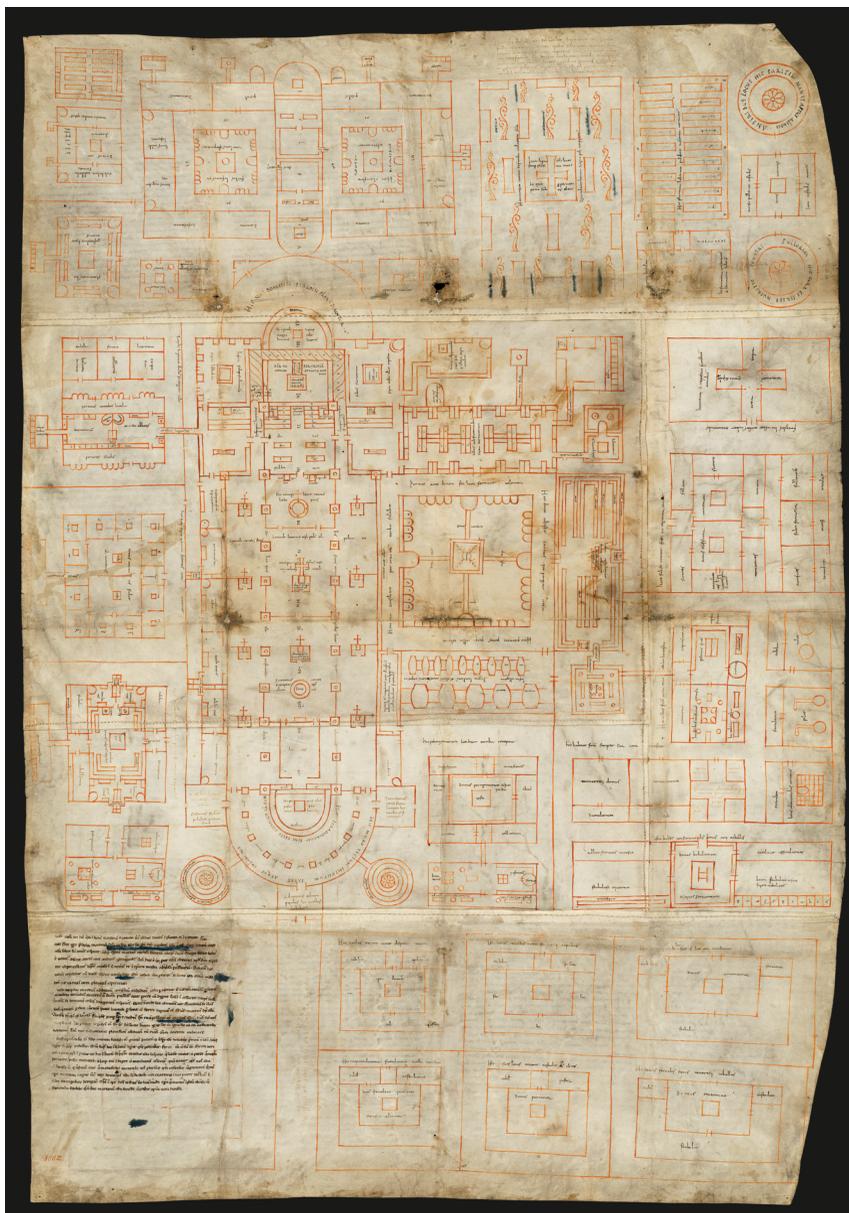
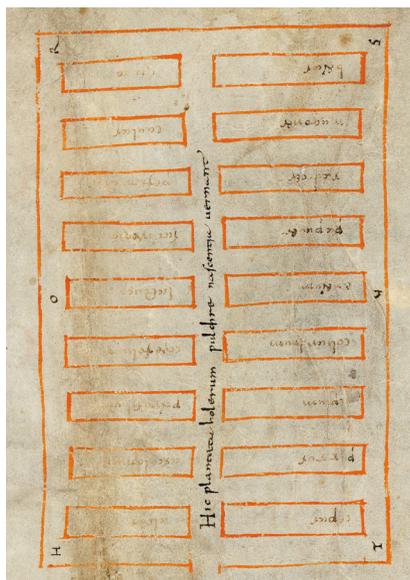


Fig. 2.- Détail du potager dans le plan de l'abbaye de Saint-Gall, St. Gallen, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 1092.

© St. Gallen, Stiftsbibliothek.



(oignon, ail, céleri, laitue, pavot, carotte, chou, etc.) et sa clôture, c'est un espace de travail, organisé rationnellement pour assurer la subsistance de la communauté.

À cette époque, tout le savoir provient encore des auteurs latins. Une longue période va s'écouler avant que des hommes de terrain ne commencent à détailler plus précisément ce jardin dédié aux légumes et à diffuser leurs essais pour améliorer leurs cultures. Il faut attendre en effet la Renaissance pour que l'organisation spatiale du potager soit abordée dans un véritable traité d'agriculture écrit en langue française : dans *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs* paru en 1600, Olivier de Serres, seigneur ardéchois, rend compte de techniques d'agriculture et de jardinage qu'il met en pratique dans son domaine du Pradel. Sa vie durant il va les améliorer et agir en pédagogue en décrivant son expérience.

## Jardins imprimés ou les livres anciens pour jardiner

Le potager n'est pas sans histoire... Le potager n'est pas sans mémoire... Il parle toutes les langues. Au XII<sup>e</sup> siècle, les Arabes ne les ignorent point : *Le livre d'agriculture* de Ibn al'Awam en est la preuve. Véritable « maison rustique »<sup>2</sup>, l'auteur y parle des méthodes des anciens, de la disposition du verger, des engrais, du jardin potager, de la conservation des fruits, des irrigations, de l'économie domestique, etc. Le Moyen-Âge lit encore dans le texte les auteurs latins de l'Antiquité – Caton, Varon, Virgile, Columelle, Pline l'Ancien, Palladius. Ils seront traduits en langue française à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. La première édition française de Lucius Columelle, *Les douze livres des choses rustiques*, paraît en 1551. Grâce à l'imprimerie, ces traités antiques se répandront et resteront des références incontournables.

Néanmoins, dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les nouveaux ouvrages seront moins issus d'une compilation des traités précédents que de réelles expériences et de perfectionnement de techniques : citons *L'art & la manière de semer et faire des pépinières de sauvageaux, enter [greffer] de toutes sortes d'arbres et faire vergiers, ensemble contenant plusieurs inventions nouvelles* de Davy Brossard paru en 1560.

Dans les premiers traités français, le jardinage est encore présenté comme une partie de l'agriculture, la plus utile, la plus noble, la plus riante<sup>3</sup> cependant ! Dans le sixième chapitre de son *théâtre d'agriculture*, Olivier de Serres décrit assez précisément les plantes et les méthodes de cultures au potager en différenciant potager d'hiver et potager d'été. Ce traité, simple, pratique, donnant des conseils variés et abondant tous les aspects de la gestion d'un domaine et de ses cultures, bénéficiera de multiples rééditions jusqu'à nos jours.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on dénombre plus de 130 titres traitant d'agronomie où les jardins sont terrains de recherches : un aller-retour se fait entre champ et jardin, certaines techniques comme celle de l'emploi des fumures y étant proches, voire communes.

Premier ouvrage dédié aux dames, *Le jardinier françois* de Nicolas de Bonnefons connaît dix éditions successives de 1651 à 1701. *De tous les sens, il n'y en a point de plus délicieux, ni de plus nécessaire à la vie que celui du goût* écrira-t-il. Premier traité d'économie ménagère, il aborde le jardinage des fruits et légumes du jardin, des herbes potagères et les manières de les préparer et les conserver.

<sup>2</sup> En agriculture, maison rustique se dit comme synonyme de ferme ; ces mots sont devenus le titre de plusieurs traités d'agriculture. Le premier ouvrage de ce genre fut rédigé par Charles Estienne au XVI<sup>e</sup> siècle sous le titre de *Praedium rusticum* ; il fut complété et mis en français par Liébault qui en traduisit le titre latin par celui de *Maison rustique* (BOUILLET M. N., 1896). Emprunté au latin *rusticus* (relatif à la campagne, campagnard), rustique qualifie ce qui est propre à la vie, aux mœurs des gens de la campagne (v. 1355) (REY Alain, 1993, p. 1851).

Terme d'agriculture et de jardinage, rustique se dit des arbres, des plantes qui bravent le chaud et le froid, la sécheresse et l'humidité... (Littré Émile, 1874, p. 1786).

<sup>3</sup> LIGER Louis, 1777, p. 1.

En 1669, jardinier du Prince d'Orange, Jan Van der Groen est l'auteur du *Den Nederlandtsen Hovenier*, traduit simultanément en français (*Le jardinier des Pays-Bas*, 1672) et en allemand, et suivi de nombreuses éditions jusqu'en 1721. Livre de nos contrées, illustré de 200 planches, il fait l'éloge de la vie champêtre, et n'oublie ni les potagers ni les parterres. Il signale notamment qu'un mur de bois entouré de fruitiers et de hauts arbres doit protéger le potager des vents froids. Van der Groen accorde beaucoup d'importance aux fossés, à la terre retirée de ceux-ci rehaussant le jardin. Il « spécialise » les quatre carreaux entourés de buis. Ces carreaux peuvent être complantés de groseilliers et de rosiers avec une lisière de fraisiers. Il évoque légumes, herbes et vergers, sans oublier les outils.

Mais l'*Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité de la culture des orangiers, suivy de quelques réflexions sur l'agriculture* de Jean-Baptiste de La Quintinie est sans conteste le livre le plus important de l'époque. L'auteur y mêle science et savoir-faire. Cet ouvrage posthume paru en 1690 sera lui aussi maintes fois réédité et traduit tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une traduction anglaise de John Evelyn paraît trois ans plus tard sous le titre *The Compleat Gard'ner*. London et Wise en font paraître une édition abrégée en 1699. La Quintinie, jardinier d'exception, poursuit ses expériences pour établir la fonction des racines. Au Potager du Roi à Versailles, il développe largement les techniques d'arboriculture et s'intéresse aussi aux légumes. Ses préoccupations se centrent notamment sur l'allongement de la période de récolte, l'acclimatation des plantes, l'amélioration de la technique des couches, des amendements et de l'arrosage.

L'ouvrage de Louis Liger *La nouvelle maison rustique ou économie générale de la campagne* sorti en 1700, sera repris, augmenté, complété par d'autres auteurs tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Livre uniquement consacré au potager – ce qui est rare – *L'école du jardin potager ou l'art de cultiver toutes les plantes potagères* de De Comblès paraît en 1749. Né dans la mouvance des physiocrates, il tire nombre de ses exemples de Joseph Pitton de Tournefort (botaniste et auteur de nombreux articles de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert) et de Pierre Jean Baptiste Chomel (neveu de Noël Chomel, botaniste, élève de Tournefort), avec tous les enseignements des maraîchers. Il accorde toute son importance aux couches.

Écrit en 1763 par F.C. Le Bonnelle, religieux mettant en avant les caractéristiques propres de son pays, *Le jardinier de l'Artois ou les élémens de la culture des jardins potagers et fruitiers* témoigne des connaissances acquises par un long usage, des expériences et des entretiens fréquents avec d'habiles jardiniers. Il met en avant le pays pour lequel il écrit, ce que ne font pas la plupart des ouvrages publiés avant le sien. Il tient ses informations sur les plantes du Docteur François Hazard, *célèbre docteur en médecine, et pensionnaire de la ville & cité d'Arras*.

Ces livres sont destinés avant tout aux grands seigneurs et propriétaires terriens. Rien de plus intéressant donc que de regarder ce que contenait, à cette époque, la bibliothèque de la famille des comtes van der Burch au

château-fort d'Écaussinnes-Lalaing<sup>4</sup> :

- *Les délices de la campagne*, suite du *jardinier françois* de Nicolas de Bonnefons (édition de 1679) ;
- *Le ménage universel de la ville et des champs* et *Le jardinier* de l'abbé Harrewijn De la Ferrière (1733)<sup>5</sup> ;
- *La physique des arbres où il est traité de l'anatomie des plantes et de l'économie végétale* de Henri Louis Duhamel du Monceau (1762-63) ;
- *Le spectacle de la nature* de l'abbé Pluche (1762-63) ;
- *Le jardinier fleuriste* de Louis Liger (1763) ;
- *Le traité des pêcheurs* de Jean-Baptiste Van Mons (1770) ;
- *Le dictionnaire des jardiniers et des cultivateurs* de Philip Miller (1786-89)<sup>6</sup> ;
- *La nouvelle maison rustique*, édition refondue et augmentée, en trois volumes de Louis Liger et Bastien (1798)<sup>7</sup>.

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, les auteurs et les titres sont si nombreux qu'il est difficile de faire un choix entre Louis-Claude Noisette, auteur du *Manuel complet du jardinier maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste* (1825-1827), Alfred Gressent, *Le potager moderne traité complet de la culture des légumes intensive et extensive* (1<sup>ère</sup> édition en 1864) et les Decaisne, Neumann, Poiteau...

Signalons toutefois *Le jardin des colons, avec explications et figurines, illustré de 350 dessins*<sup>8</sup> écrit en Belgique par Pierre De Backer, inspecteur des « coins de terre » ou « jardinets des colons ». Diffusé dès la Première Guerre mondiale, ce remarquable manuel pratique, concis, didactique, clairement illustré, est toujours imprimé en 1951. À cette date, il y a plus de 225.000 exemplaires sortis de presse. C'est pour combler les connaissances insuffisantes des colons qu'il s'attache à écrire ce livre de 96 pages seulement qui peut servir à tout jardinier débutant. Un défi réussi !

Aujourd'hui, l'édition de livres traitant de près ou de loin du potager est si pléthorique qu'il n'est plus possible de les évoquer rapidement. Ajoutons qu'à partir des années 1980, les enfants ne sont pas oubliés : les livres de jardinage qui leurs seront destinés seront ludiques, didactiques, poétiques, historiques, éducatifs et pratiques, humoristiques et parfois décalés... et si nombreux !

<sup>4</sup> Informations provenant du catalogue de la vente d'une *Précieuse collection de livres anciens et modernes (...)* provenant de feu Monsieur le Lieutenant-Général van der Burch du château d'Écaussinnes (...) le vendredi 25 juin 1854.

<sup>5</sup> Livre dont il y eut au moins sept éditions et où l'on traite du potager, des légumes et des fruits, de la taille, etc.

<sup>6</sup> Philip Miller (1691-1771) est chef jardinier au *Chelsea Physic Garden* de Londres et sans doute le plus grand connaisseur de plantes de son époque, auteur du célèbre *The Gardeners Dictionary containing The Methods of Cultivating and Improving all sorts of Trees, Plants, and Flowers for the Kitchen, Fruit and Pleasure Gardens* paru en 1731-1739 en anglais et traduit en français en 1785. Le nombre de plantes a doublé depuis sa première édition en 1724. Il est intéressant pour les précisions et dimensions qu'il donne aux plates-bandes, à la hauteur des murs, à l'épaisseur ou profondeur indispensable de la terre et à toutes les proportions à respecter. Il adopte la méthode de Linné pour nommer les végétaux.

<sup>7</sup> D'après un échantillon des catalogues de vente de bibliothèques figurant à la Bibliothèque royale de Belgique, les livres de jardinage les plus lus au XVIII<sup>e</sup> siècle sont : Pline, *La maison rustique* et *La nouvelle maison rustique* de Louis Liger, *Instructions pour les jardins fruitiers* de Jean-Baptiste de La Quintinie, *Dictionnaire économique* de Noël Chomel, *Curiositez de la nature et de l'art sur la végétation* de Pierre Le Lorrain De Vallemont, *Le spectacle de la nature* de l'abbé Pluche, *La physique des arbres où il est traité de l'anatomie des plantes et de l'économie végétale* de Henri Louis Duhamel du Monceau, Philip Miller et l'abbé Rozier.

<sup>8</sup> En fin de volume, Pierre De Backer fait figurer la succession des cultures, un tableau des semences, les travaux mensuels, une table des plantes.

## Le potager modèle, selon Olivier de Serres

Parfois qualifié de premier agronome français, Olivier de Serres codifie nombre de manières de travailler dans une exploitation agricole. Dans l'extrait suivant qui concerne l'organisation spatiale du potager se perçoit déjà un certain souci d'esthétique<sup>9</sup> : *Le jardinage se distingue en quatre espèces à savoir en Potager, Bouquetier, Médicinal, Fruitier. Le potager fournit toutes sortes de racines, d'herbes, fruits rampants sur terre destinés à la cuisine, et autrement bons à manger, cuits ou crus (...). Tous lesquels jardins contigus et unis ensemble seront enfermés dans un clos entre eux divisés par allées découvertes ou couvertes en treillages (...). La largeur des allées sera de douze à quinze pieds. On les tirera en ligne droite, l'assiette le permettant, mais quelle qu'elle soit, le parterre en sera uni en perfection pour l'aisance et la beauté du promenoir. Plus grand sera le seul jardin potager.*

Quant à la surface nécessaire, le conseil se fait sage, averti du labeur que représente un potager : *Si êtes près de quelques bonne ville pour débiter les fruits des jardinages, ne craignez de faire trop grand votre potager (...) mais ne pouvant tirer deniers de telles choses gardez vous de prendre trop de jardin à cultiver : ainsi faites justement de capacité convenable à votre famille pour à suffisance la fournir d'herberie.*

Plus loin, Olivier de Serres va décrire son modèle de potager selon des principes qui vont traverser les siècles : *Mettant la première main pour façonner notre jardin [potager], [nous] le diviserons par planches, couches, carreaux, vases, diversement nommés, pour commodément et sans confusion, y loger la potagerie selon leurs espèces. En cet endroit ordonnant de la largeur des sentiers divisant les couches je ne leur donnerai qu'un pied et demi ou deux au plus. Touchant les planches ou couches leur longueur ira du Septentrion au Midi afin que la potagerie se trouvant posée en lignes traversantes la planche tende du levant au couchant et par conséquent exposée à la chaleur du soleil le long du jour, tenue en abri de la bise par le relèvement de la crête du rayon. I [II] est à noter que très diverses sont les façons de jardiner, discordantes non seulement de nation, de climat à climat, ainsi de ville en ville comme a été touché, ce que principalement l'on reconnaît à la disposition des planches et au maniement de la terre.*

Dans les années 1990, le domaine du Pradel fait l'objet de recherches pour tenter de retrouver son organisation générale<sup>10</sup>. Quelques années plus tard, des fouilles menées par l'archéologue de jardins Anne Allimant<sup>11</sup> dans les différents espaces jardinés entourant le manoir, viendront préciser ces données, conformes aux écrits d'Olivier de Serres (fig. 3-4).

<sup>9</sup> DE SERRES Olivier, 1600, lieu sixième, chapitre III, extraits.

<sup>10</sup> LECOEUR Aline, GUERRIER Dominique, SICHET Frédéric, 1996.

<sup>11</sup> Pour plus d'informations sur Anne Allimant : [http://horti-lyon.in2p3.fr/crba/IMG/pdf/Bio\\_Anne\\_Allimant-Verdillon.pdf](http://horti-lyon.in2p3.fr/crba/IMG/pdf/Bio_Anne_Allimant-Verdillon.pdf) (dernière consultation le 25/10/2016).



Pot a servi à former dépoter au XVII<sup>e</sup> siècle, d'abord attesté dans le style burlesque dans l'expression « se dépoter le pied » (retirer son pied engagé dans un pot) qui a reçu ensuite le sens propre de « retirer une plante d'un pot ». D'où seront dérivés empoter (mettre en pot les plantes et par extension les confitures et les conserves) et très tardivement au XIX<sup>e</sup> siècle, les mots de rempotage, repoter, dépotage et dépotoir.

## Les grands potagers classiques

À côté du jardin paysan se développe dans l'enceinte des châteaux et grandes demeures, un espace régulier, déjà entouré de murs pour se protéger des voleurs et des gourmands, à l'organisation méthodique où tout est pensé pour rationaliser le travail du jardinier, modèle qui va désormais se transmettre aux générations suivantes...

L'acmé en sera bien sûr le Potager du Roi à Versailles (fig. 5), dû à Jean-Baptiste de La Quintinie, directeur de tous les jardins fruitiers et potagers du roi, qui le construit à partir de 1678 à l'est de la pièce d'eau des Suisses et à l'ombre de l'église Saint-Louis...

Les carrés de légumes, le bassin central, les allées témoignent d'une organisation géométrique parfaite. La maison du jardinier, les logements des garçons, complétés d'une cour et d'une basse-cour, y sont prévus (dans l'angle en bas à droite du plan dessiné par Pérelle). De hauts murs sur lesquels sont palissées des variétés fruitières, entourent les carreaux. D'autres sont construits à l'intérieur de l'espace, divisant l'ensemble en terrasses : des caves sont insérées entre les deux niveaux et sont utilisées comme abris pour le matériel mais aussi comme salles de conservation. L'arboriculture fruitière prend à cette époque un essor spectaculaire, et la protection qu'offrent les murs autorise la récolte d'espèces comme l'abricot et la pêche. On y installe une melonnière. Des « serres » permettent de garder les figuiers en caisses pendant l'hiver.

*Le grand carré du milieu n'est rempli que d'herbes potagères avec quelques arbres en plein vent à l'entour de ses carreaux décrit de La Quintinie<sup>12</sup>. Les petits jardins qui l'entourent sont de différentes grandeurs par proportion à la rareté et à l'usage des fruits qu'ils renferment. Et des platebandes garnies d'arbres nains, bordent les planches et couches de fruits reptiles et légumes pour les salades et les desserts. (...) tous ces jardins se communiquent et ont des petits réservoirs pour les arroser avec terrasse sous lesquelles est une serre pour conserver les fruits pendant l'hiver.*

Réaménagé à partir de 1782 pour faciliter le travail des jardiniers et améliorer les cultures, le Potager du Roi<sup>13</sup> est resté grandiose avec ses neuf hectares, cultivés aujourd'hui par une équipe d'une douzaine

<sup>12</sup> DE LA QUINTINIE Jean-Baptiste, 1690.

<sup>13</sup> Pour plus d'informations, voir : [http://www.potager-du-roi.fr/site/pot\\_histoire/](http://www.potager-du-roi.fr/site/pot_histoire/) (dernière consultation le 25/10/2016).

Fig. 5.- PÉRELLE, Plan du jardin du Potager du Roi à Versailles, gravure du XVII<sup>e</sup> siècle, planche 133.  
© Château de Versailles / Jean-Marc Manai.

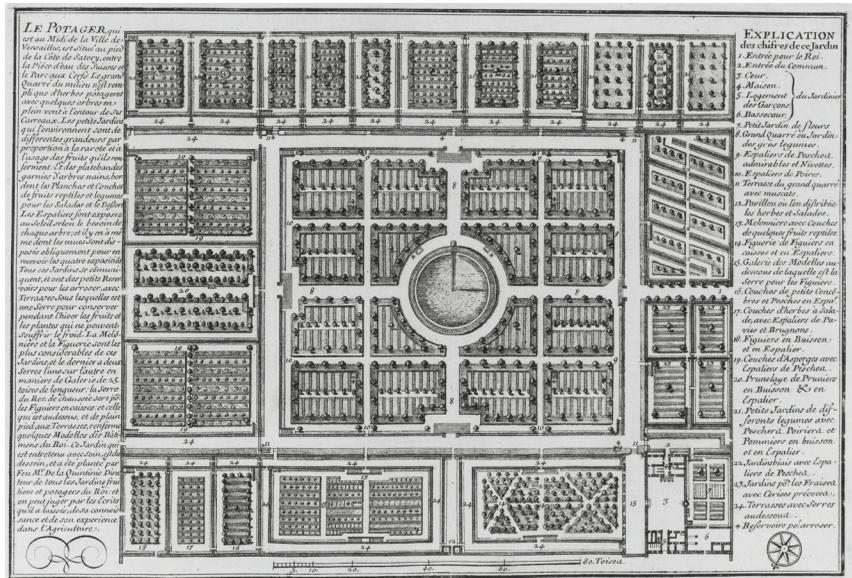


Fig. 6.- Le Potager du Roi à Versailles : bassin et allée menant de la Grille du Roi à la rue du Maréchal Joffre. On note les rampes inclinées qui créent des terrasses, des caves et des murs pour palisser, tout en les raccordant au niveau de la rue pour faciliter les manœuvres des voitures, chariots et brouettes.  
© Nathalie Normand - www.lejardin-fengshui.com.



de jardiniers (fig. 6) : conservatoire de pratiques et de collections, site de démonstrations, espace pédagogique pour les étudiants, il fournit annuellement trente tonnes de fruits et vingt tonnes de légumes vendus notamment en frais pour les familles du quartier.

À quelques kilomètres de Versailles, sur les bords de la Seine, à La Roche-Guyon, les 3,5 ha du potager-fruitier du château sont divisés en quatre grands carrés composés chacun de huit triangles de 250 m<sup>2</sup> (fig. 7-8). Son impact paysager et ses dimensions témoignent de l'importance alimentaire et sociale de ce jardin nourricier. Créé au XVII<sup>e</sup> siècle sur un remblai pour le protéger des inondations du fleuve, agrandi et redessiné à partir de 1736 par le duc Alexandre de la Rochefoucauld, président de l'Académie des Sciences et de la Société royale de Médecine, il célèbre alors la production vivrière et illustre le nouveau mouvement

Fig. 7.- Le potager du château de La Roche-Guyon : gravure le représentant au moment de sa création.  
© Archives départementales du Val d'Oise.

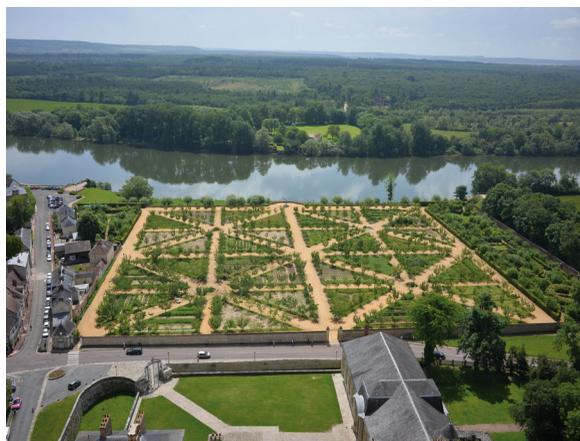


Fig. 8.- Le potager du château de La Roche-Guyon, lors de sa restitution en 2004. Ce potager incarne en un même lieu et sous les fenêtres du château, à la fois le jardin classique d'agrément et le jardin d'utilité.  
© Emmanuelle Bouffé.

physiocrate<sup>14</sup>. Les parcelles sont bordées d'arbres fruitiers taillés en espaliers : 442 poiriers, 143 pommiers, 90 pruniers et pêchers. Le potager lui-même est bordé de deux bosquets qui protègent les cultures des vents dominants. Jardin de production, mais aussi d'agrément et d'expérimentation, il témoigne d'un humanisme généreux : accroître le nombre d'espèces et de variétés vivrières et les mettre à la disposition de la population. Les encyclopédistes ne disent-ils pas des ducs qu'ils *utilisaient leur fortune avec intelligence*<sup>15</sup>...

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, empreint de nature et de pittoresque dans l'art des jardins, ne change donc rien à l'organisation du potager, mais celui-ci vit alors une grande expansion. L'esprit des Lumières va souffler sur ce jardin et en faire un jardin « à la mode ». Même le hameau de la reine Marie-Antoinette donne toute sa place aux potagers... en adaptant quelque peu les côtés du rigoureux carré (fig. 9).

Présent désormais dans nombre de propriétés suivant son plan quasi immuable, le potager se « démocratise ». L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert l'évoque inévitablement (fig. 10) : 13:177 [Il comporte] *de petites rigoles pour les eaux des plates-bandes (...). Si ce potager est coupé de murs pour multiplier les espaliers, il faut que les quarrés aient au moins 15 à 20 toises de tout sens pour y ménager des plates-bandes, des allées au pourtour & un quarré au milieu pour y dresser de grandes planches.*

À cette époque, de remarquables potagers vont être créés dans les Pays-Bas autrichiens. *Je reviens à mon jardin* écrit le prince de Ligne<sup>16</sup> en parlant de Beloeil. *Vingt arpents de potager entourés de murs couverts des plus beaux espaliers. Quatre bassins avec des jets d'eau. Au milieu*

<sup>14</sup> La physiocratie est une doctrine pré-révolutionnaire fondée sur la connaissance et le respect des lois de la nature, qui donne prépondérance à l'agriculture. Pour les physiocrates, seule l'agriculture permet de dégager un produit net, un surplus qui permettrait un progrès économique ; il s'agit donc du moyen privilégié pour dégager davantage de richesses (pour plus d'informations, voir : <http://www.lemondepolitique.fr/cours/introduction-economie/pensee-economique/physiocrates.html> [dernière consultation le 25/10/2016]).

<sup>15</sup> E.P.C.C. DU CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON, 2016, n. p.

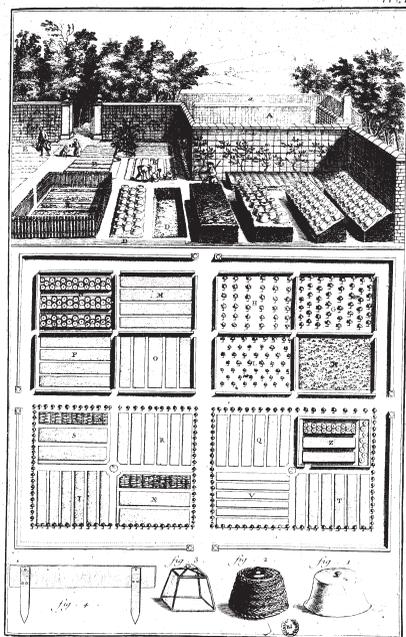
En France, un établissement public de coopération culturelle (E.P.C.C.) est un établissement public constitué par une collectivité territoriale pour gérer un service public culturel.

<sup>16</sup> DE LIGNE Charles-Joseph, 1781.

Fig. 9.- Vue aérienne du domaine de Trianon à Versailles, restauré en 2008.  
© ToucanWings.



Fig. 10.- Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, planche 88 du volume 1 : même après 1750, les planches de jardinage dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert paraîtront encore sous le titre « Agriculture », suivi du mot « Jardinage » : 2 planches d'outils, 4 planches de parterres, 1 planche de jardin potager, 4 planches de serres, 1 planche de pièces d'eau, 1 planche de fontainier, etc.



Agriculture

un temple à Pomone pour manger du fruit. Les serres chaudes, un jardin de melons, et un autre de figes, méritent dit-on beaucoup d'éloges.

Dans le bâtiment de serres il y aura au milieu des cinq petits pavillons (...) des bassins de marbre blanc et un jet d'eau pour rafraîchir les yeux et les fruits les plus abondants et les plus précoces. À l'ouest du château, séparé du jardin régulier par le « canal de l'occident », s'étend un potager de plus de 4 hectares : créé dès 1721 par Claude Lamoral II, il est clos de murs de brique sur trois côtés. Le croisement des deux allées principales est occupé par le « pavillon de Pomone », édicule octogone en brique et pierre construit en 1738. Divisé en carrés de culture et accompagné d'un verger, il s'accompagne d'une orangerie de style néo-classique réédifiée en 1830 par le prince Eugène I, en brique et grès.

À Écaussinnes, Seneffe, Modave, Hex (fig. 11-12) et bien d'autres domaines, les nouveaux parcs se dotent de potagers aux dimensions conséquentes : il n'est pas rare de rencontrer des espaces d'un hectare ou plus, ceinturés de hauts murs, clos par une grille en fer forgé.

Ce potager « classique » ne va guère évoluer aux cours des décennies suivantes. Il sera à son apogée au XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement des techniques et les progrès de l'industrie et de l'horticulture. Encore présent dans les parcs créés au début du XX<sup>e</sup> siècle, il se raréfie après la Première Guerre mondiale pour disparaître après la Seconde et laisser la place à des espaces plus simples et non moins efficaces (jardins ouvriers, jardins partagés), puis aux perspectives technologiques de l'agriculture urbaine du XXI<sup>e</sup> siècle.

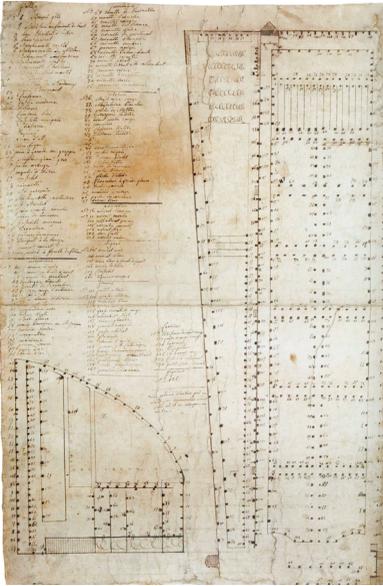


Fig. 11.- Plan du potager du château de Hex conservés aux archives de Hex : établi vers 1790 sur une longue terrasse, agrandi cent ans plus tard, ce potager est remarquable par ses dimensions (250 m de long).  
D'après DE MAEGD Chris, 2007, p. 110. © Kris Vandevorst/Onroerend Erfgoed.



Fig. 12.- Le potager du château d'Hex : il n'a jamais cessé de produire.  
© Dominique Guerrier-Dubarle.

## Que sont devenus les potagers de Wallonie ?

Que représente, en Wallonie, le patrimoine historique des potagers ? En dehors du potager classé d'Écaussinnes-Lalaing, inscrit sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie, ou de ceux situés dans un site lui-même classé – comme le potager du château de Jehay en province de Liège –, ce patrimoine est peu connu.

Pour s'en donner un aperçu, il est intéressant de revenir à l'inventaire des parcs et jardins de Wallonie, collection de neuf tomes réalisés entre 1993 et 2008, sous la direction de Nathalie de Harlez de Deulin<sup>17</sup>.

Sans qu'une étude exhaustive et précise ait pu être réalisée dans le cadre de cet article (avec notamment des visites sur sites), quelques données sont parlantes : sur les 658 parcs publiés à l'échelle de la région (soit environ les deux-tiers des parcs simplement inventoriés lors de cette étude), deux-tiers ont un potager dont la localisation est visible, même si parfois ne restent que leurs murs. La moitié de ceux-ci a été créée au XIX<sup>e</sup> siècle. Un tiers environ est clos de murs. Dans les secteurs plus ruraux de la région, notamment les arrondissements de Ath, Namur, Philippeville, Mons, Soignies et le Luxembourg au sud, davantage de potagers se sont maintenus : on en relève encore dans quatre cinquième des parcs.

De cet ensemble d'environ 450 potagers, la moitié est encore en exploitation totale (rarement) ou partielle. Mais s'agit-il encore vraiment de potagers ? Hélas, peu ont maintenu la culture de légumes sur place,

<sup>17</sup> DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie *et al.*, 1993-2008.

préférant le plus souvent y installer fleurs, arbres fruitiers et petits fruits. Mais on relève encore une centaine de potagers qui seraient à inventorier de nouveau dans lesquels se rencontre notamment nombre d'éléments qui accompagnent d'ordinaire ce jardin nourricier : murs et grilles, orangeries, couches, serres, bassin, cave à légumes, petits bâtiments (pigeonnier, colombier, poulailler), outils... Ce petit patrimoine potager, souvent centenaire, disparaît petit à petit s'il ne trouve pas de passionné pour le préserver : à moins qu'il ne ressorte de l'ombre grâce aux jardiniers du XXI<sup>e</sup> siècle.

Fig. 13. Le potager du château du Chatelet à Habay-la Neuve : De la route qui le surplombe, on visualise toujours l'espace de l'ancien potager, aujourd'hui occupé par des terrains de tennis. © Dominique Guerrier-Dubarle.



Fig. 14.- Le potager de l'ancien château de Prangins, aujourd'hui musée national suisse : autre exemple de potager enterré. © Musée national suisse. PG-Aussen.



## Le paysage des potagers

Ce qui pourrait être un espace plat, morne, avec ses allées et ses longues planches où poussent des légumes, se révèle plein de surprises. Le potager peut s'installer en terrasses comme on le voit assez souvent du côté de Liège : les murs de pierres remplacent alors la brique, les couleurs changent. Apparaissent des escaliers ou des rampes. Exceptionnellement, le potager peut être creusé dans le sol et se blottir ainsi pour échapper aux vents froids de l'hiver (fig. 13-14). À Habay-la-Neuve, celui de l'ancien château du Châtelet, devenu depuis maison communale, est ainsi situé sous le niveau du parc alentour. *Il y a aussi un jardin potager, agrandi en 1671 et 1701, entouré de murailles*<sup>18</sup> est-il écrit dans un ouvrage de 1940 s'intéressant à la seigneurie du Châtelet, prouvant l'existence très ancienne de cet endroit. Aujourd'hui malheureusement transformé en terrains de tennis, seuls sont restés en place un bâtiment d'angle à la toiture d'ardoise et ses quatre murs de pierres. Mais l'espace a gardé un peu de sa magie.

<sup>18</sup> VERHULST L., 1940, p. 13 : *il y a aussi un potager agrandi en 1671 et en 1701, entouré de murailles. Il est situé sur la droite entrant par le pont et la grande porte, joignant les fossés à l'Occident. En face du potager se trouve un jardin converti en verger que Gaspar-Antoine de Blanchart a agrandi en empiétant sur les circonférences. Un jardin à herbe ou enclos, pré-nommé « le pré Joly », est traversé par le ruisseau du Chastelet.*



Fig. 15.- Potagers d'hier; la carte postale n'oublie pas ce jardin nourricier. De gauche à droite et de haut en bas : serre majestueuse au domaine des Amérois à Bouillon (a) ; bassin et contre-espaliers à l'Institut horticole de Gembloux (b) ; orangerie et serres de Beloeil (c) ; travail des couches à Casteau (d) ; pavillons et mur d'enceinte à Mont-Saint-Guibert (e) ; rigueur et décorations florales à Mariemont (f) ; espace nourricier et éducatif à Virton (g) ; serres à raisins à Hotton (h) ; patrimoine architectural à l'abbaye d'Aulne (i) ; serres et couches au château de Modave (j).

Cartes postales anciennes. © Vivaqua (j).

En général adossées aux murs nord ou ouest, orangerie et serres viennent lui donner du relief ! À côté de la première qui abrite certains fruitiers pendant l'hiver et qui n'est pas toujours située dans le potager, la serre en devient vite un élément indispensable car elle permet d'allonger la saison de production, de garder pendant l'hiver des plantes peu résistantes au froid et de multiplier en quantités des plantes aux semis fragiles. Quand ces plantes proviennent de pays lointains, les serres se sophistiquent avec système de chauffage. Au nord de la Loire et de manière presque systématique sous nos latitudes, la serre à raisin ou à vigne permet le bon mûrissement des grappes. Très présente dans les potagers de Wallonie, cette serre a une structure souvent assez simple. Dans le passé, des formes surprenantes ont pu être observées, témoins des progrès techniques du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les couches, ces bacs enterrés que l'on remplit de fumier frais recouvert de terre et protégés par un châssis vitré, apparaissent dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Leur technique sera constamment améliorée et symbolise à elle seule le savoir du jardinier.

Dans le potager, l'espace n'est jamais perdu : le long des allées, ni trop étroites, ni trop larges, des haies de buis basses et souvent des cordons de fruitiers soulignent le dessin général des planches de culture, elles-mêmes réparties pour équilibrer la production suivant les saisons, permettre des assolements qui n'épuisent pas la terre. Des petits fruits palissés pour ne pas faire d'ombre aux légumes, des contre-espaliers savamment taillés, mais aussi des fruitiers en espaliers sur les murs. Un potager ne peut se passer d'eau : on installe très tôt des points d'eau à mi-chemin de toutes les parties du potager : puits ou plutôt bassin



Fig. 16.- Potagers d'aujourd'hui. De gauche à droite et de haut en bas : murs de 4 m de hauteur, pilastres et grille pour l'entrée du potager du château de Pitet à Fallais (a) ; vue panoramique du potager d'Écaussinnes-Lalaing, inscrit au patrimoine exceptionnel de Wallonie (b) ; réaménagement du potager du château de Jehay (c) ; potager contemporain à Bouillon qui fournit un restaurateur de la région (d).

© Dominique Guerrier-Dubarle (a et d).  
 © Château-fort d'Écaussinnes-Lalaing (b).  
 © Monique Merland (c).

central, fontaine et abreuvoir. Dès la Renaissance, l'organisation des apports d'eau et de l'irrigation (en région plus chaude) révèle tout un savoir hydraulique qui s'affine : l'eau est amenée souvent de loin, par un réseau hydraulique savamment conçu.

Olivier de Serres écrit : (...) d'une façon dresse t'on le jardin (potager) où l'eau coule et d'autre où elle n'est que souterraine qu'on jette par dessus comme pluie. Même partout où il y a de l'eau coulante (...) d'aucuns de ceux qui ont l'eau vive la font courir par petits canaux qu'ils rayonnent à travers les planches. [D']autres la conduisent sur les quarreaux comme dans des petits prés, environnés de petites chaussées relevées afin d'y conserver l'eau<sup>19</sup>.

Espace de production très structuré pour être avant tout efficace, à la gestion rigoureuse et organisée dans ses moindres détails, le potager reste un jardin en ce qu'il procure plaisir de tous les sens (fig. 15-16).

## Transmission des savoirs : revues, almanachs et catalogues

Combien de vocations de jardiniers – comme celle de Gilles Clément – sont-elles nées de l'accompagnement d'un grand-père cultivant son potager ? Pour nombre d'entre nous, le potager de notre enfance a le goût d'une vraie madeleine... Les gestes efficaces, les bons moments pour semer, la connaissance d'une pleine maturité, l'amour d'un parent qui enseigne sans en avoir l'air... Cette transmission de savoirs pourrait

<sup>19</sup> DE SERRES Olivier, 1600, lieu sixième, chapitre III, extraits.

être d'abord cette transmission silencieuse qui, par la main, par l'expérimentation au jour le jour, unit le jardinier expérimenté au jardinier néophyte. Cette transmission orale de savoir-faire restera quasiment la seule jusqu'au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle car, bien sûr, la transmission par l'écrit ou l'imprimé implique un savoir-lire<sup>20</sup>. À cette époque, écoles et cercles horticoles vont vite prendre le relais. Nombre de ces derniers voient le jour dès 1808. La première société horticole sur le continent est celle de Gand. Suivent en 1818 celles de Tournai et Mons, en 1822 celle de Bruxelles, etc. L'École pratique d'horticulture de l'État est, quant à elle, créée en 1848 à Vilvorde. Celle de Huy verra le jour en 1886. Quatre ans plus tard, à Liège, les cours du Cercle royal d'Arboriculture fusionnent avec ceux de l'Union horticole dans un nouvel institut.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des revues spécialisées vont se multiplier : en 1826, précédant de quelque trois ans la *Revue horticole* française, paraît en Angleterre, sous l'impulsion de John Claudius Loudon, *The Gardener's Magazine*. C'est la première publication périodique consacrée à l'horticulture : Loudon fait ainsi entrer le jardin dans la grande presse. Suivront par exemple les *Annales de la Belgique horticole* publiées à Liège entre 1851 et 1885, par Charles puis Edouard Morren. Davantage outil botanique que technique, elles comportent de remarquables illustrations mais peu de conseils pratiques. Mentionnons d'autre part *La Maison rustique*, cette maison parisienne à qui l'on devra l'édition du *Bon jardinier* puis d'un nombre incalculable de livres sur le jardin et le potager.

N'oublions pas l'importance des almanachs pour les jardiniers, ces calendriers qui comportent notamment des indications météorologiques, lunaires et même proverbiales. En 1755 sort de presse le premier exemplaire de l'almanach *Le bon jardinier*. À l'origine simple calendrier avec description de plantes cultivées, *Le bon jardinier* aborde des sujets qui vont croissant d'année en année. Il s'ouvre en 1825 sur une *Revue horticole* faisant le bilan des nouveautés qui donnera naissance en 1829 à la revue du même nom écrite par les rédacteurs de l'ouvrage. À partir de 1820 la collaboration des Vilmorin y sera ininterrompue. La dernière et 153<sup>ème</sup> édition du livre paraîtra en 1992. Et pour mémoire citons l'*Almanach de Liège*, parmi les nombreux titres de ce genre... Il est édité depuis 1626 jusqu'à nos jours : c'est la publication populaire par excellence. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, son tirage est estimé à 60.000 exemplaires !

Les catalogues sont peut-être encore plus fébrilement compulsés que les livres et les revues... Et dans ce domaine, la dynastie des Vilmorin va jouer un rôle prépondérant : de 1746 aux années 1950 et plus, six générations vont contribuer de manière passionnée au savoir en matière d'utilisation et d'amélioration des plantes. *Le premier 'Catalogue de toutes sortes de graines tant potagères que légumes, salades, graines de fleurs et oignons de fleurs, des plus excellents fruits, les plus rares et les estimés (...) qui se trouvent chez le sieur Andrieux (...) à l'enseigne du Roi des oiseaux (...) date de 1766*<sup>21</sup>. Le sieur Andrieux, botaniste du roi, est le beau-père de Philippe-Victoire de Vilmorin à l'origine de la

<sup>20</sup> Voir l'encart « Jardins imprimés ou les livres anciens pour jardiner ».

<sup>21</sup> BARRAU Jacques, 1996, n. p.

Fig. 17.- Planches d'un catalogue Vilmorin.  
D'après BARRAU Jacques, 1996.



dynastie. Dans sa propriété de Verrières-le-Buisson, près de Paris, se développent dès 1815 des cultures expérimentales (pommes de terre, graminées...). Des graines de semences de première qualité sont déjà vendues en 1786. En 1856, Philippe André de Vilmorin publie le premier livre descriptif sur les plantes potagères suivi de l'édition d'un catalogue commercial, occasion de promouvoir les nouvelles variétés (fig. 17).

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit le développement des maisons grainières : en France, Truffaut en 1824, Caillard en 1873, Clause en 1892, dont le catalogue prend dans les années 1950 le titre de *Traité des travaux de jardinage*. Ces maisons grainières s'approvisionnent localement grâce aux multiples sélections faites par des maraîchers dans leurs potagers. Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la région hutoise est une importante région maraîchère. Dans les années 1850 s'établit à Huy le grainetier Dony. En 1913, Charles Gonthier rachète cette société locale et la même année, édite un premier catalogue et se lance dans la vente par correspondance (fig. 18). La formule séduit et l'entreprise prospère. En 1995, le catalogue Gonthier de vente par correspondance de produits de jardins est devenu un véritable *best-seller*. Avec 500.000 exemplaires par édition, il recense 9.200 produits mis en vitrine au long de ses 196 pages et nombre de conseils pour le jardin. Gonthier se pose alors comme le *leader* du marché du jardinage par correspondance en Belgique en contrôlant environ 75 %<sup>22</sup>. Au niveau de celui des semences, il représente 60 % des ventes, la firme malinoise Somers étant son principal concurrent. La société écoule plus de cinq millions de sachets de semences par an et édite un catalogue aujourd'hui fort recherché par les bouquinistes... Mais la concurrence des jardinerie devient féroce et la firme Gonthier doit fermer définitivement en 2011. Un autre monde de jardiniers commence à échanger leurs savoirs sur une toile beaucoup plus vaste où le *blog* est roi !

<sup>22</sup> KALISZ Serge, HANNAERT Pierre, 27 janvier 1995, p. 9.

Fig. 18.- Exemple d'un catalogue Gonthier de 1958 et sachets de graines.  
© Dominique Guerrier-Dubarle.



## Les plantes et leurs variétés

Dans son potager, le jardinier n'est donc rien sans semences à patiemment faire pousser et cultiver. Pour diversifier leur alimentation et satisfaire leur curiosité, des générations de jardiniers ont observé, amélioré leurs techniques mais aussi cherché et testé de nouvelles variétés mieux adaptées à leur microclimat ou leur permettant d'élargir leur saison de culture.

Cette diversification débute à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et prend de l'ampleur au XIX<sup>e</sup> siècle avec des obtenteurs à l'affût des trouvailles des jardiniers mais aussi fiers de leurs propres expérimentations. Des Vilmorin, des Clause mais aussi nombre de semenciers locaux vont être à l'origine d'une large diversification des légumes cultivés. Et ces variétés sont fort nombreuses et portent souvent le nom de la commune de l'obteneur : des poireaux adaptés aux froidures des hivers (le gros vert de Huy et celui de Liège<sup>23</sup>), mais aussi des tomates (triomphe de Liège, merveille des serres de Liège), un chou frisé (le beurré de Jalhay), la mâche bigarrée de Huy, la chicorée frisée wallonne, l'oignon rouge de Huy ou encore le céleri à jets fins de Huy... Cette diversité légumière de nos régions est le fruit d'une longue histoire, centrée sur des bassins de production particuliers : Liège et Huy en Wallonie, mais aussi Saint-Omer et Dunkerque par exemple du côté français. Ces variétés dites « de pays » sont bien souvent encore cultivées de nos jours. Et si elles ont disparu

<sup>23</sup> Dans le Guide Gonthier de 1958 : Gros vert de Liège : superbe variété de notre région sans cesse améliorée par des maraîchers de mérite. Le plus parfait : convient pour la culture hâtive et la culture d'hiver. Atteint des dimensions extraordinaires en conservant une parfaite résistance au froid. Hiverne aisément et continue à grossir jusqu'en mai sans monter à graines.

des parcelles de production agricole, nombre de ces semences sont encore en vente pour les jardiniers amateurs.

Le maintien de ces filières ou la relance d'anciennes variétés nécessite un travail de connaissance et de diffusion. C'est ainsi qu'a été créé Biodimestica<sup>24</sup> : une plateforme d'échanges transfrontaliers qui réunit le Centre technique horticole (C.T.H.) de Gembloux, le Centre de Recherches agronomiques de Wallonie (CRA-W) et le Centre régional de Ressources génétiques du Nord-Pas de Calais (C.R.R.G.), pour caractériser et valoriser ces variétés anciennes mais aussi innover avec de nouvelles variétés mieux adaptées à nos besoins d'aujourd'hui. Citons enfin le travail de fourmi d'associations telles Semailles et Kokopelli dans la diffusion de ces variétés anciennes.

C'est cet intérêt pour la transmission d'un savoir, génétique celui-ci, et sa diffusion auprès du grand public qui a incité le Musée national suisse de Prangins à cultiver dans son potager restauré des espèces et variétés anciennes de fruits et légumes consommées dans la région, il y a deux siècles et demi (fig. 14). Ce conservatoire vivant, gardien d'un patrimoine fragile et menacé, présente une gamme variée de plantes maraîchères et horticoles, oubliées de nos jours pour certaines d'entre elles : il témoigne du mode d'alimentation, voire d'utilisation, de l'époque. Il fait ainsi œuvre de mémoire pour le travail patient de générations de jardiniers, mais aussi des savoirs culturels et culturels qui les accompagnaient.

## Légume

Légume vient du latin *legumen*, gousse. L'acception moderne de légume s'est esquissée au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'introduction de l'adjectif légumineux, et le déclin d'herbe au sens de « légume ».

Aux temps anciens, les légumineuses (famille des pois, haricots, fèves, lentilles que l'on peut conserver en sec) représentaient pour les populations le seul moyen de pouvoir survivre à la mauvaise saison. Elles sont cultivées depuis le Néolithique. Détail qui a son importance : les racines de ces légumineuses vivent en symbiose avec des bactéries qui transforment l'azote atmosphérique en substances azotées assimilables par les plantes. Cette association permet notamment aux légumineuses de pouvoir se développer dans des sols pauvres et d'enrichir ce même sol en azote quand on enfouit leurs parties vertes après récolte.

Les légumes se présentent sous différentes formes : le fruit dans le haricot, le pois ; la racine dans le navet, la carotte ; la feuille pour la laitue, la chicorée ; le bourgeon pour le chou, la fleur pour le chou-fleur ; la tige et son bourgeon pour l'asperge...

<sup>24</sup> Voir : <http://www.biodimestica.eu> (dernière consultation le 25/10/2016). Projet soutenu par les programmes européens Feder et Interreg IV, la Wallonie, le Centre de Recherches agronomiques wallon (CRA-W), la région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux.

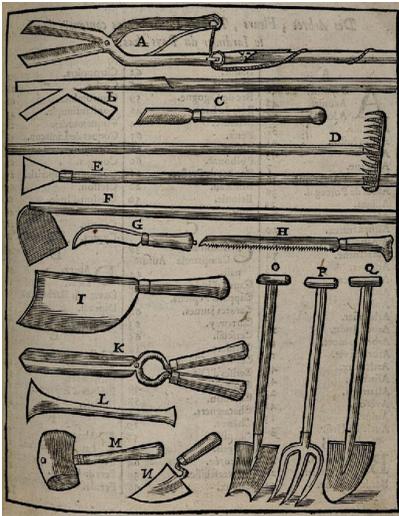


Fig. 19.- Plaque d'outils du Jardinier des Pays-Bas de 1741, page 100 : A. ciseau à ébrancher ; B. fer pour cueillir les poires et ôter les nids de chenille ; C. couteau à greffer ; D. râteau ; E. émondoir ; F. gariote pour enlever les « mauvaises » herbes ; G. serpette ; H. scie à greffer ; I. couteau à hacher ; K. ciseaux pour tondre le buis ; L. cisel [sic] pour fendre le bois ; M. maillet ; N. truelle ; O. et Q. pelle ou luchet ; P. fourche.

Bibliothèque de l'Institut national d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet.

Fig. 20.- Habit de jardinier, estampe, XVII<sup>e</sup> siècle, Bibliothèque nationale de France.

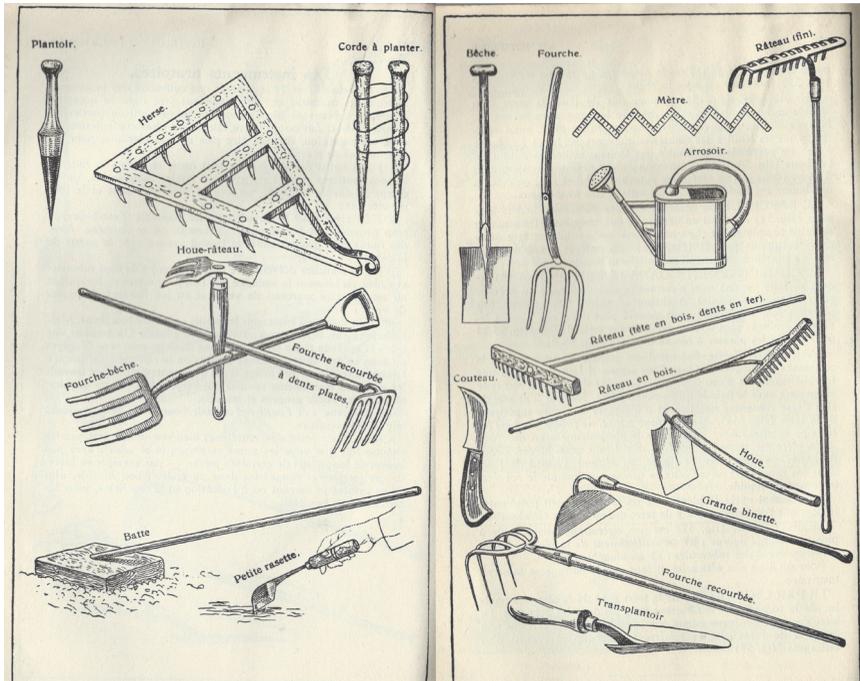


Fig. 21.- Planches d'outils extraites de De Backer Pierre, Le jardin des colons, 1950.

## Les outils : un patrimoine usuel

Au potager, le jardinier travaille essentiellement à la main. Ses outils sont précieux et bien souvent, se transmettent des anciens aux plus jeunes. Avec respect. Métier difficile pour le corps, le jardinage nécessite des outils bien adaptés, qui économisent les gestes. Une quinzaine est suffisante pour tirer des lignes au cordeau, bêcher la terre, désherber, semer, planter, ratissier, arroser, récolter, déplacer les matériaux.

De manière « pédagogique », nombreux sont les traités de jardinage incluant une planche d'outils (fig. 19-21). Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'anglais Léonard Mascall en recense onze indispensables, aux formes étudiées. Un demi-siècle plus tard, l'allemand Petrus Laurenberg dans son *Horticultura* en compte trente-cinq. John Evelyn en Angleterre en dénombre septante à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Preuve que les Anglais sont déjà à la pointe ! Bien connue est l'estampe représentant l'habit de jardinier : les outils qu'il porte sont presque les mêmes que ceux d'aujourd'hui et bien reconnaissables. Dans *Le jardinier des Pays-Bas*, une de ses planches en présente seize et voici comment Jan van der Groen, au nom prédestiné, présente cette planche : *Un sage jardinier ne perd pas un moment de l'année mais commence dès l'hiver à préparer les outils qui lui sont nécessaires à son jardin. Il aiguisé des serpes, des serpettes, des haches, des cisels, des luchets et des pelles (...) car comme on dit communément, que qui a des bons outils a son ouvrage à demi fait*<sup>25</sup>. Dans sa description des outils (fig. 19), on remarque que certains sont directement issus d'autres

<sup>25</sup> VAN DER GROEN Jan, 1669.



Fig. 22.- Quelques outils de la collection d'Emmanuel d'Hennezel.  
© Emmanuel d'Hennezel.

métiers : ainsi la gariote avec laquelle on tire et ramasse les mauvaises herbes. C'est un instrument semblable à peu près à celui dont les massons [sic] se servent pour gâcher leur mortier<sup>26</sup>. Comme la truelle. Le couteau à hacher est le même que celui du boucher. Ainsi se transmettent, s'améliorent les techniques entre artisans et jardiniers. Deux siècles plus tard, en 1950, très peu de changements sont à observer dans le parfait attirail du jardinier, expliqué dans deux planches du *jardin des colons*.

Que garde-t-on comme traces de ces anciens outils qui permettent de les étudier, de les faire évoluer au fil des époques, les améliorer constamment ? Depuis l'âge de 14 ans, l'architecte de jardin Emmanuel d'Hennezel, ce passionné d'histoire des jardins, a réuni une collection de plus de 1.500 outils, pour certains très rares (fig. 22). Ils ressemblent à s'y méprendre aux planches précédentes : on remarque un plantoir en verre, une bêche en fer et bois, un luchet (ou louchet), un niveau pour niveler le terrain, des ciseaux (ancêtres du sécateur)...

Les jardiniers apportent eux-mêmes leurs innovations, reprises localement par des fabricants : ainsi la bêche de Huy plus pointue ou la fourche de Great Dixter – magnifique jardin Art & Craft du Sussex de l'Est (Angleterre)<sup>27</sup> – qui apparaît au catalogue de la firme hollandaise Sneeboer. Cette entreprise centenaire propose aujourd'hui pas moins de 552 outils différents répertoriés et continue de produire des outils forgés à la main !

<sup>26</sup> VAN DER GROEN Jan, 1669.

<sup>27</sup> Pour plus d'informations, voir : <https://www.greatdixter.co.uk/> (dernière consultation le 25/10/2016).



Fig. 23.- Back to the Tools, projet artistique de Christine Mawet : déclinaison graphique d'une razette, installation 2015 sur les murs des jardins de Thuin et vase.

© Christine Mawet et Thibault Desplanque.

L'industrialisation a fait naître beaucoup de fabriques d'outils, aujourd'hui disparues mais pas toujours oubliées. Pour rendre hommage à un grand-père qu'elle n'a pas connu et qui avait codirigé la fabrique d'outils liégeoise Mawet frères, l'artiste Christine Mawet a conçu un projet basé sur la création de motifs graphiques travaillés à partir des formes épurées de ces objets. Ce projet se poursuit par l'utilisation de ces motifs sur carrelages, papier peint, textiles... Une œuvre exposée régulièrement, notamment aux jardins suspendus de Thuin, qui participe à sa manière, artistique, à la transmission d'un patrimoine (fig. 23).

Autres véritables éléments de patrimoine, certains objets témoignent de pratiques presque oubliées : par exemple, la cloche à chou marin, en terre cuite, encore utilisée en Angleterre ou aux Pays-Bas pour blanchir une espèce de chou vivant au bord de la mer, fortement appréciée des Anglo-Saxons. On la retrouve en Belgique, à Hex, à la Sauvenière de Huy et sans doute dans d'autres potagers (fig. 24). Qui connaît aujourd'hui ce légume oublié et sa manière de le cultiver ?

Qui connaît encore ce dispositif ingénieux conservé dans le potager de Saint-Jean de Beauregard (France) pour conserver plus longtemps les grappes de Chasselas de Fontainebleau ou Chasselas de Thomery (fig. 25). C'est en effet à Thomery qu'est inventé en 1848 un procédé qui consiste à couper les grappes avec un morceau de sarment et à les mettre à tremper dans de petites bouteilles remplies d'eau et d'un peu de charbon de bois. Le raisin, maintenu dans une semi obscurité, à 5-6°, se conserve six mois !

Ou ces caves à légumes rencontrées à Hex, au château de Flostoy ou à Deulin<sup>28</sup>, qui permettent aux cardons, aux chicons, de s'amollir avant de passer en cuisine ?

Que de pratiques culinaires avons-nous (presque) perdues ? Que de pratiques jardinières sont en passe d'être oubliées ?

<sup>28</sup> La cave à légumes du château de Deulin se trouve, de manière très originale, au premier étage du bâtiment.



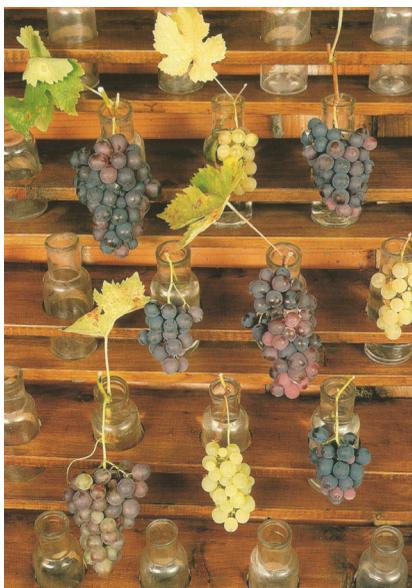
Fig. 24.- Dans le potager de la Sauvenière à Huy, trois anciennes cloches en terre cuite (a) sous lesquelles le chou marin, *Crambe maritima*, est ainsi blanchi à l'obscurité (b) ; dans la nature, sur les franges maritimes du Pas-de-Calais, *Crambe maritima* à l'état sauvage (c).  
© Dominique Guerrier-Dubarle (a, b).  
© Marc Cligneux (c).

## Protéger et conserver les potagers anciens

Bien des potagers des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ont disparu dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle : les murs sont parfois restés en place. Dans ces espaces constamment amendés, soignés, à la terre noire et riche, trop souvent la culture des légumes a fait place à des arbres fruitiers, des petits fruits, quand l'ensemble de la surface n'a pas été engazonné, transformé en jardin d'agrément ou même en terrain de tennis. Les constructions comme les serres n'ont pas été entretenues.

Au sein des biens classés de Wallonie, inscrits sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel, quelques jardins abritaient autrefois un potager (fig. 26). À Enghien, l'immense potager qui figure sur la carte de Ferraris a été petit à petit urbanisé. Au château d'Attre, les parcelles visibles sur la carte de Ferraris sont aujourd'hui boisées. À Beloeil, une zone de loisirs s'est en partie installée sur le potager du prince de Ligne. À Freÿr, le potager en carrés d'un demi-hectare a été planté de frênes dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle par souci d'économie de gestion, avant d'être défriché tout récemment dans le cadre d'une remise en état du domaine. Redevendra-t-il vrai potager ou simplement évocation libre de son passé ? Le potager du château des comtes de Marchin à Modave sert aujourd'hui de pépinière. Ce vaste espace de 2 ha, ceint d'un mur en moellons, date de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. Divisé en huit carrés, eux-mêmes partagés en quatre parcelles triangulaires, il comprend alors probablement trois bassins alignés sur son axe principal. Une haie semble délimiter une allée périphérique et sans doute les petits chemins sont-ils bordés de cordons fruitiers. En 1764, le jardinier de Modave récolte des fèves, des pois, des racines, du persil, des navets, des pommes de terre, des choux, des oignons, des céleris et des corchionels (scorsonères). Il s'occupe également des arbres fruitiers : pommiers, poiriers, pruniers de la région et... abricotiers. Vers 1900, des serres viennent s'ajouter, notamment pour la culture des potées fleuries utilisées dans la décoration florale des jardins (fig. 15). C'est probablement au début de ce siècle que le tulipier central est planté. Dans les années 30, un jardin entourant une piscine s'installe dans un quart de sa surface. Puis, dans les années 50, le domaine est racheté pour servir de zone de protection et de gestion d'un des plus grands captages d'eau de la région

Fig. 25.- Chambre de conservation des raisins, méthode Thomery.  
© Jean-Baptiste Leroux.



<sup>29</sup> ROYEN Anne, note non datée et non publiée.



Fig. 26.- Extraits de la Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, Comte de Ferraris, env. 1778. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreux grands domaines ont installé un potager de belles dimensions, à toute proximité du château. De haut en bas et de gauche à droite : Mariemont, Attre, Modave, Freÿr, Seneffe, Enghien.  
© Bibliothèque royale de Belgique.

et le potager cède alors en très grande partie la place à une pépinière destinée au reboisement du domaine. S'il n'est pas intact, ce potager a néanmoins gardé ses structures principales et des chemins principaux encore visibles.

La transformation en jardin est courante au cours du siècle dernier : c'est le cas à Seneffe où les deux terrasses consacrées aux légumes et la troisième au verger, vont être réaménagées d'abord par Jules Vacherot mais surtout par René Pechère qui y installera un jardin régulier et un théâtre de verdure.

D'autres enfin subsistent dans leur fonction d'origine, tel le potager du château de Mariemont (fig. 15 et 26). Dans un guide touristique publié en 1916, un témoin contemporain de Raoul Warocqué donne une description éblouie des beautés du domaine de Mariemont : le jardin potager jouit d'une situation idéale, généreusement exposée aux rayons bienfaisants du midi, abritée contre les vents du septentrion... Sur une longueur de 80 mètres, une serre à vignes et à pêchers soumis à une culture forcée. Dans cette même serre... une suite harmonieusement conçue de deux mille pots de chrysanthèmes où toutes les variétés dues aux merveilles de la sélection ont été avidement réunies<sup>30</sup>... Aujourd'hui, l'école provinciale d'horticulture, installée sur le site depuis 1920, s'est donné pour mission de redonner vie à ce potager restauré au cours des années 2000 et poursuit sa vocation pédagogique (fig. 27)<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> <http://www.musee-mariemont.be/index.php?id=3689> (dernière consultation le 25/10/2016).

<sup>31</sup> Lire également : QUAIRIAUX Yves, PLATIAU René, BOUILLIEZ André, 2005.

Fig. 27.- Le potager du domaine de Mariemont : vue aérienne en 2013.  
© Service public de Wallonie.



Fig. 28.- Les jardins suspendus de Thuin.  
Guy Focant © S.P.W. Patrimoine.



Autres potagers exceptionnels, devenus aussi vignobles producteurs aujourd'hui, les jardins suspendus de Thuin (fig. 28). Aménagés sur des terrasses emmurées, créées au cours des différentes phases de fortification de la ville sur le flanc exposé au sud de la vallée de la Biesmelle, protégés des vents par la colline de Thuin et ses murailles, sillonnés de ruelles pittoresques, ils ont été les jardins nourriciers de la bourgeoisie locale. Restaurés dans les années 2000 grâce au fonds Feder, les jardins retrouvent une nouvelle vie : le microclimat local suggère le développement de la vigne qui se réimplante alors avec 1.000 nouveaux pieds sous la houlette d'une distillerie locale. De nombreuses parcelles restent vouées aux légumes et aux fleurs. Cette situation particulière (différents propriétaires, plusieurs jardins, une situation quasi urbaine) a été à l'origine de la création d'une association participant à l'organisation de manifestations sur l'ensemble du site, « jardinières » mais aussi artistiques ! Preuve, s'il en est besoin, que le potager (et la vigne !) rassemble les énergies.



Fig. 31.- Le potager du château de Miromesnil, lieu de naissance de Guy de Maupassant. Ici, les légumes se marient aux grandes vivaces pour des tableaux colorés tout en harmonie.  
© Château de Miromesnil.



*gestion sans herbicide, sans pesticide et cela est fort complexe. Il faut ouvrir nos mentalités à ses nouveaux challenges. Ce n'est pas si simple. La taille de fruitiers par exemple nous demande beaucoup de temps. Le potager également<sup>32</sup>.*

Ré-ouvrir un potager abandonné n'est en rien une partie de plaisir. Nathalie Romatet en témoigne : avec son mari Jean-Christophe, ils ont repris la gestion du domaine de Miromesnil, en Normandie, dont le potager de 2.500 m<sup>2</sup> est un des plus beaux de France (fig. 31). *Vaste roncier envahi d'orties en 1938, notre potager doit son renouveau à ma grand-mère qui au lendemain de la guerre, décide de le replanter avant tout pour nourrir sa grande famille de neuf enfants. Avec l'aide d'un jardinier de la ville de Paris qui vient chaque week-end à Miromesnil, les murs sont déblayés, la terre patiemment enrichie de fumier de cheval, les allées d'herbe retracées en s'inspirant du plan du XVIII<sup>e</sup> siècle. Grâce à lui, ma grand-mère a tout appris<sup>33</sup>.* Mais il y a onze ans, quand elle reprend Miromesnil, Nathalie Romatet se trouve devant une difficulté de taille : *Comment engager un jardinier sans rien connaître au jardin ?* Finalement deux jardiniers, Jérôme d'abord, l'artiste, puis Catherine, en reconversion, secondés par deux apprentis se mettent à la tâche : il y a le potager mais aussi un parc et un vaste domaine boisé à entretenir et faire vivre. Depuis lors, tout est entrepris pour préserver le charme du lieu. Aux rangées bien alignées, impeccables, de légumes s'associent des *mixed-borders* dans un fouillis savamment orchestré ! Poireau monstrueux d'Elbeuf, carotte de Saint-Valéry, radis noir de Cambrai, chou de Saint-Saëns, le patrimoine horticole local est mis en valeur. Pour développer ce projet, le couple a ouvert son château : chambres d'hôtes, visites et un événement par mois dont les journées « vide-potager » qui sont l'occasion de rencontres avec les jardiniers ! Derrière cette réussite, un travail patient, une volonté affirmée qui s'est concrétisée dans un autre projet, cette fois national, l'association « Potagers de France », un lieu d'échanges de savoirs qui pourrait s'ouvrir à la francophonie...

<sup>32</sup> Interview de Madame Clotilde d'Ursel, 14 juin 2016.

<sup>33</sup> Extrait d'une conférence donnée par Madame Nathalie Romatet en 2015.

## Un réseau pour le futur

Depuis 2012, une cinquantaine de potagers, dont la moitié appartient à des sites labellisés « jardin remarquable », sont regroupés dans le réseau « Potagers de France »<sup>34</sup> : dessinés « à la française » ou plus librement, ils ont tous en commun d'être ouverts au public, de valoriser leur patrimoine végétal et de développer des programmes d'échange d'informations. Cette transmission des savoirs entre jardiniers mais aussi entre eux et le public se complète de la création de plates-formes d'innovation et d'expérimentation pour faire rentrer le potager dans les défis contemporains du jardin nourricier.

## Un jardin à partager

Entre transmission et partage, le lien est étroit... Aujourd'hui, dans une vision plus durable de nos modes d'approvisionnement et d'alimentation, le local et la qualité reviennent en force.

Témoin étonnant, ce mini jardin potager installé en 2014 sur la place Saint-Denis à Liège (fig. 32). Œuvre d'un menuisier jardinier, il invite les passants à partager les fruits et légumes qui s'y développent : intégré dans le mouvement *Incredible Edible*<sup>35</sup> [les incroyables comestibles], qui prône notamment la recherche d'une autonomie alimentaire des urbains, il est un exemple parmi beaucoup d'autres de ces jardins « partagés » qui mettent en commun le produit du jardin mais aussi l'espace à cultiver.

Fig. 32.- Un potager s'inscrivant dans la mouvance des Incredible Edible, à Liège, place Saint-Denis, en 2014.  
© Dominique Guerrier-Dubarle.



<sup>34</sup> Pour plus d'informations, voir : <http://www.potagers-de-france.com/> (dernière consultation le 25/10/2016).

<sup>35</sup> Pour plus d'informations, voir : <https://incredibleediblebelgium.wordpress.com/> (dernière consultation le 25/10/2016).

Différents mouvements se sont créés et évoluent depuis le temps des jardins ouvriers : jardins familiaux, jardins populaires, jardins solidaires, jardins citoyens, jardins communautaires, jardins collectifs, jardins thérapeutiques, des *guérilla garden*<sup>36</sup>, des *locavore*<sup>37</sup>, des *grow your own food*, *slow food*, des *Incredible Edible*, etc.

Quels sont leurs points communs ? Sans objectif commercial, ces jardins regroupent plusieurs jardiniers travaillant des parcelles individualisées parfois un espace commun. Ils font appel à la créativité et à l'invention<sup>38</sup>, renouvellent un contact avec la nature, impliquent un respect de l'environnement.

Le jardin partagé instaure un nouveau système de relations et d'échanges : le jardinier donne, échange (ses connaissances, ses graines, ses fruits...) ; le jardin recrée du lien social, une mixité sociale ou générationnelle. Espace compensatoire à une certaine violence sociale et économique, il peut développer un autre modèle social qui peut par exemple intégrer des populations immigrées, précarisées, exclues ou chômeurs de longue durée. Le jardin offre un espace de discussion, de revalorisation, d'acquisition de connaissances. Le jardin, le jardinage a du sens : il procure du contentement, voire du plaisir, et permet d'apprécier le fruit de son travail. Il permet de se réappropriation son alimentation. Le jardinage possède des vertus thérapeutiques<sup>39</sup>.

Nos anciens jardins potagers se sont-ils immiscés, de près ou de loin, dans ces démarches ?

Sur le site gallo-romain de la Malagne, près de Rochefort, un espace a été consacré aux plantes qui existaient il y a deux mille ans et pouvaient faire le quotidien alimentaire des habitants de cette importante villa : légumes classés par type (racines, feuilles...) et plantes sauvages comestibles. C'est l'occasion d'apprendre à les reconnaître et à diversifier son savoir sur nos anciens modes d'alimentation. C'est un lieu ressource comme le potager du château de Pitet (Fallais, Braives). Géré par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, le lieu s'est ouvert à l'ethnobotanique et propose une « collection systématique » de 300 plantes où chaque espèce est isolée et présentée selon sa famille botanique. Des « collections thématiques » regroupent ces mêmes plantes selon leurs propriétés : toxiques, messicoles, alimentaires, odorantes, tinctoriales. Ce jardin accueille une fête des plantes, espace d'échanges de savoir entre jardiniers amateurs.

En France, à Royaumont, dans le site de l'abbaye cistercienne, s'est ouvert en 2015 un potager de près d'un hectare, accueillant 160 variétés de légumes, 3.000 plants et 60 fruitiers en cordons, palissés ou sur tige (fig. 33). Conçu par les paysagistes Astrid Verspieren et Philippe Simonnet, ce « potager-jardin » se veut devenir un laboratoire de la biodiversité géré selon le bon sens écologique. Il comporte une partie à l'ancienne et une partie plus contemporaine où les végétaux sont installés librement,

<sup>36</sup> Ils revendiquent les terrains en friche ou abandonnés.

<sup>37</sup> Favoriser les produits locaux à cultiver, à consommer et redécouvrir les circuits courts.

<sup>38</sup> Travail physique impliquant la main et la tête, éduquant à la concentration, la persévérance, et la patience !

<sup>39</sup> Ce travail concret, rééquilibrant et déstressant, est aujourd'hui prodigué au sein de certains établissements hospitaliers ou accueillant des personnes âgées ou dépendantes.



Fig. 33.- Le potager-jardin de l'abbaye de Royaumont (Oise, France) : un lieu où l'on apprend à cultiver avec bon sens, grâce notamment à la permaculture.  
© Abbaye de Royaumont - Yann Monel.

selon les concepts de la permaculture et s'appuie sur les capacités de régénération et de réensemencement naturel des plantes. La pédagogie de ces nouvelles méthodes de culture est assurée par la jardinière et son équipe : dans la grande serre habilement restaurée sont installées des tables pour les visites de groupes d'écoliers, ce qui n'est pas sans rappeler les leçons de choses du siècle dernier.

Cultiver bio, c'est le souhait de beaucoup d'acheteurs mais aussi de producteurs. Au château de la Roche-Guyon, le projet de remise en culture du potager-fruitier conjugue, depuis 2006, écologie, enracinement social et patrimoine (fig. 34). Deux jardiniers salariés du château, ainsi qu'une douzaine de personnes embauchées à mi-temps dans le cadre d'un chantier d'insertion, appliquent et expérimentent des méthodes de cultures naturelles. Aujourd'hui, les légumes produits dans ce potager sont certifiés « A.B. »<sup>40</sup>. *Plus de deux siècles après [sa création], la position manifeste du jardin n'a rien perdu de son actualité* souligne le paysagiste Gilles Clément, membre du comité d'orientation scientifique et culturel de l'E.P.C.C. et partenaire du projet. *Le projet de valorisation du potager-fruitier de La Roche-Guyon consiste à renouer avec l'objectif initial du site (...) en développant une fonction technique mais aussi une fonction sociale, toutes deux expérimentales.* Face à une crise de la production vivrière de proximité, à l'effondrement de la diversité des espèces cultivées, à l'absence de plus en plus criante d'une nourriture saine, abondante et accessible à tous, Gilles Clément souligne les points forts du projet « potager-fruitier » : *produire des légumes, fruits et fleurs sur la base d'une diversité réelle (...) exploitant*



Fig. 34.- Le potager du château de La Roche-Guyon, un lieu d'apprentissage.  
© André Quénardel.

<sup>40</sup> « A.B. » pour agriculture biologique. Ce label de qualité français créé en 1985 est basé sur l'interdiction de la chimie de synthèse et identifie les produits issus de l'agriculture biologique. C'est une propriété du ministère français de l'Agriculture. Depuis 2009, ses critères sont alignés sur le label bio européen, moins contraignant puisqu'autorisant la présence de traces accidentelles d'O.G.M.



Fig. 35.- Le Potager extraordinaire de la Motte-Achard : accueil d'une classe d'enfants.

© Droits réservés.

*les technologies de pointe en matière de gestion écologique, développer un réseau de distribution (...) vers les marchés locaux, les associations organisées et les organismes d'assistance sociale (...), mettre en place une pédagogie des modes de gestion écologique<sup>41</sup>.*

Ce nouveau regard porté sur le potager, qui demande acquisition d'anciens et de nouveaux savoir-faire et beaucoup de patience, se retrouve dans d'autres expériences.

Créé en 1995 pour protéger une importante collection de courges typiques de la Vendée, le Potager extraordinaire de la Motte-Achard vaut pour la diversité des missions qu'il s'est attribué et ses résultats (fig. 35). Implanté sur un champ agricole, sans passé maraîcher, le site va rapidement s'impliquer dans une mission de conservation botanique : ses deux collections de *lagenarias* (60 variétés de gourdes) et de tomates (260 variétés) sont reconnues par le Conservatoire des Collections végétales spécialisées. Des espèces insolites sont venues agrémenter ce potager de 4 ha, hébergeant 17 jardins thématiques et plus de 1.500 plantes. À côté des animations et des 20.000 visiteurs annuels, de la vente de plantes et de légumes, un atelier-cuisine, animé par un chef cuisinier de la région qui partage ainsi son savoir aux amateurs, complète cette offre très large d'activités en lien avec les légumes.

Depuis ses origines, ce potager est géré de manière durable : les principes d'une gestion raisonnée sont appliqués par des jardiniers en insertion, encadrés par l'équipe de l'association gestionnaire. Il bénéficie depuis 1998 d'un atelier chantier d'insertion ayant pour objet un accompagnement social et professionnel, la progression individuelle, l'apprentissage de la vie professionnelle, la qualification et l'accès à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés et habitant dans la région : ils sont huit, pendant six mois et à deux-tiers temps. Ce sont eux qui participent à l'entretien du jardin et transforment une partie de la production en conserves vendues sur place. Cette expérience qui allie social, économie, protection de l'environnement, culture et patrimoine, bénéficie sans conteste d'aides spécifiques de l'État mais travaille en partenariat avec de nombreuses structures locales.

## Un potager... du XXI<sup>e</sup> siècle ?

Il a traversé le temps ce jardin ordinaire, mais essentiel cependant. Miroir d'une société, reflet de nos sociétés, c'est de lui, le potager, que naissent tous les jardins. Il traverse le temps et contient tous les savoirs. Quand il n'a pas été transformé ou détruit, l'ancien potager a souvent gardé ses murs, parfois, ses principales structures : couches, serre ou orangerie. Le travail de restauration est immense et il peut être aisé de se laisser aller au découragement. Pourtant il demeure un jardin à cultiver avant tout et pour tous. À l'heure où des questions nouvelles et décisives se posent – manger sainement, équitablement, durablement, acheter près de chez soi – son avenir est peut-être dans ce qu'il a toujours été, un jardin nourricier.

<sup>41</sup> Extrait du *Manifeste pour un jardin engagé* écrit par Gilles Clément et affiché sur la grille d'honneur du potager-fruitier de La Roche-Guyon, depuis son ouverture au public.

## Synthèse chronologique des principales publications relatives au potager

Vers 77 : Pline l'Ancien, *Historiae naturalis* (Histoire naturelle).

Vers 840 : Walafrid Strabon, *Liber de cultura hortorum* ou *Hortulus* (le petit jardin).

XII<sup>e</sup> siècle : Ibn al'Awam, *Le livre d'agriculture*.

1373 : Pierre de Crescens, *Livre des prouffits champêtres et ruraux touchant le labour des champs, vignes et jardins*.

1393 : Anonyme parisien, *Le menagier de Paris*.

1551 : première traduction en français du *Res rustica* de Lucius Columelle.

1540(?) et 1563 : Charles Estienne et Jean Liébault, *Agriculture et maison rustique*.

1560 : Davy Brossard, *L'art & la manière de semer et faire des pépinières de sauvageaux, enter de toutes sortes d'arbres et faire vergiers, ensemble contenant plusieurs inventions nouvelles*.

1600 : Olivier de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*.

1607 : Elie Vinet et Antoine Mizauld, *La maison champêtre et agriculture (...) embellir les jardins, les entretenir & la façon d'user de la vertu des herbes et plantes*.

1638 : Jacques Boyceau de la Barauderie, *Traité de jardinage selon les raisons de la nature et de l'art*.

1651 : Nicolas de Bonnefons, *Le jardinier françois qui enseigne cultiver les arbres et herbes potagères, avec la manière de conserver les fruits et faire toutes sortes de confitures, conserves et massepans*.

1669 : Jan Van der Groen, *Den Nederlandtsen Hovenier* (édition française en 1672).

1690 : Jean Baptiste de La Quintinie, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangers, suivy de quelques réflexions sur l'agriculture*.

1700 : Louis Liger, *La nouvelle maison rustique ou économie générale de la campagne*.

1737 : Pieter De La Court Van Der Voort, *Les agrements de la campagne ou remarques particulières sur la construction des maisons de campagne plus ou moins magnifiques ; des jardins de plaisance & des plantages (...) et sur la manière de cultiver les plantes en avançant les saisons*.

- 1749 : M. de Combles, *L'école du jardin potager qui comprend la description exacte de toutes les plantes potagères, les qualités de terre, les situations, les climats qui leur sont propres, la culture qu'elles demandent, leurs propriétés pour la vie & leurs vertus pour la santé ; les différents moyens de les multiplier le tems de recueillir les graines, leur durée &c, la manière de dresser & de conduire les couches, d'élever des champignons en toutes saisons &c.*
- 1732-1750 : Abbé Noël-Antoine Pluche, *Le spectacle de la nature ou entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle (...)*, seconde partie : *contenant ce qui regarde les dehors & l'intérieur de la Terre.*
- 1751-1772 : Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers.*
- 1754 : commencé par Pons Augustin Alletz, poursuivi de 1783 jusqu'en 1796 par Thomas-François de Grace, puis repris par Jean-Claude-Michel Mordant de Launay, *Le bon jardinier.*
- 1763 : F. C. Le Bonnelle, *Le jardinier d'Artois ou les élémens de la culture des jardins potagers et fruitiers.*
- 1769 : publication à Liège du *Jardinier portatif* de Thomas de Grace (différentes éditions à différentes dates).
- 1770 : Jean-Roger Schabol, avec Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville, *La pratique du jardinage.*
- 1783 : Thomas de Grace, *Le jardinier portatif contenant ce qui concerne la culture générale de toutes les plantes potagères, des arbres fruitiers de toute espèce, de oignons & des plantes à fleurs, même les plus rares, & des arbres & arbrisseaux d'ornemens.*
- 1785 : traduction française de : Philip Miller, *The gardeners dictionary containing the methods of cultivating and improving all sorts of trees, plants, and flowers for the kitchen, fruit and pleasure gardens* (1<sup>ère</sup> édition en 1731).
- 1825-1827 : Louis-Claude Noisette, *Manuel complet du jardinier maraîcher, pépiniériste, botaniste, fleuriste et paysagiste.*
- 1855 : Vilmorin-Andrieux et Cie, *Description des plantes potagères.*
- 1864 : Alfred Gressent, *Le potager moderne traité complet de la culture des légumes intensive et extensive.*
- 1900 : Vilmorin-Andrieux, *Catalogue général de graines.*
- 1913 : Lucien Clause, premier *Guide Clause.*
- 1929 : Karel Capek, *Zahradníkuv rok*, illustré par son frère Joseph (1997 : traduction en français : *L'année du jardinier*).

- 1950 : Pierre De Backer, *Le jardin des colons, avec explications et figurines illustré de 350 dessins*.
- 1962 : *Le bon jardinier*, encyclopédie horticole, 152<sup>e</sup> édition (153<sup>e</sup> édition et dernière édition complète publiée en 1992 en trois tomes).
- 2012 : Florent Quellier, *Histoire du jardin potager*.

## Bibliographie

### **Ouvrages et articles**

- BARRAU Jacques, *Les plantes potagères. L'album Vilmorin*, Bibliothèque de l'Image, 1996.
- BOUILLET M. N., *Dictionnaire universel des sciences, des lettres et des arts*, 1896.
- DE HARLEZ DE DEULIN Nathalie et al., *Parcs et jardins historiques de Wallonie*, 9 t., Namur, 1993-2008.
- DE LA QUINTINIE Jean-Baptiste, *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un traité des orangers, suivy de quelques réflexions sur l'agriculture*, 1690.
- DE LIGNE Charles-Joseph, *Coup d'œil sur Beloeil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*, Beloeil, imprimerie du Prince Charles-Joseph de Ligne, 1781.
- DE MAEGD Chris, *Hex. La genèse d'un jardin princier*, Fonds Mercator, 2007.
- DE SERRES Olivier, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 1600.
- DELWICHE Philippe, *Du potager de survie au jardin solidaire, approche sociologique et historique*, Nature et Progrès, éditions namuroises, 2006.
- E.P.C.C. DU CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON, *Dossier de présentation du potager-fruitier du château de La Roche-Guyon*, 2016.
- KALISZ Serge, HANNAERT Pierre, « Gonthier : les grandes surfaces, après la vente à distance » dans *Le Soir*, 27 janvier 1995, p. 9 (URL : [http://archives.lesoir.be/gonthier-les-grandes-surfaces-apres-la-vente-a-distance\\_t-19950127-Z091PR.html](http://archives.lesoir.be/gonthier-les-grandes-surfaces-apres-la-vente-a-distance_t-19950127-Z091PR.html) [dernière consultation le 25/10/2016]).

LECOEUR Aline, GUERRIER Dominique, SICHET Frédéric, *Le Pradel d'Olivier de Serres, pour une mise en valeur d'un grand domaine agricole du XVI<sup>e</sup> siècle*, École d'architecture de Versailles, contrat d'étude non publié, C.E.A.A. « jardins historiques et paysages », 1996.

LIGER Louis, *La nouvelle maison rustique*, t. 2, 3<sup>e</sup> partie, livre 1<sup>er</sup>, 1777.

LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, t. 4 (Q-Z), Paris, Librairie Hachette, 1874.

QUAIRIAUX Yves, PLATIAU René, BOUILLIEZ André, *Mariemont côté jardins*, Musée royal de Mariemont, 2005.

REY Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, t. 2, Paris, Le Robert, 1993 (nouvelle édition).

ROYEN Anne, *Étude évolutive du jardin potager du château de Modave*, note non datée et non publiée.

VERHULST L., « *La seigneurie du Châtelet, à Habay-la-Neuve* » dans *Le pays gaumais*, 1<sup>ère</sup> année, n<sup>os</sup> 2-3-4, 1940, p. 11-25.

### **Quelques sites Internet** (dernière consultation le 25/10/2016)

#### *Belgique*

[www.chateaufort-ecaussinnes.be](http://www.chateaufort-ecaussinnes.be)

[www.hex.be](http://www.hex.be)

[www.jardinsouverts.be/fr/nos-jardins/brabant-wallon/chateau-de-court-saint-etienne](http://www.jardinsouverts.be/fr/nos-jardins/brabant-wallon/chateau-de-court-saint-etienne)

[www.provincedeliege.be/fr/chateaudejehay](http://www.provincedeliege.be/fr/chateaudejehay)

#### *France*

[www.chateudelarocheguyon.fr](http://www.chateudelarocheguyon.fr)

[www.domsaintjeanbeauregard.com](http://www.domsaintjeanbeauregard.com)

[www.potager-du-roi.fr/site/pot\\_histoire/](http://www.potager-du-roi.fr/site/pot_histoire/)

[www.potagerextraordinaire.com](http://www.potagerextraordinaire.com)

[www.royaumont.com/fr/le-potager-jardin](http://www.royaumont.com/fr/le-potager-jardin)

#### *Angleterre*

[www.nationaltrust.org.uk/lists/our-top-kitchen-gardens](http://www.nationaltrust.org.uk/lists/our-top-kitchen-gardens)



*Raymond BALAU*

*Architecte urbaniste*

**L'hôtel d'Artaize à Bouillon  
(XVIII<sup>e</sup> siècle).**

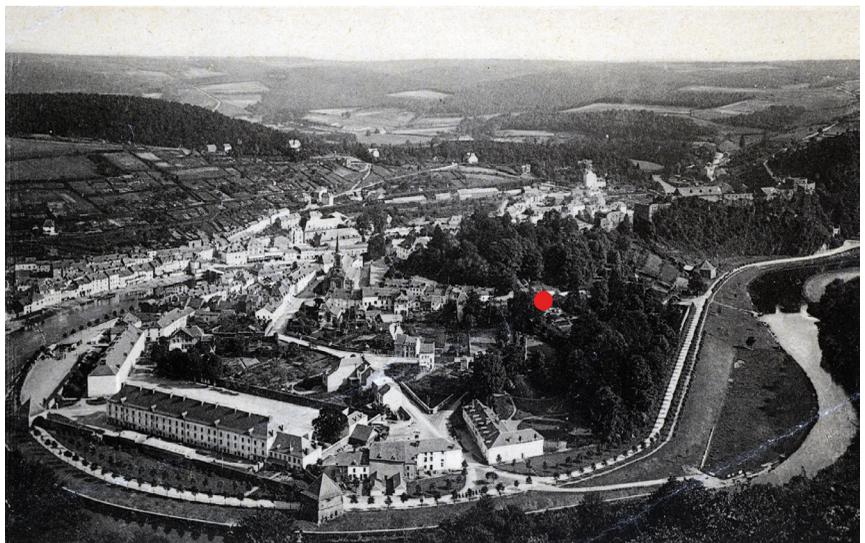
**La famille Camion,  
le « petit Weimar » et  
Georges Hobé (1881-1914).  
Photographies des années  
30 et 40**



## Un XX<sup>e</sup> siècle mésestimé

Il ne s'est rien passé d'intéressant côté architecture au XX<sup>e</sup> siècle à Bouillon ? C'est faux. On n'y trouve aucun chef-d'œuvre mais à y regarder mieux, en fonction de critères contextuels, plusieurs projets et quelques réalisations sont connectés de manière instructive à certains chapitres de l'histoire de l'architecture du siècle dernier. Dont quatre temps forts, chacun représenté par un architecte urbaniste : Georges Hobé (1854-1936) et la première modernisation de la ville, pendant le développement du réseau vicinal entre 1904 et 1909 ; Henri Vaes (1876-1945) et la construction du pont de Cordemois puis de l'abbaye Notre-Dame de Clairefontaine entre 1928 et 1935 ; Charles Van Nueten (1899-1989) et les tribulations du Commissariat général à la Restauration du Pays entre 1940 et 1944 ; enfin, Jean Camion (1912-2003) et l'urbanisation-reconstruction consécutive à la Seconde Guerre mondiale entre 1950 et 1953. D'autres événements et diverses personnalités méritent l'attention mais ce schéma quadripartite, issu d'une conférence donnée à Bouillon en 2015<sup>1</sup>, permet la mise en perspective du présent article, qui porte sur l'intervention de l'architecte décorateur Georges Hobé dans la maison Camion (fig. 1-4), connue en termes de patrimoine architectural comme l'hôtel d'Artaize, une demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle acquise en 1881 par Albert Camion, qui reprenait par la même occasion la première entreprise d'un secteur métallurgique local appelé au plein essor, issue d'une tradition de maîtres de forges : les Ets. Louis Devillez et Camion, devenus société anonyme en 1923, dont les produits ont longtemps été commercialisés sous les appellations « DC » ou « Devilca ». Provenant de France, les familles Camion et Devillez étaient liées de longue date. Une sépulture commune en témoigne dans le cimetière de Bouillon.

Pour situer l'apport de Georges Hobé, il est nécessaire de s'attarder à la partie la plus ancienne de la maison Camion. Cette demeure patricienne était caractéristique d'une apogée culturelle à Bouillon quand y siégeait



*Fig. 1.- Vue de Bouillon depuis le belvédère de la Côte d'Auclin, ca. 1910. Le point rouge indique la demeure d'Artaize/Camion.*

*Carte postale ancienne, collection privée.*

<sup>1</sup> Conférence de Raymond Balau le 13 novembre 2015 à « La Poulie » : « Bouillon : architecture et espace urbain, de Georges Hobé à Jean Camion », sur base d'une étude prévue pour la série « Études et Documents » (S.P.W./D.G.O.4.), qui ne sera pas publiée.

Fig. 2.- Vue de Bouillon avec, à l'avant-plan, la demeure d'Artaize/Camion et la véranda dessinée par Georges Hobé en 1905.

Détail d'une carte postale ancienne, collection privée.

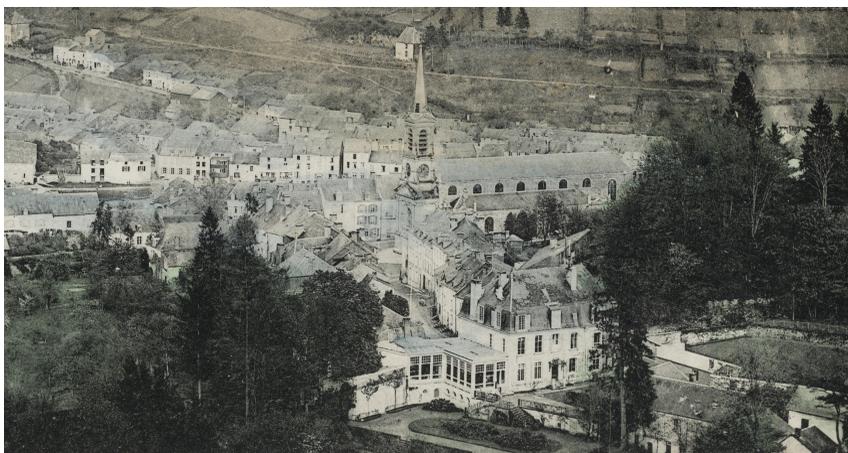


Fig. 3.- Demeure d'Artaize/Camion, côtés rue de La Poulie à gauche et rue Saint-Nicolas à droite, tirage photographique à partir de clichés C.G.R.P. de 1942.

© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 4.- Demeure d'Artaize/Camion, porte d'entrée, tirage photographique à partir de clichés C.G.R.P. de 1943.

© IRPA-KIK, Bruxelles.



la Cour souveraine, le Duché alors dans le giron de la famille de La Tour d'Auvergne, quand Pierre Rousseau y imprimait le *Journal encyclopédique* diffusé dans l'Europe entière. Hobé a été sollicité au cours d'une autre période florissante, qui est allée de pair avec l'existence d'un foyer de culture au sein et autour de la famille Camion. Si le rayonnement de ce cénacle était confidentiel à Bouillon même, il nous est lisible, grâce aux liens familiaux avec le sculpteur et collectionneur montois Louis-Henri Devillez, cousin d'Albert Camion, au travers d'« affinités électives » avec l'effervescence artistique de Bruxelles et de Paris. Il faut aussi insister sur la connexion avec Mons, où Devillez a fait construire par Georges Hobé un bâtiment pour abriter sa collection d'œuvres du peintre Eugène Carrière. Charles Van Lerberghe a écrit son chef-d'œuvre, *La Chanson d'Ève*, dans sa « thébaïde » de Bouillon, à La Ramonette. C'est lui, s'adressant à Louis-Henri Devillez, qui a vu dans la maisonnée Camion... « un petit Weimar » !

Plusieurs articles ont été consacrés aux études de Georges Hobé pour Bouillon<sup>2</sup> car il a aussi été en charge de projets ou réalisations publics et privés dans d'autres secteurs de la ville, certains liés à une étude d'aménagement urbain signée Édouard André (1840-1911). Cela dit, la part belle est ici faite à la photographie, qui fournit, en l'absence de plans, de précieux éléments d'évaluation de l'histoire culturelle et matérielle d'une propriété restée à ce jour dans la famille Camion, qu'un certain « aveuglement patrimonial » n'a pris en compte qu'« au faciès », ce qui est incompatible avec une réelle compréhension de l'architecture.

## Déficits d'inventaire

L'ensemble de l'hôtel d'Artaize et de ses dépendances a été classé le 27 juin 1977 : (...) *comme monument, en raison de sa valeur historique et artistique, l'entière de la maison patricienne sise aux abords du château de Bouillon, connue au cadastre, ville de Bouillon, section C n°189 E (8a 10ca)*<sup>3</sup>. La notice reprise dans l'inventaire papier du patrimoine monumental stipule : N° 39 [rue Saint-Nicolas<sup>4</sup>]. *À l'angle de la rue de la Poulie, vaste hôtel de maître du XVIIIe s., ancienne demeure du comte d'Artez [sic]. Parc clos de murs (...). Bâtiment à deux niveaux enduits et peints, laissant apparents les encadrements des fenêtres de façade. Double corps de cinq travées de baies axées sur la travée médiane plus large. Fenêtres à montants harpés sous arc en claveaux passants un-sur-deux et dotées à l'étage [sic] d'un garde-corps en fer forgé. Précédée de quelques marches, porte centrale avec belle baie d'imposte ornée d'un motif en fer forgé. Sur l'angle coupé, travée étageant deux petites fenêtres à montants harpés sous linteau droit refait à petit larmier. Face latérale g. dénaturée par la rectification des quatre baies, l'une au r.d.ch., les autres à l'étage. Haute toiture d'ardoises mansardée et à croupettes, percée d'une dizaine de larges fenêtres à linteau bombé posant à même la corniche, et de cinq petites lucarnes à croupe ou rampante à sa partie haute. À dr. de l'immeuble, annexe basse cimentée, alignant au-dessus d'un niveau de caves, cinq fausses fenêtres à linteau surbaissé ou bombé. Couverture quasi horizontale. Côté rue de la Poulie, dépendance et entrée cochère aménagée. Dans le mur de clôture bordant le fond de la propriété, porte à montants appareillés sous arc surbaissé à clé pendante*<sup>5</sup>. Cette description réductrice élude ce que protègent les murs de clôture. Ainsi, deux petites constructions à physionomie néo-classique sont omises, l'orangerie au centre de la propriété, de même que la salle de billard attenante à l'annexe précitée. Aucun distinguo ne porte sur la construction la plus récente, en nette rupture de style (banal côté rue), de l'annexe basse cimentée qui date de 1905, une œuvre originale de Georges Hobé. Le dossier de classement est vide à cet égard. Quant à

<sup>2</sup> BALAU Raymond, juillet-août-septembre 2001, p. 32-34. Voir aussi : BALAU Raymond, mars 2009, p. 34-55 ; BALAU Raymond, avril-mai-juin 2014, p. 17.

<sup>3</sup> Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la CRMSF, dossier « Bouillon, 2.3 ». Au moment du classement, le bien était propriété de la SA Immobilière CAMI sise rue du Collège 30 à Bouillon. La procédure lancée en 1972 par Pierre Wigny a rencontré l'opposition de l'immobilière, toutefois revenue sur sa position le 17 février 1975.

<sup>4</sup> Actuellement, l'adresse en usage, d'après les propriétaires, est rue du Brutz.

<sup>5</sup> COLLECTIF, 1989, p. 76-77.



Fig. 5-7.- Demeure d'Artaize/Camion, salle-à-manger et deux vues du salon Louis XVI ou salon vert, tirages photographiques à partir de clichés C.G.R.P. de 1943.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

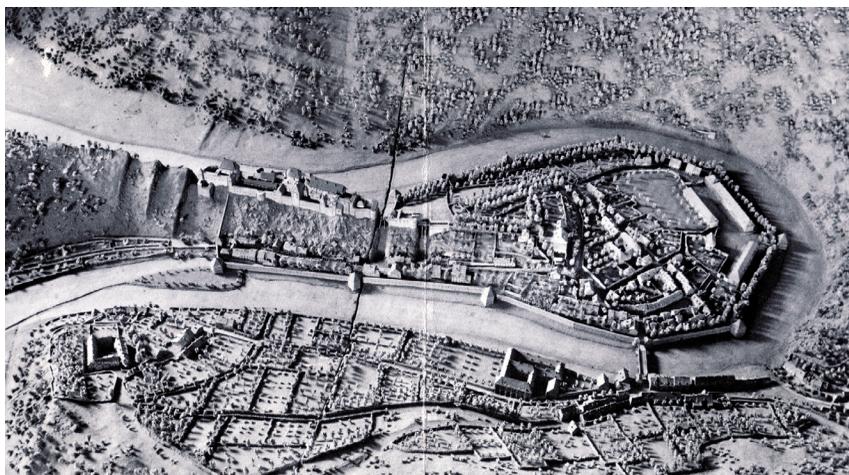
l'intérieur de la bâtisse principale, rien, hormis trois photographies (fig. 5-7) s'avérant être de précieux documents – aujourd'hui accessibles via la photothèque en ligne de l'IRPA<sup>6</sup> – ; elles sont mentionnées dans une lettre adressée le 12 avril 1973 au ministre de la Culture française par Pierre Wigny, alors président de la Commission royale des Monuments et des Sites. À part des copies d'extraits de plans cadastraux, aucun autre visuel. Il est vrai que le travail d'inventaire commençait à peine.

## Le patrimoine de Bouillon

La description donnée par Sibylle Legrand et Roger Nicolas dans *Le patrimoine de Bouillon*, édité en 2013 par l'Institut du Patrimoine wallon dans la collection des Carnets du Patrimoine, apporte des précisions : *Clôurant majestueusement la montée de la rue du Brutz, cet hôtel particulier fut reconnu patrimoine wallon (arrêté du 27 juin 1977) pratiquement en même temps que la majorité des demeures patriciennes du XVIII<sup>e</sup> siècle de la presqu'île. La construction de l'édifice est située entre 1753 et 1762. Bien que le commanditaire en ait été Jean-Charles Le Ruth de Beaupré [sic], conseiller à la Cour souveraine, issu d'une importante famille de magistrats, c'est la voie successorale qui contribua à lui donner son nom à l'arrivée en 1820 du comte Alexandre d'Artaize Roquefeuil (1771-1856), lieutenant-colonel de cavalerie. Résidant essentiellement à Paris, il transforma la demeure en une très agréable résidence « de campagne ». Terminé dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le bâtiment adopte l'architecture classique marquée par l'esprit de François Mansart (1598-1666), perceptible dans la haute toiture d'ardoises à comble brisé. Ces constructions d'un genre nouveau, conçues comme des oasis de bon goût où pouvaient se déployer sans tapage toutes les nuances et tous les charmes de la « douceur de vivre », répondaient à merveille aux besoins d'un style de vie plébiscité par l'élite « expatriée » du duché. L'hôtel s'élève sur deux niveaux enduits et peints. La façade se développe en un double corps de quatre fenêtres aux montants harpés se rejoignant par un linteau en arc en claveaux passants un-sur-deux. Cet ordonnancement symétrique se déploie autour de la travée d'entrée centrale à deux portes en bois ouvragé avec imposte, surmontée d'une fenêtre de même caractéristique stylistique que les autres ouvertures, toutes étant ornées d'un garde-corps en fer forgé. Le fer était travaillé mais aussi produit dans l'entité de Bouillon. Le magnifique motif d'inspiration Louis XV ornant la baie d'imposte témoigne de cet élément identitaire. Sur l'angle coupé, une travée étage deux petites fenêtres à montants harpés sous linteau droit refait à petit larmier. La face latérale gauche fut sensiblement dénaturée par la rectification des quatre baies. L'édifice connu à partir de la fin des années 1980 quelques interventions de restauration conduites avec subtilité par les propriétaires actuels [Fanchette et Jean-Paul Vanhove-Camion] afin de préserver l'atmosphère de ce lieu qui, à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, devint un brillant salon d'art et de littérature sous la houlette de l'industriel Albert Camion. Avec son épouse, Amélie Franeau, ils accueillirent en leur hôtel, acquis en 1881, des artistes de renom comme*

<sup>6</sup> Clichés IRPA : B045839, B045842 et B045843.

Fig. 8.- Plan en relief au 1/600<sup>e</sup>, commandé par Louis XIV en 1689, réparé en 1776.  
D'après Plans en relief des villes belges, Bruxelles, Pro Civitate, 1965.



le sculpteur Louis-Henri Devillez (1855-1941), les peintres Eugène Carrière (1849-1906), Pablo Roig (1879-1955), Marguerite Putsage (1861-1946) ou bien encore le poète Charles Van Lerberghe (1861-1907), auteur de La Chanson d'Ève, chef-d'œuvre de la littérature symboliste « enfanté » à Bouillon et édité par le Mercure de France en 1904. Habitué des lieux, l'écrivain ne manqua pas de souligner le caractère singulier de cette élégante maison nichée au cœur de l'Ardenne en la qualifiant de « petit Weimar ». C'est de cette époque que date l'adjonction architecturale crépie située à droite du corps d'hôtel. Peu flatteuses à l'œil, les cinq fausses fenêtres à linteau surbaissé soustraient du regard public une vaste véranda en bois, aujourd'hui classée et attribuée par la tradition orale à l'architecte-décorateur bruxellois Georges Hobé (1854-1936), un proche de l'industriel. Côté jardin, elle offre une structure régulière, sur plan en « L », rythmée par des travées desquelles se dégagent des châssis à guillotine équipés de volumes vitrés de grandes dimensions. Inscrite entre le bâtiment préexistant et une orangerie néoclassique (bâtie en 1832 sous la conduite du comte d'Artaize), cette véranda fut édifiée par le maître des lieux pour le mariage de sa fille en 1905. Bien que largement postérieure à la construction d'origine, cet espace lumineux parachève l'unité architecturale de la propriété qui participe aujourd'hui à la fois du paysage urbain, en affichant une élégance certaine aux yeux des passants, tout en procurant une intimité par ses réserves foncières cachées depuis l'espace public. (...) Propriété privée, ses portes s'ouvrent lors d'événements patrimoniaux<sup>7</sup>.

Fig. 9.- Bouillon 1756, détail de la copie d'un plan conservée au Musée Ducal de Bouillon (ancienne collection Corbiau). La localisation du plan original est inconnue.

© Musée Ducal de Bouillon.



## Cour souveraine et Encyclopédistes

L'immeuble ne figure pas dans le plan en relief réalisé en 1689 (fig. 8)<sup>8</sup>, mais apparaît dans un plan de 1756 (fig. 9). Vauban et Choisy ont renforcé les fortifications, pour répondre aux exigences de la

<sup>7</sup> LEGRAND Sibylle, NICOLAS Roger, 2013, p. 30-34. Une notice relative à Georges Hobé suit cette présentation.

<sup>8</sup> Si une copie partielle est présentée au Musée Ducal de Bouillon, l'original n'est plus visible, conservé dans les réserves du Musée des Plans-Reliefs, Hôtel national des Invalides à Paris.

poliorcétique moderne. Outre diverses améliorations au château, ils ont doté la ville d'un mur d'enceinte et de tours, dessinés en 1690, qui englobaient un réduit avec casernes. L'hôtel d'Artaize est partie intégrante de ce qu'Henry Carton de Wiart a pu désigner en 1931 comme un *petit Potsdam*<sup>9</sup>, à l'époque des de la Tour d'Auvergne<sup>10</sup>. Pierre Rousseau de Toulouse (1716-1785), après avoir quitté Liège, a implanté son imprimerie à Bouillon, y publiant le *Journal encyclopédique* à partir de 1760. Installé aux frontières de l'empire d'Autriche et du royaume de France, titulaire d'un privilège de trente ans octroyé par Charles-Godefroid de La Tour d'Auvergne, l'imprimeur-éditeur défenseur des Lumières s'est d'abord installé rue du Pont, puis rue du Moulin, où s'est établie la Société typographique. Lui et son beau-frère Charles-Auguste de Weissenbruch (1744-1826), partie prenante de la société, résidaient à proximité, le long du rempart bordant la Semois. Bouillon était jusque-là un bourg de trois mille âmes sans grande vie culturelle. Contre vents et marées, empreint de modernité, le *Journal encyclopédique* a paru jusqu'en 1793, mais jusqu'en 1775 à Bouillon, dans une diffusion de l'Angleterre à la Russie, de l'Italie aux Pays-Bas. Si le *Journal de jurisprudence* n'a lui paru que jusqu'en 1764, il a été suivi par la *Gazette des gazettes*, dite aussi *Journal politique* ; la *Gazette salubre*, journal de médecine, a été publiée à partir de 1762. De 1768 à 1793, la *Société typographique de Bouillon* devait sortir de presse environ 200 ouvrages au nombre desquels des œuvres d'auteurs tels qu'Helvétius, La Fontaine, Longus ou Voltaire. Ce volet de l'histoire culturelle européenne, dans la mesure où il forme un intéressant contrepoint à l'histoire militaire de Bouillon, a été mis en exergue à l'occasion d'une exposition qui a fait date, en 1955, organisée par le Musée Ducal ouvert depuis peu<sup>11</sup>. Parmi les premiers plans de la ville où apparaît l'hôtel d'Artaize, le plan Chauchet de 1832 explicite l'importance du jardin (fig. 10). Le vaste îlot est partagé avec la propriété Ozeray, au lieudit Maugré, où a grandi Madeleine Ozeray (1908-1989). L'un des derniers à y avoir vécu est Maurice Brébart (1929-2015), qui avançait (témoignage oral) que le pavillon abritant la salle de billard<sup>12</sup> de la propriété Camion était dû à Dagobert Chauchet (1774-1834), frère de Richard (III) Chauchet (1767-1844), entrepreneur ayant notamment réalisé l'hôpital de Bouillon (aujourd'hui athénée royal) sur les plans de Laurent-Benoît Dewez (1768).

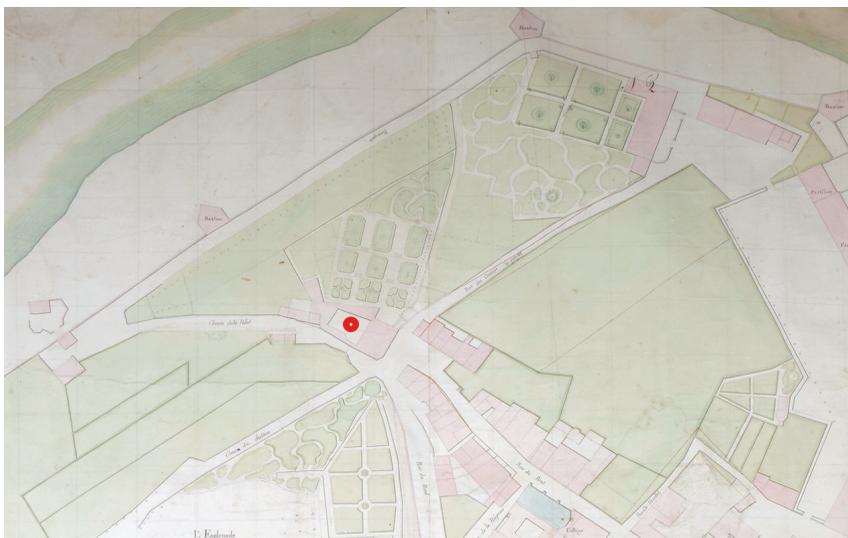
<sup>9</sup> CARTON DE WIART Henry, dans la préface du *Guide Cosyn* consacré à Bouillon, Bruxelles, 1931, p. 3, évoquait le temps où les intendants de la citadelle, jugeant obsolète la résidence dans la forteresse, *descendirent de leur promontoire et s'installèrent plus bas dans les grosses maisons françaises à toit Mansart alignées au long d'une esplanade débonnaire. Bouillon devint alors un petit Potsdam. Mieux encore, lorsque les encyclopédistes cherchèrent à continuer leurs publications à l'abri du lieutenant de police de Paris, ce fut ici qu'ils vinrent imprimer leurs derniers volumes...*

<sup>10</sup> Henri de La Tour d'Auvergne (1555-1623) a porté le titre de duc de Bouillon à partir de 1594 et la famille est entrée en possession du duché en 1678. Six de La Tour d'Auvergne ont été ducs de Bouillon : Godefroid-Maurice de 1678 à 1721, Emmanuel Théodose de 1721 à 1730, Charles-Godefroid de 1730 à 1771, Godefroid-Charles de 1771 à 1792, Jacques-Léopold de 1792 à 1794 et Philippe Dauvergne d'août 1814 à juillet 1815.

<sup>11</sup> CLÉMENT Fernand, HAUMONT Georges, PIERRROT Roger, 1955 (catalogue de l'exposition en hommage à Pierre Rousseau et Charles-Auguste de Weissenbruch). Voir aussi : BIART Guy, MATHIEU Philippe, NICOLAS Roger, 2010 (édité à l'occasion de l'exposition « Éloge d'un journalisme éclairé », montée par Sibylle Legrand au Musée Ducal, du 11 septembre au 28 novembre 2010, pour le 250<sup>ème</sup> anniversaire de la première impression à Bouillon du *Journal encyclopédique*).

<sup>12</sup> Aménagement intérieur éclectique sans doute antérieur à l'intervention de Georges Hobé.

Fig. 10.- CHAUCHET Dagobert, Plan de la ville de Bouillon (extrait), 31 octobre 1832. Le point rouge indique la cour de la demeure d'Artaize/Camion ; en haut à droite, la propriété Ozeray.  
 © Archives de la Ville de Bouillon (scan S.P.W./D.G.O.4.).



## Des Leruth de Beauprez aux Camion

Entre Jean-Charles Leruth de Beauprez (?-1818), premier propriétaire, et le comte d'Artaize-Roquefeuil (1771-1856), propriétaire à partir de 1816, le bien est passé en 1790, à Claude Pierre Jobard, écuyer, ancien capitaine au corps du génie, seigneur de Framont (Paliseul), et à son épouse Charlotte Adélaïde Leruth de Beauprez<sup>13</sup>. Elle est décédée en 1816, lui en 1818, sans descendance. Le bien comprenait d'autres bâtiments, comme de petites maisons ou des serres. Alexandre Pierre Charles Suzanne comte d'Artaize-Roquefeuil, officier supérieur de cavalerie<sup>14</sup>, demeurant à Paris et à Bouillon, l'a reçue le 7 août 1816 au titre de légataire universel, avec son épouse, de Claude Pierre Jobard. Françoise-Caroline Galland d'Upigny, l'épouse du comte d'Artaize, est décédée avant lui, en 1850 ; le couple n'a pas eu de descendance. Léopold I<sup>er</sup> aurait été reçu à l'hôtel d'Artaize lors d'un passage à Bouillon. Au décès du comte en 1856, la propriété est revenue pour l'essentiel à son légataire universel, Jules Joseph Grémion, époux d'Eulalie Pauline Moizard et avocat à Paris, des parties accessoires (une petite maison) allant au valet de chambre polonais du comte, Vincent Jeingojowski. Sa légataire universelle, Marie Louise Sophie Sobieski de Janina, a revendu sa partie en 1867 à Jules Émile Perot, héritier de Marie Appoline Collette, veuve de Nicolas Désiré Perot, remariée à

<sup>13</sup> Cette période a été celle de l'éphémère République bouillonnaise (1794-1795) et du Département des Forêts (1795-1814).

<sup>14</sup> Le comte d'Artaize-Roquefeuil était Chevalier des ordres militaires de Saint-Louis, d'Avis de Portugal et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, ancien officier supérieur de cavalerie, aide-de-camp du général comte d'Esterhazy ; après avoir fait la campagne de 1792 dans l'Armée des Princes (armée contre-révolutionnaire) sous les ordres du duc de Lorges, il a servi en qualité d'officier dans les corps de Vioménil, Juningham et Dillon, pour être ensuite capitaine de troupes légères au service du Portugal, en 1797 ; en 1802, il est repassé capitaine et chef d'escadron, dans un des régiments des chasseurs à cheval de la garde du prince-régent du Brésil. Il est rentré en France en 1809. Son corps et celui de son épouse se trouvent dans une intéressante sépulture – mais en mauvais état – du cimetière du Père-Lachaise à Paris (URL : [https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Grave\\_of\\_Artaize-Roquefeuil\\_\(P%C3%A8re-Lachaise,\\_division\\_14\)](https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Grave_of_Artaize-Roquefeuil_(P%C3%A8re-Lachaise,_division_14))) [dernière consultation le 20/10/2016].

Jules Michel Ozeray. Au décès de Jules Joseph Grémion en 1866, la partie principale est revenue à sa fille, Marie Thérèse Grémion, épouse de François Philippe Auguste Déaddé, chef d'escadron d'état-major, qui l'a elle-même vendu en 1871 à Jules Émile Perot. Les biens séparés ont ainsi été réunis, avant que l'ensemble soit vendu en 1880 à l'industriel bouillonnais Louis-François Devillez (1822-1900) et à sa sœur Clémence Catherine Devillez (1819-1885), veuve d'Eugène Camion (1811-1875), sœur également d'Adolphe Barthélemy Devillez, père de Louis-Henri Devillez et cofondateur, avec Théophile Guibal, de l'École des Mines de Mons. C'est enfin en février 1881 qu'Albert [Adolphe] Camion, mari d'Amélie née Franeau (famille montoise), fils de Clémence et neveu de Louis-François Devillez, est entré en possession, avec d'autres biens, notamment de l'usine de la rue des Basses Voies, de divers terrains et de cette *belle et spacieuse Maison de Maître* (...) [comprenant] *jardin d'agrément avec orangeries et serres, potagers, vergers, maisons accessoires, écuries, remises, fournils, laiteries, fruitiers, etc.* [le tout formant] *autant une propriété de campagne qu'une maison de ville*<sup>15</sup>. L'ensemble, soit 9 ares 59 centiares de bâti et 1 hectare 40 centiares de jardins et vergers a par la suite été complété par de nombreuses acquisitions, Albert Camion devenant progressivement un important propriétaire foncier, l'usine Camion et Devillez bénéficiant d'une nouvelle emprise, la plus importante, à partir de 1903, en rive droite de la Semois (fonderie de fer, cuivre et alliages en face de la gare, dans l'ancien jardin Leroux)<sup>16</sup>. Après le décès en 1929 d'Amélie, la propriété est passée à la génération suivante en 1930 ; Albert Camion est décédé en 1936.

## Le plan André

Après le démantèlement des fortifications urbaines et la construction du pont de France (1851, reconstruit), les apports essentiels au réseau viaire ont été la création de la route de Corbion, doublée d'une ligne vicinale, un tunnel carrossable sous le château et un autre, uniquement ferroviaire, sous la Crête Saint-Pierre, pour la connexion entre la gare, construite vers 1899, et la route de Corbion. Celle-ci avait été décidée par un Arrêté royal pris à Ostende le 20 octobre 1894, mais le chemin de fer n'est arrivé à Corbion que le 31 octobre 1907, et la ligne Bouillon-Sedan n'a été inaugurée que le 17 juillet 1910. Un boulevard a été créé

<sup>15</sup> Description tirée de l'affiche de la vente du 6 septembre 1880 en l'étude du notaire Charles Bergh à Neufchâteau.

<sup>16</sup> Le plus ancien document relatif à l'entreprise remonte à 1786, époque où elle produisait des objets de platinerie à partir de « fer de Suède » (feu à creuset dénommé feu comtois), dont la fabrication a cessé en 1898. Il s'agissait d'un contrat de mariage signalant l'apport par Louis Devillez, arrière-grand-père d'Albert Camion, d'une forge qu'il détenait par héritage, sise au lieu-dit Les Hayons. Vers 1854, c'est la fabrication d'articles de quincaillerie de bâtiment, en fer et en fonte, qui a prévalu, l'entreprise prenant un nouvel essor après le mariage d'Adolphe Camion et de Clémence Devillez. Suite au transfert des Membes à Bouillon et à l'installation au Moulin vers 1890 puis sur l'autre rive en 1903, la société Camion & Devillez a mis en service après la Première Guerre mondiale une division de laminage à froid de feuillards d'acier doux à Paliseul. En 1923, André Camion a fondé la SA Aluminium Moderne à Vilvoorde. La première des deux firmes bouillonnaises concurrentes, H. Gérard & Didier, a été fondée en 1853. Quant à La Ferronnerie Bouillonnaise, elle a été fondée en 1895, et a développé à partir de 1912, outre la ferronnerie de bâtiment, des articles en aluminium. En 1900, le docteur Louis Corbiau a été élu bourgmestre et est entré dans l'actionnariat de La Ferronnerie Bouillonnaise, devenant administrateur en 1903.

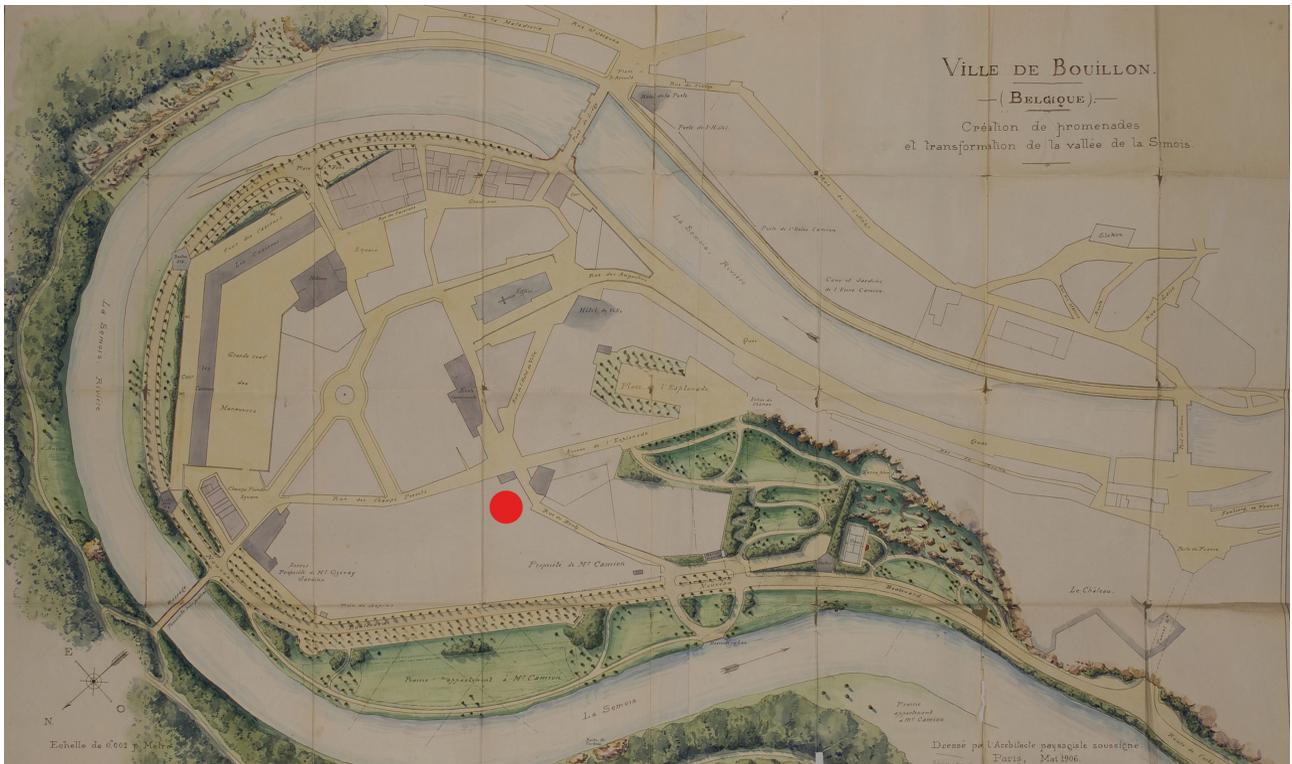


Fig. 11.- ANDRÉ Édouard, Ville de Bouillon (Belgique). Création de promenades et transformation de la Vallée de la Semois, tirage aquarellé, mai 1906 (mention manuscrite : « Plan appartenant à Albert Camion »). Le point rouge correspond à la demeure d'Artaize/Camion.

Collection privée (document reproduit par Luc Schrobiltgen).

en rive gauche, depuis le pont de Liège jusqu'au tunnel sous le château, partie intégrante d'un projet d'aménagement urbain et d'embellissement confié à l'architecte paysagiste français Édouard André, considéré de son vivant comme l'une des personnalités marquantes de l'horticulture mondiale, qui avait une clientèle en Angleterre, au Pays-Bas, au Danemark, en Russie, en Lituanie, en Autriche, à Madère, en Bulgarie, en Italie, au Luxembourg ou en Uruguay ; il a par exemple participé aux plantations du parc des Buttes-Chaumont à Paris.

Son plan d'ensemble (fig. 11) a été terminé en mai 1906, assorti d'un rapport détaillé<sup>17</sup>. Bouillon n'apparaît pas dans la monographie consacrée en 2000 à Édouard André par Florence André (arrière-petite-fille) et Stéphane de Courtois<sup>18</sup>. Le doute que cela implique tient peut-être, c'est une hypothèse, à la transition professionnelle entre Édouard André et son fils René-Édouard, suite à un accident de santé du premier<sup>19</sup>. La mise en chantier s'est opérée dès 1907 sous le contrôle des commissaires voyers Courtois et Laurent. Deux des tours d'enceinte ont été percées de larges arcades pour livrer passage au boulevard en lieu et place de l'ancien chemin de ronde à l'aval du pont de Liège.

<sup>17</sup> Archives de la Ville de Bouillon, ANDRÉ Édouard, *Rapport sur un projet d'embellissement de la Ville et de transformation de la Vallée de «La Semois»*, 8 mai 1906.

<sup>18</sup> ANDRÉ Florence, DE COURTOIS Stéphane (dir.), 2000.

<sup>19</sup> Une attaque de tétraplégie a contraint Édouard André à cesser ses activités fin 1906, mais son fils René-Édouard, qui avait une formation d'ingénieur, a poursuivi le travail qu'ils menaient ensemble depuis 1892. Le fonds Édouard André et René-Édouard André (1867-1935) étant en ligne, on constate que les initiales des signatures sont « E. », « Ed. », « R. E. » ; le tirage colorisé ayant appartenu à Albert Camion est signé « Ed. André ». Les bureaux d'Édouard André étaient situés 30 rue Chaptal à Paris.

Fig. 12.- HOBÉ Georges, Ville de Bouillon. Vieux Pont dit « De Liège », Projet pour le dégagement de l'Avenue « Le Quai ». Série n° 23943, 20 octobre 1910.

© Archives de la Ville de Bouillon (document reproduit par Luc Schrobiltgen).

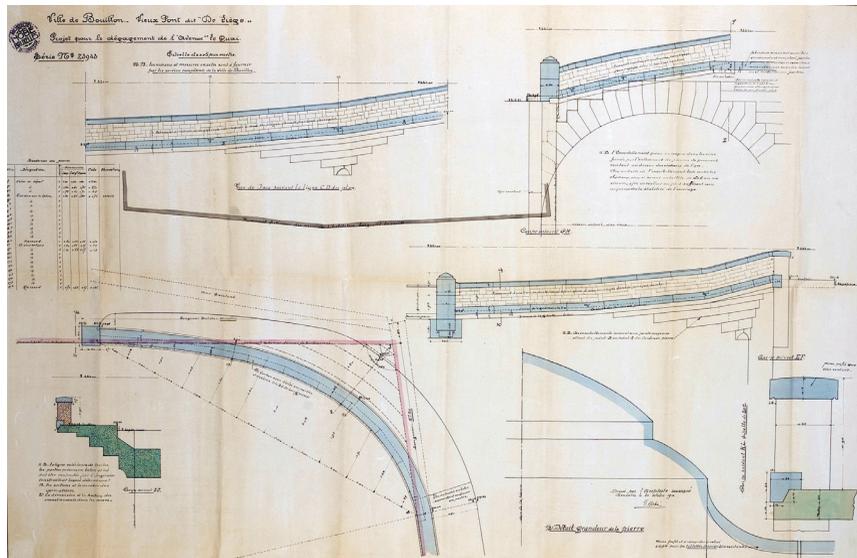


Fig. 13.- Vue de l'ensemble de la Poste à Bouillon.

Carte postale ancienne, collection privée.



## Georges Hobé à Bouillon

Le projet André est en toile de fond de l'implication de Georges Hobé à Bouillon, qui n'est pas limitée, loin s'en faut, à la véranda Camion. Il a en effet construit d'autres choses et dessiné, on le sait moins, plusieurs projets d'aménagement de l'espace public restés dans les cartons. Sans entrer dans les détails, il faut mentionner les réalisations suivantes : un petit aménagement des ouvrages d'approche du pont de Liège (système Hennebique, 1910) (fig. 12), l'ensemble de l'îlot de la Poste avec logement de fonction et trois habitations indépendantes (1904) (fig. 13), deux habitations en rangée dans la rue du Collège<sup>20</sup> (fig. 14) et enfin, la villa

<sup>20</sup> La poste et l'habitation nord ont été réalisées pour le compte d'Édouard Degrelle, les deux autres groupes de deux habitations l'ont été pour Albert Camion (plan daté du 30 avril 1903 pour la partie Degrelle, comprenant la Poste, et du 3 septembre 1903 pour la partie Camion : bâtiments A et B).



Fig. 14.- Maisons en rangée entre la rue du Collège et la Semois au traitement apparenté à l'ensemble de la Poste.  
© Luc Schrobiltgen.

Fig. 15.- La villa Franeau, dite « Le Caillou », 1910.  
Carte postale ancienne, collection privée.

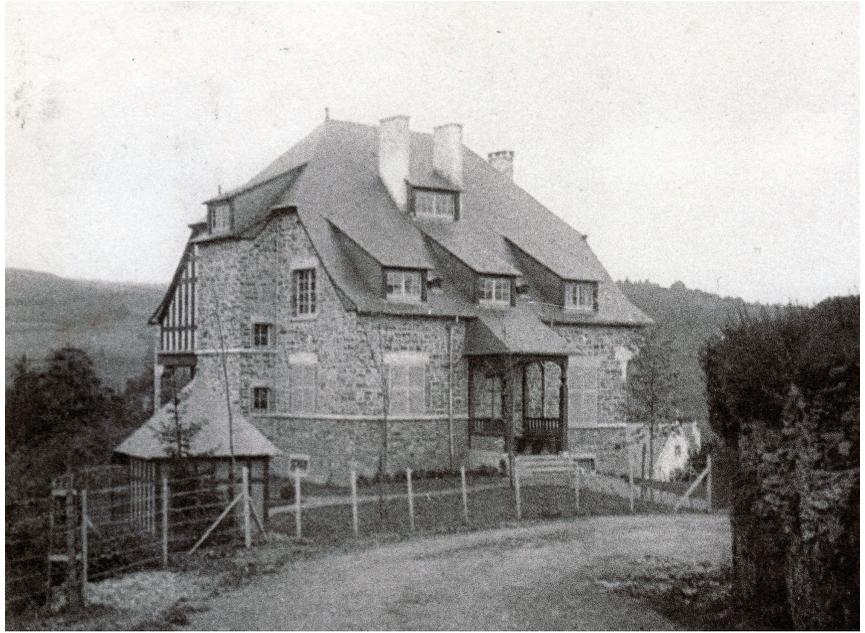


Fig. 16.- HOBÉ Georges, Ville de Bouillon. Projet d'un Pont en Béton sur la Semois, 20 mai 1909.  
© Archives de la Ville de Bouillon (document reproduit par Luc Schrobiltgen).

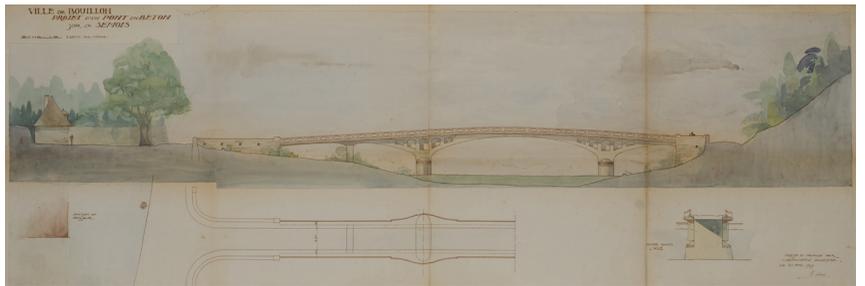
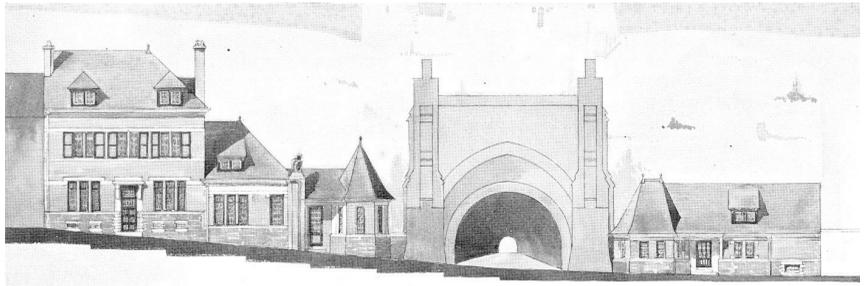


Fig. 17.- HOBÉ Georges, Les Nouvelles Douanes de Bouillon, projet publié dans Tekhné n° 28, 5 octobre 1911, p. 329-330 (L'Art en Belgique. Documents d'Architecture Contemporaine).  
© Centre d'Archives de la Faculté d'Architecture La Cambre / Horta, ULB, Bruxelles.



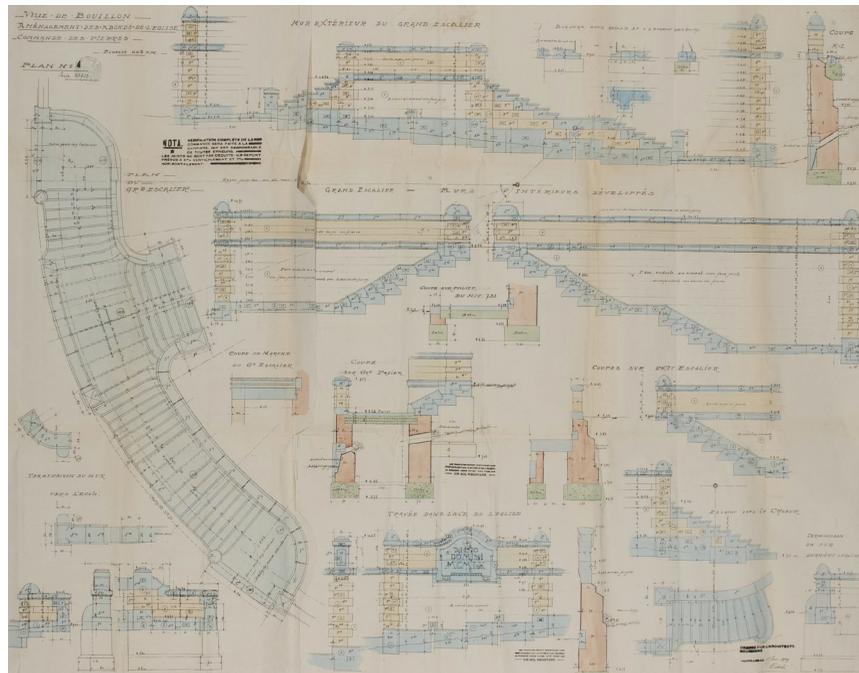
« Le Caillou » pour la famille Franeau (1910) (fig. 15). Concernant les projets publics non concrétisés : un pont en béton à La Poulie (système Hennebique, 1909) (fig. 16), avec variantes notamment sous forme d'une passerelle en bois (1910)<sup>21</sup>, un bureau des douanes avec halte pour le tram à la Porte de France (fig. 17) et deux versions des abords de l'église (1909) (fig. 18). L'architecte décorateur s'est ainsi profilé comme incontournable à Bouillon<sup>22</sup>. D'après la correspondance conservée, il semble que

<sup>21</sup> Ces projets préfiguraient la construction du pont de Cordemois conçu par Henry Vaes (1928-1930).

<sup>22</sup> Sur base d'une recherche de Roger Nicolas, il est établi que Georges Hobé a aussi été propriétaire, de 1910 à 1919, d'une terre en lieux dits Ramonette et Jernelle, d'1ha 26a 30ca. Ce terrain a été acquis en 1924 par le docteur Camille de Barsey (1872-1946), époux de Denise Camion (1882-1967), où ils ont fait bâtir une villa par l'architecte gantois Jean Hebbelynck (1892-1971) (plans d'exécution conservés aux Archives d'Architecture Moderne à Bruxelles, datés de 1937).

Fig. 18.- HOBÉ Georges, Ville de Bouillon. Aménagements des abords de l'église. Commande des pierres. Plan n° 4. Série 23638 (première version du projet), 15 juin 1909.

© Archives de la Ville de Bouillon (document reproduit par Luc Schrobiltgen).



Georges Hobé ait mis en garde le bourgmestre Louis Corbiau contre le fait d'« haussmanniser » Bouillon, insistant sur la nécessité de préserver le caractère pittoresque de la localité, en pensant notamment aux berges naturelles de la Semois. Albert Camion, lui, veillait à concilier les projets urbains à ses intérêts fonciers. La question était alors de coupler la modernisation de la voirie, grâce à la création des boulevards – qui impliquait la construction de perrés –, à la régulation du cours de la rivière et à l'amélioration du réseau d'égouttage. C'est dans ce contexte que Georges Hobé a répondu à la commande d'agrandissement de la maison Camion. Il ne dédaignait pas d'intervenir sur un bâti existant, il l'a montré à de nombreuses reprises. Il aimait aussi intégrer des éléments anciens à ses constructions. Les contraintes et la force du site qui lui étaient proposés correspondaient à son expérience et à ses aspirations.

## Une propriété d'exception

Sur le versant ouest de la presqu'île, le plus vaste îlot adosse donc les propriétés Camion et Ozeray. Les qualités paysagères de l'ensemble sont exceptionnelles. Le haut de la rue du Brutz est dominé par la façade principale de l'hôtel d'Artaize. En longeant vers la droite le mur de clôture, fait de tout venant de schiste, le long de la rue Saint-Nicolas qui descend vers la place des Champs-Prévôts, on découvre ensuite la vaste maison Ozeray, bâtie au lieu-dit Maugré, qui dissimule elle aussi un beau jardin. Le plan en « L » de la demeure est prolongé par un autre mur, le long de la Semois qui file, après le barrage et la tour de Bretagne, en ligne droite jusqu'à la placette de La Poulie. Après les tours du Dauphin et de Bretagne, percées de part en part, une autre tour a été démolie, à mi-distance entre la tour de Bretagne et la porte de La Poulie. Celle-ci était un ouvrage plus

important, avec réduit et corps de garde ayant hébergé ultérieurement la maison du passeur (seule conservée). Cette porte livrait passage vers le Champ-l'Évêque et Cordemois. Seule la tour de Bourgogne, plus en aval, a conservé sa physionomie. Après un portail dans la clôture de la propriété, en remontant la rue de La Poulie vers les annexes de l'hôtel d'Artaize, on accède à leur façade principale par une porte cochère s'ouvrant sur la cour que domine la façade arrière de l'hôtel. Cette petite esplanade domine le jardin – presque un petit parc – du haut d'un niveau partiellement établi sur des caves voûtées, celles-ci de plain-pied avec la partie la plus dessinée du jardin. Ces caves situées entre l'habitation et les annexes<sup>23</sup> ont été élargies afin d'augmenter l'assiette disponible pour la construction de la véranda. La cour est délimitée vers le paysage par un puissant garde-corps en ferronnerie, aux motifs de lignes courbes à la fois robustes et lyriques, démonstration de savoir-faire, interrompu par un escalier à deux volées droites opposées, dotées du même garde-corps. Les masses arborées des propriétés Camion et Ozeray sont en continuité, ouvertes chacune par une large échappée visuelle sur le décor de la Côte d'Auclin, amphithéâtre boisé qui s'incurve avec le méandre de la rivière. Si la façade côté Brutz donne une prestance urbaine à l'hôtel d'Artaize, ses côtés cour et jardin se succèdent sans s'opposer dans une scénographie simple et subtile, étagée de manière hiérarchisée sur le relief, articulée surtout par les deux pavillons<sup>24</sup>.

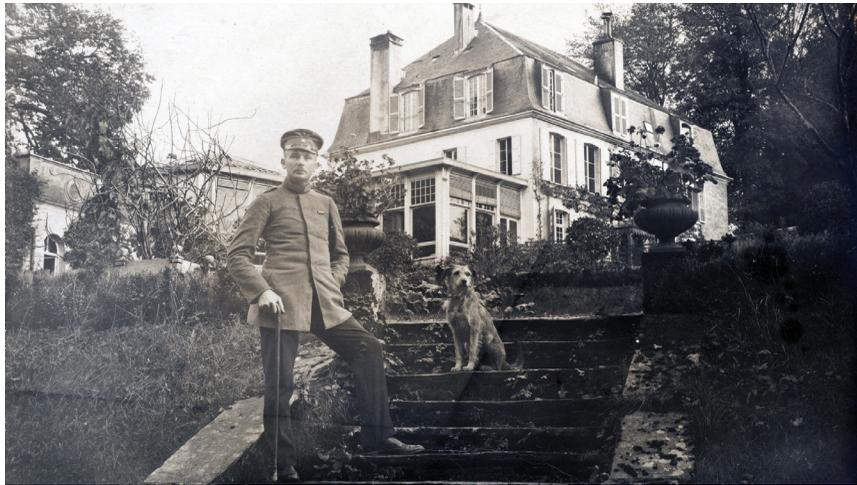
L'agencement des éléments bâtis de la propriété est complexe et n'a pas fait l'objet, à ce jour, d'une chronologie fiable au point de vue archéologique. Deux compléments aux notices mentionnées plus haut existent cependant. Il s'agit de séries de photographies réalisées à quelques années d'intervalle, la première probablement suite au décès d'Amélie, l'autre durant la Seconde Guerre mondiale. Ce sont des traces documentaires de première importance quant à la configuration intérieure de l'hôtel d'Artaize et quant à la manière dont il a été meublé par Albert et Amélie Camion. Il s'agit en d'autres termes de photographies montrant comment le décor intérieur hérité du XVIII<sup>e</sup> siècle a été le cadre du « petit Weimar ». Les circonstances ont voulu que les Camion partent en exode durant les deux Guerres mondiales. Lors de la première, la famille a séjourné en France, dans le Bordelais puis à Vichy et à Paris, tandis qu'André Camion, fils d'Albert, entré dans l'entreprise en 1912, issu de l'École des Mines de Mons, poursuivait en France son activité d'ingénieur<sup>25</sup>. Bouillon ayant peu défrayé la chronique durant le premier conflit mondial (hormis les passages des troupes avant et après la bataille de Maissin), un certain mystère subsiste quant à ce qu'il est alors advenu de l'hôtel d'Artaize. Parmi les photographies éditées en cartes postales sous l'occupation, il en est une qui montre un militaire allemand posant dans le

<sup>23</sup> Le dossier de classement est muet quant à ces annexes groupant maison accessoire, écurie, remise, fournil, laiterie, fruitier, buanderie, attenants à une petite ferme ; une autre laiterie se trouvait de l'autre côté de la rue de La Poulie. Le petit domaine était assez vaste pour occuper deux servantes et deux jardiniers.

<sup>24</sup> L'aspect néoclassique de ces édifices ne tient qu'à leurs façades principales, conçues avant tout pour orner le jardin.

<sup>25</sup> André Camion a exercé son activité d'ingénieur pour la défense nationale française, dans différentes usines, avant de créer en 1917 la SC André Camion & Cie, qui a fourni l'armée en matériel divers, installée à Chaumont-sur-Marne puis à Ivry-sur-Seine, et transférée à Balan (Sedan) en 1919, sa production reconvertie en articles du bâtiment.

Fig. 19.- Militaire allemand posant dans le jardin de la demeure d'Artaize/Camion, 1917. Carte postale ancienne, collection privée.



jardin (fig. 19). Il est malaisé d'en déduire quoi que ce soit. Pendant la Seconde Guerre mondiale, donc le second exode, un inventaire photographique du patrimoine artistique belge a été réalisé sous l'égide du Commissariat général à la Restauration du Pays (C.G.R.P.), à l'instigation du Service d'Art allemand (Kunstschutz). Le C.G.R.P. a été mis sur pied par l'occupant sur base d'un arrêté du 29 juin 1940 et dirigé par des nationaux. Henry Van de Velde en était le Conseiller esthétique et Stan Leurs avait en charge la Section d'Archéologie. Ce travail ayant été entrepris à l'initiative du Comité des Secrétaires généraux (1940-1944), régime d'exception notamment quant à la protection de la propriété privée, des prises de vue ont été réalisées dans certains intérieurs désertés<sup>26</sup>. Les clichés ont par la suite intégré les collections de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), à sa création en 1948.

## Du C.G.R.P. à l'IRPA

Avec une marge d'erreur, ces photographies de 1943<sup>27</sup> renvoient paradoxalement à ce qu'a pu être l'hôtel d'Artaize imprégné d'un mode de vie aristocratique parfaitement assimilé par la vie bourgeoise qui a pris la relève, ne rechignant pas au surcroît d'image lié au prestige et à l'indépendance de la Cour souveraine. Elles ont l'avantage, malgré l'arrière-plan des événements tragiques qui ont marqué Bouillon en 1940 au travers d'importantes destructions urbaines, d'isoler une série d'éléments remarquables, immeubles par destination, parfaitement en évidence dans la maison vide (fig. 5-7, 20-24). Aux côtés de prises de vues urbaines générales et du patrimoine monumental, d'autres demeures anciennes ont fait l'objet de cette campagne de prises de vues intérieures, comme l'hôtel Bellevue (actuel Musée Ducal) ou les maisons Dorival, Ducenne, Robeaux (ancienne maison Devillez).

<sup>26</sup> DEMETER Stéphane, 2004, p. 155-186.

<sup>27</sup> Certaines sont datées de 1942 sur le site de l'IRPA. Il semble que l'immeuble ait été vidé indépendamment de la deuxième Guerre mondiale, ayant été mis en vente sans succès durant une assez longue période ; des sinistrés y ont été hébergés suite aux bombardements de 1940.



Fig. 20.- Demeure d'Artaize/Camion, salle-à-manger, tirage photographique à partir de clichés C.G.R.P. de 1943.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

Parmi ces précieux visuels, outre une vue extérieure montrant les façades vers les rues du Brutz et de La Poulie, et une autre la porte d'entrée, l'hôtel d'Artaize est documenté par une vingtaine de fichiers tirés de négatifs monochromes<sup>28</sup>, actuellement en ligne, qui détaillent les cheminées, les lambris, la huisserie et la ferronnerie des pièces principales, ainsi que l'escalier du hall central. La vacuité des lieux offre une lecture claire de la modénature des décors. La presque totalité des éléments photographiés alors sont toujours en place. Le hall d'entrée distribue la salle-à-manger puis la cuisine à gauche en allant de la rue à la cour, le salon Louis XVI puis le salon rouge à droite. La volée d'escalier balancée, son départ jouxtant la porte de la salle-à-manger, est suivie d'un palier desservant deux volées droites en vis-à-vis, vers les façades avant et arrière. Les murs de la salle-à-manger sont revêtus, du sol au plafond, de lambris en chêne ciré incorporant passages et placards. La cheminée présente une



Fig. 21-22.- Demeure d'Artaize/Camion, salon Louis XVI, tirages photographiques à partir de clichés C.G.R.P. de 1943.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 23-24.- Demeure d'Artaize/Camion, hall d'entrée, tirages photographiques à partir de clichés C.G.R.P. de 1943.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.



<sup>28</sup> Clichés IRPA : B045833, B045834, B045835, B045836, B045837, B045838, B045839, B045840, B045841, B045842, B045843, B045844, B045845, B045846, B045847, B045848, B045849, B045850, B045851, B045865, B037597.



Fig. 25.- Demeure d'Artaize/Camion, salle-à-manger, photographie ca. 1930 (?). Archives privées (photographie reproduite par Luc Schrobiltgen).

ouverture de foyer en marbre gris à décors Louis XV (fig. 25). L'ensemble est d'une puissante sobriété sans manquer ni de chaleur ni de distinction. Une grande cheminée d'esprit Louis XIII s'impose dans la cuisine, autour de laquelle se répartissent les accès à de petits locaux inscrits dans la travée ajoutée à la composition de base, le long de la rue de La Poulie. Un mur courbe empiétant dans la cuisine correspond à la partie balancée de l'escalier du hall. Le salon Louis XVI ou salon vert (à l'origine vert amande) est lui aussi entièrement lambrissé mais cette fois au moyen de panneaux peints agrémentés de décors en staff ou en bois sculpté, certaines parties sans doute plus récentes que d'autres (fig. 26). Trois grands miroirs creusent des jeux de perspectives visuelles dans cet environnement d'une sophistication pondérée. Deux portes donnent accès au salon rouge, le cœur de la demeure, où se trouvait jadis l'essentiel de la petite collection de peintures, un lambris sans doute de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permettant l'accrochage des œuvres sur un mur lisse garni de papier peint (tissu ?) rouge (fig. 27-29). La cheminée apparentée au style Louis XV est équipée, comme celles de la salle-à-manger et du salon Louis XVI, d'un rétrécissement ébrasé, ici avec rideau en tôle. Masquant la hotte, un trumeau encadré de chêne était agrémenté d'un petit miroir en partie basse surmonté d'une toile d'Eugène Carrière, pièce maîtresse de la collection (fig. 30-31). Une porte-fenêtre relie ce salon à la grande salle de la véranda, conçue pour d'importantes fêtes familiales, de chasse ou autres, en profitant de manière inédite du spectacle du jardin et du panorama de la vallée. Avant cela, le salon rouge s'ouvrait vers l'extérieur sur une étroite terrasse en « L » agrémentée d'un garde-corps de fer forgé identique à celui qui subsiste entre la cour et le jardin. Sur les prises de vues de 1943 s'observe la généralisation de grands miroirs surmontant les manteaux de cheminées (à ce jour aucun élément ne permet de dater ces miroirs, qui effaçaient les hottes droites en saillie, une manière de dilater la sensation d'espace, sans luxe ni ostentation). Il est probable qu'un certain nombre de modifications de l'aménagement intérieur ont été réalisées par Albert et Amélie Camion.

Fig. 26.- Demeure d'Artaize/Camion, salon Louis XVI, photographie ca. 1930 (?). Archives privées (photographie reproduite par Luc Schrobiltgen).



## Le « petit Weimar » et Louis-Henri Devillez

La période des Encyclopédistes doit être prise en compte dans le décryptage du « petit Weimar », car si les époques se succèdent, elles perdurent au plan du prestige culturel. C'est donc dans une *ambiante* directement héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'Albert et Amélie Camion, pour leurs enfants et un cercle des proches, ont favorisé une vie intellectuelle et artistique correspondant à leur milieu (fig. 32-33). La seconde série des photographies évoquées plus haut montre l'intérieur de la maison tel qu'il était plus ou moins au décès d'Amélie en 1929 (fig. 25-29). On suppose ainsi qu'elles ont été réalisées vers 1930, notamment grâce à l'indice d'un modèle de téléphone visible dans la photo du bureau d'Albert Camion. Il est probable que le traumatisme de la Première Guerre mondiale a favorisé la restitution de la configuration d'avant-guerre et qu'il a contribué à entretenir une survivance du « petit Weimar », sans doute empreinte de nostalgie. On peut ainsi se reporter au témoignage de Jean Camion à Sylvie Le Gratiot, responsable du Musée Eugène Carrière à Gournay-sur-Marne : *Dès ma*

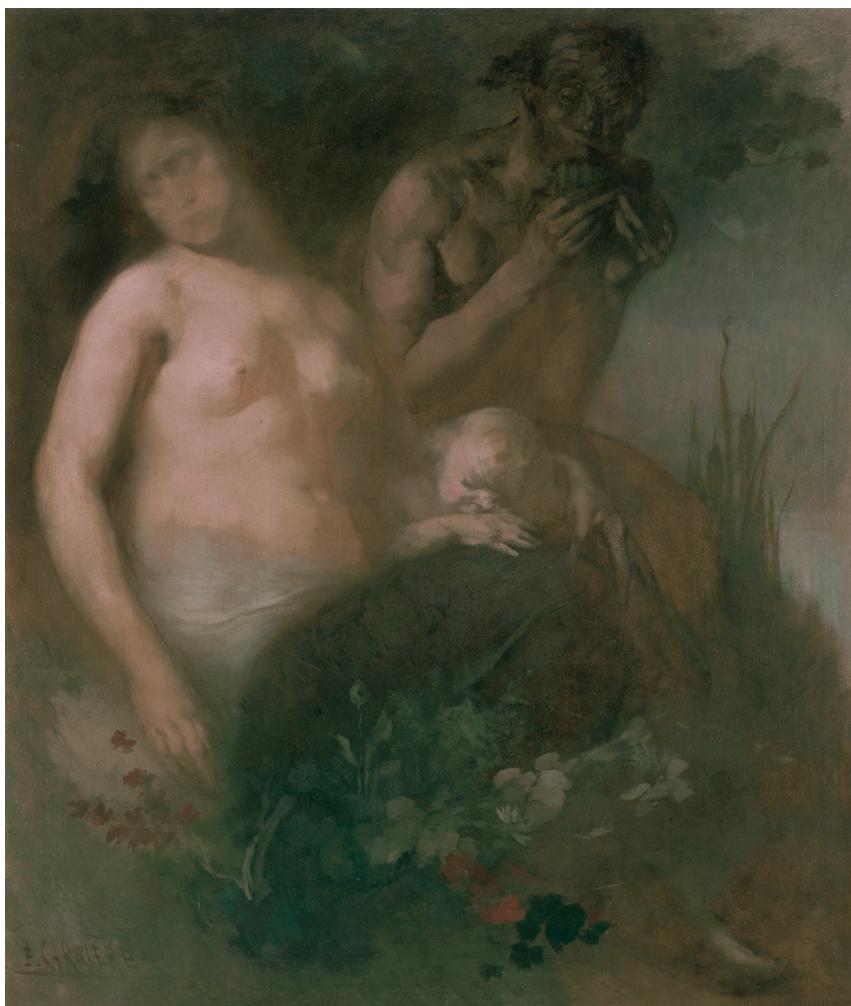


Fig. 27-29.- Demeure d'Artaize/Camion, salon rouge, photographies ca. 1930 (?). Aux murs, huit œuvres d'Eugène Carrière et d'autres tableaux d'Armand Berton, Auguste Danse, Marguerite Putsage et Pau Roig Cisa. Sur la commode, Paul Camion enfant, tête en bronze par Louis-Henri Devillez.  
Archives privées (photographies reproduites par Luc Schrobiltgen).



Fig. 30.- Demeure d'Artaize/Camion, cheminée du salon rouge, tirage photographique à partir d'un cliché C.G.R.P. de 1943. La partie haute de la garniture de hotte était pourvue d'une œuvre d'Eugène Carrière.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

Fig. 31.- CARRIÈRE Eugène, La Famille du Satyre, huile sur toile, Allemagne, Munich, Bayerische Staatsgemäldesammlungen, Neue Pinakothek. D'autres titres lui sont affectés, suivant les sources : Nymphette et Pan, La Nymphette Echo...  
© B.P.K. / Bayerische Staatsgemäldesammlungen.



plus tendre enfance, je fus baigné, envahi, envoûté par la magie silencieuse d'Eugène Carrière. Ses toiles tapissaient les parois du « Salon Rouge » où je regardais ma bonne-maman bien-aimée coudre soigneusement. Deux fenêtres à l'ouest éclairaient ce salon. Je venais me détendre après les devoirs faits et le sport accompli, vers sept heures du soir. Le silence était total et je m'imbibais des toiles de Carrière dont chacune chantait un amour paisible. Le soleil couchant les blondissait d'ambre et une symphonie s'organisait, savamment composée par l'admirable peintre. Tous mes pores étaient pénétrés par cette peinture pleine de tact. Bon-papa, finement conseillé par mon grand oncle, le sculpteur Louis Devillez, avait acquis ces œuvres par coups de foudre successifs et j'avais l'insigne privilège de déguster cet art profond sans qu'un intrus pût m'en arracher. Bonne-maman souriait, heureuse de voir s'éveiller dans son petit-fils de sept ans une passion qui, plus tard, dévorerait sa vie<sup>29</sup>. En considérant les photos du salon rouge, de la fenêtre à la cheminée dans une sorte de panoramique (fig. 27-29), apparaissent successivement : *Tête d'enfant à la collerette (Marguerite Carrière)*<sup>30</sup>, *La Toilette*<sup>31</sup>, *Étude pour Le Cahier*<sup>32</sup> / *L'Addition (Élise Carrière ?)*<sup>33</sup>, *Le Nouveau-né*<sup>34</sup>, *Bretonne*<sup>35</sup>, *Portrait de Mme Albert Camion*<sup>36</sup> / *La Famille du Satyre*<sup>37</sup>. Celle-ci appelle des commentaires dans la mesure où elle dominait le trumeau (disparu) de la cheminée du salon rouge et attirait les regards (fig. 31). Le titre semble erroné car il s'agit plutôt d'un Pan, mais la toile a été mentionnée sous ce titre par plusieurs auteurs, parmi lesquels Gustave Geffroy (qui en a publié une photographie dans *L'Œuvre d'E. Carrière* en 1901) ou Charles Morice. Anne-Marie Berryer a consacré sa thèse à Carrière en 1935 (Université de Liège). Elle a repris cette toile sous le n° 620 avec pour titre *La Nymphé et le Satyre*, précisant qu'elle avait figuré au Salon de 1881 à Paris. La toile a plus tard été partie intégrante de l'héritage de Denise de Barsy-Camion<sup>38</sup>.

Eugène Carrière était un ami de longue date de Louis-Henri Devillez qui, sculpteur dilettante disposant de revenus, partageait son temps entre Paris, Bruxelles et Mons, quand il ne voyageait pas ailleurs. Fidèle en amitié,

<sup>29</sup> Jean Camion, lettre à Sylvie Le Gratiot, 24 août 2001, fonds Jean Camion mis en dépôt au Musée Ducal de Bouillon par l'Association des Amis de Jean Camion (Paris).

<sup>30</sup> Eugène Carrière, *Tête d'enfant à la collerette (Marguerite Carrière)*, 1886, huile sur toile, 32 x 20 cm, catalogue raisonné : n° 216 (p. 109). Toujours dans la famille Camion, présenté au Musée Eugène Carrière dans l'exposition *Eugène Carrière, un peintre de l'enfance*, du 16 septembre au 25 novembre 2012.

<sup>31</sup> Eugène Carrière, *La Toilette*, vers 1887, huile sur toile, 59 x 75,5 cm, catalogue raisonné : n° 229 (p. 112).

<sup>32</sup> Eugène Carrière, *Étude pour Le Cahier*, vers 1890, huile sur toile, 38,5 x 45,5 cm, catalogue raisonné : n° 366 (p. 146).

<sup>33</sup> Eugène Carrière, *L'Addition (Élise Carrière ?)*, vers 1886-1888, huile sur toile, 24,5 x 18,7 cm, catalogue raisonné : n° 202 (p. 105). Musée Bonnat à Bayonne.

<sup>34</sup> Eugène Carrière, *Le Nouveau-né*, vers 1879-1880, huile sur toile, 23 x 32 cm, catalogue raisonné : n° 76 (p. 74).

<sup>35</sup> Eugène Carrière, *Bretonne*, vers 1893, huile sur toile, 45 x 38 cm, catalogue raisonné : n° 515 (p. 184).

<sup>36</sup> Eugène Carrière, *Portrait de Mme Albert Camion*, vers 1893-1896, huile sur toile, 50 x 60 cm, catalogue raisonné : n° 508 (p. 183). Toujours dans la famille Camion.

<sup>37</sup> Eugène Carrière, *La Famille du Satyre*, vers 1878-1880, huile sur toile, 118 x 103 cm, catalogue raisonné : n° 52 (p. 69).

<sup>38</sup> Dans l'inventaire de la succession de Denise de Barsy, établi par le décorateur Max Janlet le 8 août 1967, elle est reprise sous le titre *Nymphé et Pan*. Elle s'est trouvée longtemps sur la cheminée de la villa construite pour elle et son mari, Camille de Barsy, à la Ramonette, par l'architecte Jean Hebbelynck. Leur collection comprenait six œuvres d'Eugène Carrière et diverses pièces de Berton, Devillez, Edeline, Guillaumin, Howet, Lemmen, Putsage, Raty ou Roig.

Fig. 32.- Jean Franeau, André Camion, Annette Lagrange, Germaine Camion et Denise Camion dans le salon rouge, photographie non datée. Archives privées (photographie reproduite par Luc Schrobiltgen).



Fig. 33.- PUTSAGE Marguerite, Amélie Camion, sa sœur et enfant (titre venant du répertoire établi par Max Janlet en 1967), huile sur toile. Collection privée (photographie Luc Schrobiltgen).



Devillez a constitué la plus importante collection d'œuvres de Carrière, collection qui comportait deux chefs-d'œuvre, le portrait du sculpteur en pied (1887) et son portrait avec sa vieille mère (1905), veuve d'Adolphe-Barthélemy Devillez. La plus grande partie de cette collection a fait l'objet d'une donation au Louvre en 1930-31, avec catalogue et exposition à l'Orangerie des Tuileries, en prélude à une salle Carrière au Louvre. Mais la collection de Devillez ne se limitait pas à Carrière, loin s'en faut. Outre de nombreux peintres belges, elle comportait, pour autant que les archives aient livré tous leurs secrets, un Denis, six Gauguin, diverses choses de Lerolle, deux Manet, un Monet, plusieurs Guillaumin, un dessin de Delacroix et un médaillon de Rude, à quoi il faut ajouter d'importants objets d'art asiatique. Outre ces pièces majeures, Devillez possédait beaucoup d'œuvres d'artistes plus jeunes, moins connus, qui étaient en quelque sorte ses protégés : Armand Berton (1854-1927), Pau Roig i Cisa (Pablo Roig, 1879-1955), Edwin Scott (Frank Edwin Scott, 1863-1929) ou encore et surtout, Marguerite Putsage (1868-1946). Cette dernière faisait partie



Fig. 34.- PUTSAGE Marguerite, Jardin sous la neige (Ardennes). Œuvre exposée au Salon de la Société royale des Beaux-Arts à Liège en 1927. On distingue l'orangerie et une serre, avec en arrière-plan, au-delà de la Semois qu'on ne voit pas, la masse boisée de la Côte d'Auclin. Collection privée (photographie Luc Schrobiltgen).

des amis intimes de Louis-Henri Devillez – qu'elle appelait son « patron » – et de la famille Camion. Plusieurs de ses œuvres ont été peintes à Bouillon (fig. 34), car elle a souvent séjourné « au Brutz », où elle contribuait à maintenir une sorte d'éthique de l'admiration pour la période où Carrière était vivant. Aujourd'hui, la donation Devillez est partagée entre le Musée d'Orsay (toiles), le Musée Guimet (objets et estampes) et le Cabinet des Arts graphiques du Musée du Louvre (dessins et aquarelles). Comme il est attesté qu'Eugène Carrière a rendu visite à la famille Camion et qu'il a peint le portrait d'Amélie, une étude approfondie a été entreprise au sujet de Louis-Henri Devillez, d'autant qu'il avait fait construire par Georges Hobé une galerie d'art privée rue des Compagnons à Mons (détruite), consacrée à Carrière (fig. 35), et un petit hôtel particulier à Ixelles. Cette étude comporte plusieurs volets publiés dans le Bulletin de la Société des Amis d'Eugène Carrière, à Gournay-sur-Marne, devenue le Musée Eugène Carrière<sup>39</sup>. Un exposé de synthèse a été donné le 24 août 2012 à Liège, à l'occasion du Neuvième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, couplé au LVI<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique<sup>40</sup>. À Mons, Georges Hobé a également dessiné l'hôtel particulier (1911) de Paul et Suzanne Franeau, qui jouxtait la propriété d'Arthur Franeau (fig. 36). Le « petit Weimar » de Bouillon avait là un pendant, parfois désigné comme « le clan des esthètes », où les familles Devillez et Franeau étaient aux avant-postes<sup>41</sup>. L'autre réalisation de Hobé pour les Franeau, à Bouillon cette fois, était la villa d'été « Le Caillou »<sup>42</sup>, bâtie à la Crête Saint-Pierre.

Fig. 35.- Grand salon Carrière à Mons, photographie de 1908. Le personnage devant la cheminée est Devillez lui-même. Archives Véronique Nora-Milin.



Fig. 36.- Hôtel Franeau, boulevard Dolez à Mons. © Raymond Balau.



<sup>39</sup> BALAU Raymond, avril 2003, p. 42-44 ; BALAU Raymond, avril 2004, p. 13-35 ; BALAU Raymond, avril 2008, p. 24-33 ; BALAU Raymond, avril 2009, p. 27-31 ; BALAU Raymond, avril 2012, p. 31-49 ; BALAU Raymond, avril 2013, p. 33-41 ; BALAU Raymond, 2015, p. 47-62.

<sup>40</sup> BALAU Raymond, à paraître.

<sup>41</sup> BALAU Raymond, 2016, p. 45-59.

<sup>42</sup> Il ne reste qu'une façade et une partie de la toiture de la villa « Le Caillou », aujourd'hui phagocytée par le Home Tournay-Solvay.

## La véranda

À Bouillon, la véranda *Camion* a été réalisée à l'occasion du mariage, le 30 septembre 1905, de l'une des filles, Denise, avec Camille de Barsey, docteur en médecine (fig. 37-39). Cette extension est reprise au cadastre à partir de 1906. Une intervention dans l'aménagement d'une chambre est sans doute contemporaine. Les deux sont indéniablement la marque de modernité la plus nette de cette demeure. D'un aspect banal, la façade sur rue de la véranda ne correspond pas à ce qu'elle dissimule (fig. 40-41). Ce pan de mur aveugle, enduit et rythmé par cinq fausses fenêtres, doit plutôt passer inaperçu. Si la véranda est dans un contraste net avec cette neutralité, elle est cependant moins faite pour être regardée que pour offrir aux habitants et à leurs invités le spectacle d'un site exceptionnel... en pleine ville (fig. 42-43). Il serait vain de tenter de ranger cette œuvre dans la catégorie fourre-tout de l'Art nouveau. Ses caractéristiques physiques tiennent plutôt à la manière dont elle a été construite, eu égard à l'importance donnée au fenestrage. Fidèle à ses pratiques d'origine, la menuiserie mécanique et l'ébénisterie au service d'une activité d'ensemblier décorateur, Georges Hobé a opté pour une construction rationnelle et économique en bois, sertie dans des ouvrages en maçonnerie aux mises en œuvre assez élémentaires. Outre l'absence d'ambiguïté quant à la configuration générale et au traitement des détails, les documents

*Fig. 37-38.- Vue de la demeure d'Artaize/Camion depuis le jardin, avant l'installation du garde-corps en ferronnerie et la construction de la véranda, photographie non datée.*

*Archives privées.*

*Comparaison avec la situation actuelle.*

*© Raymond Balau.*



*Fig. 39.- Scène photographiée dans la cour après la construction de la véranda, photographie non datée. Carte postale envoyée par Paul Bregentzer.*  
*Archives privées.*

Fig. 40.- Demeure d'Artaize/Camion, rues de La Poulie et Saint-Nicolas. Les deux interventions de Georges Hobé sont localisables à partir de la façade principale, dans la chambre du premier à gauche de l'entrée et derrière le mur aveugle à droite.  
© Luc Schrobiltgen.



Fig. 41.- Demeure d'Artaize/Camion, façade de la véranda côté rue Saint-Nicolas.  
© Luc Schrobiltgen.



Fig. 42. Demeure d'Artaize/Camion, étageage des volumes entre la salle de billard et l'habitation principale.  
© Luc Schrobiltgen.



Fig. 43.- Demeure d'Artaize/Camion, façades de la véranda vers le jardin et la cour.  
© Luc Schrobiltgen.



Fig. 44.- Demeure d'Artaize/Camion, poignée en laiton, double-porte extérieure de la véranda.  
© Raymond Balau.



Fig. 45.- Demeure d'Artaize/Camion, la même quincaillerie après démontage lors du remplacement de la double-porte.  
© Luc Schrobiltgen.



Fig. 46.- Demeure d'Artaize/Camion, détails des faces bois des poignées en laiton, avec le nom de Hobé au poinçon.  
© Raymond Balau.

graphiques faisant défaut, l'attribution à Hobé par la tradition orale familiale<sup>43</sup> est aujourd'hui confirmée par des marques au poinçon à son nom sur deux pièces de quincaillerie (fig. 44-46). La double porte de la véranda ayant été remplacée il y a quelques années, le nom de l'architecte est apparu sur les poignées en laiton... côté bois<sup>44</sup> ! Il s'agissait d'un modèle utilisé par Hobé dans d'autres réalisations, dont il existe des exemplaires portant également son nom, le plus souvent côté bois. Si Marc Corbiau, descendant du bourgmestre Louis Corbiau, considère que cette véranda est une « verrue », eu égard aux constructions plus anciennes qu'elle jouxte, il faut reconnaître qu'elle correspond, à son échelle, à un type de difficulté que Georges Hobé a souvent cherché à résoudre, à savoir l'inscription efficace d'une nouvelle construction dans un site déterminé par de fortes contraintes morphologiques et fonctionnelles.

En première lecture, la véranda forme un « L » accolé à la bâtisse ancienne mais s'inscrit en réalité dans une forme trapézoïdale, qui explique l'ouverture de l'angle rentrant des pans vitrés (fig. 47). Ceux-ci forment un

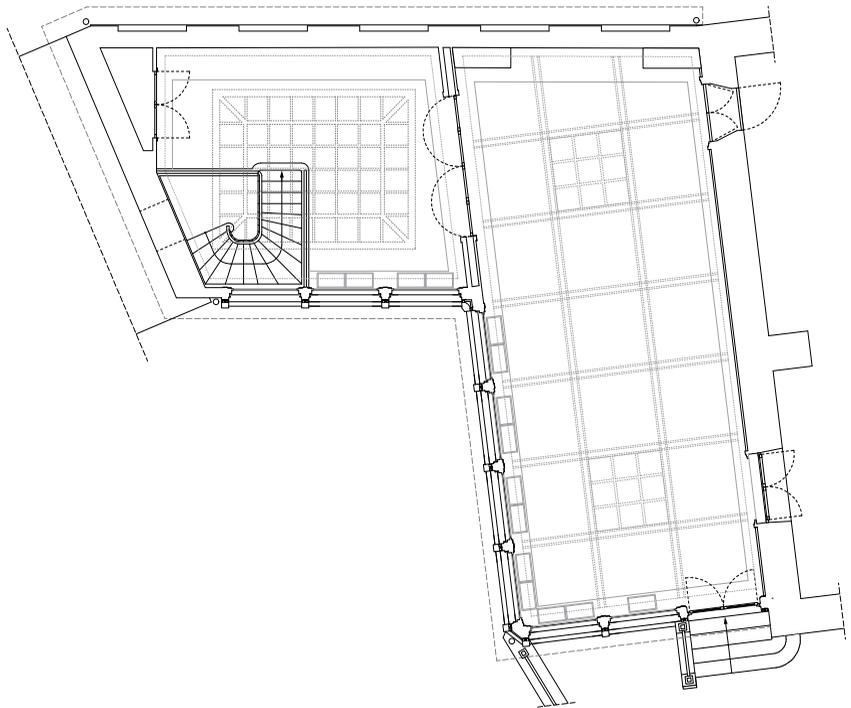


Fig. 47.- Demeure d'Artaize/Camion, plan schématique de la véranda.  
© Raymond Balau.

<sup>43</sup> Lettre d'Élisabeth Bruers-Camion à Raymond Balau, 22 mars 2001 : (...) j'ai fait appel à mon frère Jean Camion qui est architecte à Nogent s/Marne (...). Il m'a notamment rappelé comme souvenir de M. Hobé à Bouillon : la véranda de la maison au Brutz et j'y ajoute une cheminée en acajou dans une chambre au 1<sup>er</sup> étage. Lettre de Jean Camion à Raymond Balau, 27 mars 2001 : (...) Hobé, à ma connaissance, fut l'architecte de la grande verandah [graphie ancienne] de la maison de mon grand-Père à Bouillon (...). Fax d'Herman Bodson à Raymond Balau, 23 mai 2001 : Ce n'est qu'après la guerre que mon père a été en rapport avec les Camion de Bouillon [Jean Camion pensait que l'ensemble de la poste avait été dessiné par Fernand Bodson ; celui-ci a étudié un projet de téléphérique pour Bouillon dans les années 1952-57]. Cela par ma femme Catharine Verheyden dont une tante avait épousé un des fils Camion. Jean Camion a été un de mes amis d'Univ à Bruxelles où il était en Polytechnique, moi en Sciences. Jean a abandonné Poly pour étudier aux Beaux-arts de Paris. Selon Herman Bodson, son père a travaillé pour Georges Hobé de 1899 à 1901, puis comme chef de bureau de 1906 à 1910.

<sup>44</sup> La villa Degand-Dopchie à Ronse a été identifiée récemment comme une œuvre de Hobé grâce à de semblables marques au poinçon.



Fig. 48.- Demeure d'Artaize/Camion, détail de la liaison entre le soubassement et les poteaux de la véranda.  
© Luc Schrobiltgen.

ensemble de 3+4+3 travées régulières rythmées par les poteaux de bois qui supportent la toiture tout en structurant les parties vitrées. Ces intervalles sont subdivisés de bas en haut en une allège, un grand ouvrant à guillotine et une imposte à petits bois divisée en 15. La répartition des vitrages favorise un dégagement optimum des vues vers le paysage. Ces éléments de façade bois et verre prennent appui sur une assise en maçonnerie établie en avant de l'étroite terrasse qui préexistait, formant un complément de caves voûtées. Cet élargissement offrait divers avantages. Les façades de ces nouvelles caves sont percées de baies en plein cintre avec ébrasement et arc à double ressaut, axées sur les travées de la véranda, ce qui assure une certaine continuité entre la façade de la salle de billard et l'escalier reliant cour et jardin, tout en procurant un socle robuste à la construction en bois, dispositif qui affirme celle-ci en plan comme en élévation. Le plancher en béton reliant la nouvelle façade aux caves voûtées a permis l'installation d'un chauffage central en caniveau<sup>45</sup>, pour éviter des radiateurs devant les allèges vitrées, trouvaille intéressante pour bénéficier d'une meilleure vue sur le jardin, même en position assise dans la véranda. La taille des parties à guillotine permet en outre de voir le sommet de la Côte d'Auclin, belvédère compris. La transition entre les façades en maçonnerie enduite et en menuiserie peinte est assurée par un ensemble de percements fonctionnant comme entrées d'air avec régulation par clapets métalliques, surmontés par un double seuil en petit granit taillé, interrompu au droit de chaque poteau par une pierre verticale en saillie dont la courbure concave de la partie supérieure correspond à deux petits becs appliqués à la base de ces poteaux en bois, pour assouplir visuellement la transition entre matériaux. Un adoucissement de même type, mais plus affirmé, se retrouve en partie supérieure (fig. 48-49). L'ensemble des travées vitrées était en outre protégé



Fig. 49.- Demeure d'Artaize/Camion, détail de la liaison entre les poteaux et la corniche de la véranda.  
© Raymond Balau.

<sup>45</sup> La combinaison des prises d'air extérieures et des convecteurs encastrés était de nature à compenser les fortes déperditions de chaleur et la condensation, tout en assurant une ventilation durant les périodes estivales.



Fig. 50.- Demeure d'Artaize/Camion, verrière zénithale de la partie de la véranda jouxtant la salle de billard.  
© Luc Schrobiltgen.

par des stores extérieurs à lamelles de bois. La toiture<sup>46</sup> à très faibles pentes était à l'origine en zinc, avec une corniche bois en léger surplomb sur les façades. Trois verrières apportent un éclairage zénithal aux deux espaces, très différents, qu'abrite la véranda. Le plafond du plus petit des deux, attenant au volume de la salle de billard, à laquelle on accède par un escalier balancé en pierre blanche découpé dans le niveau inférieur, est percé d'une grande verrière à structure bois subdivisée en un pan horizontal de 24 carrés inscrits dans une bande périphérique de même nature mais légèrement inclinée pour assurer une liaison douce avec le plan du plafond (fig. 50). Dans le plus grand espace de la véranda, l'éclairage zénithal est assuré par deux verrières horizontales dans le plan du plafond, de petites dimensions, à savoir des carrés de côtés identiques aux travées des façades, subdivisés en neuf parties (fig. 51-52). Le sol

Fig. 51.- Demeure d'Artaize/Camion, intérieur de la véranda, photographie ca. 1930 (?).  
Archives privées (photographie reproduite par Luc Schrobiltgen).



Fig. 52.- Demeure d'Artaize/Camion, l'une des deux petites verrières zénithales de la grande salle de la véranda.  
© Luc Schrobiltgen.



<sup>46</sup> Ce principe permettait de préserver les fenêtres des chambres du premier étage. Un système de refroidissement de la toiture par une tuyauterie distributrice d'eau a existé un temps au-dessus de la couverture.



Fig. 53.- Demeure d'Artaize/Camion, manteau de cheminée au premier étage, au-dessus de la salle-à-manger, tirage photographique à partir de clichés C.G.R.P. de 1943.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

de l'ensemble de la véranda est fait d'une mosaïque bordée d'un motif régulier au dessin et aux teintes sobres et raffinés. Au pied des travées vitrées de façade sont donc encastrées les grilles en laiton du chauffage par convection. La baie qui réunit les deux espaces intérieurs combine les principes de l'ouvrant et du coulissant. L'ensemble est vitré et divisé à petits bois, articulé en quatre pans mobiles agencés de sorte que les battants centraux sont fixés à ceux qui coulissent uniquement, l'ensemble rétractable de part et d'autre dans l'épaisseur de la cloison. Les ouvrants sont pourvus d'une quincaillerie de même type qu'à la porte d'entrée. Si la disposition générale de la véranda procède d'une sorte d'évidence pragmatique, ni spectaculaire ni audacieuse, elle ne manque cependant pas d'une élégance au service d'une parfaite fonctionnalité. Outre ses nombreuses possibilités pour une vie familiale animée, elle connecte de manière aussi franche que nuancée les salons à la salle de billard, avec accès direct à la cour et indirect au jardin ; cette disposition savante et pratique exacerbe l'interaction entre le bâti ancien et le paysage.

## Réaménagement d'une chambre

Sans doute aussi en 1905, Georges Hobé a modifié la décoration de la chambre au-dessus de la salle-à-manger, par la mise en place d'un manteau de cheminée en acajou incorporant des carreaux de céramique émaillée bordant sur trois côtés un petit foyer ouvert inséré (qui a disparu) (fig. 53-55). Ce que ne montrent ni la photographie du C.G.R.P. ni celles de Luc Schrobiltgen, c'est que du mobilier en acajou accompagnait la transformation de la cheminée de cette chambre. On a connaissance d'un lit et de deux tables de nuit, qui ont été dispersés (fig. 56-57). L'ensemble a quelque chose d'« hankarien » avec une note *Arts and Crafts*, mais est assez caractéristique de nombreuses mises en œuvre connues de Georges Hobé en matière de mobilier, notamment les parties usinées à la machine, comme les pièces réalisées au tour ou

Fig. 54.- Demeure d'Artaize/Camion, vue récente de la même cheminée, à laquelle manque le rideau en tôle.

© Luc Schrobiltgen.

Fig. 55.- Demeure d'Artaize/Camion, céramique émaillée à motif d'œillet assurant la jonction entre la partie en bois et le foyer préfabriqué (disparu).

© Luc Schrobiltgen.





Fig. 56.- Lit deux personnes initialement dans la chambre de la demeure d'Artaize/Camion. Localisation actuelle inconnue.

© Fanchette Camion.

Fig. 57.- Table de nuit initialement dans la chambre de la demeure d'Artaize/Camion.

Collection privée (photographie Luc Schrobiltgen).



à la scie à ruban et à la toupie. Les combinaisons de formes à sections carrées et circulaires, inscrites dans des lignes générales intégrant de sobres courbures étaient fréquentes chez lui, de même que l'association de bois précieux, de céramique émaillée et de métal ouvragé.

## L'histoire et la culture

La véranda et la cheminée sont représentatives de la production de Georges Hobé. Celui-ci n'évoluait pas dans une catégorie qui se rassure par des morceaux de bravoure. C'était un homme de métier, constructeur et artiste reconnu en tant que tels. Comme l'écrivait Jean-Jules Eggericx en 1942 : *Je sais que beaucoup de confrères lui font le reproche de ne jamais avoir atteint au grand art, mais il est une chose certaine et de valeur plus grande à mes yeux, c'est que Hobé a pu réaliser des constructions saines, fonctionnelles, où l'on peut vivre d'une manière agréable sans être frappé par des frais énormes d'entretien que nécessitent les élucubrations artistiques de l'époque. Tout autour de lui viennent se grouper, du reste, une phalange de jeunes qui travaillent dans son bureau, où l'on apprend, ma foi, beaucoup plus que dans les écoles. Étant menuisier, il est superflu de dire que la construction de ses portes, de ses châssis, reste toujours empreinte d'une technique impeccable*<sup>47</sup>. Hobé a exercé une influence étrangère aux surenchères formelles. Bouillon n'est pas un repère majeur sur la carte de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle, mais ignorer ce qu'il y a fait, et après lui Henry Vaes, Charles Van Nueten, Jean Camion et quelques autres, serait occulter un cas d'école, dans la mesure où les propositions de Hobé et des autres architectes s'avèrent plus qu'intéressantes à la lumière de leurs contextes historiques et culturels. *A fortiori* quand on a pu y voir « un petit Weimar » !

## Bibliographie

ANDRÉ Florence, DE COURTOIS Stéphane (dir.), *Édouard André, 1840-1911 : Un paysagiste botanique sur les chemins du monde*, Éditions de l'Imprimeur, Paris, 2000 (= Jardins et Paysages).

BALAU Raymond, « Georges Hobé / Bouillon. Projets & réalisations 1903-1911 » dans *Les Nouvelles du Patrimoine*, n° 92, juillet-août-septembre 2001, p. 32-34.

BALAU Raymond, « Carrière - Devillez - Hobé. La Donation Mercenier » dans *Bulletin de liaison de la Société des Amis d'Eugène Carrière*, n° 14, avril 2003, p. 42-44.

<sup>47</sup> Bruxelles, Archives d'Architecture Moderne, fonds Eggericx, EGGERICX Jean-Jules, *E.N.S.A. Cours d'histoire de l'architecture. Année 1943-1944. Professeur : J.J. Eggericx.*

- BALAU Raymond, « Carrière - Devillez - Hobé. Une mystérieuse anti-chambre du Louvre à Mons. Contribution à l'étude des relations d'Eugène Carrière avec la Belgique » dans *Bulletin de liaison de la Société des Amis d'Eugène Carrière*, n° 15, avril 2004, p. 13-35.
- BALAU Raymond, « Carrière - Devillez - Hobé (3). Le grand salon Carrière, vues des lieux » dans *Bulletin de liaison de la Société des Amis d'Eugène Carrière*, n° 18, avril 2008, p. 24-33.
- BALAU Raymond, « Projets et réalisations de Georges Hobé à Bouillon (1903-1910). De l'ameublement à l'urbanisme » dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 71, mars 2009, p. 34-55 (URL : [http://docum1.wallonie.be/DOCUMENTS/CAHIERS/CU71/cdu71\\_03\\_balau.pdf](http://docum1.wallonie.be/DOCUMENTS/CAHIERS/CU71/cdu71_03_balau.pdf) [dernière consultation le 20/10/2016]).
- BALAU Raymond, « Carrière - Devillez - Hobé (4). "L.H.D." en filigrane » dans *Bulletin de liaison de la Société des Amis d'Eugène Carrière*, n° 19, avril 2009, p. 27-31.
- BALAU Raymond, « Carrière - Devillez - Hobé (5). Amitiés, destinées posthumes et photographies » dans *Bulletin de liaison de la Société des Amis d'Eugène Carrière*, n° 22, avril 2012, p. 31-49.
- BALAU Raymond, « Carrière - Devillez - Hobé (6). Amitiés, destinées posthumes et photographies (suite) » dans *Le Journal du Musée Eugène Carrière*, n° 1, avril 2013, p. 33-41.
- BALAU Raymond, « L'îlot de la Poste à Bouillon. Georges Hobé (1904) » dans *La Lettre du Patrimoine*, n° 34, avril-mai-juin 2014, p. 17.
- BALAU Raymond, « Carrière-Devillez-Hobé (7). "Le petit Weimar" de Bouillon » dans *Le Journal du Musée Eugène Carrière*, n° 3, 2015, p. 47-62.
- BALAU Raymond, « Études inédites de Carrière. Devillez et Hobé à Bouillon et à Mons. Le côté des Bregentzer et des Franeau » dans *Le Journal du Musée Eugène Carrière*, n° 4, 2016, p. 45-59.
- BALAU Raymond, « Georges Hobé (1854-1936). Le grand salon Carrière à Mons (1908) » dans XHAYET Geneviève (coord.), *Neuvième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LVI<sup>e</sup> congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique, congrès de Liège, 23-26 août 2012 : actes*, t. II, vol. 4, Liège, Institut archéologique liégeois, 2017, p. 1307-1317 [publication numérique].
- BIART Guy, MATHIEU Philippe, NICOLAS Roger, *Pierre Rousseau ou l'École d'un journal éclairé. Le Journal encyclopédique de 1756 à 1775*, Bouillon, 2010.
- CLÉMENT Fernand, HAUMONT Georges, PIERROT Roger, *Le Journal encyclopédique et la Société typographique*, Bouillon, 1955.

COLLECTIF, *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, vol. 14, Liège, Pierre Mardaga, 1989, p. 76-77 (notice également disponible en ligne - URL : [http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site\\_thema/index.php?details=84010-INV-0069-01&thema=ipic](http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_thema/index.php?details=84010-INV-0069-01&thema=ipic) [dernière consultation le 20/10/2016]).

DEMETER Stéphane, « L'administration belge pendant la Seconde Guerre mondiale. L'exemple de la gestion du patrimoine culturel immobilier, en particulier à Bruxelles » dans *Pyramides*, n° 8, 2004, p. 155-186 (URL : <https://pyramides.revues.org/391> [dernière consultation le 20/10/2016]).

LEGRAND Sibylle, NICOLAS Roger, *Le patrimoine de Bouillon*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2013, p. 30-34 (= Carnets du Patrimoine, n° 101).



***Coline CAPRASSE***

*Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège*

**Jean et Joseph Moutschen :  
architectes modernistes  
liégeois**





## Joseph Moutschen (1895-1977)

### Éléments biographiques

Joseph (fig. 1), l'aîné des frères Moutschen, est né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le 18 mars 1895, à Jupille-sur-Meuse, où il décèdera, à l'âge de 82 ans, le 22 décembre 1977<sup>1</sup>. Son père, Jean-Joseph Moutschen (1865-1940), originaire de Beho, était ouvrier-manœuvre de chaudronnerie à la Brasserie Piedboeuf ; sa mère, Françoise-Hortense Straiven (1873-1963), originaire de Jupille, était couturière pour l'Union coopérative (U.C.).

Joseph entre à l'Académie des Beaux-Arts de Liège en 1910, en pleine période d'élaboration de la réforme de l'enseignement de l'architecture. Parmi ses formateurs, Joseph parle de Paul Jaspar – par qui il a le *mieux connu l'évolution de l'urbanisation de la Cité et le développement de l'architecture au Pays de Liège*<sup>2</sup> –, chez qui il fera un stage après ses études<sup>3</sup>.

Fig. 1.- Portrait de Joseph Moutschen, non daté.

D'après PROCES Michel, avril 2009, p. 34.

Dès la fin de l'année 1911, alors qu'il est encore adolescent, Joseph entre au bureau<sup>4</sup> de l'architecte Arthur Snyers<sup>5</sup>, où il dessine *tout le jour*<sup>6</sup>, alors que ses soirées sont réservées aux cours d'architecture à l'académie. Il y restera jusqu'en août 1914. Durant sa formation, une bourse lui permet de suivre également des cours à l'Université de Liège, le préparant aux examens du Génie Civil à Gand. Il est en outre, au cours de l'année académique 1912-1913, élève boursier à l'Université de Bonn et, l'année suivante, *boursier à la candidature d'ingénieur architecte* à l'Université de Gand<sup>7</sup>. Élève brillant dès ses études moyennes<sup>8</sup>, Joseph est diplômé de la section architecture de l'Académie des Beaux-Arts de Liège en juin 1917, avec la plus grande distinction<sup>9</sup>.

À la rentrée académique 1917, Joseph Moutschen devient *répétiteur et professeur intérimaire* à l'Académie des Beaux-Arts de Liège<sup>10</sup>, travail qu'il interrompt en septembre 1919 pour se rendre à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris, suite à l'obtention d'une bourse<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> « Annonces nécrologiques », 24 décembre 1977, p. 3.

<sup>2</sup> MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 357.

<sup>3</sup> Entre 1918 et 1922 (BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 73).

<sup>4</sup> *Nous dessinions au premier étage, donnant sur le jardin, rue Louvrex 62* (MOUTSCHEN Joseph, juillet 1965, p. 388).

<sup>5</sup> Le fils de ce dernier, Henri, qui sera l'élève de Joseph Moutschen à l'Académie, en témoigne lors d'un hommage suite au décès de Joseph (SNYERS Henri, janvier 1978, p. 1205).

<sup>6</sup> Plusieurs articles – certes faisant tous son éloge – parlent du travailleur acharné qu'était Joseph Moutschen (par exemple : SOREIL Arsène, 1964, p. 124).

<sup>7</sup> Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, dossier Joseph Moutschen.

<sup>8</sup> Études qu'il effectue à Liège, à l'École moyenne de garçons du boulevard Ernest Saucy (GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen, lettre du directeur de l'établissement à son ancien élève).

<sup>9</sup> Son certificat, daté du 5 août 1917, mentionne une réussite avec un total de 97,63 %, approuvée par ses professeurs François Maréchal, Émile Dethier, Paul Jaspar, Edmond Devos, ainsi que messieurs Remouchamps, Comi, Lobet et Bertrand.

<sup>10</sup> Entre le 9 octobre 1917 et le 31 décembre 1919, il prend en charge une série d'intérim (Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, dossier Joseph Moutschen).

<sup>11</sup> Mention d'un grand prix de 1.000 francs (Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, dossier Joseph Moutschen).

En octobre 1919, il est désigné, à titre provisoire, en qualité de professeur ; il sera nommé professeur à titre définitif le 28 février 1922. Il aura parmi ses étudiants Henri Snyers<sup>12</sup>, Victor Rogister fils ou encore, Georges Dedoyard. C'est également dans les années 20 que débutent, en parallèle, ses carrières d'architecte et d'homme politique.

En 1942, il devient le premier doyen de la section architecture de l'Académie des Beaux-Arts de Liège<sup>13</sup>. Par la suite, il devient directeur de l'académie, ainsi que de l'Institut supérieur d'Architecture de Liège, de 1948<sup>14</sup> à 1960. En avril 1959, il démissionne de sa fonction de professeur. Notons que son travail d'enseignant semble être celui qui a eu la plus grande place dans sa vie et qui a *conditionné toute sa carrière*<sup>15</sup>.

Issu d'une grande famille socialiste<sup>16</sup>, Joseph Moutschen adhère au Parti ouvrier belge (P.O.B.) dès 1910. Il semble que ce soient d'ailleurs les caisses du parti qui aient permis le financement de ses études supérieures<sup>17</sup>.

D'abord conseiller communal à partir de 1921, il devient ensuite échevin des Travaux publics de Jupille en 1926<sup>18</sup> – poste pour lequel il reçoit, en 1955, une Croix civique de 1<sup>ère</sup> classe. Il sera également échevin de l'Instruction publique de cette commune.

Joseph Moutschen a été très actif au sein de diverses associations et lors de congrès nationaux et internationaux. Il entre à l'Association des Architectes de Liège en 1923<sup>19</sup> ; il devient membre correspondant de l'Institut archéologique liégeois le 26 mai 1930, délégué à la Commission d'Urbanisme du Grand Liège<sup>20</sup> lors de sa création en 1936, membre du Conseil technique de la Société nationale des Habitations à Bon Marché et membre de la Commission centrale d'Urbanisme en 1938.

<sup>12</sup> Qui le considère comme *son Professeur et son Maître* ; Joseph l'accueillait d'ailleurs dans son bureau, où il lui *enseignait la perspective, le gothique que lui-même s'était assimilé seul et sans personne pour l'aider* (SNYERS Henri, janvier 1978, p. 1205).

<sup>13</sup> Sur décision du Collège des Bourgmestre et Échevins du 3 juillet 1942, pour une période initialement prévue jusqu'au 31 août 1943 (« Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 3 juillet 1942 », 1942, p. 364).

<sup>14</sup> Il remplace ainsi Jacques Ochs à ce poste. La prise de fonction a lieu le 6 septembre 1948, lors de l'inauguration de l'exposition des travaux d'élèves de l'académie. Ochs y salue son successeur *dont la compétence et le dévouement sont sûres garants pour l'avenir* (« L'exposition des travaux des élèves (...) », 6 septembre 1948, p. 2).

<sup>15</sup> SOREIL Arsène, 1964, p. 126.

<sup>16</sup> Son grand-père était conseiller communal à Jupille vers 1880 (« 1921-1971 - Cinquante ans (...) », 1971, s. p.).

<sup>17</sup> C'est Donatienne Blanjean qui le mentionne et c'est sans doute ce qui explique en partie l'investissement de Joseph Moutschen dans le secteur de l'architecture sociale et socialiste (BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 73).

<sup>18</sup> Alors qu'il avait d'abord, en 1920, refusé de se présenter sur les listes électorales, il s'y présentera finalement, sur l'insistance du bourgmestre Jules Prévers, et c'est suite aux élections du 11 octobre 1926 qu'il sera choisi comme échevin. Il sera par la suite réélu les 9 octobre 1932, 16 octobre 1938, 24 octobre 1946, 14 octobre 1952, 12 octobre 1958, 11 octobre 1964 et 11 octobre 1970. Il faut signaler la proximité d'alors entre le bourgmestre de Jupille, Jules Prévers, et les grandes personnalités politiques de gauche, telles que les futurs ministres Joseph Merlot, Joseph Wauters et François Van Belle (« 1921-1971 - Cinquante ans (...) », 1971, s. p.).

<sup>19</sup> Il y restera affilié toute sa vie et y présentera notamment des exposés sur l'enseignement de l'architecture.

<sup>20</sup> Il s'agit d'une a.s.b.l. de défense et de promotion du Pays de Liège fondée à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau de 1939. Joseph Moutschen en est également membre du Conseil d'administration. Notons déjà que son frère, Jean Moutschen, fait également partie de cette Commission d'urbanisme en tant qu'Architecte de la Ville (LE GRAND LIÈGE, 1946, p. 54-55).

Il est également choisi à deux reprises – preuve de son influence – comme président de la Fédération des Architectes de Belgique (FAB) : de 1948 à 1950, puis de 1958 à 1960<sup>21</sup>. Membre fondateur de l'Union internationale des Architectes en 1948, il est désigné pour faire partie de son premier Comité exécutif ; il en sera le délégué belge jusqu'en 1970. Le 15 octobre 1963, il est élu membre effectif du Conseil de l'Ordre des Architectes de la Province de Liège<sup>22</sup>, lequel crée, l'année suivante, l'Ordre des Architectes de Liège<sup>23</sup>.

À cet impressionnant cursus, ajoutons sa place de membre, dès 1954, du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement de l'Architecture et des Arts plastiques, son rôle de président du Jury central pour la collation du titre d'architecte dès 1960 et sa désignation, en 1959, à la Classe des Arts plastiques de la Commission provinciale des Arts et des Lettres.

Si son nom reste relativement peu connu aujourd'hui, Joseph Moutschen aura donc eu une notoriété manifestement très importante de son vivant<sup>24</sup>. Les *Chroniques wallonnes*<sup>25</sup> mentionnent un article le concernant dont le titre, assez révélateur, était *Cet architecte que vous connaissez...* La presse locale va jusqu'à le qualifier d'*illustre figure Jupilloise, connue dans le monde entier*<sup>26</sup>.

Cette notoriété l'amène à participer, en tant que membre du jury, à de nombreux concours d'architecture : les concours organisés pour la réalisation de la Maison du Port autonome de Liège<sup>27</sup>, pour la création de la Bibliothèque Albertine à Bruxelles, pour un projet de Maison des Ingénieurs et Architectes, pour la réalisation du Palais du gouverneur de Léopoldville ou encore, un concours organisé par la Haute Autorité de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) à Luxembourg. On le retrouve également, à plusieurs reprises, parmi les jurés pour le concours du Prix d'Architecture national Van de Ven.

Sa carrière fructueuse lui vaut de nombreuses distinctions honorifiques, que ce soit pour ses participations aux grandes expositions, pour ses réalisations ou encore, pour ses apports à la reconnaissance du métier d'architecte. En 1962, il reçoit notamment le prix de Consécration de la Province de Liège pour le domaine de l'architecture<sup>28</sup>.

<sup>21</sup> La charge de Président de la FAB lui est proposée une troisième fois en 1967, mais il refuse en raison de son âge, qu'il estime trop avancé pour une telle charge de travail (« Avis », mars 1967, p. 511).

<sup>22</sup> « Avis », novembre 1963, p. 265.

<sup>23</sup> Membre actif jusqu'en 1966, il en devient ensuite uniquement membre suppléant, prenant à sa charge de s'occuper des stagiaires, de 1969 à 1971 (BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 74).

<sup>24</sup> Le 6 septembre 1976 a eu lieu, en son hommage, une manifestation à l'Hôtel de Ville de Liège, sous la direction de la FAB (MARTINY Victor-Gaston, octobre 1976, p. 14-15).

<sup>25</sup> SOREIL Arsène, 1964, p. 124.

<sup>26</sup> « 1921-1971 - Cinquante ans (...) », 1971, s. p.

<sup>27</sup> Cette réalisation, inaugurée le 29 octobre 1949, est le résultat d'un concours lancé en 1946. Les architectes Roger Bastin et Jacques Dupuis remportent ce concours. Ajoutons que c'est Jean Moutschen qui, en tant qu'Architecte de la Ville, fut le conseiller technique des travaux (I.L.H.S., fonds de l'Exposition de l'Eau à Liège (1939), boîte 5 « Canal Albert et Port Autonome », discours de M. Octave Lohest dans Port Autonome de Liège - Inauguration de la Maison du Port, le 29 octobre 1949).

<sup>28</sup> SOREIL Arsène, 1964, p. 124.

Il a obtenu une série de reconnaissances nationales, qui témoignent de ses qualités morales. Il a été décoré d'une médaille de la résistance et d'une médaille commémorative de la guerre 1940-1945. Il est en outre renseigné comme ayant été prisonnier politique et sinistré de guerre, et comme ayant appartenu à un réseau de résistance sous l'Occupation<sup>29</sup>.

Il semble enfin, selon plusieurs témoignages, que ce soit initialement à Joseph Moutschen que l'honneur d'une rue à son nom dans la commune de Jupille ait été proposé, proposition qu'il aurait refusée au bénéfice de son jeune frère Michel, né à Jupille le 30 juin 1923 et mort héroïquement le 7 février 1947, lors d'un séjour à Tonkin en Indochine, dans l'exercice de son métier de reporter de guerre<sup>30</sup>.

Joseph Moutschen a effectué de nombreux voyages à l'étranger au cours de ses études, puis dans le cadre de ses fonctions officielles. Il a notamment séjourné en Allemagne à plusieurs reprises. C'est d'ailleurs à Berlin qu'il rencontre Walter Gropius en 1931<sup>31</sup>. Il effectue également un voyage de plusieurs mois aux États-Unis en 1927. En 1931, lors d'un second périple américain pour se documenter sur les gratte-ciel, il rencontre Cass Gilbert à New York et fait la connaissance de Frank Lloyd Wright<sup>32</sup> à Chicago. Au cours de sa vie, il se rend également, dans le cadre de ses multiples charges professionnelles, en Italie, au Congo, en Grèce, en Suède, en Égypte ou encore, au Mexique. Tous ces séjours ont bien entendu marqué sa carrière d'architecte.

C'est à partir de 1970 que Joseph Moutschen diminue progressivement son activité. À la fin de sa vie, devenu quasiment aveugle, il est forcé d'arrêter presque complètement de travailler.

### **Son travail d'architecte**

Joseph Moutschen semble être architecte-né et ne cache du reste pas sa secrète prédestination de bâtisseur. L'art d'édifier et de calculer est pour lui une douce obsession, un univers où il est bien<sup>33</sup>. Il qualifie lui-même sa vocation d'irrésistible<sup>34</sup>.

Ses premières années de travail, comme élève puis comme stagiaire, s'inscrivent encore dans l'esprit de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; c'est l'époque où il dessine *en style Louis XV des boîtiers d'interrupteurs électriques*<sup>35</sup>.

<sup>29</sup> Une lettre du Ministère de la Défense nationale, datée du 31 juillet 1951, précise sa participation à un service de renseignement et d'action entre le 1<sup>er</sup> janvier 1943 et le 15 septembre 1944. Il a été actif dans le réseau de résistance Bayard (GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen).

<sup>30</sup> Les circonstances et le décès de Michel sont racontés dans une lettre adressée à Joseph Moutschen, le 2 mai 1947, par le journaliste français Jacques Fano, collègue et ami du défunt (GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen).

<sup>31</sup> En 1931, Joseph Moutschen rend visite à Walter Gropius et parcourt avec lui une exposition d'architecture à Berlin, avant de se rendre dans la villa berlinoise de l'architecte allemand, qui lui présente une partie de son travail (MOUTSCHEN Joseph, septembre 1931, p. 14-15).

<sup>32</sup> Joseph se rend à la conférence sur « La tôle dans la construction des gratte-ciel », donnée par Wright à l'Académie des Beaux-Arts de Chicago. Dans un article, Moutschen parle de sa rencontre avec l'architecte américain, qui lui a fait visiter son *camp* de travail le lendemain (MOUTSCHEN Joseph, novembre 1931, p. 41-43).

<sup>33</sup> LINZE Georges, août 1933, p. 328.

<sup>34</sup> MOUTSCHEN Joseph, juillet 1965, p. 388.

<sup>35</sup> MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 357.

Sa première vraie réalisation – c'est lui qui nous l'apprend – date de 1913, quand Arthur Snyers lui permet de réaliser la transformation de la devanture d'un petit magasin de la rue Saint-Paul<sup>36</sup>. Au début de l'après-guerre, il réalise son premier grand projet : celui d'une Cité administrative<sup>37</sup> destinée à être érigée près de la place Saint-Lambert, *ensemble conçu, comme il se doit à cette époque, en Renaissance mosane plus ou moins modernisée*<sup>38</sup>.

Déjà en avril 1934, alors que Joseph n'a que 38 ans, la revue *Bâtir*<sup>39</sup> dénombre *un millier* de réalisations réparties sur le territoire de la province de Liège, dans près de septante-cinq (!) genres différents, dont il serait l'architecte. Il y est également question de maisons, d'églises, d'usines...

Pierre-Louis Flouquet<sup>40</sup>, en 1935, souligne que ce qui est frappant dans la production de Joseph Moutschen, c'est le caractère social de ses réalisations et qu'il est, à son époque, l'un des techniciens qui semble-t-il, comprennent le mieux et le plus tôt la responsabilité sociale incombant aux architectes de son temps<sup>41</sup>. En outre, le fait que sa production soit principalement une production de commande publique reflète bien son idéologie socialiste.

L'organisation au sein du bureau d'architecte qu'il dirige semble influencée par celle des bureaux qu'il a visités aux États-Unis. Son équipe de collaborateurs est relativement réduite, ce qui lui permet de garder le contrôle sur les projets de son bureau. Parmi ses plus fidèles collaborateurs, Servais Houvelez est son secrétaire durant six ans<sup>42</sup> et Joseph Lebois est son technicien-dessinateur. À partir de 1963, Joseph Moutschen s'associe avec le jeune architecte Georges Foulon, avec qui il travaillera pendant treize ans.

Au décès de son frère Jean en 1965, Joseph transfère son cabinet d'architecte, jusqu'alors installé dans la maison familiale<sup>43</sup> de la rue Charlemagne n° 126, à son domicile de la rue Jean Jaurès.

Minutie et perfectionnisme caractérisent tous les projets de Joseph Moutschen. Chacune de ses réalisations est le résultat de multiples réflexions, calculs et avant-projets. Il construit ses projets en élaborant des organigrammes des différentes fonctions de l'édifice étudié. Pour lui – comme pour de nombreux architectes modernistes –, c'est la fonction qui conditionne le plan. L'architecte *considère l'édifice comme une conception rationnelle, rien d'autre donc qu'un organisme exactement approprié à son milieu*<sup>44</sup>.

<sup>36</sup> Notre architecte précise que le bâtiment se trouve près du chevet de la cathédrale (MOUTSCHEN Joseph, juillet 1965, p. 389).

<sup>37</sup> Ce projet, qui devait prendre place entre la rue de Bex et la rue Sainte-Ursule, Joseph le qualifie lui-même, rétrospectivement, de *prématuré* (MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 357).

<sup>38</sup> MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 357.

<sup>39</sup> LINZE Georges, août 1933, p. 328.

<sup>40</sup> Peintre et poète belge (1900-1967), Pierre-Louis Flouquet est notamment à l'origine de la création des revues *7 Arts*, *Bâtir* et *Reconstruction*.

<sup>41</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, juillet 1935, p. 257.

<sup>42</sup> Il est également un peintre et un « homme de lettres » reconnu.

<sup>43</sup> Il avait, pour ses bureaux, investi toute la maison de ses parents, du sous-sol au grenier. Un inventaire rend compte de la présence de son matériel de travail non seulement dans le bureau de ses dessinateurs au deuxième étage, mais également dans toutes les autres pièces de la maison (GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen, inventaire mobilier de la rue Charlemagne 126, 10 février 1940).

<sup>44</sup> LINZE Georges, juillet 1935, p. 280.



Fig. 2.- Portrait de Jean Moutschen et sa fille, non daté.

D'après « Institut polytechnique des Arts et Métiers, Liège », mars 1965, p. 97.

## Jean Moutschen (1907-1965)

### Éléments biographiques

Jean Moutschen est né à Jupille le 2 juillet 1907 et est décédé à Liège le 7 janvier 1965<sup>45</sup>. Son frère Joseph, de douze ans son aîné, nous apprend que Jean a eu une enfance qu'il qualifie de *fort maladive*<sup>46</sup>. On sait peu de choses de la vie privée de Jean Moutschen. Il épousera Maria Vanhée et, ensemble, ils adopteront une fille, Michette (fig. 2).

Jean débute sa formation à l'Académie des Beaux-Arts de Liège en 1923. Durant ses études, il se démarque par de bons résultats dans certaines matières, ainsi qu'aux concours de fin d'années<sup>47</sup>. L'année de l'obtention de son diplôme, en 1931<sup>48</sup>, Jean Moutschen concourt pour le Prix Marie<sup>49</sup>, au terme duquel il reçoit, avec son collègue Victor Rogister fils, les encouragements du jury<sup>50</sup>.

Jean devient membre du groupe L'Équerre – né au sein de l'Académie des Beaux-Arts de Liège en 1928 – rapidement après sa création<sup>51</sup>. C'est dans la parution de la revue de novembre 1929 que son nom est mentionné pour la première fois<sup>52</sup> et à partir de la parution de novembre 1930<sup>53</sup> qu'il apparaît en tant que membre du Comité-Directeur. C'est au sein de L'Équerre que Jean va, entre 1929 et 1933, forger sa philosophie d'architecte.

Il se distanciera du groupe à partir de 1933, année où il intègre vraisemblablement les Services d'Architecture de la Ville de Liège. Il restera cependant collaborateur – et participera notamment aux expositions – de L'Équerre, même après sa nomination<sup>54</sup>, en janvier 1936 à l'âge de

<sup>45</sup> Il est inhumé dans le caveau familial du cimetière de Jupille-Bruyères le 11 janvier 1965. Deux lettres de Joseph Moutschen, datées du 16 janvier 1965, précisent que Jean est mort *d'un arrêt du cœur, à l'âge de 57 ½ ans, après une journée de travail chargée, et que rien ne laissait prévoir* (GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen).

<sup>46</sup> MOUTSCHEN Joseph, juillet 1965, p. 388.

<sup>47</sup> Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, rapports des concours annuels de 1923-1924 à 1930-1931.

<sup>48</sup> Jean est diplômé avec distinction en seconde session, en même temps qu'Émile Parent et Edgard Klutz (« Rapport annuel », 1932, p. 290).

<sup>49</sup> Prix annuel décerné au concours de fin d'année de l'académie dans les domaines des arts plastiques et de l'architecture. À ce concours, dont le thème est un casino dans le midi, il a pour concurrents Edgar Klutz, Victor Rogister, Émile Parent, Jacques Petit et Hélène Mackedowsky (« Concours d'architectes », avril 1931, p. 297).

<sup>50</sup> Rogister et Moutschen reçoivent tous deux une bourse de 1.000 francs. Notons que c'est Émile Parent qui remporte le prix, d'un montant de 2.500 francs (« Rapport annuel », 1932, p. 321).

<sup>51</sup> C'est sans doute en 1929, comme mentionné dans la réédition de *L'Équerre*, qu'il rejoint le groupe (CHARLIER Sébastien (dir.), 2012, p. 41).

<sup>52</sup> « Avis », novembre 1929, p. 150.

<sup>53</sup> « Anvers - Liège », novembre 1930, p. 233.

<sup>54</sup> Comme le rappelait Jean Lejeune – échevin des Travaux et professeur d'Histoire à l'Université de Liège – dans son discours en hommage à Jean Moutschen à l'occasion de son décès, cette nomination fut accueillie de manière très favorable, signant pour la ville une volonté de renouveau : *Cette nomination fit sensation. Et elle le méritait. Elle attestait en effet, la volonté du collège et du conseil communal de rompre avec le passé immédiat : celui du vieillissement et du dépérissement de la ville* (LEJEUNE Jean, mars 1965, p. 96).

28 ans, au poste d'Architecte de la Ville de Liège<sup>55</sup>. Pierre-Louis Flouquet précise que, sans cette nomination *imprévue et magnifique*<sup>56</sup>, Jean serait certainement resté actif encore longtemps au sein de L'Équerre<sup>57</sup>.

Une lourde tâche lui incombe désormais aux Services communaux, qui implique qu'il ne peut plus travailler à son compte pour des particuliers. En 1951, il reçoit le titre nouvellement créé d'Architecte-directeur. Il assumera ainsi une charge majeure au sein des Services communaux durant près de 30 ans, jusqu'à son décès en 1965.

En 1949, Jean devient, par ailleurs, membre de la Commission royale des Monuments et des Sites. En 1962, il devient membre effectif de l'Association royale des Architectes de Liège<sup>58</sup>. Il est également membre du jury de plusieurs concours nationaux, notamment pour le Prix Godecharle.

Les distinctions honorifiques de médaille de la résistance et médaille commémorative de la guerre 1940-1945 lui auraient en outre été décernées.

### **Jean Moutschen et le groupe L'Équerre**

Alors qu'au lendemain de la guerre 1914-1918, des groupes de jeunes artistes contestataires se formaient un peu partout en Belgique, il faudra, à Liège, attendre les années 30 pour que les idées en faveur de l'architecture moderne se répandent.

Le groupe L'Équerre réunit, à la fin des années 20, quatre élèves de l'Académie des Beaux-Arts de Liège : Émile Parent, Edgar Klutz, Victor Rogister et Yvon Falise, qui sera directeur de rédaction. Ils seront ensuite rapidement rejoints par Jean Moutschen puis, par Albert Tibaux.

Ensemble, ils élaborent une revue, baptisée elle aussi *L'Équerre*. Au départ simple feuillet humoristique, celle-ci va rapidement évoluer vers une publication de plus en plus élaborée et devenir un lieu de réflexion qui aborde les questions de *rationalisation de l'architecture, machinisme, plastique pure*<sup>59</sup>...

Si lors des premières années de l'existence du groupe au sein de l'académie, celui-ci subit les critiques d'une partie du corps enseignant, L'Équerre est toutefois encouragé par le professeur Georges Linze, animateur d'un Groupe d'Art moderne, ainsi que par le professeur Joseph Moutschen, qui le soutient notamment en publiant régulièrement des articles dans la revue.

<sup>55</sup> C'est Georges Truffaut qui propose Jean Moutschen au poste d'Architecte de la Ville, vacant depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1935 suite au départ en pension d'Armand Warnotte. Lors du scrutin, Moutschen a ainsi été désigné à l'essai pour deux ans (« Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 20 janvier 1936 », 1936, p. 57-58). Il sera ensuite, à la date du 1<sup>er</sup> février 1938, nommé à titre définitif à l'unanimité des 39 votants (« Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 17 mars 1938 », 1938, p. 249-250).

<sup>56</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, février 1967, p. 39.

<sup>57</sup> Flouquet est convaincu que la nomination de Jean Moutschen comme architecte de la ville est une des meilleures choses qui pouvait advenir (FLOUQUET Pierre-Louis, mai 1937, p. 1186).

<sup>58</sup> « Comptes-rendus d'assemblées générales du 6 février 1962 », juin 1962, p. 169.

<sup>59</sup> PUTTEMANS Pierre, HERVE Lucien, 1974, p. 145.

Une fois diplômés, les membres de L'Équerre vont développer l'activité de leur groupement en dehors de l'académie en multipliant les articles, conférences et expositions sur l'urbanisme et l'architecture rationnelle. Ils publient ainsi des articles remettant en cause les fondements de l'architecture traditionaliste et le passéisme de l'enseignement.

La chance du groupe L'Équerre – qui deviendra une agence d'urbanisme et d'architecture en 1935 – sera par la suite d'être associé par Georges Truffaut<sup>60</sup> aux projets urbanistiques liégeois. Par le biais de leur revue notamment, les architectes du groupe vont pouvoir s'implanter dans *le clan des modernistes belges*<sup>61</sup> et être en contact avec leurs confrères.

Lors de la célébration publique du dixième anniversaire de la revue *L'Équerre* en 1938, de nombreuses personnalités du monde politique et artistique sont présentes. Tous souhaitent voir la revue se perpétuer, notamment Georges Linze, qui voit en elle *la seule revue d'architecture et d'urbanisme en Belgique*<sup>62</sup> et rappelle qu'elle est distribuée dans 35 pays. Malheureusement, en 1939, la revue annonce dans ses colonnes l'interruption de la publication.

La première exposition d'architecture rationnelle de L'Équerre a lieu dans la galerie privée Koenig, rue de l'Université à Liège, en février 1932. Elle présente des travaux des deux Moutschen, ainsi que de l'ensemble des membres du groupe, mais également des architectes Henri Snyers, Pierre Rouch, Victor Bourgeois, Louis-Herman de Koninck et de l'italien Alberto Sartoris. Jean y expose des maisons minima qui *paraissent bien comprises*<sup>63</sup>, dont une qui aurait été réalisée à Micheroux.

En mars 1933, les membres organisent, au Palais des Beaux-Arts de Liège, une exposition d'architecture rationnelle, d'urbanisme et de peinture, en association avec les membres du groupe Anthologie<sup>64</sup>. C'est un projet plus ambitieux, qui réunit de jeunes groupes d'esprit nouveau. Les architectes de L'Équerre exposent notamment un projet collectif d'une petite maison équipée, pour une cité industrielle. La cuisine de cette maison présente un équipement Cubex dessiné par de Koninck ; Jean Moutschen est en charge de l'étude du bureau. À l'occasion de cette exposition, Jean présente également un projet d'habitation et Joseph expose une maquette pour le projet des Magasins de l'Union coopérative<sup>65</sup>.

On perçoit encore davantage la progression de leur propos dans l'exposition de mai 1936, au Palais des Fêtes du jardin d'acclimatation de Liège. Le thème de cette exposition, qui est cette fois itinérante et mise

<sup>60</sup> Georges Truffaut est désigné échevin des Travaux de la Ville de Liège en 1935 et fut le promoteur, entre autres, du lycée Léonie de Waha et des Bains de la Sauvenière, *deux réalisations qui témoignent de sa confiance dans les théories architecturales modernistes et fonctionnalistes* (CHARLIER Sébastien, 2005, p. 96).

<sup>61</sup> GROUPE D'ATELIERS DE RECHERCHE, 1988, p. 75.

<sup>62</sup> « Le X<sup>e</sup> anniversaire de 'L'Équerre' », 1938, p. 1220.

<sup>63</sup> FALISE Yvon, février 1932, p. 364-365.

<sup>64</sup> En 1920, Georges Linze crée, avec le poète René Liège et le peintre Lempereur-Haut, un Groupe d'Art moderne. Celui-ci s'impose durant l'entre-deux-guerres en publiant notamment la revue *Anthologie*, dont le premier numéro paraît en mars 1921.

<sup>65</sup> « Exposition », janvier-février 1933, p. 449-450.

en place par les Congrès internationaux d'Architecture moderne (CIAM), est « La ville nouvelle : le logement nouveau ». L'Équerre y présente un appartement-type, reconstitué sur la toiture du palais. À l'époque, Jean ne fait plus partie du groupement mais il expose néanmoins ses projets d'écoles du boulevard d'Avroy et de Saint-Gilles. D'autres architectes reconnus prennent part à cet événement, comme Victor Bourgeois, Huib Hoste, Albert-Charles Duesberg ou encore, Le Corbusier.

Dans ses colonnes, L'Équerre est souvent particulièrement critique vis-à-vis l'enseignement dispensé à l'académie. En 1933, Émile Parent résume la pensée générale du groupe : *nous ne pardonnerons jamais à l'Académie d'avoir 'voulu nous conduire au néant', faire de nous des esprits serviles, c'est-à-dire 'morts', alors qu'il fallait nous indiquer le 'chemin de la vie'*<sup>66</sup>.

Le groupe réclame un enseignement où la formation technique et pratique tienne davantage compte des *nécessités professionnelle et sociale de l'époque*, alors que l'enseignement donné privilégie, selon eux, une domination de l'esthétique dans l'art de construire. Ils pensent également que *la technique doit être enseignée avant que l'élève ne se permette quelque création que ce soit*<sup>67</sup>...

Soulignons, parmi les revendications de L'Équerre, le désir de reconnaissance et d'institutionnalisation du diplôme d'architecte, à la condition que celui-ci vienne couronner un enseignement complet.

Selon Jean Moutschen, la tâche d'un architecte, vu l'évolution toujours plus rapide des techniques et matériaux, se doit d'être exercée d'une nouvelle manière. Il voit pour cette profession deux solutions : la spécialisation extrême vers un type de construction ou la conception d'ouvrage en collaboration harmonieuse avec différents types de métiers<sup>68</sup>.

L'Équerre désire un logement, ainsi que des installations publiques d'hygiène, d'instruction et de sport, accessibles à tous, installés dans un environnement urbain approprié. Le groupe prône des habitats où ce n'est pas l'architecture de façade qui prime, mais bien celle du plan, qui doit viser la rationalité, l'ensoleillement, l'hygiène et le confort, tout en veillant à l'emploi de matériaux nouveaux, expérimentés et visant à l'économie.

Les jeunes architectes s'avèrent révolutionnaires *en ceci qu'ils croient que ce n'est point l'habitant qui doit s'adapter à la demeure, mais l'habitation qui doit se plier à nos besoins d'hygiène, de confort, d'harmonie*<sup>69</sup>.

Lors de la réception organisée par le groupe pour célébrer ses cinq ans d'existence, le 14 janvier 1934, Jean Moutschen – alors âgé de 27 ans – prit la parole et, *avec beaucoup d'ironie, brossa un tableau de notre pays où il ne manque rien, ni autostrades, ni logements sains pour le peuple, ni école moderne, ni plans d'urbanisation et où la pensée la plus jeune*

<sup>66</sup> PARENT Émile, décembre 1933, p. 542.

<sup>67</sup> PARENT Émile, décembre 1933, p. 542.

<sup>68</sup> MOUTSCHEN Jean, novembre 1933, p. 513.

<sup>69</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, août 1933, p. 331.

*et la plus ardente reçoit un accueil vraiment miraculeux*<sup>70</sup>... C'est, sans doute, pour pallier à tous ces manques que Jean a fait le choix d'entrer aux Services communaux de la Ville de Liège, même si cela l'a contraint à s'éloigner de L'Équerre.

## L'architecture d'habitation

Dans le domaine de l'habitat, Joseph Moutschen a, dès les années 20, produit un nombre important de cités ouvrières en province de Liège.

En effet, dès les années 1910, à la veille de la Première Guerre mondiale, l'urbanisme comme *garant d'un meilleur environnement urbain* se développe ; il est vu comme le *moyen d'atteindre l'harmonie entre les hommes et d'assurer le plein développement des individus*<sup>71</sup>. Cette nouvelle discipline de l'urbanisme veut considérer la ville dans son ensemble.

C'est à la sortie du conflit que les architectes modernistes vont avoir la possibilité d'imposer leurs idées<sup>72</sup>. Pour eux, la seule alternative pour répondre à la pénurie de logements réside dans une *transformation radicale du tissu urbain*<sup>73</sup>, en prenant acte des évolutions technologiques, économiques et sociales, et en appliquant des procédés de standardisation et de préfabrication de la construction économiquement rationnels.

En Belgique, l'avènement de l'architecture moderniste durant l'entre-deux-guerres est étroitement lié à celui du logement social. Pour le logement populaire, les concepteurs modernistes privilégient, dans un premier temps, la cité-jardin par rapport au bloc communautaire. D'origine anglaise, la *garden-city* repose sur le principe de construction *ex-nihilo* d'une ville nouvelle, en zone rurale.

D'un point de vue institutionnel, c'est en 1919 que l'État crée la Société nationale des Habitations à Bon Marché (S.N.H.B.M.)<sup>74</sup>, qui a sollicité de nombreux architectes et urbanistes belges – parmi lesquels Joseph Moutschen<sup>75</sup> – et est notamment financée par les dommages de guerre de l'État allemand. Cette société a pour but, entre autres, d'encourager et de valoriser la création de sociétés coopératives régionales pour la construction de logements sociaux. Ces dernières font souvent appel à de jeunes architectes modernistes pleins d'espoir *de voir renaître le pays sous une forme nouvelle, et désireux de régler les problèmes inhérents au développement de la grande ville industrielle et de ses banlieues*<sup>76</sup>. Plusieurs

<sup>70</sup> « Le 5<sup>me</sup> anniversaire de 'l'Équerre' », janvier 1934, p. 565.

<sup>71</sup> VANLAETHEM France, 2006, p. 305.

<sup>72</sup> En réalité, si de grands architectes modernistes se sont tant investis dans l'habitat social de l'entre-deux-guerres, c'est essentiellement parce que c'est, à l'époque, la seule commande publique qui leur est accessible, et le seul champ laissé libre pour leurs expérimentations. Le modernisme est donc né des décombres engendrés par la guerre, du nouveau rôle social de l'architecture.

<sup>73</sup> VAN LOO Anne, ZAMPA Frederica, 1994, p. 197.

<sup>74</sup> La S.N.H.B.M. deviendra la Société nationale du Logement en 1956.

<sup>75</sup> Qui deviendra membre du Conseil technique de la société en 1938.

<sup>76</sup> VAN LOO Anne, « Les facettes multiples (...) », 2003, p. 50.



Fig. 3.- Joseph Moutschen, maison réalisée pour le concours sur le thème de l'habitat minimum organisé dans le cadre de l'aménagement du plateau du Tribouillet, photographie d'époque. D'après SCHOONBRODT René, 1979, p. 27.

de ces sociétés régionales ont ainsi fait appel aux services de Joseph Moutschen, qui a réalisé des ensembles de lotissements dès le milieu des années 20. À partir de 1922, Joseph Moutschen conçoit notamment : la Cité Cardinal Mercier à Soumagne et la Cité François Van Belle à Tilleur.

Notons le cas particulier de la commune de Jupille, dont Joseph Moutschen est conseiller communal dès 1921, puis échevin des Travaux publics dès 1926. À ce titre, avec l'aide des Services communaux, en plus de la création de la Cité des Cortils<sup>77</sup> – dont l'architecture générale est plutôt de style pittoresque –, il redessine le plan et les grands axes de Jupille et apporte à la commune des espaces de vie adaptés (il conçoit les rues, les places, les trottoirs, les escaliers, les éléments de circulation...).

En 1930, en marge de l'Exposition internationale de Liège, un concours est lancé, sur le thème de l'habitat minimum, en vue de l'aménagement du plateau du Tribouillet<sup>78</sup>. Ce site est mis à la disposition des candidats<sup>79</sup> par la Société coopérative de la Maison liégeoise pour construire une nouvelle cité à côté de l'ancienne.

L'idée est d'explorer au maximum les divers procédés de construction à travers une multiplication de maisons différentes, de concevoir une cité basée sur une architecture expérimentale, en faisant appel à plusieurs architectes constructeurs, pour donner naissance à une cité où s'affrontent pacifiquement la construction en matériaux traditionnels, les voiles de béton ou les armatures métalliques<sup>80</sup>.

Le règlement du concours précise que le coût de chaque construction ne doit pas excéder 60.000 francs. Cette contrainte a pour but, entre autres, d'obliger les constructeurs à aller vers une rationalisation des principes architecturaux, pour produire des œuvres d'un modernisme même outrancier<sup>81</sup>. De l'avis de Jean Moutschen, *il n'en fut rien*<sup>82</sup> ; au final, le modernisme est peu présent<sup>83</sup> et les constructions manquent souvent de bon sens et dépassent le budget.

Dans le cadre de ce concours, la section de Grivegnée de la Société des Habitations à Bon Marché présente quatre modèles de maisons, dont un de Joseph Moutschen<sup>84</sup> situé rue Nicolas Pietkin n° 9 (fig. 3). Cette réalisation est en fait, comme nous allons le voir, une copie de la maison expérimentale de Joseph Moutschen à Jupille. Il faut signaler que cette copie a été l'habitation de Jean Moutschen durant plusieurs années, ce qui laisse entendre que, s'il s'agissait d'une habitation ouvrière dont l'intérêt premier était d'être à bon marché, sa qualité était telle que l'architecte y logeait sa famille.

<sup>77</sup> Au centre de cette cité, place Joseph Préviers, il réalise la Salle Préviers, mais aussi la fontaine-lavoir Charlemagne – à laquelle le sculpteur Oscar Berchmans a apporté sa collaboration – et une plaine des sports (aujourd'hui disparue).

<sup>78</sup> *Exposition internationale de Liège 1930 (...)*, 1930, p. 67.

<sup>79</sup> Parmi les architectes participants, citons Victor Bourgeois, Fernand Bodson et Louis-Herman de Koninck, en collaboration avec Alfred Nyst.

<sup>80</sup> HENNAUT Éric, LIESENS Liliane (dir.), 1994, p. 36.

<sup>81</sup> MOUTSCHEN Jean, octobre 1931, p. 329.

<sup>82</sup> MOUTSCHEN Jean, octobre 1931, p. 329.

<sup>83</sup> Les constructions aux tendances modernistes sont, de plus, rassemblées dans la partie sud-ouest du site.

<sup>84</sup> HERMESSE Marthe, DETILLEUX Ida, 2003, p. 234.

Fig. 4.- Joseph Moutschen, maison personnelle de l'architecte, photographie d'époque.  
D'après LINZE Georges, juillet 1935, p. 280.

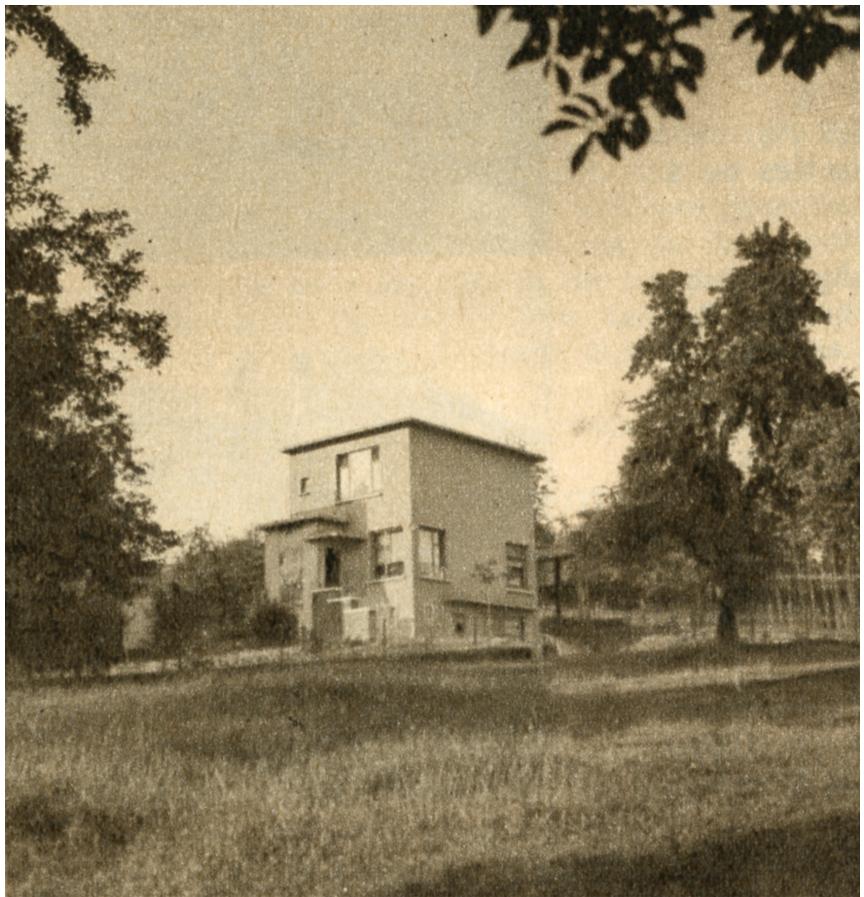


Fig. 5.- La plaque professionnelle de Joseph Moutschen, à l'entrée de sa maison personnelle.  
© Coline Caprasse, 2014.



Bien qu'une seule maison de Joseph Moutschen ait donc été présentée dans le cadre du concours, il a cependant aménagé une partie de la cité-jardin du Tribouillet. Il a ainsi conçu la « maison jumelle » rue Léopold Hanzé n° 1 et 2, ainsi qu'une série d'autres maisons proches. L'architecture de ces habitations présente des caractéristiques très modernistes, basées sur une sobriété de volumes cubiques recouverts de crépis de couleur claire et abrités sous une toiture plate.

Le cas de la « maison jumelle » est particulier. Elle est constituée d'un seul bloc, qui regroupe deux maisons de plans différents. Joseph a ainsi, dans ses premiers logements, tenté non pas d'uniformiser les plans sous forme de cubes reproductibles, mais de donner à chaque habitat une identité propre.

Par contre, il semble – assez curieusement vu sa carrière prolifique – que Joseph Moutschen n'ait que rarement répondu à des commandes d'habitations privées ; ses réalisations connues dans ce domaine se situent toutes dans les années 30.

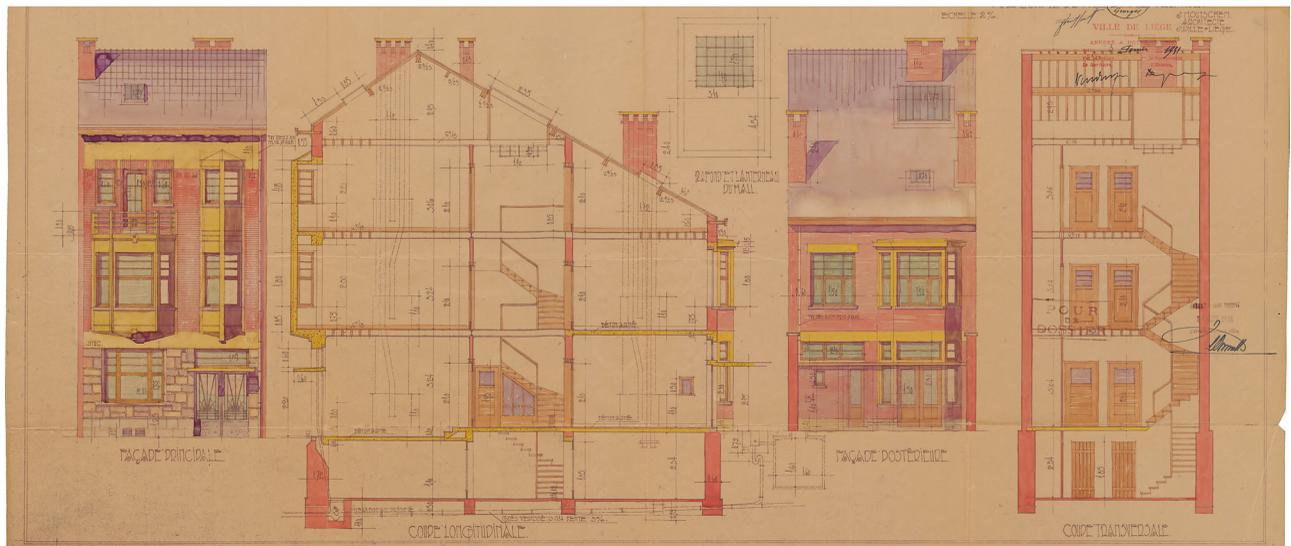
Outre la maison personnelle que l'architecte s'est construite rue Jean Jaurès n° 40 à Jupille en 1929-1930 (fig. 4-5) – villa de style moderniste aux formes cubistes, véritable « banc d'épreuve », qui a servi, pour l'architecte, de laboratoire d'expérimentation sur les formes et

Fig. 6.- Joseph Moutschen, la maison Jossat (rue Ambiorix n° 101) construite en 1933, photographie d'époque.  
© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



Fig. 7.- Joseph Moutschen, la maison Jossat.  
© Coline Caprasse, 2014.

Fig. 8.- Joseph Moutschen, plan de la maison d'habitation de Georges Truffaut.  
© Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 12781B.



matériaux –, Joseph Moutschen a réalisé, dans les années 30, quelques habitations liégeoises (fig. 6-7), dont celle de Georges Truffaut<sup>85</sup> en 1931 (fig. 8). Soulignons qu'il faudrait probablement mettre à l'actif de Joseph Moutschen d'autres réalisations de maisons privées, telles que des villas à Jupille<sup>86</sup>.

<sup>85</sup> Située rue Regnier Poncelet n° 10 (Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 12781B).

<sup>86</sup> Si l'on en croit, en particulier, LINZE Georges, juillet 1935, p. 280.



Fig. 9.- Joseph Moutschen, plan de l'immeuble réalisé pour le compte de la SMAP.

© Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 30534B.

Fig. 10.- Jean Moutschen, maison moderniste à Jupille, photographie d'époque.

D'après FLOUQUET Pierre-Louis, août 1933, p. 331.

Joseph a également réalisé des habitations dans le cadre de programmes d'architecture scolaire et de santé publique. Enfin, en 1950, il a réalisé, pour le compte de la SMAP, un immeuble à appartements boulevard Frère-Orban, à Liège<sup>87</sup> (fig. 9).

Il est probable que Jean Moutschen ait, lui aussi, au début des années 30, avant son entrée aux Services communaux, réalisé des habitations privées. Une photo reproduite dans la revue *Bâtir*<sup>88</sup> indique ainsi qu'il aurait réalisé une maison moderniste à Jupille (fig. 10). Par ailleurs, lors de l'exposition de L'Équerre de février 1932, il a présenté l'habitat minimum qu'il a réalisé à Micheroux<sup>89</sup>.



## Joseph Moutschen, architecte du Mouvement socialiste

Suite aux élections communales de 1921, le Parti ouvrier belge est aux commandes dans de nombreuses Communes de la province de Liège. On observe alors une multiplication des sociétés d'entraide, telles que des syndicats, des coopératives et des mutuelles, sur tout le territoire.

Les unions de coopérative ouvrière, apparues sur le territoire belge dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sont au départ de petites structures d'entraide et de rassemblement. Le but de ces associations d'individus est d'améliorer la qualité de vie de leurs membres, de lutter contre le capitalisme et, par là, de gagner en reconnaissance sociale. Avec l'arrivée au pouvoir de la gauche, elles vont donc se développer.

<sup>87</sup> Joseph Moutschen nous apprend, dans un article de 1966, qu'il a réalisé, en 1950, un immeuble de standing boulevard Frère-Orban (MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 358). Cette réalisation se situe au n° 17 (Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 30534B).

<sup>88</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, août 1933, p. 331.

<sup>89</sup> FALISE Yvon, février 1932, p. 365.

Le succès rencontré par ces groupements conduit à la création de lieux de rassemblement : les maisons du peuple<sup>90</sup>. Celles-ci, au départ simples lieux de réunion, vont faire l'objet de véritables programmes architecturaux, comprenant des espaces de réunion, des lieux de loisirs (cafés, salles de gymnastique, de cinéma...), des magasins, des bibliothèques...

L'importance que vont prendre ces unions coopératives va les inciter à se rassembler par région. C'est en 1918 qu'est ainsi créée l'Union coopérative de Liège, qui intègre la plupart des groupements locaux de la région liégeoise.

Si l'un des buts originels des unions coopératives était de permettre aux ouvriers d'accéder à un univers de vie plus convivial et à des produits alimentaires de base à meilleur prix, l'activité politique a rapidement pris le dessus et les maisons du peuple sont ainsi devenues le foyer de l'organisation locale du Parti ouvrier belge. Dès lors, la maison du peuple incarne *la volonté de présence et d'affirmation socialiste à travers un édifice*<sup>91</sup>, une architecture.

Le style architectural des maisons du peuple n'est pas unifié ; il est teinté d'un certain régionalisme. Il suit, de manière générale, la mode de l'époque et est souvent inspiré de l'architecture bourgeoise. Néanmoins, l'Art déco a, pendant quelques années, fortement marqué l'architecture de ces édifices, particulièrement en région liégeoise. Les façades sont ponctuées de symboles faisant référence aux valeurs de l'Union coopérative, telles que la collectivité, la liberté et la prospérité. Le plus souvent, ces motifs décoratifs sont disposés sur le fronton, ce qui permet d'identifier ce type de construction au premier regard.

Toute une production architecturale particulière voit ainsi le jour, dont de nombreuses traces sont, encore aujourd'hui, particulièrement visibles dans certaines communes.

Les maisons du peuple se composent d'un café et d'un magasin au rez-de-chaussée, d'une salle de spectacle à l'arrière et d'espaces de réunion à l'étage. À cela viennent parfois s'ajouter une salle de gymnastique ou de danse, une salle de musique, une bibliothèque ou encore, des bureaux.

La salle de spectacle suit généralement un plan assez simple. Toutefois, avec l'arrivée du cinéma parlant – art populaire par excellence –, la forme et la disposition de ces salles sont de plus en plus étudiées. Après la Première Guerre mondiale, le théâtre ne fait plus recette et, malgré l'investissement que cela suppose, les maisons du peuple vont s'équiper pour le cinéma muet d'abord, puis pour le cinéma parlant, dès la fin des années 20.

Joseph Moutschen va particulièrement s'illustrer à l'occasion de l'introduction des techniques acoustiques d'avant-garde. Les salles destinées à la projection cinématographique sont caractérisées par des murs

<sup>90</sup> À Liège, la première maison du peuple qui voit le jour est celle de Jolimont, créée en 1872 à l'initiative de Théophile Massart.

<sup>91</sup> BRAUMAN Annick, BUYSENS Brigitte (dir.), 1984, p. 33 et 35.

aveugles, des plans en trapèze ou ovoïdaux, des gradins, des sièges fixés au sol et une absence d'ornementation superflue. Les projections cinématographiques sont autant un outil de propagande pour le Parti ouvrier belge qu'un vecteur de divertissement.

Bien plus largement encore, le Parti ouvrier s'investit dans l'aménagement de nombreux équipements pour le peuple. Il favorise le divertissement et l'éducation des ouvriers au travers d'infrastructures sportives variées (plaines, stades, piscines...) et de centres de vacances (homes, villages de vacances...). Il améliore la sécurité et la santé au travers de cliniques et de maisons syndicales et mutualistes. Un ensemble de réalisations à vocation sociale voit ainsi le jour.

Joseph Moutschen a manifestement été très actif dans cette production architecturale à vocation sociale. S'il est difficile de dresser une liste complète de ses participations dans ce domaine, il a, de toute évidence, été un acteur important, vu sa proximité avec le Parti ouvrier belge<sup>92</sup>.

### ***Le développement de l'Union coopérative de Liège***

Les premières installations de la petite coopérative *La Populaire*, fondée en 1887, trouvent place dans un local loué, place Verte<sup>93</sup>. Elles se composent d'un café, d'une boulangerie et d'espaces de réunion. En 1894, *La Populaire* est transférée au lieu appelé « Hôtel Méan »<sup>94</sup>. Quatre ans plus tard, en 1898, les installations sont agrandies par l'ajout – par l'architecte Paul Tombeur – d'une salle de spectacle.

En 1918, *La Populaire* intègre et fait place à l'Union coopérative de Liège. Celle-ci prend rapidement de l'ampleur en regroupant une grande partie des coopératives de la province. Les bâtiments abritant les bureaux et les services généraux de l'Union coopérative deviennent dès lors insuffisants.

Au milieu des années 20, l'élaboration d'un projet de nouveau bâtiment – destiné à trouver place entre la rue Natalis et le quai Orban – est confiée à Joseph Moutschen<sup>95</sup>. Ce projet a notamment nécessité que l'architecte effectue un voyage aux États-Unis, pour se documenter sur les buildings américains<sup>96</sup>.

<sup>92</sup> Dans un article du journal *La Wallonie*, qui relate la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'Union coopérative de Liège, il fait partie des premiers participants cités (« L'Union coopérative a commémoré (...) », 23 mai 1928, p. 1). Dans leur ouvrage, Annick Brauman et Brigitte Buysens déclarent que *Liège allait relever le défi, et le difficile chemin de la modernité serait gravi par l'un des architectes les plus ambitieux du parti socialiste d'alors, Joseph Moutschen* (BRAUMAN Annick, BUYSENS Brigitte (dir.), 1984, p. 55). Joseph est également régulièrement qualifié de « camarade » et « ami » dans la presse de gauche. Par ailleurs, c'est lui qui, en 1930, est choisi comme architecte lors de la participation de l'U.C. et du P.O.B. à l'Exposition internationale de Liège (*Inventaire visuel des maisons du peuple* (...), t. VI, 1983, p. 141). Il semble être devenu *l'architecte attitré de l'Union coopérative et des socialistes de la région liégeoise* (*Inventaire visuel des maisons du peuple* (...), t. VI, 1983, p. 134).

<sup>93</sup> Devenue place Maréchal Foch en 1918.

<sup>94</sup> À cette occasion, l'Hôtel Méan, également situé place Verte, est rebaptisé au nom de la coopérative.

<sup>95</sup> Il existe un plan, signé par Joseph Moutschen, d'une proposition de magasins à ériger entre la rue Natalis et le quai Orban (I.H.O.E.S., fonds de l'Union coopérative de Liège, carton n° 2).

<sup>96</sup> Il effectue ainsi en 1927 un voyage de plusieurs mois aux États-Unis et particulièrement, à New York.



Fig. 11.- Joseph Moutschen, projet de « gratte-ciel » pour les services administratifs de l'Union coopérative. D'après COLIN Raymond, 10 mai 1928, p. 1.

Joseph présente son projet à l'occasion de plusieurs événements dès 1928<sup>97</sup> (fig. 11). Il s'agit d'un gratte-ciel de 80 m de haut comptant douze étages<sup>98</sup>. Une tour centrale à l'avant-plan compte, elle, quinze étages. L'ouvrage est caractérisé par une grande modernité résidant dans un plan simple mais très étudié.

Le projet est remarquable également du point de vue de ses qualités techniques. Il est prévu, par exemple, d'installer deux ascenseurs : un ascenseur classique, plutôt rapide, et un autre – dont le système est baptisé le *Pater-Noster* – à circulation lente mais ininterrompue, premier du genre en Belgique.

Réservé aux services administratifs de l'Union coopérative, ce bâtiment ne devait être qu'une *première étape d'un ensemble qui constitue[r]ait les magasins généraux de l'Union coopérative*<sup>99</sup>. Il devait en principe être inauguré dans le cadre des festivités de l'Exposition de 1930. L'édifice – à l'ambition prématurée, du propre aveu de l'architecte<sup>100</sup> – n'a toutefois pas pu voir le jour. C'est évidemment en grande partie la crise financière de 1929<sup>101</sup> – qui frappe durement l'Union coopérative – qui explique le renoncement à ce projet grandiose.

Le non-aboutissement du projet est, pour l'Union coopérative, un véritable échec car le « gratte-ciel » devait incarner la *prospérité collective de tous les coopérateurs*<sup>102</sup>.

Il existe par ailleurs un second projet de Joseph Moutschen, présentant cette fois un immeuble à l'horizontale (fig. 12). Tout en surface, ce bâtiment compte cinq étages, dont le dernier est nettement plus petit et en recul par rapport à la façade principale. De grandes baies en bandeaux circulent sur toute la largeur de l'édifice et le rez-de-chaussée présente une structure composée de pilastres de soutien<sup>103</sup>. Ce projet n'a vraisemblablement pas non plus vu le jour.



Fig. 12.- Joseph Moutschen, projet de bâtiment pour les services administratifs de l'Union coopérative. © GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.

<sup>97</sup> Notamment lors de la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'U.C. (« L'Union coopérative a commémoré (...) », 23 mai 1928, p. 1) et dans le cadre de l'exposition du groupe L'Équerre en février 1932.

<sup>98</sup> COLIN Raymond, 10 mai 1928, p. 1. Notons qu'en 1933, Georges Linze mentionne la réalisation, par Joseph Moutschen, d'un bâtiment de vingt-quatre étages pour l'U.C., dont l'exécution n'est que différée (LINZE Georges, août 1933, p. 329). Il s'agit probablement du même projet.

<sup>99</sup> COLIN Raymond, 10 mai 1928, p. 1.

<sup>100</sup> MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 357.

<sup>101</sup> Joseph explique que c'est également un rejet de l'Administration communale et de la Commission des Monuments et des Sites, pour non-respect du gabarit maximum accepté, qui a fait échouer sa réalisation (MOUTSCHEN Joseph, novembre 1966, p. 357).

<sup>102</sup> « Publicité de l'U.C. », 26 mai 1928, p. 8.

<sup>103</sup> Ce projet, présenté lors de l'exposition du groupe L'Équerre en février 1932, est décrit comme une nouvelle version du premier projet ; sa conception, largement étalée, est considérée comme assurément plus pratique (L'Express, cité dans : FALISE Yvon, février 1932, p. 364).

La collaboration de Moutschen avec l'Union coopérative va, malgré cet échec, perdurer encore longtemps. Il réalise notamment, pour l'Exposition de 1930, le pavillon de l'Union coopérative, qui présente une certaine idée de la « maison du peuple idéale ». C'est encore lui qui aurait, en 1959, été l'architecte d'un grand magasin de l'Union coopérative, place Saint-Lambert<sup>104</sup>. Enfin, selon un cliché, il faut mettre à son actif des entrepôts pour l'Union coopérative, en construction à Liège en 1955<sup>105</sup>.

### ***Le complexe coopératif de production à Micheroux***

Parmi les réalisations de Joseph Moutschen pour l'Union coopérative, il faut aborder l'important complexe industriel de la Société générale coopérative (S.G.C.) à Micheroux. Cet ensemble, qui s'étend entre l'avenue de la Coopération et la rue de la Siroperie, comprend, en plus d'un groupe d'usines, un bâtiment administratif, un café et une plaine des sports. Une partie des bâtiments existe encore aujourd'hui et est relativement bien conservée.

D'une architecture simple, la petite entrée du complexe, avenue de la Coopération, présente une arche peinte en blanc avec une toiture en ardoise qui suit une légère courbe (fig. 13). De part et d'autre du porche d'entrée, deux petites grilles en fer forgé – d'origine – arborent le sigle de la S.G.C. et étaient autrefois respectivement surmontées des inscriptions « CONCIERGE » et « ATTENTE », dans la maçonnerie. Une petite horloge, aujourd'hui disparue, couronnait l'édifice.

Une photo ancienne permet de situer l'ancien Café des Sports – inauguré en 1928<sup>106</sup> – sur le trottoir qui fait face à l'entrée du site (fig. 14-15). Cet établissement, aujourd'hui disparu pour faire place à la nouvelle Maison communale, avait une vocation de divertissement pour le personnel des usines. La façade de ce bâtiment, de plan quasiment quadrangulaire, était surmontée d'un fronton décoratif de forme particulière, qui accueillait le sigle de la S.G.C. Au-dessus de l'entrée était inscrit en toutes lettres « CAFE de la PLAINE des SPORTS ». Il s'agissait donc d'une architecture soignée et décorative. Derrière ce café se trouvait la vaste plaine des sports, comprenant autrefois un vélodrome.

À l'intérieur du complexe, derrière le porche d'entrée, s'étend une large esplanade aménagée en jardin. Dans le prolongement de celle-ci, dans le même alignement que le café et l'entrée, on trouve un bâtiment qui était autrefois le centre administratif du complexe. Cette construction de plan rectangulaire présente, en toiture, une courbe identique à celle de l'entrée.

<sup>104</sup> SNYERS Henri, janvier 1978, p. 1206. Le bâtiment a été détruit au début des années 70 dans le cadre du grand projet de transformation de la place Saint-Lambert.

<sup>105</sup> Dans le fonds Joseph Moutschen, une photographie de ces entrepôts en construction porte la date du 15-9-55. Il s'agit peut-être des anciens entrepôts de l'U.C. situés avenue Georges Truffaut (n° 42).

<sup>106</sup> C'est à l'occasion des festivités organisées pour l'anniversaire de l'Union qu'est inauguré le Café des Sports. *La Wallonie* fait une description élogieuse de cet élégant pavillon avec terrasse aux sièges en rotin, salle de jeu, hall de dégustation et jardin anglais où les consommateurs s'abritent sous de vastes parapluies aux couleurs vives : *L'ensemble est du plus gracieux effet. Les détails révèlent le souci de confort et de bien-être qui a guidé le constructeur* (« Les fêtes à Micheroux », 9 juillet 1928, p. 5).

Fig. 13.- Joseph Moutschen, l'entrée principale du complexe industriel de la S.G.C. à Micheroux.  
Carte postale ancienne.



Fig. 14.- Joseph Moutschen, vue du complexe industriel de la S.G.C. à Micheroux, depuis le centre administratif.  
Carte postale ancienne.



Fig. 15.- Joseph Moutschen, le Café de la Plaine des Sports de la S.G.C. à Micheroux.  
Carte postale ancienne.





Fig. 16.- Joseph Moutschen, l'entrée du centre administratif du complexe de la S.G.C. à Micheroux.  
© Coline Caprasse, 2014.

La façade, composée de brique, est décorée d'un revêtement blanc dans sa partie centrale. Au-dessus de la porte d'entrée – à laquelle on accède par un imposant escalier –, un sgraffite présente un décor symbolique sobre (fig. 16). L'édifice se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages. Le second étage est mansardé par une imposante toiture courbe. L'homogénéité de ces trois constructions – l'entrée du complexe, le café et le bâtiment administratif – est frappante.

Le second type d'édifices du site de Micheroux<sup>107</sup>, à vocation industrielle cette fois, présente une architecture différente. Il s'agit de trois constructions présentant un plan d'aspect rectangulaire tout en longueur et abritant respectivement une siroperie, une savonnerie et une usine de chaussures. Les deux premières sont toujours en place aujourd'hui, alors que la troisième, qui se trouvait dans le prolongement des bâtiments administratifs, a fait place à une construction moderne.

Une des façades de la Siroperie de l'Union donne sur l'avenue de la Coopération. Elle est soulignée par deux travées cimentées sur lesquelles sont inscrites, de manière bien visible, la date de fondation « 1927 » d'une part, et les lettres « S.G.C. » d'autre part. L'importante construction est un grand bloc quadrangulaire uniforme, rythmé par de nombreuses ouvertures rectangulaires qui alternent avec des piliers en légère saillie, et ponctué, dans la partie supérieure, d'ouvertures en forme de lucarnes. Cette usine, qui s'étend le long de la rue qui a pris son nom, a été rénovée en 2007 en préservant son intégrité d'origine ; elle abrite aujourd'hui une antenne du C.P.A.S.

À l'arrière du site, disposée perpendiculairement aux deux autres usines, la Savonnerie de l'Union vient fermer l'important complexe. Cette construction, plus petite que les autres, est réalisée dans une architecture typique de l'époque. Le centre du bâtiment, d'une hauteur plus importante que celle des extrémités, est flanqué de deux tours carrées (aujourd'hui disparues). L'ensemble de l'édifice est largement ponctué d'ouvertures variées. L'accès au bâtiment se fait par plusieurs entrées. L'une d'elles est située sur une des façades latérales de l'édifice et surmontée de l'inscription « CAISSES ». Cette façade est par ailleurs garnie de petites fenêtres rectangulaires disposées verticalement. Si les parties hautes de l'édifice ont été détruites, certaines caractéristiques du bâtiment n'ont pas disparu et des détails illustrant ses fonctions d'antan sont toujours présents.

Historiquement, la savonnerie était précédée d'un bassin de natation qui, semble-t-il, devait être grandiose. Ce bassin, construit au cœur du complexe industriel, présentait une superficie de 312 m<sup>2</sup> et une profondeur allant jusqu'à 3,30 m. Il était pourvu de tout le confort moderne de l'époque : cabines, bains-douches, appareil d'apprentissage Paul Beulque (du nom de son auteur). Ce dernier est un appareil de suspension collective, formé de câbles et de poulies, qui permet de maintenir les élèves à la surface de l'eau<sup>108</sup>. Alimentée par de l'eau de pluie filtrée, la piscine

<sup>107</sup> *La Wallonie*, dans son compte-rendu des festivités pour l'anniversaire de l'U.C., fait une description du site : *l'accès se fait par l'entrée principale formée d'une porte monumentale. Dès les premiers pas, l'œil est agréablement frappé par le jardinet anglais qui occupe le centre de la cour. À gauche, en entrant, se trouve le bâtiment réservé aux produits alimentaires (...). En face, la fabrique de chaussures et les bureaux. Dans le fond, la savonnerie avec la caisserie, les conserves et la ciragerie* (« Les fêtes à Micheroux », 9 juillet 1928, p. 5).

<sup>108</sup> Notons qu'on retrouvera ce principe à la piscine du lycée de Waha réalisée par Jean Moutschen.

Fig. 17.- Joseph Moutschen, le petit magasin de l'Union coopérative à Soumagne, photographie d'époque.  
D'après LINZE Georges, juillet 1935, p. 282.



est mise à la disposition du personnel de l'Union<sup>109</sup>. En outre, le site était complété par des infrastructures destinées au personnel des usines telles qu'une cuisine, un réfectoire, une infirmerie et un cabinet médical.

L'ampleur du complexe témoigne de l'importance qu'a, à l'époque, la société de production de Micheroux ; elle représente un lieu de rassemblement et d'activités important. Le déclin du site s'amorce toutefois déjà dans les années 30 et les locaux sont peu à peu fermés, vendus ou réaffectés. En 1969, le site est définitivement fermé.

À quelques centaines de mètres du complexe, le petit magasin de l'Union coopérative de la rue Jean Jaurès n° 13 a également été conçu par Joseph Moutschen<sup>110</sup> (fig. 17). Cette réalisation servira de prototype pour d'autres commerces, dans d'autres communes. Le magasin, où l'on vendait notamment les produits fabriqués dans les usines de Micheroux, est subdivisé en une épicerie-mercerie (au centre), une boucherie et un magasin de chaussures (de part et d'autre), chacun disposant d'une entrée. L'ensemble est décoré par de larges vitrines. La partie centrale de cette construction dispose d'un étage, contrairement aux parties extérieures. La façade en brique est recouverte, à l'étage, de béton blanc de silex, dont la partie centrale accueille une moulure qui symbolise l'Union coopérative, et les parties extérieures, au-dessus des vitrines, portent les inscriptions « MERCERIE » et « ÉPICERIE ». Aujourd'hui transformé en habitation, le petit bâtiment n'a malheureusement gardé aucune trace visible de son usage passé. Notons encore qu'il est probable que Moutschen soit l'auteur de plusieurs autres magasins de l'Union coopérative<sup>111</sup>.

<sup>109</sup> COLIN Raymond, 6 juillet 1928, p. 1 ; L. T., 4 juin 1928, p. 3.

<sup>110</sup> La demande d'autorisation de bâtir date du 29 juillet 1928 (*Inventaire visuel des maisons du peuple (...)*, t. VI, 1983, p. 145).

<sup>111</sup> Lors de l'exposition présentée par le groupe L'Équerre en mars 1933 au Palais des Beaux-Arts de Liège, Joseph, qui figure parmi les participants, présente des projets de *magasins de l'Union coopérative* (« Exposition », janvier-février 1933, p. 450).

Signalons enfin que la Société générale coopérative, dont le siège est à Micheroux, se distingue également en ouvrant un réseau de pharmacies coopératives, baptisées *La Sauvegarde* ou *Pharmacies du Peuple*, et présentes dans toute la province. Joseph Moutschen a réaménagé la devanture de plusieurs de ces officines dans les années 1950, notamment les pharmacies *La Sauvegarde* de Sprimont (rue du Centre) et de Beyne-Heusay (rue Émile Vandervelde), en 1954.

### ***Les maisons du peuple et salles de spectacle et de cinéma***

L'Union coopérative a fait construire de nombreuses salles de spectacle et de cinéma dans ses maisons du peuple, dont bon nombre sont réalisées par Joseph Moutschen.

Si l'on trouve déjà des dispositifs cinématographiques dans les salles de spectacle avant l'invention du cinéma parlant, c'est une architecture particulière qui va se développer avec l'apparition de ce nouveau média. L'association rudimentaire d'un écran et d'un projecteur ne suffit plus, et la présence d'un orchestre ou d'un musicien est devenue obsolète avec l'apparition de la bande-son.

Dès les années 20 apparaissent ainsi les premières recherches sur la conception des nouvelles salles de cinéma. Dès le départ, il est évident que cette architecture, fruit de la modernité, se doit d'incarner son époque. Il faut tenir compte du fait qu'un cinéma *qui ne serait pas conçu dans le style contemporain ne pourrait pas être beau (...). Un cinéma est forcément moderne*<sup>112</sup>.

La technique acoustique des salles de cinéma est en plein essor au début des années 30 et la réputation de Joseph Moutschen dans ce domaine, à en croire les commentaires de la revue *Bâtir*, est *internationale*<sup>113</sup>. Pour Joseph Moutschen, les éléments à la base de la conception fonctionnelle d'une salle cinématographique sont le confort et la sécurité, mais également l'acoustique<sup>114</sup>. Dans un cinéma, tout est fonction de visibilité et d'audibilité. La forme de la salle a une influence sur son acoustique et celle-ci doit donc être prise en compte comme facteur déterminant le plan. L'architecture moderne, qui se veut rationnellement conçue et fonctionnelle, convient donc bien au cinéma sonore. L'excès de décor est superflu, l'objet central du lieu étant l'écran, et non la salle qui a vocation à rester dans la pénombre.

Lors de la réalisation de ses cinémas, Joseph a dû affronter des conditions parfois difficiles. Il a su s'adapter au milieu et au public – composé tantôt d'une population plutôt agricole (Waremmes), tantôt de métallurgistes (Tilleur) ou d'armuriers (Herstal) –, aux contraintes de budget ou de terrain, ainsi qu'aux exigences des pouvoirs locaux.

<sup>112</sup> MALLET-STEVENS Robert, *Les cinémas*, cat. exp., Musée Galliera, Paris, 1924, cité dans : LACLOCHE Francis, 1981, p. 140.

<sup>113</sup> *La renommée, d'un point de vue acoustique, des salles de cinéma de Tilleur et de Herstal, construites par l'Architecte J. Moutschen (...) s'étend jusqu'à l'étranger. (...) L'architecte a apporté un soin tout particulier dans le choix des matériaux idoines à assurer la meilleure audition* (« L'amiante - Matériau Acoustique », juillet 1935, p. 276).

<sup>114</sup> Il s'exprime sur le sujet dans une interview de 1934 (FLOUQUET Pierre-Louis, avril 1934, p. 627-634).

Fig. 18.- Joseph Moutschen, la maison du peuple de Montegnée.  
© Coline Caprasse, 2014.



*La maison du peuple de Montegnée (place Cri du Perron n° 24)*

En 1930, l'ancienne maison du peuple de Montegnée<sup>115</sup> est détruite pour en construire une nouvelle, plus moderne<sup>116</sup>. La nouvelle construction, réalisée par Joseph Moutschen, est achevée en 1931, et l'inauguration a lieu l'année suivante (fig. 18). En 1977, elle est rachetée par l'Administration communale, qui en fait un centre culturel en 2008.

C'est grâce au classement de la façade et des toitures, en 1984<sup>117</sup>, que

<sup>115</sup> MOORS Jean, 2007, p. 161.

<sup>116</sup> L'autorisation de bâtir est délivrée le 20 juillet 1931 (Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée, carton n° 169 « M. P. Salle de spectacle : Montegnée – Tilleur »).

<sup>117</sup> L'immeuble est classé, par arrêté royal, le 29 mars 1984, en raison de sa valeur historique et artistique ; la façade relève d'une architecture modern-style sur le modèle des studios cinématographiques étrangers des années 1930-39, et présente un certain intérêt architectural ornemental publicitaire (Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier n° 2.3 « Saint-Nicolas / Montegnée : ancienne Maison du Peuple », rapport de la députation permanente du Conseil Provincial de Liège, 27 octobre 1983).

l'on peut encore aujourd'hui admirer l'édifice<sup>118</sup>. La façade, ainsi que les espaces intérieurs, ont subi des restaurations<sup>119</sup> qui expliquent que l'ensemble est en relativement bon état.

Située sur la place Cri du Perron n° 24 – qui était autrefois la place Ferdinand Nicolay –, la maison du peuple de Montegnée occupe une position centrale dans la localité. Joseph Moutschen a dû insérer la construction entre d'autres maisons, sur un terrain en *forme de 'Y' renversé dans les branches duquel était incorporée la maison d'un particulier*<sup>120</sup>. Si l'édifice était autrefois mitoyen à des habitations, il est aujourd'hui plus isolé dans le paysage.

La façade est peinte en blanc sur quasiment toute sa surface, à l'exclusion de petits éléments géométriques ponctuels et des châssis des fenêtres et des portes, qui sont peints en rouge. L'immeuble est caractérisé par un style Art Déco laissant une grande place aux ouvertures. L'entrée est faite d'une baie de huit portes battantes sur toute la largeur du rez-de-chaussée. On trouve, au premier étage, trois grandes fenêtres devancées de petits garde-corps en ferronnerie et, au deuxième étage, six autres fenêtres plus étroites. La façade est encadrée de guirlandes et de médaillons, disposés symétriquement, et couronnée d'un fronton décoratif composé de motifs géométriques et végétaux cimentés ainsi que d'un visage – élément assez caractéristique des maisons du peuple de la région liégeoise –, sorte de tête de proue de l'ensemble. Les inscriptions servant à identifier la fonction du lieu s'étalent sur trois niveaux : « MONTEGNÉE/CINÉ » sur le fronton, « MAISON du PEUPLE » dans la partie centrale et, juste au-dessus de l'entrée, les initiales « U.C. ».

Quelques mètres plus à droite de l'immeuble, on trouve un petit bâtiment, très simple, qui constitue en fait la sortie de la salle de spectacle ; il est décoré, dans la partie haute de sa façade, des initiales « U.C. ».

L'intérieur de la maison du peuple présente un plan d'une forme très particulière. L'entrée mène vers un café derrière lequel on trouve une cuisine et une volée d'escalier menant aux étages, où l'on trouve des lieux de réunions et des sanitaires et vestiaires (coté rue) et un appartement privé comprenant deux chambres largement vitrées (à l'arrière). Ces locaux ont un sol en béton rouge et des appuis de fenêtres en marbre noir.

Au rez-de-chaussée, au fond à droite du café, un escalier monumental à deux volées conduit les spectateurs au lieu de réception et au vestiaire qui précèdent la salle de spectacle et de cinéma. Le sol des espaces d'accueil est en granito noir et blanc disposé en damier et celui de la salle de spectacle, en béton poli. La salle de spectacle, dont les murs sont en brique recouverte d'un cimentage<sup>121</sup>, est par ailleurs surmontée d'un impressionnant balcon, en avancée de 8 m. À elle seule, cette salle présente une superficie de 555 m<sup>2</sup>.

<sup>118</sup> Notons que l'édifice avait fait l'objet d'un premier classement, par la Communauté française, en 1974, concernant sa façade principale et les toitures spéciales en béton armé (BAPTIST Gaston, BERGMANS Tony, 2008, p. 75).

<sup>119</sup> « Maison du Peuple de Saint-Nicolas (...) », 25 juin 1993, s. p.

<sup>120</sup> FONCK Françoise, 2010, p. 38.

<sup>121</sup> Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée, carton n° 169 « M.P. Salle de Spectacle : Montegnée – Tilleur », Rapport d'expertise, 29 juin 1977.

*Les salles de spectacle de la maison du peuple de Waremme (rue de la Station n° 22)*

En 1929, Joseph est chargé d'aménager, à la place de l'ancienne salle des fêtes de la maison du peuple *La Justice*, un important complexe : une salle de cinéma et une salle de bal. Notre architecte propose de réaliser deux salles partiellement superposées. L'inauguration<sup>122</sup> a lieu en août 1930. C'est vraisemblablement à la même époque que la façade – dont la couverture est à l'origine en brique rouge nue – est recouverte d'un enduit blanc, que les linteaux des fenêtres sont adjoints d'éléments décoratifs et qu'un auvent est ajouté en façade.

La salle de cinéma, d'une capacité de 550 places, est baptisée *Ciné de la Maison du peuple*, avant de devenir, en octobre 1940, *Le Métropole*, puis *Ciné théâtre Métropole*. De forme trapézoïdale et de taille moyenne, cette salle est entièrement construite en béton armé dans *un style nu et pur*<sup>123</sup>, sobre dans sa décoration intérieure, sans décors superflus. Les murs latéraux présentent des pilastres en avancée, placés à égale distance l'un de l'autre. Un passage latéral couvert permet un accès direct, indépendant du reste du bâtiment, vers la salle des fêtes<sup>124</sup>.

Cette grande salle de bal, accessible par de larges volées d'escaliers, est couverte de parquet. L'espace de danse, au centre de la pièce, est délimité de part et d'autre par deux rangées de piliers. Le reste des espaces est utilisé comme café.

Les salles ont été détruites, faute d'argent pour les restaurer, en 1999, alors que la fonction de cinéma s'était maintenue jusqu'en 1986, suite au rachat, par une a.s.b.l.<sup>125</sup>, de la maison du peuple de Waremme. Le bâtiment restant a, dans un premier temps, servi de café, et est actuellement occupé par un bureau de la mutualité Solidaris.

*La salle de cinéma de la maison du peuple de Tilleur (rue Ferdinand Nicolay n° 661)*

En 1930, l'Union coopérative de Liège confie à Joseph Moutschen la construction d'une salle de spectacle et de cinéma à l'arrière de la maison du peuple de Tilleur, datant de 1913. Le cinéma va rapidement devenir la principale activité du lieu, jusqu'à sa fermeture en 1972.

La nouvelle construction, présente un plan de forme trapézoïdale comprenant la salle de spectacle précédée d'un grand *hall-dancing*,

<sup>122</sup> Le journal *La coopération belge* du 1<sup>er</sup> août 1930 relate l'événement : *Ce fut une surprise (...) de pénétrer dans les salles (...) on connaissait (...) la petite salle (...), mais on était loin d'imaginer qu'on avait pu l'agrandir considérablement et surtout qu'on en avait construit une toute nouvelle avec une vaste salle réservée à la danse et un spacieux café. C'est un tour de force. (...) Les dites installations ont été conçues par l'architecte Moutschen et lui font honneur* (cité dans : *Inventaire visuel des maisons du peuple (...)*, t. VII, 1983, p. 174).

<sup>123</sup> GILLAIN O., juillet 1935, p. 272.

<sup>124</sup> FONCK Françoise, 2010, p. 39.

<sup>125</sup> L'a.s.b.l. *Les Travailleurs réunis*, créée en 1981 par Simon Gobelet (président de la Centrale générale F.G.T.B. de Liège-Huy-Waremme) dans le but de protéger le patrimoine bâti par le monde ouvrier liégeois.

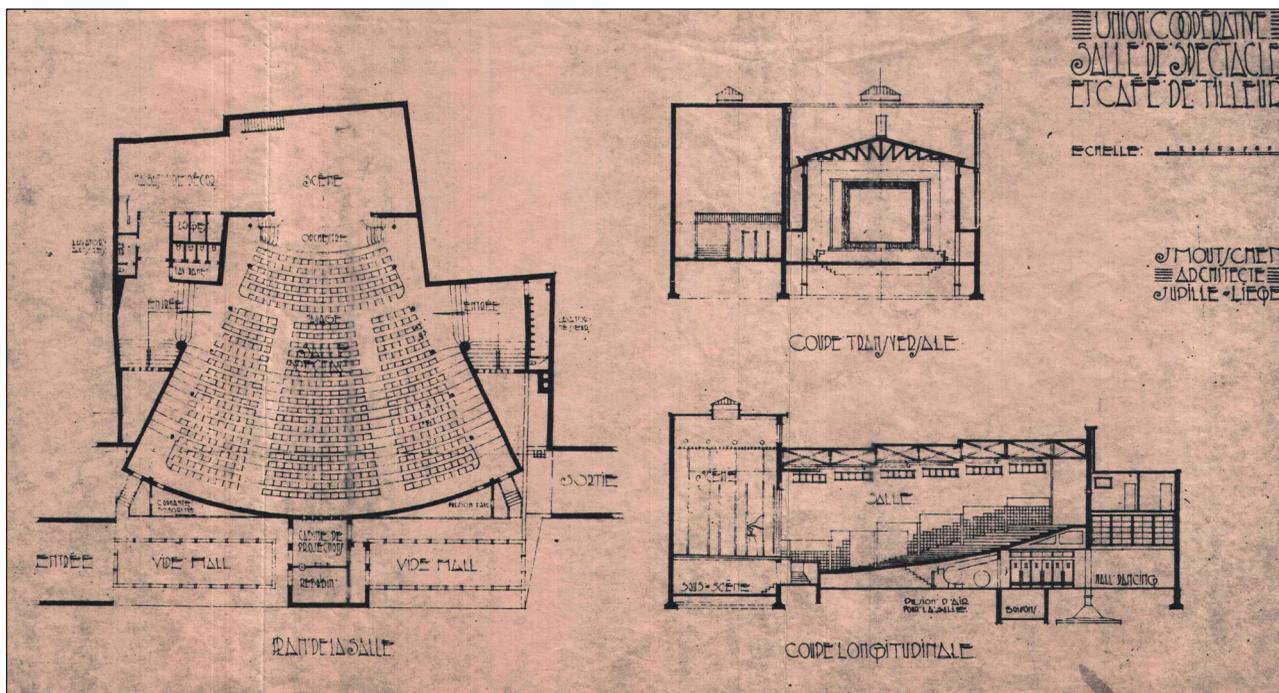


Fig. 19.- Joseph Moutschen, plan de la salle de cinéma de la maison du peuple de Tilleur.

© Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée, carton n° 169 « M. P. Salle de Spectacle : Montegnée – Tilleur ».

régulièrement qualifié de « bar-fumoir » (fig. 19). Joseph Moutschen a fait le choix – résultant du public auquel le lieu se destinait – d'une architecture basée sur l'utilisation de poutrelles métalliques qui soutiennent les plafonds couverts, tout comme les murs, de jute et d'un revêtement acoustique. Cela crée une ambiance où *tout respire l'âpreté, l'économie sévère*<sup>126</sup>.

La salle, de 900 places assises, est disposée en amphithéâtre avec une répartition des sièges en gradin. La vaste scène est adjointe d'une série de petites loges, qui disposent d'un accès vers l'extérieur du bâtiment. Les murs latéraux accueillent les peintures de M. Nizet, *qui a su donner à la décoration un accent bien moderne en harmonie avec le caractère de cette salle*<sup>127</sup>.

Le *dancing* consiste en un vaste hall rectangulaire qui revient partiellement sous la salle de spectacle et aux extrémités duquel on trouve des escaliers permettant aux spectateurs de rejoindre celle-ci. Ce grand espace d'accueil, largement percé d'ouvertures sur la partie haute, est équipé d'un large comptoir décoré de dalles céramiques de couleur sombre. Le reste des murs est décoré de pavés en céramique richement colorés.

On trouve, superposés au grand hall, deux étages qui abritent respectivement la cabine de projection et l'appartement du concierge.

Aujourd'hui, seul l'ancien *hall-dancing*, devenu une salle culturelle, est toujours en activité ; la salle de cinéma étant à l'abandon.

<sup>126</sup> GILLAIN O., juillet 1935, p. 271.

<sup>127</sup> GILLAIN O., juillet 1935, p. 271.



Fig. 20.- Joseph Moutschen, la maison du peuple La Ruche à Herstal, photographie d'époque.  
© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.

### La maison du peuple La Ruche de Herstal (place Communale n° 14)

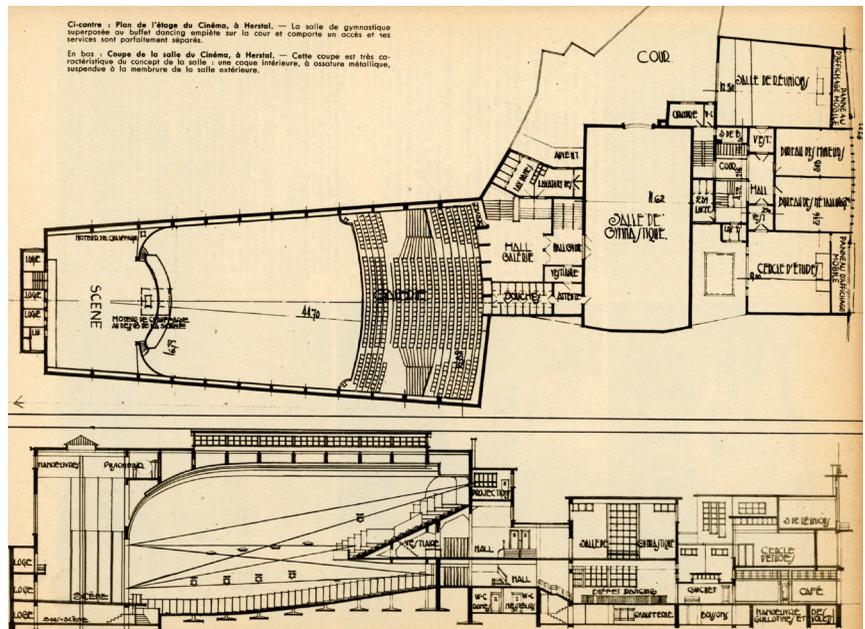
L'Union coopérative choisit Joseph Moutschen pour réaliser, à Herstal, un vaste et majestueux palais<sup>128</sup> à la place de l'ancienne maison du peuple, *La Maison herstaliennne*, devenue vétuste et détruite en 1932. La nouvelle maison du peuple, *La Ruche*, considérée comme un chef-d'œuvre architectural avant-gardiste, est inaugurée en grandes pompes les 25 et 26 août 1934<sup>129</sup> (fig. 20).

C'est incontestablement le projet de maison du peuple le plus important réalisé par Joseph Moutschen. Le programme comprend une grande salle de spectacle, des lieux de réunions, des locaux techniques, une bibliothèque, une salle de gymnastique avec douches et un café moderne (fig. 21). Le tout prévoit des solutions pour d'éventuelles extensions futures.

Le Conseil d'administration de l'U.C. avait fixé un budget limité, ne rendant possible qu'une réalisation d'une simplicité extrême, même austère<sup>130</sup>. Joseph Moutschen est toutefois parvenu à donner au bâtiment une allure grandiose, malgré l'utilisation de matériaux ordinaires. Pour sa construction, comme souvent, notre architecte a fait appel, presque exclusivement, à des entreprises locales.

Si les éléments typiques d'une maison du peuple sont présents, en façade c'est bien la vocation de cinéma qui prédomine. Monumentale, la façade de 30 m de long, qui suit la courbe de la chaussée, est faite d'une seule pièce de béton armé laissé apparent et est flanquée de colonnes revêtues de ciment blanc de silex.

Fig. 21.- Joseph Moutschen, plan de la maison du peuple La Ruche à Herstal : étage et coupe longitudinale.  
D'après GILLAIN O., juillet 1935, p. 273.



<sup>128</sup> COLIN Raymond, 27 août 1934, p. 1.

<sup>129</sup> COLIN Raymond, 25-26 août 1934, p. 7.

<sup>130</sup> MOUTSCHEN Joseph, 25-26 août 1934, p. 7.

Le plan présente trois parties. La première, à rue, constitue la maison du peuple traditionnelle, avec un grand café largement ouvert<sup>131</sup>, des espaces de circulation et de réunion, mais également le bureau du directeur et le logement du concierge. La seconde – une zone intermédiaire – est composée d'un espace réservé à la danse, surmonté d'une salle de gymnastique. La troisième, à l'arrière du bâtiment, est constituée par la grande salle de cinéma, disposée toute en longueur. Les installations sanitaires sont au sous-sol et à l'entresol, à côté du vestiaire.

Le sol du cinéma est en asphalté – qui a des propriétés d'insonorisation – coulé à même le béton brut ; les autres sols sont recouverts de céramique. Pour réduire les dépenses, seuls les parements du café et du *dancing* sont décorés de carreaux céramiques entiers ; les autres surfaces sont couvertes de carreaux concassés montés sur panneaux, et les murs des espaces sanitaires sont couverts de faïence couleur crème. On trouve également dans plusieurs endroits des plaques de LAP<sup>132</sup>, qui permettent une grande variété de couleurs. Le *dancing* présente ainsi des plaques *d'un rouge somptueux*<sup>133</sup>. Les vitrages sont en verre « oceanic »<sup>134</sup> monté sur châssis métallique, et les escaliers sont en granito.

La salle de spectacle de 9.000 m<sup>3</sup> accueille 1.650 sièges : 1.000 au parterre et 650 au balcon-galerie auquel on accède par un grand promenoir courbe. La salle, dont la forme présente une disposition en éventail, offre une impression d'ampleur, accentuée par le plafond elliptique. Les spectateurs sont éloignés de la scène, devancée par une fosse d'orchestre. Cette scène ne présente pas l'encadrement mouluré habituel, mais est garnie de lambris composés de LAP de ton vert. L'éclairage est soigneusement étudié ; la *véritable décoration du cinéma est lumineuse et les jeux de lumière les plus somptueux ont été rendu possibles*<sup>135</sup>. Enfin, le mobilier est simple mais confortable.

La grande salle de *dancing*, de forme imprévue, originale, avec balcon et grand palier surélevé<sup>136</sup>, présente une piste de 100 m<sup>2</sup> et un grand comptoir courbe (fig. 22).

*La Ruche* fermera ses portes dans les années 60 et restera longtemps à l'abandon avant d'être progressivement démolie. Le démantèlement des façades a eu lieu en 1981 et les dernières destructions datent de 2011.

Les réalisations de Joseph Moutschen ont ainsi évolué à travers le temps : *Waremme est un cinéma muet corrigé*, *Tilleur marque une première adaptation rationnelle*, *Herstal donne la solution complète*<sup>137</sup>.

<sup>131</sup> Il est en effet vitré sur toutes ses faces et, en façade, les vitrines sont coulissantes verticalement grâce à un système qui les fait disparaître dans une cave spéciale (MOUTSCHEN Joseph, 25-26 août 1934, p. 7).

<sup>132</sup> Le LAP est un matériau apparu dans le milieu des années 20, fait de ciment teinté dans la masse – notamment avec des oxydes métalliques qui lui donnent un aspect brillant – puis poli. En plus d'être bon marché, il s'avère particulièrement hygiénique et résistant (BAECK Mario, 2013, p. 157-158).

<sup>133</sup> PIRARD G., 25-26 août 1934, p. 7.

<sup>134</sup> Ce matériau, utilisé de manière récurrente par Moutschen, notamment pour sa maison expérimentale de Jupille et pour l'Institut du Génie Civil au Val-Benoît, aurait l'avantage de ne nécessiter quasiment aucun entretien.

<sup>135</sup> MOUTSCHEN Joseph, 25-26 août 1934, p. 7.

<sup>136</sup> LINZE Georges, juillet 1935, p. 280.

<sup>137</sup> GILLAIN O., juillet 1935, p. 272.

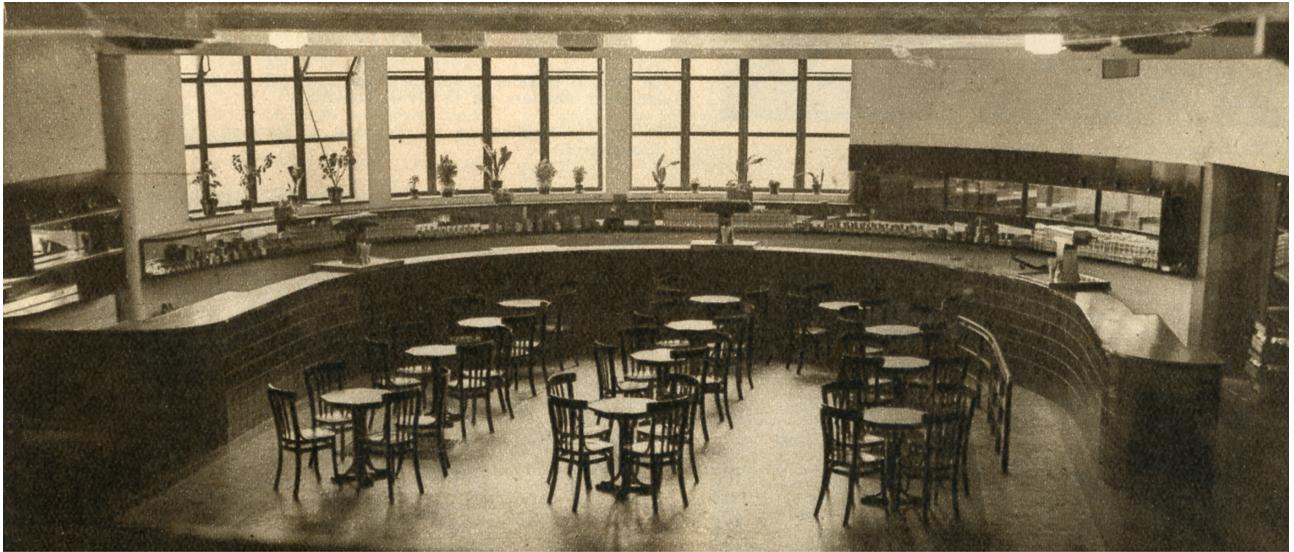


Fig. 22.- Joseph Mouschen, le dancing de la maison du peuple La Ruche à Herstal, photographie d'époque. D'après GILLAIN O., juillet 1935, p. 275.

#### Les installations du journal *La Wallonie*

Le journal socialiste *La Wallonie* – qui fait régulièrement l'éloge de Joseph Moutschen dans ses colonnes – va, lui aussi, engager notre architecte pour la réalisation de ses bureaux et ateliers d'impression, rue de la Régence n° 55 à Liège.

L'historique architectural des installations du journal *La Wallonie* s'étend sur quelque vingt-cinq ans, depuis l'achat du site en 1922, jusqu'aux dernières extensions, au lendemain de la guerre. Aujourd'hui, fort dénaturé, le bâtiment abrite le commissariat de police Liège-centre.

Fig. 23.- Joseph Moutschen, installations du journal *La Wallonie*, photographie d'époque.  
© Collections de l'Institut liégeois d'Histoire sociale.

L'inauguration du premier bâtiment de Joseph Moutschen a lieu en octobre 1925 (fig. 23). L'ouvrage, de quatre niveaux, a pour particularité de présenter deux façades – et deux entrées – donnant accès à des services différents. Le programme présente en effet, au travers de deux constructions, une séparation entre les parties administratives (espaces d'accueil au rez-de-chaussée et rédaction au premier étage) et les locaux techniques (typographie, services d'illustration et de mise en page au premier étage, et impression et expédition au rez-de-chaussée)<sup>138</sup>. L'entrée principale, rue de la Régence, prend la forme d'une tour, surmontée d'un clocher de style Art Déco et comprenant une horloge monumentale à mi-hauteur (clocher et horloge aujourd'hui disparus). Les revêtements intérieurs sont faits de ciment imprimé et peint, hormis ceux des ateliers et sanitaires qui sont faits de faïence blanche. Des peintures de Jean Donnay viennent s'intégrer à l'architecture.



En 1938, il est décidé d'agrandir les installations et de construire un immeuble de *bel aspect et en alignement curviligne*<sup>139</sup> (fig. 24). Interrompus durant la guerre, les travaux s'achèvent en 1947.

<sup>138</sup> « Les nouvelles installations (...) » 1927, p. 59-63.

<sup>139</sup> Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 24129B.

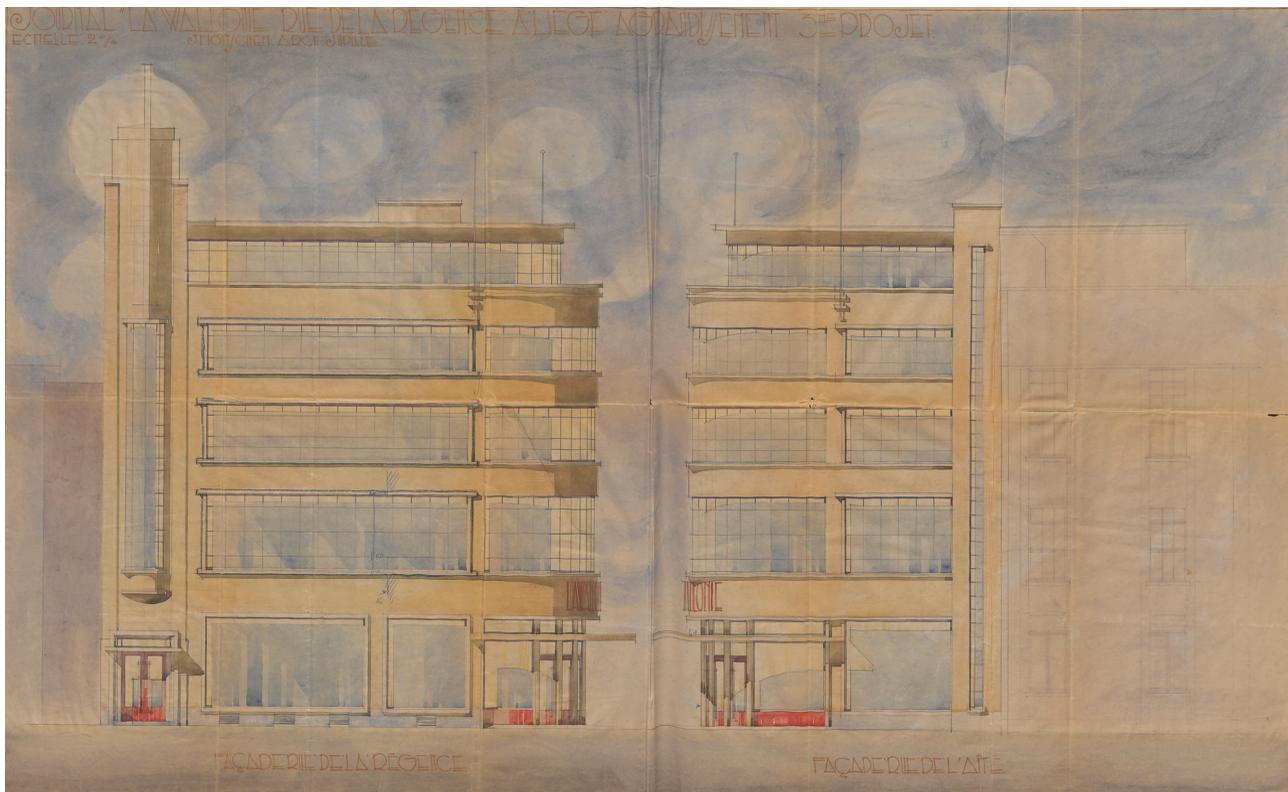


Fig. 24.- Joseph Moutschen, projet d'agrandissement des installations du journal La Wallonie, élévations de la façade.

© Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 24129B.

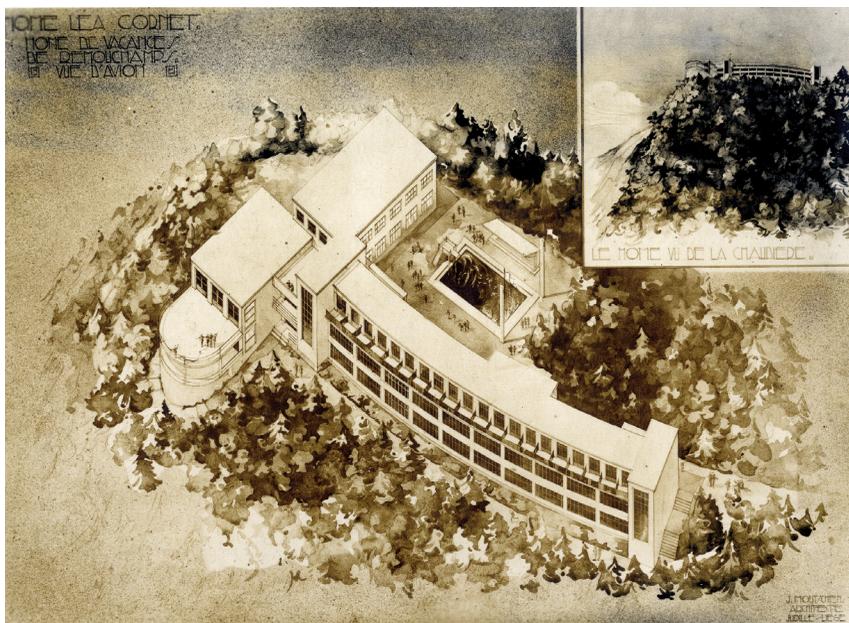
La construction actuelle résulte donc de deux phases bien distinctes. Alors que les premières installations, dont il ne reste aujourd'hui qu'une partie de la tour, ont une allure Art Déco, celles de la seconde phase présentent une architecture clairement moderniste.

## L'architecture de loisirs et de sport

Dès les années 30, et principalement avec la loi du 8 juillet 1936 qui crée les congés payés, le loisir ouvrier s'organise. La création de périodes de vacances suscite la mise sur pied d'un encadrement favorable à l'émancipation de la classe ouvrière. Dès lors, une réelle politique de tourisme social va être instaurée, avec un développement des lieux de villégiature (homes, villages de vacances...), dont l'objectif est de rendre accessibles à tous les vacances en famille et le dépaysement. En outre, les infrastructures de loisirs (plaines de jeux et de sports) se multiplient dans les communes.

Joseph Moutschen a participé à la création de certains de ces lieux de vacances et plaines de loisirs, ce qui constitue un autre aspect du caractère social de sa production architecturale. À la même époque, son frère, Jean Moutschen a, quant à lui, réalisé un kiosque à musique au centre du parc d'Avroy à Liège.

Fig. 25.- Joseph Moutschen, projet de home de vacances à Remouchamps.  
 © GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



### **Participation de Joseph Moutschen au développement du tourisme social**

#### *Le home de vacances de Remouchamps*

Joseph Moutschen est l'auteur d'un projet de home de vacances à Remouchamps, dans la commune d'Aywaille (fig. 25). Si, en 1933, Georges Linze parle du *futur home de vacance (...)* dont la construction est largement avancée<sup>140</sup>, il semble toutefois que le projet n'ait pas vu le jour. En effet, quelques années plus tard, en 1935, le même auteur évoque l'abandon du projet<sup>141</sup>. Le vaste programme devait être installé au milieu de la verdure, sur un terrain dominant Remouchamps et proche de la cascade dite « de la Chaudière ».

#### *Le village de vacances de Bohan-sur-Semois*

Selon Donatienne Blanjean, Joseph Moutschen aurait participé à la réalisation, à la fin des années 50, d'un *village de vacances socialiste à Bohan-sur-Semois*<sup>142</sup>. À Vresse-sur-Semois, il existait, jusqu'en 2000, un village de vacances : *Les Dolimarts*. Celui-ci, haut lieu de vacances sociales créé dès le milieu des années 50 par les mutualités socialistes, est laissé totalement à l'abandon depuis 2001<sup>143</sup>. Les recherches concernant ce site n'ont pas permis d'en savoir plus sur l'éventuelle participation de Joseph Moutschen à la création du centre de vacances, mais cette option nous semble crédible.

<sup>140</sup> LINZE Georges, août 1933, p. 329.

<sup>141</sup> En juillet 1935, Georges Linze écrit : *La réalisation de ce home, devait le situer dans un cadre admirable de forêts et de monts ardennais* (LINZE Georges, juillet 1935, p. 282).

<sup>142</sup> BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 80.

<sup>143</sup> PETIT Jean-Philippe, 15 janvier 2004, p. 22.

## ***Les plaines de jeux et de sports***

En Belgique, les équipements sportifs communaux se sont développés assez tardivement. S'il est courant aujourd'hui que chaque cité ait ses propres équipements tels qu'une plaine de sports et de jeux, ou une piscine, ce n'est que durant l'entre-deux-guerres que ce type d'architecture d'utilité publique a connu son plein essor. Le courant hygiéniste de la culture du corps sain – particulièrement en phase avec les principes modernistes – valorise la pratique d'exercices physiques. La création de l'Office de Redressement économique (OREC), en 1937, permet le financement de nouveaux lieux de loisirs par le Ministère de la Santé publique.

Singulièrement, les bassins de natation vont se multiplier en tant que lieux de loisirs, englobés dans des programmes plus larges visant le développement et la démocratisation de l'architecture sportive (piscines publiques, solariums, stades et plaines de sports et de jeux, gymnases...), et encadrés par une série de règles.

Avant la Seconde Guerre mondiale, Joseph Moutschen conçoit, réalise ou aménage des plaines de sports pour les communes de Grâce-Berleur<sup>144</sup>, Jupille<sup>145</sup>, Micheroux<sup>146</sup>, Seraing et Wandre<sup>147</sup>.

Jean Moutschen, au même moment, prend une part active à l'aménagement d'équipements urbains pour la Ville de Liège. Il intervient ainsi dans la transformation de la plaine de Cointe et réalise la plaine de Naniot<sup>148</sup>, inaugurée le 3 juillet 1938<sup>149</sup>. Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'informations sur ces interventions.

### *Le projet pour la plaine des sports à Seraing*

Aux Archives communales de Seraing, un dossier portant la signature de Joseph Moutschen et daté de 1939 porte le titre *Plaine des Sports*. Il contient une série de plans et devis estimatifs, également signés par l'architecte, présentant un programme ambitieux : outre un grand stade, adjoint de plusieurs bâtiments (café-restaurant...), le complexe comprend trois terrains de tennis, un terrain de gymnastique, deux bassins de natation, ainsi qu'une pataugeoire de forme circulaire, le tout formant une plaine des sports polyvalente. Un des plans présente un projet de bassin couvert par un toit en ellipse, d'une monumentalité étonnante (fig. 26-27).

<sup>144</sup> En 1929, Joseph Moutschen dessine les lignes de la piscine communale de Grâce-Berleur (rue Jean Jaures). C'est également en 1930 qu'il est décidé de créer, selon les plans de Moutschen, un vélodrome (BASILE Sinaboldo, 1988, p. 96).

<sup>145</sup> Il réalise une plaine, place Joseph Prévers, dans le cadre de l'aménagement de la Cité des Cortils.

<sup>146</sup> Il réalise à Micheroux, intégré au site industriel de l'Union générale coopérative, un bassin de natation ainsi qu'une vaste plaine des sports qui s'étend derrière l'actuelle Maison communale.

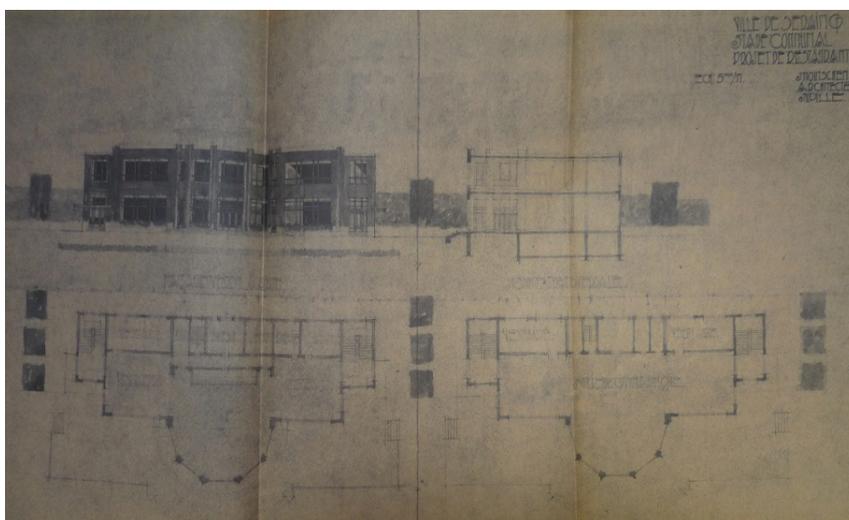
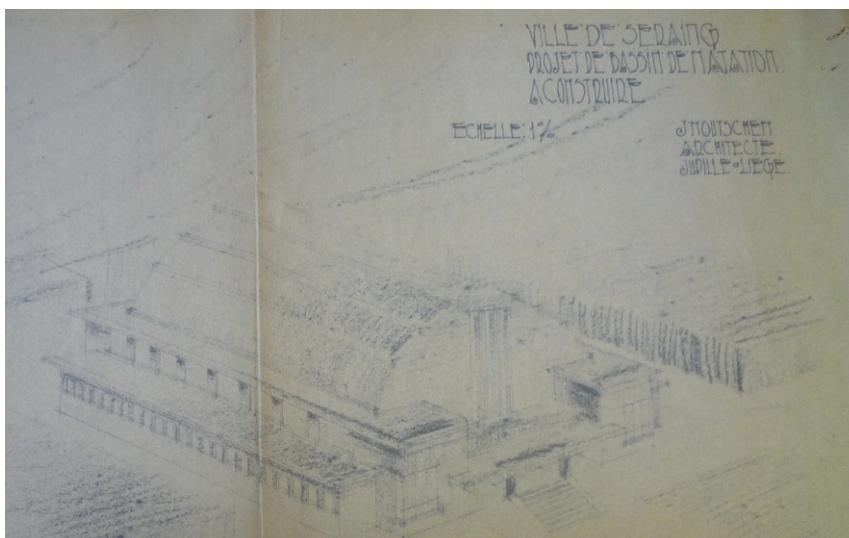
<sup>147</sup> LINZE Georges, juillet 1935, p. 280.

<sup>148</sup> C'est en novembre 1936 que l'Architecte de la Ville présente les plans définitifs pour l'aménagement des plaines de jeux du boulevard Théodore Radoux, ainsi que des différents pavillons qui la composent (« Séance du Collège des Bourgmestres et Échevins du 30 novembre 1936 » 1936, p. 1122-1124).

<sup>149</sup> « Inauguration de la nouvelle percée (...) », 1938, p. 1285-1286.

Fig. 26-27.- Joseph Moutschen, projets de bassin de natation couvert et de café-restaurant pour la plaine des sports de Seraing.

© Archives communales de Seraing.



Le petit bâtiment – de forme allongée et devancé par une rotonde – qui accueille le café-restaurant à l'étage (accessible par deux escaliers latéraux) comprend, au rez-de-chaussée, une salle de gymnastique et des vestiaires.

À l'entrée du site, du côté de la rue du Château d'Eau, une habitation privée est prévue pour le concierge.

Les plans situent le complexe place Hector Denis, entre la rue du Château d'Eau, la rue des Sables et la rue Vers Plainevaux. Il existe aujourd'hui à cet endroit une petite plaine des sports, qui ne ressemble en rien au somptueux projet de Moutschen<sup>150</sup>, lequel a dû ne pas résister aux restrictions budgétaires et à la guerre.

<sup>150</sup> Une plaine des sports existe à cet endroit depuis 1929. Elle a subi des transformations en 1931 et 1939 (PIRSON Nicolas, DOUNAN Eugène, 1952, p. 253).

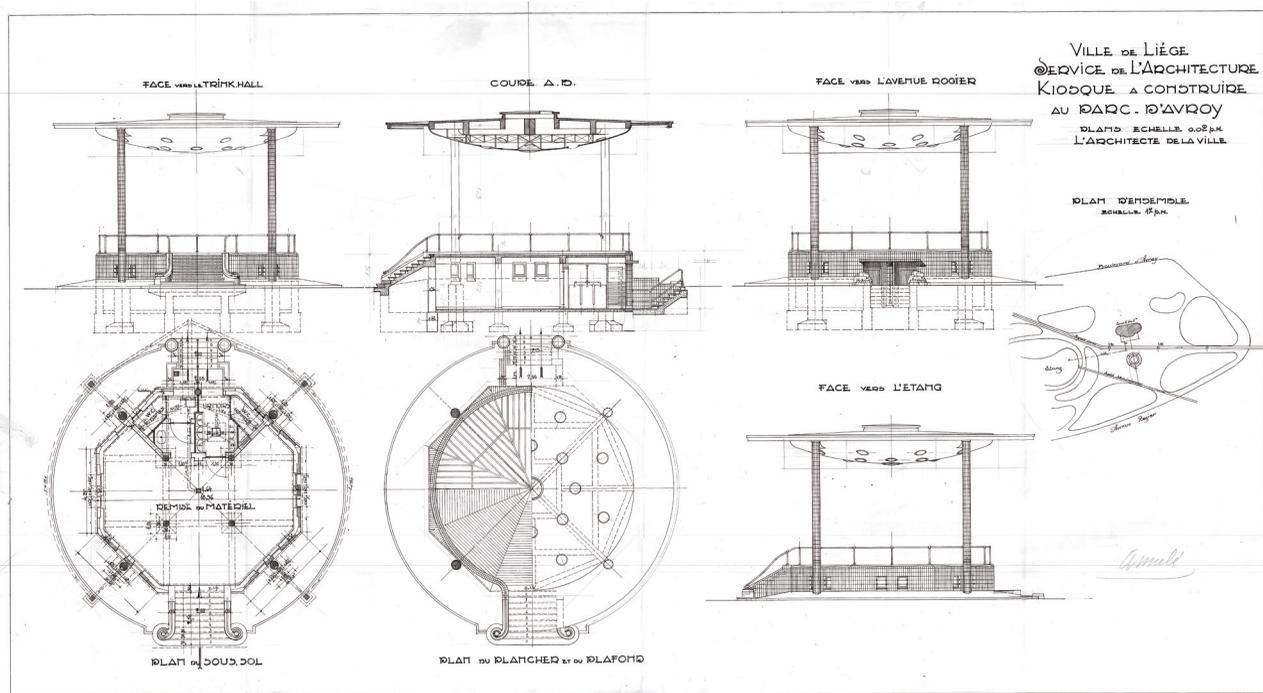


Fig. 28.- Jean Moutschen, plan du kiosque à installer au Parc d'Avroy.

© Archives du Service technique des Bâtiments communaux de la Ville de Liège, numéro d'identification : 1-0004-01.

### Le kiosque du parc d'Avroy réalisé par Jean Moutschen

La réalisation d'un nouveau kiosque permanent dans le parc d'Avroy est à l'étude depuis un certain temps déjà<sup>151</sup> quand le Conseil communal de Liège approuve les plans de Jean Moutschen, en octobre 1937 (fig. 28).

Le nouveau kiosque à musique de Moutschen, d'allure moderniste, est érigé en 1938. L'édifice, circulaire, se compose d'une base octogonale décorée de pavés de céramique rectangulaires de couleur brune. Sur un des côtés du polygone s'avance, en saillie, un escalier à dix degrés, doté d'une rampe suivant la forme d'une courbe, qui mène à « l'estrade ». Sur le côté opposé, un autre escalier permet de descendre sous le kiosque pour accéder aux sanitaires. Quatre colonnes, décorées de céramique beige dans leur partie supérieure, soutiennent le toit. L'éclairage consiste en un tube-néon, suspendu, épousant la circonférence d'un plafond dont la forme lunulaire aurait une fonction à la fois décorative et acoustique.

En août 2004, le kiosque a subi une réfection de sa toiture, de son sol, de ses colonnes et de son sous-sol, mais également un remplacement de ses carrelages. Ces derniers, qui étaient à l'origine bruns et brillants, sont aujourd'hui gris foncé et mates.

L'édifice se trouve aujourd'hui en face du Musée d'Art différencié – anciennement *Trink-hall*, construit en 1963 par l'architecte Maurice Chaland – avec lequel il forme un ensemble cohérent au centre du parc.

<sup>151</sup> Les prédécesseurs de Jean Moutschen au Service d'Architecture de la Ville avaient déjà, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, réalisé une série de projets.

## L'architecture de santé publique

Au début du siècle dernier, les soins médicaux tendent à se spécialiser et s'humaniser. On comprend peu à peu le rapport entre la guérison du patient et l'environnement dans lequel il séjourne. De cette nouvelle vision vont naître de nouveaux lieux de soin, étudiés afin d'apporter un milieu plus sain, en éradiquant les problèmes d'insalubrité, de malnutrition, de manque d'hygiène... qui nuisent à la guérison.

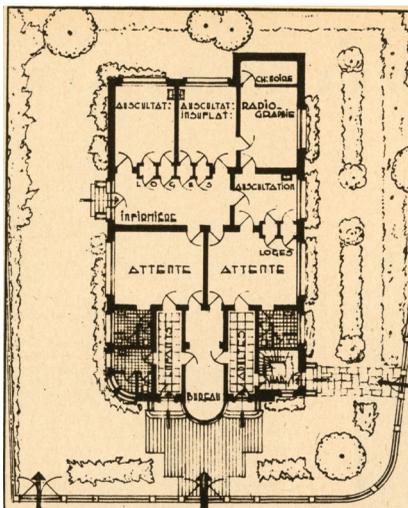
Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la tuberculose est la principale cause de mortalité en Europe. Pour lutter contre ce fléau, des associations se développent dans tout le pays et, en 1900, elles se rassemblent dans la Ligue nationale belge de Défense contre la Tuberculose<sup>152</sup>, qui va œuvrer pour l'implantation de multiples petits centres de santé locaux.

Ces « dispensaires », installés en milieu urbain, se concentrent sur le dépistage des malades au travers de consultations médicales et d'examen radiologiques. Ils orientent ensuite les patients vers les soins appropriés en leur fournissant une assistance à domicile ou en les dirigeant vers l'un des deux autres types d'établissement de soin de la tuberculose : un préventorium ou un sanatorium. Le préventorium accueille les patients porteurs de la maladie, mais qui n'en ont pas encore développé une forme active ; il a pour objectif d'isoler les patients. Le sanatorium, lui, traite les cas les plus graves de tuberculose. Préventoriums et sanatoriums sont de grands établissements construits en dehors des villes, dans un milieu rural (campagne, côte...).

Pour la réalisation des dispensaires, la priorité étant le soin des patients, il faut aller à l'essentiel et réduire les coûts, notamment de construction. Les architectes modernistes, qui produisent une architecture avant tout fonctionnelle, sont donc particulièrement adéquats pour ce type de réalisations.

Joseph Moutschen a ainsi été chargé de la réalisation de plusieurs centres de santé publique<sup>153</sup>.

Fig. 29.- Joseph Moutschen, plan du dispensaire prophylactique de Seraing. D'après FLOUQUET Pierre-Louis, février 1939, p. 72.



### **Le dispensaire prophylactique de Seraing (rue Peetermans n° 65)**

Identifiable par une inscription et une double croix rouge – symbole de la Ligue nationale belge de Défense contre la Tuberculose – en façade, le dispensaire de Seraing, aujourd'hui tristement délabré, est construit sur un terrain entouré de verdure, au centre de la commune.

C'est Joseph Merlot, alors bourgmestre de Seraing, qui, en 1937, est à l'origine de sa construction : il charge le Service d'architecture de l'Œuvre nationale belge de Défense contre la Tuberculose, dirigé par l'architecte Masure, de sa réalisation. Celui-ci choisit alors Joseph Moutschen pour concevoir le dispensaire (fig. 29).

<sup>152</sup> Qui devient, en 1930, l'Œuvre nationale belge de Défense contre la Tuberculose (O.N.B.D.T.).

<sup>153</sup> D'après Donatienne Blanjean, Joseph est également l'architecte d'un home pour personnes âgées à Seraing dans les années 1930 et d'une clinique à Waremme (BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 70-71).

Fig. 30.- Joseph Moutschen, le dispensaire prophylactique de Seraing, photographie d'époque.  
D'après FLOUQUET Pierre-Louis, février 1939, p. 73.



Le petit bâtiment, d'une *architecture imprévue et joyeuse*<sup>154</sup>, se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage partiel.

Dans sa partie centrale, la façade en brique brune comprend, au rez-de-chaussée, une rotonde mise en évidence par la présence, de part et d'autre, de deux portes d'entrée. Celles-ci sont précédées d'un petit escalier et protégées par un auvent (lui-même surmonté d'une fenêtre en bandeau). Sur la droite de l'édifice se trouve une petite tour décorative qui, comme le laisse voir une étroite fenêtre courant sur toute sa hauteur, abrite l'escalier menant à l'étage (fig. 30).

Deux entrées sont ainsi prévues en façade principale : une pour l'accueil des hommes et l'autre destinée aux femmes et aux enfants. Cette séparation se prolonge dans les espaces intérieurs de l'édifice : le rez-de-chaussée comprend deux salles d'attente. L'accès au bureau administratif, situé entre les deux halls d'entrée, se fait également par des portes d'accès différentes. Ce niveau se complète par des salles de consultation précédées de petites loges de déshabillage, ainsi que des salles de radiographie et radioscopie, et un local pour les infirmières. La sortie des patients se fait par la façade latérale, ce qui permet une circulation plus fluide des visiteurs. L'étage est réservé aux lieux de réunion du personnel et à l'habitation privée du concierge, à laquelle il accède par une entrée différente, située sur la partie latérale de la tour.

Vu l'*extrême modicité du budget alloué*<sup>155</sup>, la construction recourt à l'utilisation des matériaux les moins onéreux. Ceux-ci sont toutefois choisis pour durer : granito au sol, revêtements muraux en stuc et faïence claire mouchetée, peintures intérieures à la détrempe.

Notons que la construction du dispensaire s'inscrit dans un vaste programme d'aménagement du quartier comprenant une piscine joignant le dispensaire et une plaine de jeux<sup>156</sup>.

<sup>154</sup> QUEILLE Gilles, mai 1937, p. 1191.

<sup>155</sup> QUEILLE Gilles, mai 1937, p. 1191.

<sup>156</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, février 1939, p. 72-73.

Fig. 31.- Joseph Moutschen, le dispensaire prophylactique de Wandre, photographie d'époque.  
D'après FLOUQUET Pierre-Louis, février 1939, p. 71.



***Le dispensaire prophylactique de Wandre (rue de Visé n° 20)***

À la même époque, Joseph réalise un dispensaire à Wandre. Plus modeste qu'à Seraing, le bâtiment, mitoyen, se compose également d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage qui accueille l'habitation de l'infirmière principale (fig. 31).

Si l'entrée est unique et le plan plus en longueur, on retrouve, à l'intérieur de l'édifice, les mêmes éléments qu'au dispensaire de Seraing : salle d'attente, cabinets médicaux, loges, locaux de radioscopie et de radiographie, salle des infirmières.

Le souci principal est, encore davantage ici, la réduction des coûts : briques de second choix, carrelage comprimé, revêtements en faïence, châssis en bois et lambris de céramique<sup>157</sup>. À l'intérieur, les peintures de couleurs claires dominent.

<sup>157</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, février 1939, p. 72.

La façade a pour principale particularité de présenter une fenêtre rectangulaire disposée verticalement au-dessus de la porte d'entrée. Elle n'a subi quasiment aucune transformation ; seuls ont disparu la double croix rouge – qui a toutefois laissé son empreinte – et les lettrages, qui signalaient le dispensaire.

Le bâtiment est aujourd'hui devenu une habitation privée.

### ***Le cas du préventorium de Dolhain-Limbourg***

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, Jean Van Beneden<sup>158</sup> émet le désir de faire construire un préventorium sur le territoire de la province de Liège, pour pallier aux carences en matière de protection de l'enfance. C'est sur un terrain – comprenant un château – situé à Dolhain-Limbourg et offert à la Province de Liège par Godefroid Lonhienne<sup>159</sup>, qu'est créé le centre de santé.

Dans un premier temps, un préventorium, installé dans le château transformé, est inauguré à la fin de l'année 1947 ; mais les lieux s'avèrent très rapidement insuffisants. La construction d'un nouveau bâtiment par le Service des Bâtiments de la Province de Liège est alors décidée.

Les travaux débutent en 1948 et vont durer jusque 1956. D'une hauteur de 32 m et de 120 m de long, le bâtiment présente une architecture-type de préventorium : tout en longueur et parcourue d'une galerie de cure ainsi que de larges ouvertures variées. L'édifice comporte par ailleurs une rotonde à l'une de ses extrémités. L'ensemble est recouvert d'un parement en brique jaune claire émaillée.

En plus de l'édifice principal, deux maisons sont construites à l'entrée du complexe, pour accueillir les habitations du jardinier et du mécanicien de l'établissement<sup>160</sup>.

Les architectes Alexandre Lilien et Nicolas Detry, dans le cadre de leurs recherches menées en 2008, émettent l'hypothèse d'une réalisation par un des frères Moutschen<sup>161</sup>. Nos recherches n'ont pas permis de déterminer l'auteur des plans du projet.

Abandonné depuis 1980, le site a fait l'objet de plusieurs projets de réhabilitation.

### ***L'Institut Jules Seeliger (rue Jonfosse n° 62 à Liège)***

Après quelques années d'existence du dispensaire de la SMAP dans les bâtiments de l'Hôpital des Anglais, la direction de la société envisage de créer un lieu d'accueil indépendant. Le futur établissement prendrait le

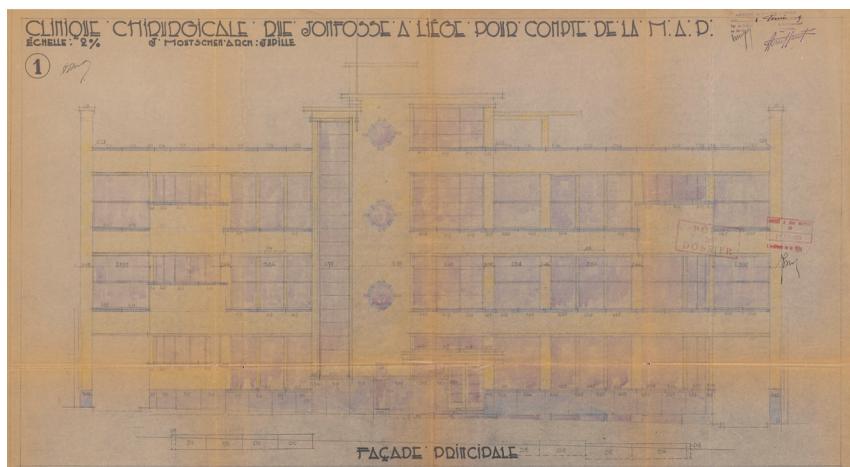
<sup>158</sup> Docteur en médecine, il devient, en 1934, Chef du Service d'Hygiène et de Bactériologie de la Province de Liège.

<sup>159</sup> Héritier d'une riche famille liégeoise.

<sup>160</sup> LILIE Alexandre, 2008, p. 1.

<sup>161</sup> LILIE Alexandre, 2008, p. 3.

Fig. 32.- Joseph Moutschen, élévation de la façade de l'Institut Jules Seeliger.  
 © Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 24129B.



nom d'*Institut chirurgical Jules Seeliger*, en hommage à l'ancien échevin de la Ville de Liège, qui fut le président-fondateur de la SMAP<sup>162</sup>.

Le but du nouveau dispensaire est de répondre à deux besoins majeurs : traiter les traumatismes résultant d'accidents du travail et prendre en charge les soins aux enfants des écoles de la Ville. Le terrain choisi, qui se devait d'être au centre-ville, est situé rue Jonfosse, et le choix de l'architecte se porte sur Joseph Moutschen.

Les travaux de construction, entamés début 1939<sup>163</sup> et interrompus pendant la guerre, dureront presque dix ans. L'inauguration aura lieu le 23 février 1948.

Le bâtiment principal de trois étages, œuvre *typiquement liégeoise*<sup>164</sup> (?), est de style fonctionnaliste. La façade de 36 m de large atteint 12,50 mètres de hauteur sur la majeure partie de son développement, et 15 mètres à la partie centrale<sup>165</sup>. Des fenêtres disposées en bandeau s'étendent sur toute sa longueur, quasiment sans interruption, et elle est rythmée par des jeux de décrochements (fig. 32). Les ouvertures alternent avec de la brique céramique jaune claire, caractéristique de l'époque, et des éléments en béton recouverts de ciment blanc de silix. Les parties latérales de la façade sont soulignées par un soubassement en pierre de taille ciselée, et la partie centrale, en avancée, est ponctuée de trois fenêtres rondes superposées et décorées de vitraux d'Edgar Scaufaire : elles signalent la présence de la cage d'escalier. Semblables à des hublots, elles concourent à l'impression d'architecture « paquebot » qu'on attribue à l'édifice. À l'arrière, la façade, plus sobre, compte six larges baies, dont deux, à l'étage, ressortent en formant un arrondi.

Derrière la porte d'entrée – située au centre de la façade –, un imposant escalier en marbre rose, dont les murs sont recouverts de carrelages

<sup>162</sup> « L'institut chirurgical (...) », mai-juin 1947, p. 96.

<sup>163</sup> L'autorisation de bâtir est délivrée en janvier 1939 (Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 24129B).

<sup>164</sup> « L'institut chirurgical (...) », avril 1951, p. 149.

<sup>165</sup> Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir, n° 24129B, lettre de Joseph Moutschen au Service des autorisations de la Ville, le 16 décembre 1938.

rectangulaires vert amande en large proportion, tourne autour d'un ascenseur.

Le bâtiment est basé sur une économie de plan. Le rez-de-chaussée – comme les étages – est divisé en deux parties, séparées par un couloir sur toute la longueur de l'édifice. La partie à rue abrite notamment les bureaux administratifs et la bibliothèque, alors que la partie arrière est destinée à la salle d'attente et aux salles de consultation. Le premier étage est composé d'espaces de préparation et de stérilisation et de salles d'opération, mais aussi d'un gymnase. Le deuxième étage dispose d'un bureau, de salles de repos, d'espaces sanitaires, d'une série de six salles d'isolement et de deux salles communes (une pour les femmes et l'autre pour les hommes) ; il se termine par une longue terrasse, sur toute la longueur de la façade arrière. Le troisième étage, qui n'est que partiellement construit, ne comporte qu'une seule pièce par laquelle on accède à une grande terrasse agrémentée d'une pergola et d'un préau.

À l'arrière du bâtiment principal, un second corps de bâtiment, séparé du premier par une étroite cour non visible depuis la rue, complète l'ensemble. La partie centrale de ce second bâtiment n'a pas d'étage, contrairement aux extrémités. La construction, dont la forme est légèrement en U, constitue la partie plus privée de l'institut : elle se compose de deux maisons d'habitation, destinées l'une au concierge et l'autre au gérant, ainsi que d'une buanderie, d'une morgue et de garages. Les habitations comptent respectivement un et deux étages : celle du gérant est clairement plus luxueuse et plus imposante.

Le programme architectural de l'institut, *l'un des plus complets du genre dans notre pays*, se base sur une volonté d'enlever aux installations l'aspect sec et froid d'hôpital qui souvent déprime<sup>166</sup>. La construction, au-delà de son aspect fonctionnel, cherche, à travers une réflexion psychologique, à rendre une atmosphère agréable pour ceux qui la fréquentent, notamment par le choix des matériaux et par l'introduction d'œuvres d'art pour la décoration<sup>167</sup>. Les artistes participants, dont les œuvres, au-delà de leur aspect décoratif, ont pour but d'exercer une influence favorable sur le moral des hospitalisés<sup>168</sup>, sont : Louis Dupont, Robert Massart et Adelin Salle pour la sculpture, Fernand Steven, Edgar Scaufaire, Robert Crommelynck et Jacques Hock pour la peinture, et Jean Donnay, qui a réalisé des eaux-fortes que l'on retrouve jusque dans les chambres des patients.

L'Institut Seeliger se différencie quelque peu du reste de la production de Joseph Moutschen : on trouve, dans ses lignes, plus de souplesse et de rondeur que dans les autres réalisations de l'architecte. L'institut se différencie aussi par un luxe inhabituel de certains des matériaux utilisés (par exemple, le marbre rose choisi pour les escaliers) : la qualité du commanditaire – la SMAP – n'y est sans doute pas étrangère.

<sup>166</sup> « L'institut chirurgical (...) », avril 1951, p. 146.

<sup>167</sup> C'est pendant l'interruption forcée des travaux que M. Hutoy, Directeur général de la Société mutualiste, fit préparer une série d'œuvres d'art commandées spécialement pour la décoration de la clinique, à un groupe d'artistes liégeois (« L'institut chirurgical (...) », avril 1951, p. 149).

<sup>168</sup> « La Société mutuelle (...) », 24 février 1948, p. 2.

Au cours de sa vie, l'institut connaîtra une série d'aménagements, en fonction de l'évolution des besoins. Il fermera définitivement ses portes en février 1987<sup>169</sup>.

En 2000, le Fonds du Logement a racheté l'immeuble pour en faire son siège liégeois. Les habitations de l'arrière-cour ont été transformées en quatre appartements et sont aujourd'hui utilisées comme logements sociaux.

## L'architecture scolaire

### **Joseph Moutschen : des petites écoles pavillonnaires à l'Institut du Génie Civil**

Parmi les réalisations de Joseph Moutschen, l'école prend rapidement – dès 1925-1926 – une place importante. Sa production est variée : elle s'étend des petites classes rurales, maternelles et primaires, à l'Institut universitaire du Génie Civil au Val-Benoît à Liège.

#### *Les petites écoles gardiennes et primaires*

Outre les écoles pavillonnaires telles que le groupe scolaire Cardinal Mercier à Soumagne-Mélen (rue Jean Jaurès n° 103) – réalisé dans le cadre d'un programme constructif qui comprend également un ensemble d'habitations à bon marché –, une petite école maternelle et primaire à Amay<sup>170</sup> (rue des Écoles) (fig. 33), qualifiée de *maison d'enfants dans sa plus jolie et plus vive expression (...) formant un ensemble lumineux et pittoresque à souhait*<sup>171</sup>, et l'école maternelle à Embourg (rue Guillaume Legrand n° 18), réalisée aux alentours de 1930, Joseph Moutschen aurait également réalisé, autour de 1930, une école à Jupille, dans le cadre du programme de la Cité des Cortils<sup>172</sup>. D'après la revue *Bâtir*, il faudrait aussi lui attribuer une construction scolaire à Wandre au début des années 30<sup>173</sup>.

Après la Deuxième Guerre mondiale, il demeure un architecte prolifique dans le domaine des constructions scolaires. Il participera encore, jusqu'à son décès, à la réalisation de plusieurs écoles.

Fig. 33.- Joseph Moutschen, l'école maternelle à Amay, photographie d'époque.  
D'après MOUSCHEN Joseph, juillet 1935, p. 278.



Vers 1950, Moutschen réalise, au centre de la cité qu'il a conçue à Tilleur – à l'intersection de la rue François Van Belle et de l'avenue des Acacias – l'école primaire François Van Belle (avenue François Van Belle n° 65).

<sup>169</sup> DI CAMPLI Flavio, 2005, p. 211.

<sup>170</sup> TRUFFAUT Georges, juillet 1935, p. 268. Selon toute vraisemblance, ces établissements scolaires n'existent plus.

<sup>171</sup> « Un constructeur d'école (...) », juillet 1935, p. 277.

<sup>172</sup> BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 78.

<sup>173</sup> TRUFFAUT Georges, juillet 1935, p. 268.

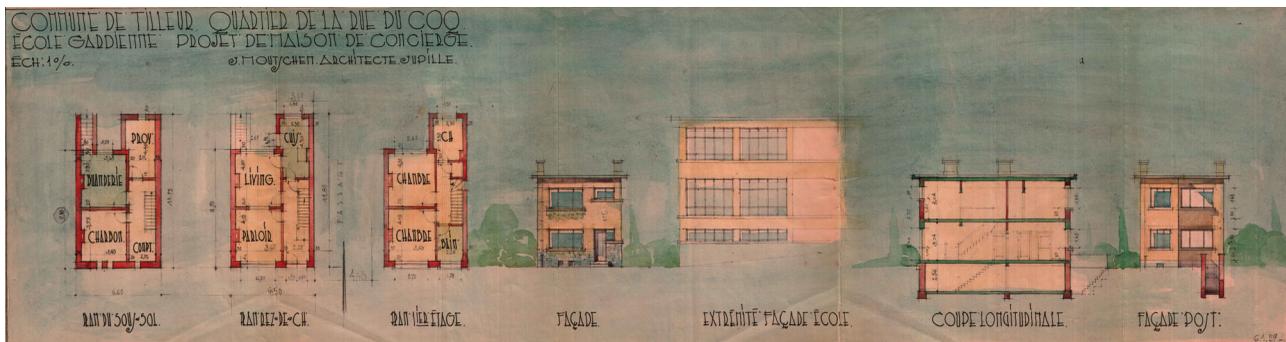


Fig. 34.- Joseph Moutschen, plan du projet d'habitation du concierge pour l'école François Van Belle à Tilleur.

© Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée, carton T.115 « École Van Belle ».

Plus tard, il est chargé d'élaborer des projets pour y adjoindre une école gardienne<sup>174</sup>, une habitation pour le concierge<sup>175</sup> et un gymnase (fig. 34).

En 1959, Joseph Moutschen dessine, en collaboration avec l'architecte Georges Gabriel, les plans de l'école primaire de Romsée (rue de l'Enseignement n° 1). Un plan non daté<sup>176</sup> nous apprend que le duo d'architectes est également à l'origine de l'ensemble situé en face de l'école primaire, comprenant une école gardienne et un centre de consultation pour nourrissons.

Une autre petite école gardienne réalisée par Joseph Moutschen, de type pavillonnaire et de plan très simple, se situe au croisement des rues Trixhay et à Matche, à Wandre.

La construction d'une nouvelle école à Cheratte (rue Sabaré n° 123) est entamée en 1974 et est achevée et inaugurée en juin 1975<sup>177</sup>.

Enfin, Joseph Moutschen serait également l'auteur d'écoles gardiennes à Waudru en 1965<sup>178</sup> et, à Wandre encore, l'année de son décès, en 1977<sup>179</sup>.

### Les grands projets d'architecture scolaire

L'Institut du Génie Civil de l'Université de Liège, au Val-Benoît

Dès le début des années 1920, le projet de rassembler en un même lieu les différents instituts composant la Faculté technique de l'Université de Liège – instituts alors disséminés en différents endroits et devenus insuffisants – est mis en place. Après un temps de pourparlers et de réflexions, la construction n'est entreprise qu'à partir de 1930 sur le

<sup>174</sup> Le projet d'école gardienne, élaboré en 1963, est traité dans le même parti que l'école primaire, (...) en lui donnant un aspect aussi pimpant que possible (Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée, carton T. 115 « École Van Belle », note de Joseph Moutschen sur la construction du pavillon des classes gardiennes à Tilleur, 13 mars 1963).

<sup>175</sup> Un plan de cette habitation, réalisé par Joseph Moutschen, est daté du 6 janvier 1959 (Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée, carton T. 115 « École Van Belle », devis et plans de Joseph Moutschen, 1<sup>er</sup> juin 1960).

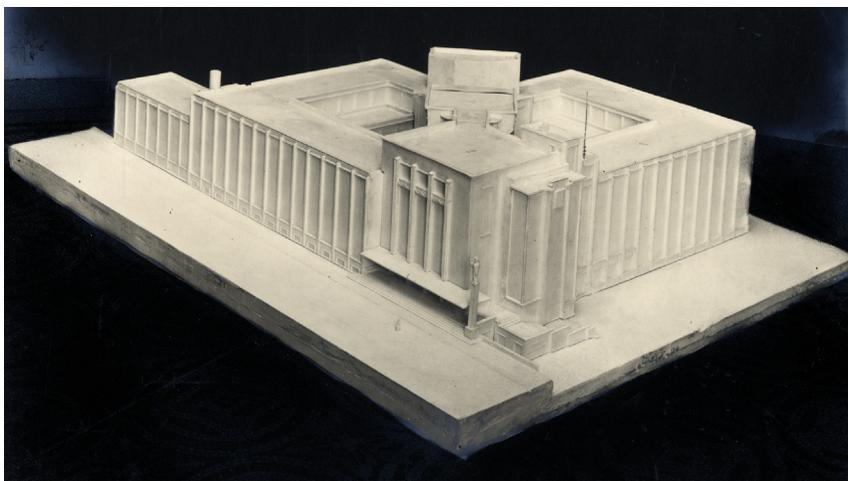
<sup>176</sup> Archives du Service technique des Travaux de Romsée.

<sup>177</sup> JACQUINET Claude, 2010.

<sup>178</sup> GOFFAUX Anne-Françoise, WODON Bernard, 1999, p. 114.

<sup>179</sup> BLANJEAN Donatienne, 1990, p. 81.

Fig. 35.- Joseph Moutschen, maquette de l'Institut du Génie Civil au Val-Benoît.  
© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



domaine de l'ancienne abbaye du Val-Benoît, acheté en 1924. Situé sur la rive gauche de la Meuse, le site a une superficie d'environ 10 hectares. Les constructions devaient initialement être achevées pour l'Exposition de 1930, puis pour 1934<sup>180</sup>, mais il faudra attendre 1937.

C'est Fernand Campus, professeur de construction métallique à l'Université de Liège, qui est chargé de la direction technique du projet. L'ensemble comprend l'Institut de Chimie et Métallurgie (qui sera le premier à être entrepris, par l'ingénieur-architecte Albert Puters), l'Institut de Mécanique (qui, à l'origine, devait être conçu par l'architecte Albert-Charles Duesberg, mais ce dernier a rapidement abandonné le projet suite à des conflits avec Fernand Campus, qui a alors repris la charge des travaux) et l'Institut du Génie Civil de Joseph Moutschen (qui sera le deuxième bâtiment à sortir de terre). Le site se complète par une centrale thermoélectrique, qui fournit les installations en énergie.

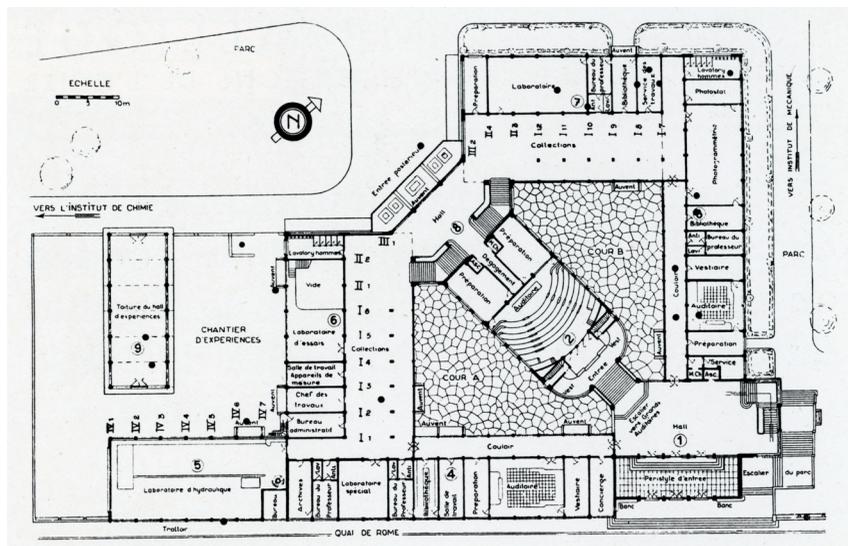
L'Institut du Génie Civil se situe le long du quai de Rome, en bord de Meuse. Ses deux façades monumentales sont fièrement mises en évidence (fig. 35).

La construction de l'édifice n'a duré que quatre ans, grâce à l'expérience acquise lors de la réalisation de l'Institut de Chimie et Métallurgie (qui a duré trois ans de plus), qui a permis de faire des choix plus appropriés et plus économiques. Le coût de la construction a ainsi été en-deçà des prévisions, puisque, des vingt-six millions de francs prévus au départ, seuls quinze ont été nécessaires. La flexibilité du programme architectural laisse la possibilité de réaliser des extensions futures.

Le plan général représente un carré régi par une diagonale obtenue par le choix de placer les deux entrées monumentales de l'institut sur deux coins opposés de ce carré : l'une vers la Meuse, l'autre vers le parc, à l'intérieur du site. Chacune des deux entrées s'ouvre sur un vaste hall (où l'on trouve un escalier, un ascenseur et un monte-charge) menant à la partie centrale du bâtiment. Celle-ci accueille deux grands auditorios

<sup>180</sup> HOUSEN Jean, septembre 2009, p. 53. C'est la revue *Bâtir* qui annonce l'achèvement des travaux pour 1934 (LINZE Georges, août 1933, p. 329).

Fig. 36.- Joseph Moutschen, plan du rez-de-chaussée de l'Institut du Génie Civil au Val-Benoît. D'après CAMPUS Fernand, 1948, p. 506.



superposés – l'un au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage – de 150 places chacun. Ces auditories, disposés en diagonale par rapport au reste de l'édifice, régissent le plan d'ensemble (fig. 36).

De part et d'autre de ce bloc central, deux cours triangulaires donnent à l'ensemble sa forme carrée. Tout autour de ces cours, un couloir de circulation, dont la largeur varie, permet des déplacements aisés et fluides. Les façades intérieures du bâtiment, couvertes de brique jaune sablée, présentent de larges ouvertures qui laissent entrer un maximum de lumière au cœur de la construction. Les cages d'escalier, singulièrement, sont vitrées sur toute leur hauteur.

Les locaux, de tailles variées, sont distribués, en trois niveaux, sur les quatre côtés de l'édifice, autour du bloc central. Au rez-de-chaussée et au premier étage sont ainsi disposés des laboratoires, des bureaux, des petits auditories, des bibliothèques, ainsi qu'une salle des collections et un réfectoire. Au deuxième étage, deux grandes salles de dessin, séparées par un bureau vitré sur ses deux côtés, et longées par un couloir, profitent d'un maximum de luminosité. Tout à l'ouest du bâtiment, une annexe, placée en prolongement de la façade principale, complète le site par un chantier expérimental en plein air.

La construction est basée sur l'utilisation de charpentes métalliques continues<sup>181</sup>, associées au béton armé, ce qui a permis une exécution rapide, *créant une architecture nouvelle*<sup>182</sup>. Lors de la construction, *toutes les entreprises furent confiées à des firmes belges et (...), sauf très rares exceptions, tous les matériaux employés furent d'origine belge*<sup>183</sup>.

Les parements extérieurs de l'édifice sont en partie recouverts de dalles de pierre de taille, qui alternent avec le verre « oceanic » et les piliers de béton, placés à égale distance l'un de l'autre, qui allègent et équilibrent

<sup>181</sup> Ce système a été mis au point par Fernand Campus lui-même, et le chantier du Val-Benoît constituerait, selon *Bâtir*, la première réalisation de ce type d'ossature, en Belgique et probablement dans le monde entier (« Institut du Génie Civil », février 1938, p. 60).

<sup>182</sup> « Le Petit Granit (...) », février 1938, p. 63.

<sup>183</sup> DEHALU Marcel, février 1938, p. 54.

la construction. Les grands châssis vitrés, composés d'une seule pièce faisant jusqu'à 22 m de haut, s'étirent sur toute la hauteur du bâtiment<sup>184</sup>.

Dans les espaces intérieurs, la sobriété domine, affirmant la fonction des locaux. Les peintures sont discrètes et mettent en évidence les matériaux (bois, pierre, ciment, céramique, liège...) laissés dans leur couleur naturelle. Aucune moulure n'est présente et la courbe n'est utilisée que quand elle est se justifie : par exemple, dans les tourelles des monte-charge et les rampes d'escalier. Tous les éléments convergent vers l'utile.

Joseph Moutschen tient compte de l'environnement dans lequel s'inscrit sa construction. Il prévoit ainsi un décor de verdure comprenant des pelouses, des plantes grimpantes, des arbres...

Notons que la presse ne tarit pas d'éloges à l'égard de cette réalisation<sup>185</sup>. C'est également le cas d'Henry Van de Velde, qui a eu l'occasion de visiter l'Institut du Génie Civil lors de sa construction, réalisation dans laquelle il voit une *exceptionnelle valeur*<sup>186</sup>.

C'est le 26 novembre 1937 que les nouveaux instituts sont inaugurés par le roi Léopold III, lors d'une séance académique au Génie Civil en l'honneur du Centenaire de l'École des Mines.

Malheureusement la guerre vint endommager les instituts tout neufs et il fallut rapidement lancer les travaux de reconstruction. Ceux-ci sont achevés en 1947.

L'école moyenne et athénée à Herstal (rue Jean-Lambert Sauveur n° 59)

La construction de l'école, qui était prévue *depuis plusieurs années*<sup>187</sup>, est décidée et lancée, un peu dans l'urgence, au début de l'année 1936<sup>188</sup>. La rapidité d'exécution des travaux permet d'accueillir les premiers élèves, dans cinq premières classes, dès la mi-septembre de la même année. Immédiatement, l'école connaît un succès imprévu, qui pousse l'Administration communale à lancer des travaux d'agrandissement<sup>189</sup>. En janvier 1938, les travaux sont en phase d'achèvement et l'école comprend, outre ses vingt-et-une classes de cours, des espaces d'étude et de travaux manuels, et des laboratoires. Le programme rassemble, en un même lieu d'accueil, une école moyenne et un athénée.

L'école est mise en évidence par sa monumentalité par rapport aux constructions alentour, desquelles elle est séparée par une rue de chaque côté : les rues Célestin Demblon et Désiré Janson.

<sup>184</sup> MOUTSCHEN Joseph, juillet 1935, p. 260.

<sup>185</sup> Par exemple : *Pour beaucoup de visiteurs la grande curiosité, c'est le bâtiment du génie civil (...) il frappe par ses énormes baies vitrées, et la sobriété de son architecture* (« Ce qu'est l'annexe universitaire du Val-Benoît (...) », 26 novembre 1937, p. 3).

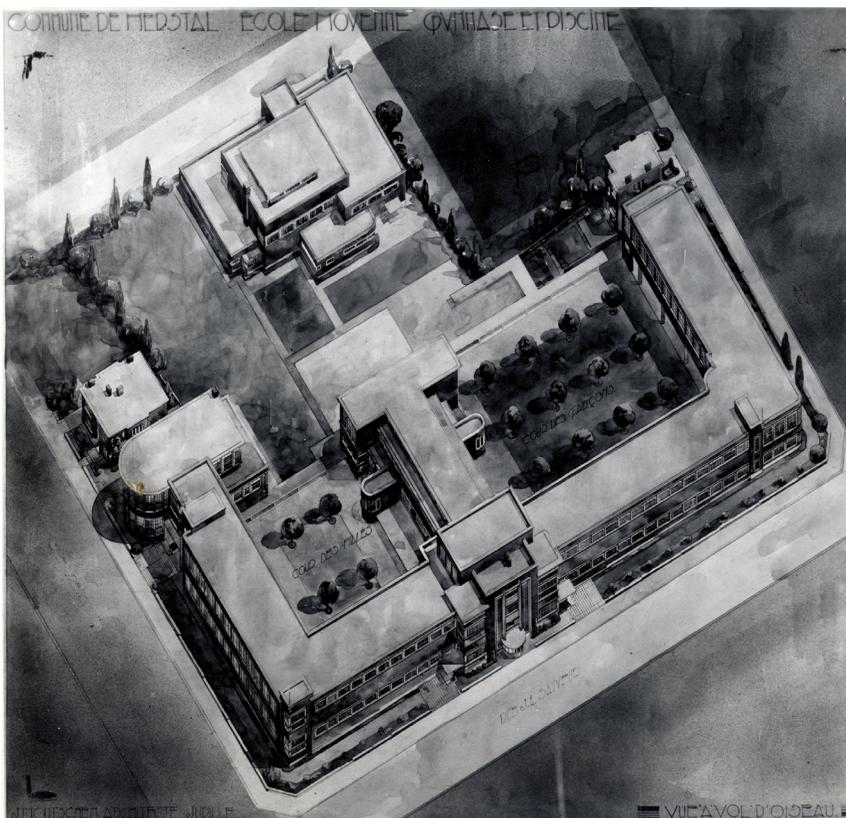
<sup>186</sup> Introduction à l'article : MOUTSCHEN Joseph, juillet 1935, p. 258.

<sup>187</sup> VAN EVERBROECK L., mai 1937, p. 1190.

<sup>188</sup> Le projet est évoqué dès 1884, mais ce n'est qu'en novembre 1935 que l'Administration communale de Herstal obtient l'autorisation de créer l'école, et l'adjudication des plans a lieu en mai 1936 (L. U., 25 août 1936, p. 2).

<sup>189</sup> Alors que ces agrandissements n'étaient, à l'origine, prévus qu'à une échéance plus lointaine (FLOUQUET Pierre-Louis, décembre 1939, p. 507).

Fig. 37.- Joseph Moutschen, projet d'école moyenne et athénée à Herstal.  
© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



Le bâtiment se compose d'une aile quadrangulaire, en longueur, adjointe d'une construction en retour d'équerre sur chacun de ses côtés. La branche droite de la construction abrite une salle de dessin et un grand préau. Une cour intérieure est divisée en deux par un quatrième volume, séparant l'aile des garçons et l'aile des filles. Cette construction centrale abrite des espaces communs, accessibles par les cours : une grande salle de gymnastique, des vestiaires et des sanitaires au rez-de-chaussée, ainsi qu'un petit musée et plusieurs laboratoires à l'étage. La structure de base de la construction forme donc une sorte de « E ». L'architecture est également marquée, sur la partie extérieure de la branche gauche de la construction, par la présence d'une rotonde, qui accueille un grand réfectoire d'une capacité de 250 élèves.

L'entrée de l'établissement, rue Jean-Lambert Sauveur, dissymétrique et dédoublée, donne accès à un hall – séparé en deux par la présence de la loge du concierge – menant aux couloirs longeant les classes. Celles-ci prennent le jour côté cour.

À l'arrière du bâtiment, on trouve deux habitations indépendantes, parfaitement en harmonie de style et de matériaux avec l'école. Elles sont destinées au préfet, d'une part, et au concierge, de l'autre. La seconde, plus modeste, est de type « habitation minimum ». Il était également prévu de construire un second édifice – placé lui aussi à l'arrière du premier –, qui devait accueillir une piscine et un second gymnase (fig. 37). Ce chantier n'a toutefois jamais été engagé.

L'immeuble est constitué par une ossature en béton, posée, pour éviter

les risques liés au sol minier sur lequel il est érigé, sur des semelles également en béton. Les façades sont rythmées par des jeux de décrochement et par une alternance de la pierre de taille avec la petite brique jaune clair, qui est le matériau dominant. La végétation vient véritablement enlacer une partie de l'ouvrage, donnant un aspect plus vivant, heureux pour une école. Ici comme ailleurs, le goût de l'architecte pour les matériaux simples, peu coûteux et solides est évident. De nombreux détails de la réalisation attestent de *l'expérience scolaire éprouvée de son auteur*<sup>190</sup>.

Le complexe provincial du Barbou (quai du Barbou n° 2 à Liège)

Enfin, à partir de 1950, Joseph Moutschen participera<sup>191</sup>, avec Paul Étienne, à l'élaboration des plans du complexe provincial du Barbou, comprenant l'Institut Malvoz, l'École des infirmières, l'École du Service social, ainsi qu'une salle de réunion, un gymnase, un restaurant, une bibliothèque, un internat et des garages. La construction, qui débutera en 1960, sera *dirigée par le service provincial des bâtiments*<sup>192</sup>.

### ***Jean Moutschen : ses grands projets scolaires pour la Ville de Liège***

Jean Moutschen, en tant qu'Architecte de la Ville de Liège, est le concepteur d'un *immense programme de constructions scolaires (...) dans tous les quartiers de la ville : écoles primaires, écoles ménagères et techniques*<sup>193</sup>.

Dans les années 1930, outre les deux grands programmes abordés ci-dessous, il réalise le groupe scolaire de la rue de Londres, l'école maternelle de Naniot<sup>194</sup> (boulevard Théodore Radoux) et la crèche Élisabeth (rue Rouleau n° 24). Nous n'avons malheureusement pas rencontré d'informations, relatives à Jean Moutschen en particulier, sur ces établissements.

#### *L'école communale André Bensberg (rue Saint-Gilles n° 572)*

Sur commande du Service des Bâtiments communaux, l'école Bensberg, *très moderne*<sup>195</sup>, est construite par Jean Moutschen en 1936-1937, sur un terrain appartenant à la Ville. Le coût de la construction est évalué à deux millions et demi de francs<sup>196</sup>.

<sup>190</sup> « L'école moyenne (...) », janvier 1938, p. 26.

<sup>191</sup> Selon Arsène Soreil, Joseph Moutschen y a un *rôle décisif d'architecte conseil* (SOREIL Arsène, 1964, p. 125).

<sup>192</sup> PETRY O., avril 1951, p. 145.

<sup>193</sup> LEJEUNE Jean, mars 1965, p. 96.

<sup>194</sup> *Une école maternelle de trois classes, éblouissante de clarté, de verdure et de fleurs créatrices d'optimisme, vient d'être achevée dans le quartier de Maniot* [sic] (FLOUQUET Pierre-Louis, mai 1937, p. 1186).

<sup>195</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, mai 1937, p. 1186.

<sup>196</sup> « Lycée pour jeunes filles (...) », septembre 1936, p. 892.

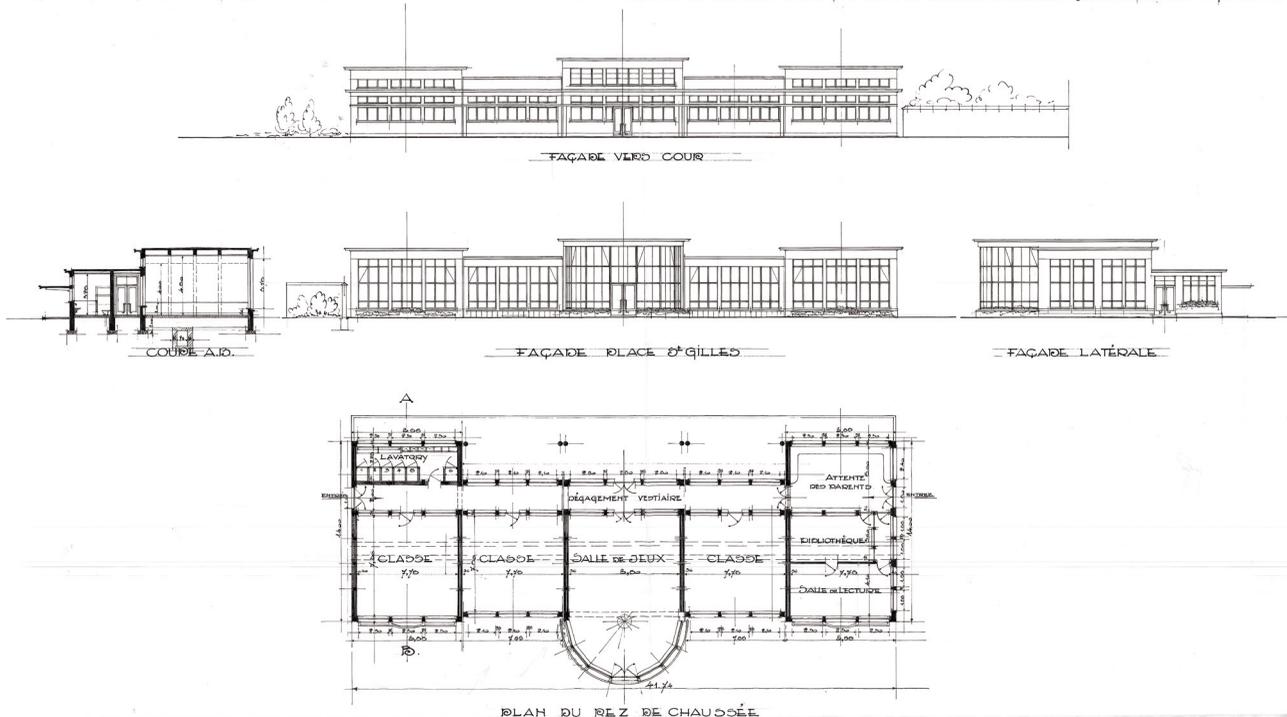


Fig. 38.- Jean Moutschen, plan et élévations de la façade avant du bâtiment à rue de l'école communale André Bensberg.

© Archives du Service technique des Bâtiments communaux de la Ville de Liège, numéro d'identification : 0-4040-01.

L'école accueille six classes primaires pour filles et le même nombre pour garçons, ainsi que deux classes gardiennes. Les équipements comprennent un jardin scolaire, une salle de jeux, une salle de gymnastique, des vestiaires avec douches, une bibliothèque et une salle pour la visite médicale<sup>197</sup>.

L'édifice, conçu sur le type pavillonnaire, est composé de trois constructions principales, auxquelles viennent s'ajouter des constructions secondaires. En façade, la première construction, réservée aux classes maternelles, est composée de locaux (classes et bibliothèque), qui se distribuent symétriquement de part et d'autre d'une grande rotonde centrale (fig. 38). Celle-ci, vitrée sur toute sa hauteur, est une salle de jeux accueillante et lumineuse. Derrière cette première construction, après une cour de jeux, une seconde comprend plusieurs bâtiments indépendants, de plans rectangulaires, mitoyens entre eux mais rythmés par un fort jeu de décrochements. Chacun abrite deux classes. À l'est de l'ensemble se trouve la troisième construction, disposée perpendiculairement aux autres et présentant un étage. On y trouve un grand gymnase, des vestiaires et un réfectoire d'une part, et l'infirmerie, les espaces administratifs, la direction et l'habitation du concierge, d'autre part.

Sans chercher à impressionner par une quelconque monumentalité, l'ouvrage, bien intégré dans son environnement, marque le paysage et attire le regard. Les toits plats, la rotonde, les lignes droites et les matériaux économiques participent d'une esthétique clairement moderniste, faite de clarté et de sobriété.

<sup>197</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, mai 1937, p. 1186.

### *Le lycée Léonie de Waha (boulevard d'Avroy n° 96)*

C'est en 1925 que l'institution – créée en 1868 à l'initiative de la baronne Léonie de Waha<sup>198</sup> et reprise par la Ville en 1887 – devient lycée. Naît alors, sous l'impulsion de l'échevin Georges Truffaut, le projet de construire un nouveau bâtiment pour accueillir les élèves. Des discussions s'ouvrent quant à son futur emplacement et ce sont finalement les terrains du boulevard d'Avroy qui sont choisis<sup>199</sup>.

Le parti pris par Jean Moutschen est de réaliser une architecture fonctionnelle et fondamentalement humaniste. À l'époque, ce dernier point est vu par certains comme en contradiction avec le choix d'une réalisation monumentale et imposante.

La construction a lieu entre 1936 et 1938. Dès le départ, le bâtiment reçoit un accueil enthousiaste de la part des commentateurs<sup>200</sup>. Lors de l'inauguration<sup>201</sup>, qui a lieu le 25 septembre 1938, un déjeuner et une séance académique – où se croisent personnalités du monde politique et de l'enseignement, artistes et techniciens – sont organisés dans la galerie-promenoir du cinquième étage et dans la salle des fêtes.

L'immense façade en granit, quasiment aveugle<sup>202</sup> devait être déroutante pour les observateurs de l'époque<sup>203</sup>. D'une hauteur de 31 m pour une largeur de 30 m, elle forme presque un carré ; cette masse de pierre est flanquée de quatre pilastres, qui courent sur toute sa hauteur (fig. 39). Elle comporte, au-dessus du vaste porche d'entrée, une grande fresque en trois parties de dimensions égales (4,6 sur 6,6 m). Ce décor, en pierre blanche de Senonville, illustre un groupe de jeunes filles se rendant à l'école. Bien que l'ensemble soit d'une grande cohésion, les trois panneaux sont l'œuvre d'artistes différents : Robert Massart, Adelin Salle et Louis Dupont (fig. 40). Dans la partie supérieure de la façade, on trouve, doublé, un bas-relief de l'écusson liégeois<sup>204</sup>, de part et d'autre

<sup>198</sup> Née Léonie de Chestret de Haneffe (1836-1926), pédagogue et philanthrope, elle fonde l'Institut supérieur des Demoiselles, qui constitue le premier établissement d'enseignement féminin libéral à Liège.

<sup>199</sup> « Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 9 mars 1936 », 1936, p. 188-191 et p. 198.

<sup>200</sup> Déjà lors d'une présentation du projet dans le cadre d'une exposition du groupe L'Équerre en 1936, le *Journal de Liège* considère que la réalisation permettra à Jean Moutschen de donner toute la mesure de son talent. *L'aisance des vastes proportions, le rythme horizontal qui les souligne, l'ingéniosité de l'organisation intérieure promettant la réussite* (LADMIRANT Jeanne, « Exposition d'urbanisme et d'architecture » dans *Journal de Liège*, cité dans : *L'Équerre*, n° 5, mai 1936, p. 863). Dans son compte-rendu d'une visite organisée quelques jours avant l'inauguration, et conduite par Georges Truffaut et Jean Moutschen, la journaliste Yvonne Dusser souligne *l'admirable collaboration des techniciens maîtres de la matière et des artistes (...) pour réaliser avec des procédés nouveaux un art adapté à nos besoins modernes* (DUSSEY Yvonne, s. d., p. 63). Relativisons toutefois cet enthousiasme, qui n'est pas unanime. *La Gazette de Liège* va jusqu'à qualifier le Lycée Léonie de Waha d'*atroce (...) aussi scandaleux par sa laideur que par son luxe insolent* (COLIN Jean, dans *La Gazette de Liège*, 12 juillet 1939, cité dans : LEDOUX Isabelle, 1997, p. 64-65).

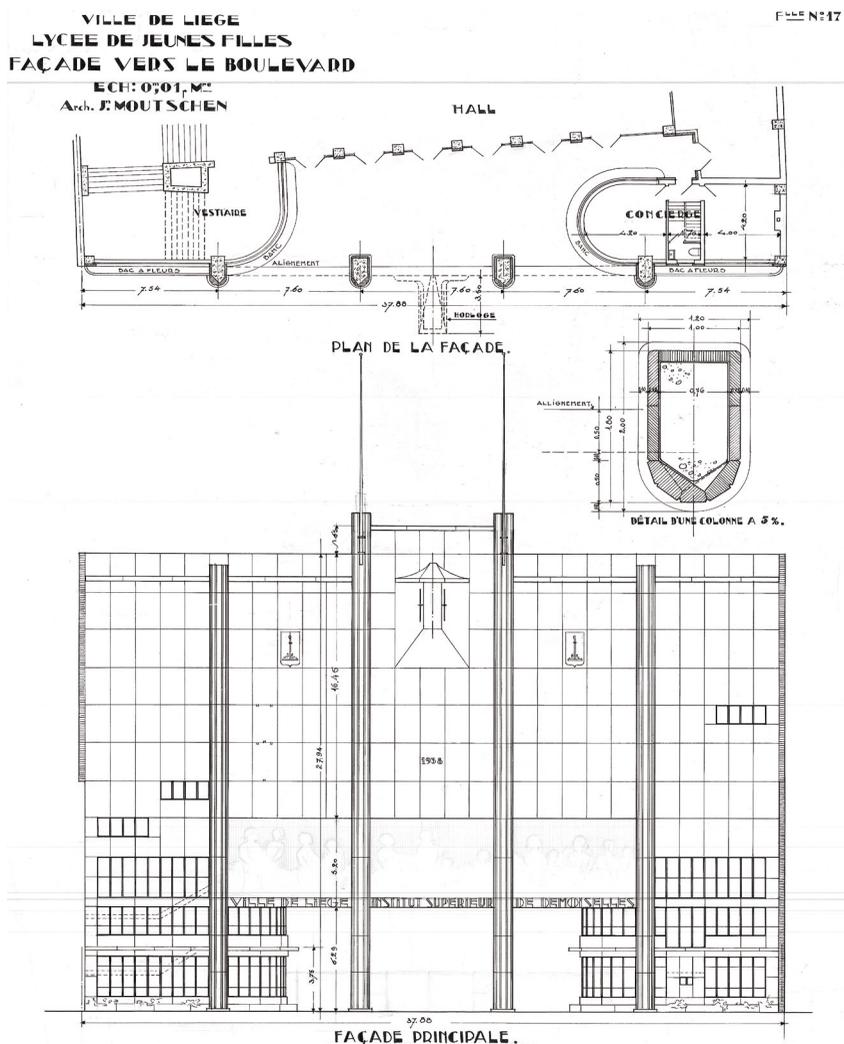
<sup>201</sup> Racontée en détails dans : « Inauguration du lycée Léonie de Waha », 1938, p. 1295-1309.

<sup>202</sup> Le but premier de cette façade fermée est l'isolement acoustique.

<sup>203</sup> *Boulevard d'Avroy, des gens stationnent le nez en l'air, profondément intéressés et un peu ahuris* (DUSSEY Yvonne, s. d., p. 56).

<sup>204</sup> Il représente le perron, flanqué des lettres L et G (pour Liège), et surmonté d'une couronne. Ces écussons sont, pour Pierre-Louis Flouquet, *faibles et inutiles* (FLOUQUET Pierre-Louis, janvier 1939, p. 11).

Fig. 39.- Jean Moutschen, élévation de la façade du lycée Léonie de Waha à Liège.  
 © Archives du Service technique des Bâtiments communaux de la Ville de Liège, numéro d'identification : 0-3300-00.



d'une horloge monumentale, de 2,5 m de haut, en forte saillie. De cette façade simple et symétrique se dégage, au-delà d'un caractère austère au premier coup d'œil, une certaine harmonie qui apaise.

L'école est divisée en trois blocs, organisés autour d'une cour de 2.400 m<sup>2</sup>, bordée de préaux. Le premier bloc, à rue, accueille un grand hall d'entrée et l'habitation du concierge au rez-de-chaussée, la salle des fêtes et de conférence à l'étage, et un terrain de jeux partiellement couvert sur la toiture. Au sous-sol, comme souvent à l'époque, on trouve un abri souterrain, *reflet d'une période troublée*<sup>205</sup>, pouvant accueillir un millier de personnes.

La salle des fêtes, de conférence et de cinéma, fermée depuis 1992 et aujourd'hui en cours de restauration, est accessible par un grand escalier, sur la gauche du hall d'entrée. Deux volées de marches mènent ainsi à la salle trapézoïdale pouvant contenir 850 personnes assises. Les loges et espaces sanitaires sont placés aux angles et identifiables à rue par la présence d'ouvertures en façade.

<sup>205</sup> DESAIVE Pierre-Yves, PECORARO Stéphanie, 1999, p. 248.

Fig. 40.- Bas-relief de la façade du lycée Léonie de Waha à Liège. Carte postale ancienne.



Derrière cette partie à rue, la vaste cour est longée, sur la droite, par le second bloc, qui abrite l'ensemble des vingt-sept salles de cours sur les quatre premiers niveaux<sup>206</sup>, et les espaces de vie et de nuit du pensionnat sur les deux derniers niveaux<sup>207</sup>. Enfin, à l'arrière de l'ensemble, en fond de cour, on trouve le troisième bloc, destiné aux activités sportives, contenant une piscine et deux gymnases superposés.

Le bassin de natation est précédé de trente-cinq cabines de type « impersonnel » (pour faciliter la surveillance des enfants)<sup>208</sup>, et trente douches collectives. L'infrastructure comprend, comme c'est le cas partout dans le lycée, une horloge électrique et un haut-parleur<sup>209</sup>. L'une des particularités de cette piscine est sa conception basée sur l'apprentissage de la nage aux enfants : un amusant système de poulies permet de suspendre trente enfants simultanément<sup>210</sup>, sur toute la longueur du bassin, afin de leur enseigner les mouvements de la nage en toute sécurité. Sur le fond de la grande profondeur, le carrelage en faïence délimite cinq couloirs numérotés, dans l'axe des plongeoirs, alors que sur celui de la petite profondeur, des cases rectangulaires aident au placement ordonné des enfants.

Dans toute l'école, le choix du mobilier – peint dans une couleur différente à chaque étage – répond aux exigences en matière de pédagogie scolaire moderne : le traditionnel banc d'école en bois est remplacé par une chaise et une table individuelles en métal, pour une plus grande facilité de manutention et un plus grand confort, et des casiers nominatifs permettent à chaque élève de disposer de son espace de rangement<sup>211</sup>.

Qu'il s'agisse des conditions acoustiques, d'hygiène ou d'éclairage,

<sup>206</sup> Les salles de cours généraux sont au rez-de-chaussée et aux premier et deuxième étages. Le troisième étage accueille des laboratoires, une salle de dessin et une salle de musique.

<sup>207</sup> On trouve, au quatrième étage, les dortoirs, les lingerie et les chambres des surveillantes, et au cinquième étage, les salles de repos, d'étude et de jeux, la cuisine, le réfectoire, l'infirmerie et l'appartement de la directrice de l'école. L'intégralité des locaux du dernier étage est bordée, côté cour, d'une galerie-promenoir.

<sup>208</sup> BEAUJEAN Marcel, 1939, p. 259.

<sup>209</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, janvier 1939, p. 13.

<sup>210</sup> *Historique de la natation (...)*, 1946, p. 24.

<sup>211</sup> MIRKINE M., 1939, p. 168.

Jean Moutschen a véritablement cherché à produire un cadre de vie et de travail agréable pour les futures élèves. La disposition des locaux est ainsi étudiée afin d'isoler du bruit : les zones plus bruyantes sont éloignées des classes d'enseignement. Des rideaux blancs, présents dans toutes les classes – orientées plein sud –, permettent de tamiser la lumière du jour.

Le bien-être est également un des buts recherchés par l'importante campagne d'intégration d'œuvres d'art, menée dans le cadre de la réalisation du lycée de Waha<sup>212</sup>.

On trouve d'abord, au pied de l'escalier menant à la salle des fêtes, un bas-relief de Georges Petit représentant un groupe d'élèves se rendant à leur remise de diplôme. La salle est également ornée de deux grandes fresques exécutées l'une par Robert Crommelynck (*Le progrès de l'humanité*) et l'autre par Auguste Mambour. L'œuvre de Crommelynck représente une foule, parmi laquelle on identifie un autoportrait de l'artiste et un portrait de Jean Moutschen<sup>213</sup>, et celle de Mambour illustre un ensemble de personnages sur deux registres.

Trois œuvres ont encore été intégrées à l'architecture de la piscine. Sur le mur du fond, une mosaïque d'Adrien Dupagne (*La natation*) illustre la décomposition des mouvements de la nage ; le décor se veut donc, ici également, un support éducatif. Sur les murs latéraux, deux ouvrages illustrent le monde marin : l'un est réalisé par Dupagne (*Paysage sous-marin*) dans une technique particulière de mosaïque<sup>214</sup>, l'autre est un grand vitrail de Marcel Caron (*Les sports nautiques*).

Dans la cour de récréation, enfin, se dresse une monumentale mosaïque d'Oscar Berchmans<sup>215</sup> (*Les neuf muses*), de 150 m<sup>2</sup>.

Le programme d'introduction d'œuvres d'art se complète encore par des réalisations – disséminées dans tout l'établissement – de Ludovic Janssens, Edgar Scauftaire, Fernand Steven, Joseph Verhaeghe, Marcel Jaspar, Edmond Delsa, René Motte, Louis Gerardy, Jean Donnay et le sculpteur Broums<sup>216</sup>.

L'édifice abrite ainsi les réalisations de dix-huit artistes différents – parmi l'élite artistique liégeoise de l'époque –, aboutissant à la création de vingt œuvres originales, spécialement conçues pour le lieu. Le résultat est un ensemble à la fois divers et cohérent.

<sup>212</sup> Jean Moutschen considère d'ailleurs que 5 % du budget consacré à la réalisation d'un édifice devraient toujours être réservés à la décoration, comme c'est le cas ici (DESAIVE Pierre-Yves, PECORARO Stéphanie, 1999, p. 248).

<sup>213</sup> Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier 2.745 « Athénée (ancien lycée) Léonie de Waha », WARZÉE Gaëtane, *Étude scientifique des œuvres d'art conservées au lycée Léonie de Waha*, s. d., p. 9.

<sup>214</sup> Les tessons sont préalablement montés sur plusieurs dalles, qui sont ensuite assemblées (BAECK Mario, 2013, p. 135).

<sup>215</sup> Signalons que cette œuvre est, à l'époque de sa réalisation, plusieurs fois attribuée erronément à Émile Berchmans (« Le lycée pour jeunes filles (...) », février 1939, p. 22 ; « Au lycée Léonie de Waha à Liège », avril 1938, p. 364 ; FLOUQUET Pierre-Louis, janvier 1939, p. 12).

<sup>216</sup> « Au lycée Léonie de Waha à Liège », avril 1938, p. 365.

Le 17 mai 1999, le lycée Léonie de Waha a eu l'honneur de se voir classé au patrimoine exceptionnel de Wallonie. C'est, parmi d'autres critères, l'importance de l'intégration d'œuvres d'art qui a conduit à la reconnaissance de cet édifice hors du commun en tant qu'objet « à valeur hautement artistique ».

#### *Le groupe scolaire Hazinelle et l'Institut polytechnique des Arts et Métiers*

Dans les années 1960, Jean Moutschen sera encore en charge de la réalisation de deux établissements communaux d'enseignement : l'école Hazinelle (rue Hazinelle n° 2 et boulevard d'Avroy n° 5) en 1960-1964, et l'Institut polytechnique des Arts et Métiers (quai Gloesener n° 9) en 1965, qui sera sa dernière réalisation importante<sup>217</sup>.

## **La participation aux grandes expositions liégeoises**

Liège a connu trois grandes expositions. L'Exposition universelle de 1905, organisée pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance de la Belgique, fut l'occasion de réaliser notamment l'actuel Palais des Beaux-Arts – alors Palais des Fêtes –, de style classique, au parc de la Boverie. L'Exposition internationale de l'Industrie et des Techniques de 1930, organisée pour le centenaire de la Belgique, contribua à diffuser les nouveaux courants architecturaux modernistes. En 1939 enfin, l'Exposition internationale de l'Eau est mise sur pied dans le cadre de la célébration de l'inauguration du Canal Albert.

Joseph et Jean Moutschen ont tous deux joué un rôle lors de l'Exposition de 1939. Joseph Moutschen a également été actif pour l'Exposition de 1930.

### ***Participation de Joseph Moutschen à l'Exposition de 1930***

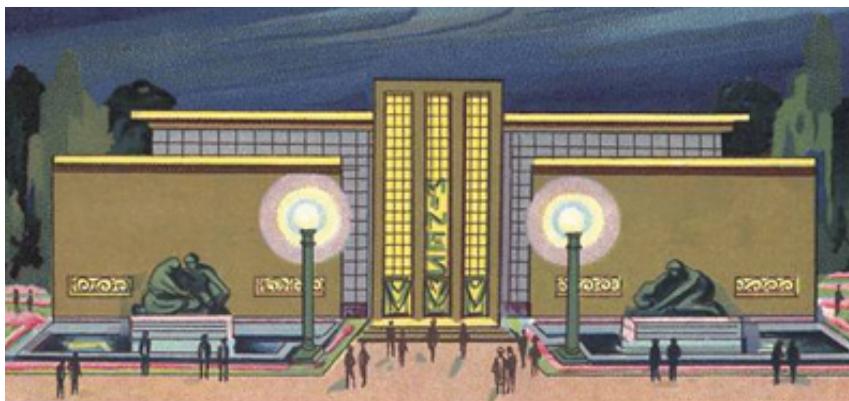
La participation de Joseph Moutschen à l'Exposition de 1930 a manifestement été importante. Il est, entre autres, Architecte en Chef du Gouvernement belge au Haut Commissariat royal de l'Exposition<sup>218</sup>. Il est aussi chargé, dès 1928, de coordonner les commandes de travaux artistiques : choix, négociation des prêts et répartition des œuvres d'art sur le site. Il s'investit également dans différents projets architecturaux à réaliser sur le site de l'exposition<sup>219</sup>.

<sup>217</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, février 1967, p. 39.

<sup>218</sup> Il fait ainsi partie du Comité spécial régissant l'esthétique générale de l'Exposition (GODEFROID Ernest, 1930, p. 528-529).

<sup>219</sup> Ce qui nous est confirmé par *Bâtir*, qui mentionne que *diverses constructions à l'exposition de 1930 furent également l'objet d'études spéciales* de la part de Joseph Moutschen (LINZE Georges, août 1933, p. 328).

Fig. 41.- Joseph Moutschen, la façade du Hall des Mines à l'Exposition de 1930. Carte postale ancienne.



### *Le Palais de la Métallurgie, des Mines, et de l'Électricité*

Pour l'Exposition de 1930, la Fédération des Associations charbonnières de Belgique et l'Administration des Mines décident de faire œuvre commune et de créer un lieu d'exposition unique, dans un immense palais qui rassemblera les industries extractives, de la métallurgie et de la mécanique<sup>220</sup>. Cet édifice, érigé sur la Plaine des Manœuvres à Droixhe (site de 2.000 m<sup>2</sup>), va être le plus important de l'exposition de par sa taille (190 m de long sur 64 m de large). Le coordinateur de l'ensemble, à l'architecture *toute moderne*<sup>221</sup>, est Louis Pée.

Ce Palais de la Métallurgie, des Mines et de l'Électricité présente trois entrées séparées, avec chacune sa façade propre. Joseph Moutschen réalise la façade du Hall des Mines<sup>222</sup>. Cette réalisation, d'une grande sobriété, présente un parement aveugle, mettant en valeur et servant de toile de fond à deux sculptures d'Oscar Berchmans (qui illustrent le labeur de l'industrie minière) et une frise décorative d'Adelin Salle composée de plusieurs bas-reliefs de forme rectangulaire, inscrits dans la façade (fig. 41).

Fig. 42.- Joseph Moutschen, le Pavillon de l'Union coopérative à l'Exposition de 1930. Carte postale ancienne.



L'entrée du Hall des Mines donne accès aux stands de la Fédération des Associations charbonnières de Belgique. Parmi ces stands, Joseph Moutschen a notamment participé à la conception d'un « charbonnage miniature », reconstituant le fond d'une houillère. Cette mine miniature – qui connut un beau succès – est complétée par un cinéma de 200 places assises, où était projeté le film *Au pays de la houille*<sup>223</sup>. Joseph Moutschen a, en plus, réalisé, pour une série de firmes belges, de petits projets de stands à installer dans le palais.

### *Le Pavillon de l'Union coopérative*

Dans le cadre de l'Exposition de 1930, Joseph Moutschen a également réalisé le Pavillon de l'Union coopérative (fig. 42). La composition du

<sup>220</sup> LEBACQZ Jean, 1931, p. 17.

<sup>221</sup> GODEFROID Ernest, 1930, p. 537.

<sup>222</sup> GODEFROID Ernest, 1930, p. 537 ; BODSON Anne, 1989, p. 86.

<sup>223</sup> LEBACQZ Jean, 1931, p. 37.

plan de celui-ci est particulièrement originale : une imposante tour carrée, de 60 m de haut et de couleur rouge, au pied de laquelle est installée une aubette à journaux, devance une construction à un étage, largement vitrée<sup>224</sup>. À l'intérieur de l'édifice, une galerie expose le résultat du travail accompli par l'Union coopérative, et un café peut accueillir jusqu'à deux-cent personnes dans une ambiance chaleureuse créée par un éclairage particulièrement étudié. Une terrasse est installée sur tout le pourtour du pavillon.

Ajoutons que Joseph Moutschen a en outre élaboré une petite étude<sup>225</sup> pour un stand du Parti ouvrier belge, destiné à être installé au Palais de la Prévoyance sociale.

### *Le projet de Palais de la Petite Mécanique*

Joseph a encore travaillé sur un projet de Palais de la Petite Mécanique, qui a peut-être été réalisé sur le site de l'exposition<sup>226</sup>. Deux études de cette construction présentent les mêmes éléments de base : un corps de bâtiment, sans étage, dans le prolongement duquel est adjointe une annexe de moindre hauteur, et deux tours décorant les façades<sup>227</sup> (fig. 43-44).

### **Participation de Jean et Joseph Moutschen à l'Exposition de 1939**

L'Exposition internationale de l'Eau, qui s'est tenue sur les sites de Coronmeuse et de Droixhe du 20 mai au 2 septembre 1939, est imaginée par Georges Truffaut<sup>228</sup>, développée par le « Grand Liège », et mise sur pied pour célébrer l'inauguration du Canal Albert (reliant Liège à Anvers).

<sup>224</sup> Dans un article de mai 1928, Albert Renard parle déjà du projet. Il conseille de réaliser une tour et explique que le pavillon se doit d'être grandiose : *nous devons faire impression (...) il faut un local qui soit digne du grand parti qui est le nôtre. (...) Café-restaurant, très grande salle au rez-de-chaussée, diverses salles aux étages - bref, on devine tout ce que le bâtiment devra comporter. Je me permets d'insister sur un point : il faut une manière de tour, de clocher, de clocheton à la manière liégeoise; l'édifice devra avoir un air élancé, quelque chose qui rappelle une église ou un minaret* (RENARD Albert, 11 mai 1928, p. 5).

<sup>225</sup> GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.

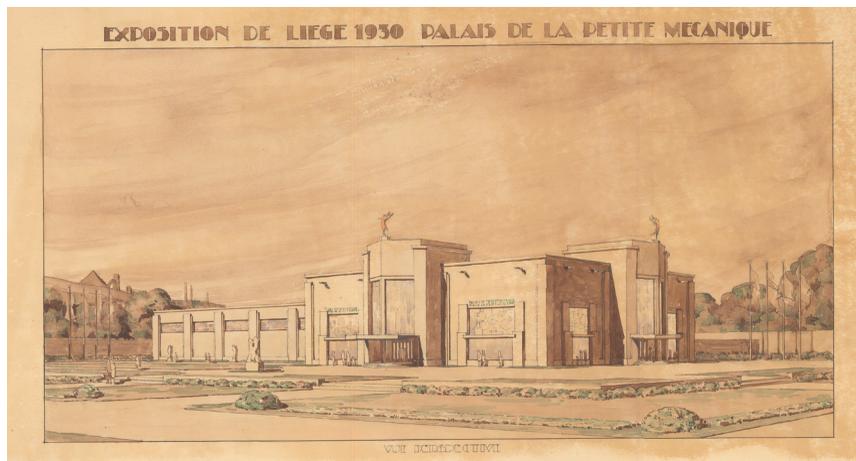
<sup>226</sup> En janvier 1928, une exposition a eu lieu dans les bureaux de la Société coopérative de l'Exposition, place Saint-Lambert, dans le but de présenter les projets de l'Exposition de 1930. Dans un compte-rendu de cet événement, le *Journal de Liège* donne des informations sur le Palais de la Petite Mécanique, qui deviendra, dit-on, celui des sciences médicales. *Projet élégant dû à l'architecte J. Moritschen* [sic]. *Deux tourelles à l'angle. Un curieux aspect du palais étincelant* (« L'Exposition de Liège choisit son décor », 21 janvier 1928, p. 4). *La Wallonie* ajoute – après avoir critiqué le manque d'unité architecturale de l'ensemble et la plupart des pavillons – que : *Seul (...) celui de la petite Mécanique* [de l'architecte Moutschen] (...) *touche au style dépouillé que notre époque élabore et qui (...) suffit aux jeux subtils de la lumière et des ombres* (« La première réunion publique (...) », 23 janvier 1928, p. 1). Pour une description complète de cette exposition, voir : « En route pour l'exposition de Liège (...) », 21 janvier 1928, p. 4.

<sup>227</sup> L'un des projets est d'une plus grande élégance que l'autre, avec des détails plus étudiés et un aspect moins ramassé. Les façades semblent se destiner à être largement garnies de fresques. Les tours, entre lesquelles se trouve l'entrée surmontée d'une double horloge monumentale, sont garnies d'éléments géométriques de type Art déco.

<sup>228</sup> Relatons, pour l'ensemble de l'Exposition, l'enthousiasme exprimé – et c'est sans doute plus par conviction que par convenance – le jour de l'inauguration, par Georges Truffaut qui, selon *L'Art vivant*, souligna : *l'exposition a été placée volontairement et exclusivement sous le signe de la jeune architecture : entendez par là que l'on exigeait de ses réalisateurs, une œuvre architecturale fraîche, gaie, et essentiellement urbaniste* (FALISE Yvon, juin 1939, p. 12).

Fig. 43-44.- Joseph Moutschen, projets de Palais de la Petite Mécanique pour l'Exposition de 1930.

© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



L'Exposition de 1939 – à la différence de celle de 1930 – est conçue comme un ensemble cohérent et homogène<sup>229</sup>, véritable exercice appliqué d'urbanisme moderne<sup>230</sup>. Les concepteurs veulent de l'espace et de la clarté, une exposition qui respire<sup>231</sup>, avec un plan dicté par la Meuse, qui occupe une place centrale, vu le thème de l'exposition.

Globalement, l'architecture et l'urbanisme de l'Exposition de 1939 sont placés sous l'autorité et l'expertise des grands noms suivants : Yvon Falise, Architecte en Chef, Henry Van de Velde, conseiller artistique du ministère des Travaux publics, Joseph Moutschen, qui forme, avec Falise, la Commission consultative d'Architecture, Georges Dedoyard, architecte du Commissariat général du Gouvernement, et Georges Truffaut<sup>232</sup>.

Joseph et Jean Moutschen ont joué un rôle important dans cette exposition. Jean Moutschen, en particulier, a ainsi été chargé de la réalisation du Palais des Fêtes de la Ville de Liège.

<sup>229</sup> DEDOYARD Georges, 1941, p. 75.

<sup>230</sup> GILISSEN Pierre, 2001, n. p.

<sup>231</sup> FALISE Yvon, 1938, p. 1101.

<sup>232</sup> Notons encore que Le Corbusier sera sollicité et temporairement associé, par Yvon Falise et grâce à l'intervention de l'architecte Huib Hoste, au projet de l'Exposition de 1939. Jean Moutschen fait ainsi la connaissance de l'architecte français, en 1937, lors d'une visite sur le site de l'Exposition (T. R., 1937, p. 996-997).

## Le Grand Palais des Fêtes de la Ville de Liège

De nombreux plans, souvent en couleur et parfois datés de 1937, présentent des avant-projets. Bien que certaines séries soient numérotées, il est difficile de comprendre l'évolution jusqu'au programme architectural finalement adopté (fig. 45-47). Il ressort néanmoins de ces plans – en plus d'attester l'importance du travail de réflexion et d'étude fourni – que les premiers projets, avec notamment de grandes ouvertures à la place des façades aveugles, étaient bien plus ambitieux et plus grandioses que le palais qui fut réalisé<sup>233</sup>.

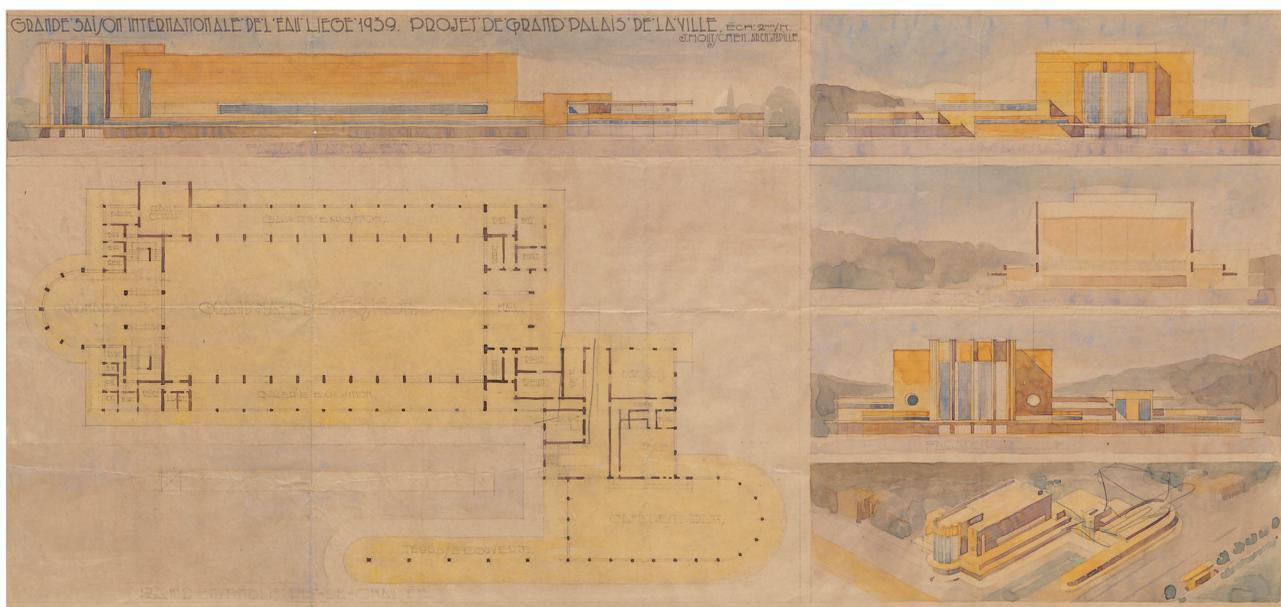
Édifié un peu après l'entrée principale du site de l'exposition, place Coronmeuse, le Grand Palais, dans son ensemble, occupe un terrain d'une superficie de 7.500 m<sup>2</sup>. Ses dimensions sont de 120 m de long, 55 m de large et 20 m de haut. Ce volume contient essentiellement une grande salle, de 90 m de longueur sur 40 m de largeur, qui abrite une patinoire.

L'ossature du Palais des Fêtes est faite de *pilastres en béton armé encastrés à leur base*<sup>234</sup>. Purement fonctionnel, le bâtiment ne comporte, à l'intérieur, aucune colonne ou cloison intermédiaire. La toiture – en système Reickam<sup>235</sup> – est constituée d'une charpente métallique supportant une couverture de verre, qui permet un éclairage zénithal naturel.

Fig. 45.- Jean Moutschen, projet pour le Grand Palais des Fêtes de la Ville de Liège à l'Exposition internationale de 1939.

© Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Exposition internationale de 1939.

Sobre et massif, le gigantesque volume ne comporte en lui-même que des façades aveugles, rythmées de contreforts entre lesquels on



<sup>233</sup> On peut imaginer que des impératifs d'ordre économique aient dicté une révision à la baisse du budget alloué, ou que la brièveté des délais imposés pour la construction ait conduit à une simplification.

<sup>234</sup> « À travers l'Exposition de l'Eau », 1939, p. 332.

<sup>235</sup> On ne trouve aucune explication dans la littérature sur cette appellation ; il s'agit d'un système de couverture à pans multiples, tel qu'on en rencontre fréquemment dans l'architecture d'usine ou d'atelier.

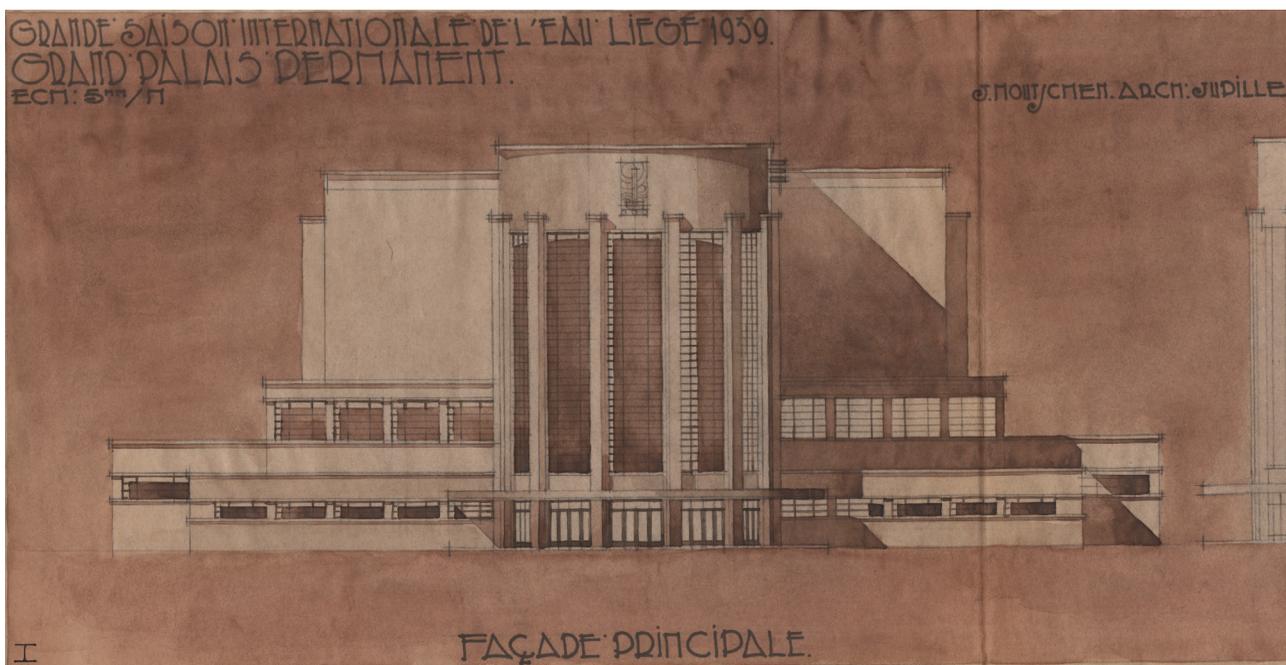
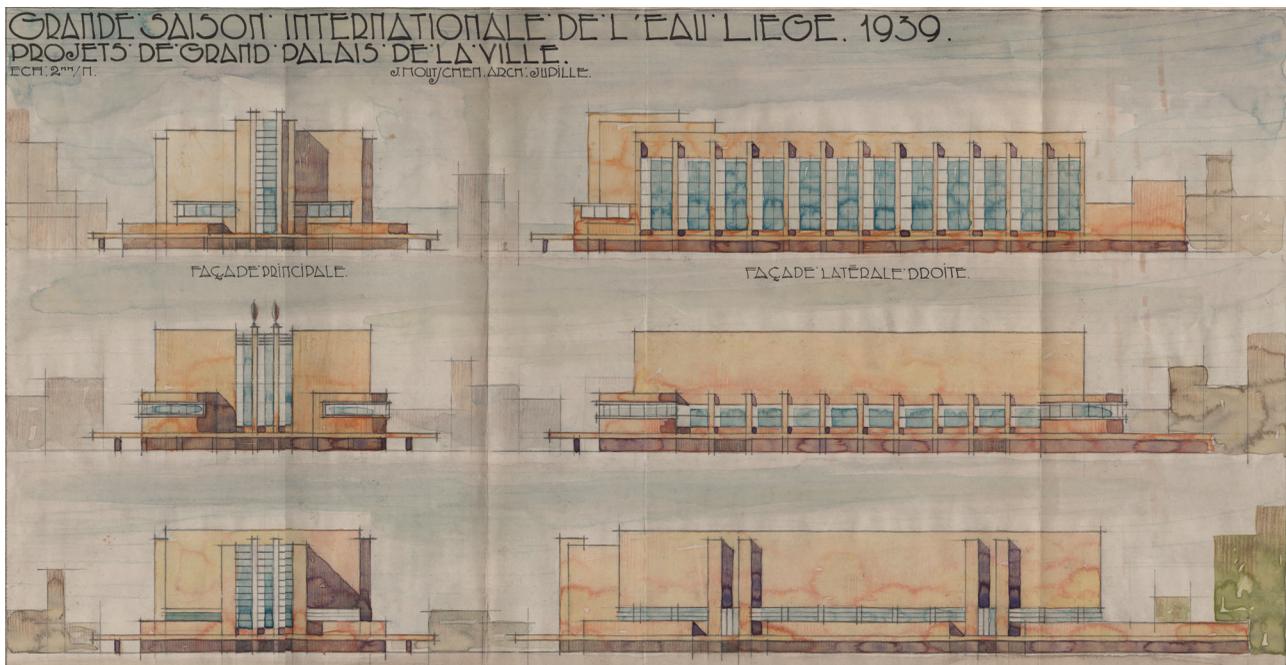


Fig. 46-47.- Jean Moutschen, projets pour le Grand Palais des Fêtes de la Ville de Liège à l'Exposition internationale de 1939.

© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.

remarque d'emblée les tuyaux de descente d'eaux pluviales en cuivre oxydé. Ces façades sont, dans leur entièreté, recouvertes de grandes plaques de terre cuite sablées de couleur lie de vin<sup>236</sup>. Ce revêtement, préféré au béton armé car d'apparence plus noble et conçu spécialement pour éviter le dépôt des poussières<sup>237</sup>, présente un dégradé, allant du violet foncé à la base à l'orangé dans la partie supérieure, ce qui, à l'époque, est considéré comme une innovation.

<sup>236</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, juin 1939, p. 246.

<sup>237</sup> Liège 1939, s. d., p. 13.

Dans la grande salle, une « tribune » – ou « galerie » – suspendue, en béton armé, est une *réalisation technique des plus hardies*<sup>238</sup>. D'une portée d'une quarantaine de mètres et pouvant accueillir 800 personnes, cette tribune est alors l'une des plus importantes d'Europe, tout comme la patinoire, que l'on doit à l'architecte Plumier et qui est, elle, la plus grande de Belgique<sup>239</sup>. La piste de patinage est recouverte d'un dispositif de scène : un plancher amovible peut, par un système de rails suspendus, prendre des dimensions variables en fonction des représentations et manifestations prévues<sup>240</sup>. Cette patinoire est conçue pour fonctionner en toute saison, grâce à une grande puissance frigorifique<sup>241</sup>.

La salle est précédée d'un « péristyle » de 600 m<sup>2</sup>, que l'on peut qualifier de grand hall, lui-même précédé d'un premier espace d'entrée de 4 m de profondeur, que l'on peut considérer comme une large « porte-tambour ». Les soubassements, perrons, seuils et rehauts de cette partie de l'édifice sont en petit granit. Contrairement à la salle, le péristyle présente d'importantes surfaces vitrées et est ainsi abondamment baigné de lumière. Dans le fond de ce hall, deux volées d'escalier, placées latéralement, se rejoignent à l'étage pour donner accès à la tribune suspendue. Au-dessus de celle-ci, une cabine de projection atteste du souci de polyvalence des fonctions du palais.

En façade vers Liège, dominant l'entrée principale, un bas-relief d'Adolphe Wansart s'étend sur 23 m de largeur et 5 m de hauteur. Il illustre, au centre, une allégorie de la Ville de Liège (femme tenant le Perron dans sa main), entourée de personnages symbolisant, à gauche, l'industrie (armurier, puddleur, mineur, chimiste...) et, à droite, les arts (architecte, écrivain, sculpteur, peintre, musiciens)<sup>242</sup>. La façade postérieure, vers Visé, est coupée par un *Dionysos* dû au sculpteur Adelin Salle, d'une dimension de 9,5 m de haut sur 1,5 m de large, en pierre d'Anstrude<sup>243</sup> : le *Dionysos s'ébroue dans un irrésistible mouvement de joie et de frénésie*<sup>244</sup>, en contraste avec l'ordonnance classique de la frise de Wansart. Salle a, par ailleurs, exécuté un petit bas-relief sur la façade latérale nord<sup>245</sup>.

Une série de bâtiments de « services », de faible hauteur, entourent le corps de l'édifice du Grand Palais : salons, salles de conférences, bureaux... Ces annexes, qui bordent le volume, sont, comme le péristyle, percées de fenêtres. Au total, cinq entrées – une en façade principale et quatre sur les autres façades – ont été prévues, permettant l'utilisation du Palais des Fêtes à plusieurs fins simultanément.

<sup>238</sup> *Exposition internationale de la Technique de l'Eau (...)*, 1941, p. 87.

<sup>239</sup> « Petite chronique de l'Exposition », 7 avril 1939, p. 4.

<sup>240</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, mai 1939, p. 219.

<sup>241</sup> *Exposition internationale de la Technique de l'Eau (...)*, 1941, p. 213-214.

<sup>242</sup> L'œuvre de Wansart est le résultat d'un concours, lancé le 2 avril 1938 et proposé par un jury (composé de Louis Faigneux, Échevin des Beaux-Arts, Georges Truffaut, Henry Van de Velde, Jacques Ochs, directeur de l'Académie des Beaux-Arts, et Jean Moutschen) à huit participants – dont, par exemple, Oscar Berchmans et Louis Dupont, qui n'ont finalement pas répondu (LEDOUX Isabelle, 1997, p. 60).

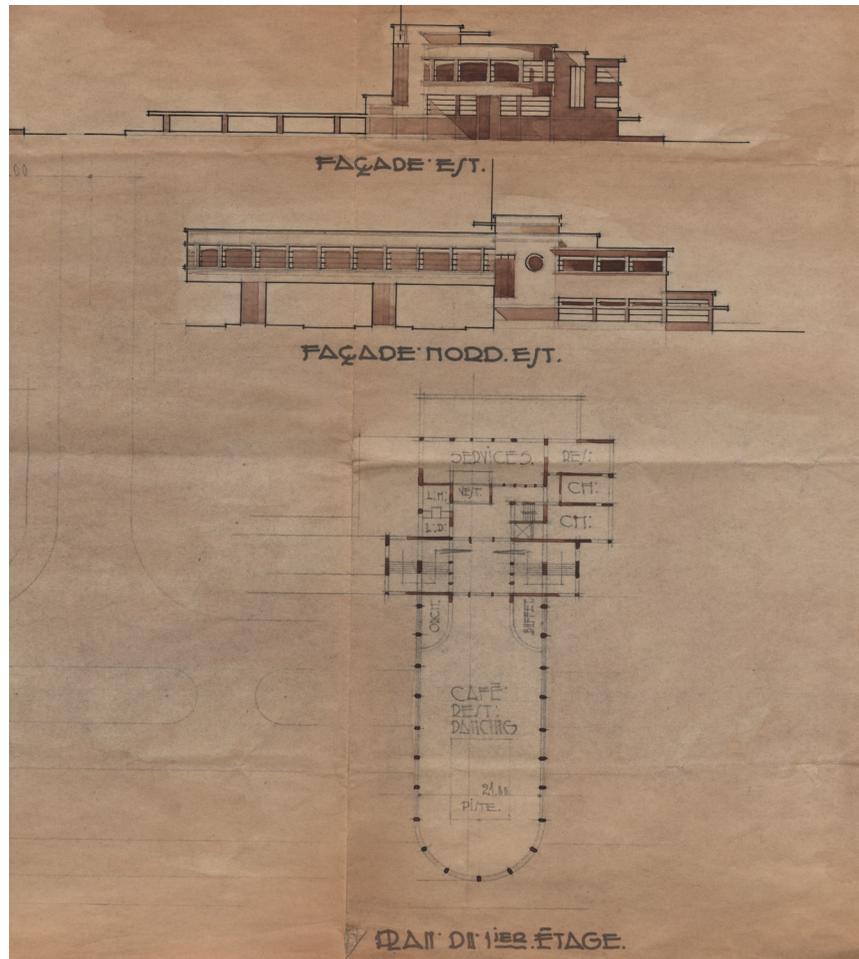
<sup>243</sup> FLOUQUET Pierre-Louis, mai 1939, p. 219.

<sup>244</sup> « Petite chronique de l'Exposition », 2 juin 1939, p. 3.

<sup>245</sup> Isabelle Ledoux précise : *les textes n'en parlent pas (...)* il s'agit d'un buste de jeune fille (LEDOUX Isabelle, 1997, p. 63).

Fig. 48.- Joseph Moutschen, projet de restaurant pour le Grand Palais des Fêtes de la Ville de Liège à l'Exposition internationale de 1939.

© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



Le Palais des Fêtes constitue, à notre connaissance, l'unique réalisation à l'occasion de laquelle Joseph et Jean Moutschen ont collaboré à l'élaboration d'un projet commun : ensemble, ils travaillent à la conception d'un programme qui comprend le Grand Palais des Fêtes de Jean Moutschen, et son restaurant imaginé par Joseph Moutschen (fig. 48). Cette collaboration n'a malheureusement jamais été menée à son terme, puisque le restaurant n'est plus au programme final.

Aucun indice dans la littérature ne nous indique les raisons de l'abandon de l'ambitieux projet de restaurant – qui devait s'étendre sur 4.000 m<sup>2</sup>, avec des terrasses le long de la Meuse –, d'autant qu'un investissement créatif considérable avait été nécessaire à son élaboration. Une série de devis minutieux montre que la conception du projet est allée jusque dans les moindres détails, prévoyant même l'équipement intérieur du restaurant (peintures, mobilier<sup>246</sup>...).

<sup>246</sup> Il était ainsi prévu de disposer 548 chaises et 137 tables dans le café-restaurant, 799 chaises sur la terrasse du restaurant, et 514 chaises sur une terrasse du café, pour une capacité d'accueil totale de 1.861 personnes (!) (Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Exposition internationale de 1939, plan du restaurant).

La suppression du restaurant est annoncée sur un plan dressé par Yvon Falise, miraculeusement daté du 3 décembre 1937 et portant la mention *emplacement définitif du Palais des fêtes* : on y voit le Grand Palais, au côté duquel est encore dessiné le restaurant, mais celui-ci est barré – nous l’imaginons, sur décision finale de Falise. À la place du restaurant, qui devait être construit dans le prolongement arrière et sur le côté Meuse du Palais des Fêtes, est finalement construit le Palais de l’Allemagne.

À l’époque de l’exposition, le Palais des Fêtes est largement commenté, parfois critiqué. De nos jours, si le Grand Palais des Fêtes est sans doute jugé – mais notamment en raison de son piètre état d’entretien – *de prime abord austère*<sup>247</sup>, il reste néanmoins le témoin de l’esprit d’une époque, et d’une exposition.

## Conclusion

Le métier d’architecte semble avoir été une réelle vocation tant pour Joseph que pour Jean Moutschen.

Étudiant brillant et travailleur acharné, Joseph Moutschen devient professeur à l’Académie royale des Beaux-Arts, montrant ainsi la voie à son jeune frère. Joseph prendra aussi des responsabilités dans les organes des instances professionnelles, et tous deux auront le souci de la reconnaissance officielle du métier d’architecte.

Conscient, sans doute, de la responsabilité sociale de l’architecte, particulièrement suite aux nécessités résultant de la Première Guerre mondiale, Joseph Moutschen s’investit très longtemps dans la vie politique à la commune de Jupille, mettant ses compétences professionnelles au service de la société à partir de son implication dans le mouvement socialiste et coopératif de l’époque. Il va déployer une activité multiple et une production quantitativement impressionnante.

Son activité d’architecte, qui se développera presque exclusivement dans la région liégeoise, semble bien s’appuyer sur une forte ambition. Il multipliera les voyages, à la rencontre des grands noms de l’architecture moderniste de l’époque (Gropius, Wright...) et s’intéressera singulièrement aux « gratte-ciel ».

Joseph Moutschen, dont la carrière aura été particulièrement productive, participera de plus, dès 1936, au très beau travail d’aménagement urbain à Angleur mis au point avec le concours d’un Henry Van de Velde<sup>248</sup>, et qui comprend la transformation du château de Péralta en Maison communale. Joseph Moutschen sera d’ailleurs chargé de la construction de bâtiments destinés à abriter les Service communaux à deux autres

<sup>247</sup> BODEUX Philippe, 28 septembre 2010, p. 19.

<sup>248</sup> J. B., 29 août 1936, p. 4 ; MOUTSCHEN Joseph, octobre 1939, p. 451 ; MOUTSCHEN Joseph, mars 1942, p. 17.

Fig. 49.- Joseph Moutschen, la Maison communale de Soumagne. Carte postale ancienne.



reprises : la Maison communale de Soumagne<sup>249</sup>, en septembre 1931 (fig. 49), et la Maison communale de Jemeppe (quai des Carmes n° 45), réalisée en collaboration avec les architectes liégeois Émile Sélerin et Josse Mullenarts, en 1947 (fig. 50). Il faut encore mentionner le travail de Joseph Moutschen dans le domaine des monuments commémoratifs et funéraires. Au-delà de son imposant Mémorial Albert I<sup>er</sup> (fig. 51), important programme réalisé à l'Île Monsin et inauguré à l'occasion de l'Exposition de 1939, l'architecte aura produit toute une série de petits monuments dans toute la province<sup>250</sup>.

Jean Moutschen aura vécu un quart de siècle de moins que son frère, aîné de douze ans, qui pourrait avoir été pour lui un modèle. Son œuvre aura été, en conséquence, forcément moins abondante, mais aussi moins identifiable puisque son activité professionnelle s'exerçait sous le couvert de son titre d'Architecte de la Ville de Liège : l'échevin Lejeune ne disait-il pas<sup>251</sup>, lors du décès de Jean Moutschen, que dresser la liste complète de ses réalisations reviendrait à écrire tout un pan de l'histoire de l'administration urbaine de Liège<sup>252</sup> ?

Intégrant très jeune le groupe L'Équerre, il y aura sans doute forgé ses conceptions d'architecte. Devenu Architecte de la Ville de Liège à 28 ans seulement, on peut penser qu'il aura été plus audacieux dans ses réalisations et peut-être plus critique, que sa personnalité, que l'on imagine discrète, ne le laisserait croire.

Alors que l'univers modeste dans lequel ils sont nés ne les y prédestinait pas, Joseph et Jean Moutschen ont chacun réussi à se faire une place parmi l'élite architecturale liégeoise de l'entre-deux-guerres.

<sup>249</sup> Cette réalisation, située rue de l'Égalité n° 250, a, par chance, connu peu de transformations ; elle conserve ainsi globalement encore aujourd'hui son aspect d'origine.

<sup>250</sup> Citons, par exemple, le monument *Aux Héros de Rabosée* (Wandre), le monument funéraire 1914-1918 *Le Soldat couché* (cimetière de Jupille) ou encore, le monument de Grâce-Berleur. Enfin, c'est lui qui conçoit le caveau familial des Moutschen à Jupille.

<sup>251</sup> LEJEUNE Jean, mars 1965, p. 96.

<sup>252</sup> Il faut, par exemple, ajouter à sa production, son rôle, en tant qu'Architecte de la Ville, dans d'importants chantiers de restauration.

Fig. 50.- Joseph Moutschen, Émile Sélerin, Josse Mullenarts, projet pour la Maison communale de Jemeppe.  
© IRPA-KIK, Bruxelles.

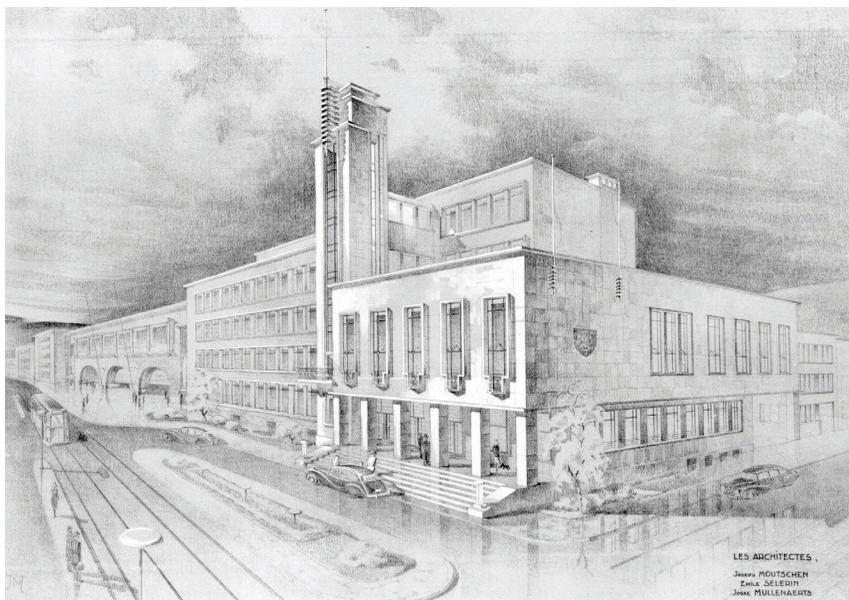
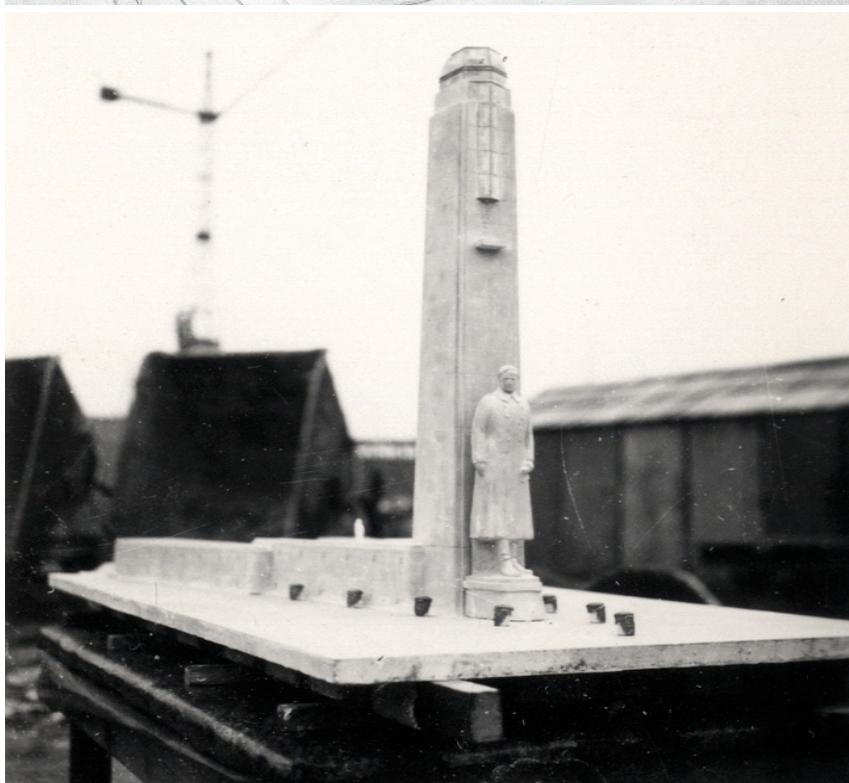


Fig. 51.- Joseph Moutschen, maquette du phare et de la statue du Mémorial Albert 1<sup>er</sup>, photographie d'époque.  
© GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.



À la fin des années 1930, ils figurent ainsi indiscutablement parmi les architectes modernistes liégeois les plus en vue. Il faut dire que c'est dans la seconde moitié des années 30, où culmine l'architecture moderniste, qu'ils auront, l'un et l'autre, conçu et réalisé leurs œuvres majeures les plus marquantes : depuis *La Ruche*, reconnue chef-d'œuvre avant-gardiste, jusqu'à l'Institut Jules Seeliger, qui tient une place à part dans l'œuvre de son architecte, en passant, par l'école Bensberg, le lycée de Waha et le Grand Palais de Jean d'une part, et l'athénée d'Herstal ainsi que le majestueux Institut du Génie civil de Joseph Moutschen.

Caractéristique de toute l'avant-garde de l'entre-deux-guerres, les rapports privilégiés avec le monde artistique, aussi évidents pour Joseph que pour Jean Moutschen – et qui se manifestent par l'intégration d'œuvres d'art aux édifices de nos deux architectes –, leur aura permis aussi, de bénéficier de l'influence de personnalités telles que Georges Linze et Pierre-Louis Flouquet, tous deux francs promoteurs de l'art moderne et peu avares de commentaires élogieux concernant les réalisations des Moutschen.

Par ailleurs, si la proximité des deux architectes avec la mouvance socialiste de l'époque, oriente, nous l'avons vu, leur production, le rôle de l'échevin liégeois Georges Truffaut dans la carrière des frères Moutschen peut faire l'objet d'une mention spéciale. Truffaut, en effet, en 1931, charge Joseph Moutschen de réaliser sa propre maison d'habitation, et, quelques années plus tard, il sera à l'origine de la nomination de Jean Moutschen au poste d'Architecte en Chef de la Ville de Liège. C'est lui ensuite qui fait appel aux deux frères architectes dans le cadre de la préparation de l'Exposition internationale de 1939, où ils auront manqué de peu l'occasion de concrétiser un projet commun.

## **Bibliographie**

### ***Fonds d'archives***

Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Exposition internationale de 1930.

Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Exposition internationale de 1939.

Archives communales de la Ville de Liège, fonds de l'Urbanisme, fonds des permis de bâtir.

Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège, dossier Joseph Moutschen.

Archives du Service des Travaux de l'Administration communale de Montegnée.

Archives du Service technique des Bâtiments communaux de la Ville de Liège.

Archives du Service technique des Travaux de Romsée.

*Bulletins administratifs de la Ville de Liège.*

GAR a.s.b.l. - Faculté d'architecture de l'ULg, fonds Joseph Moutschen.

Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (I.H.O.E.S.), fonds de l'Union coopérative de Liège.

Institut liégeois d'Histoire sociale (I.L.H.S.), fonds de l'Exposition de l'Eau à Liège (1939).

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F.

### **Périodiques**

*Bâtir*, revue mensuelle illustrée d'architecture, d'art et de décoration, Organe de la Société des Métiers d'Art<sup>253</sup>, Bruxelles.

*Bulletin de l'Association royale des Architectes de Liège*.

*L'Équerre*<sup>254</sup>, revue publiée de 1928 à 1939 par le groupe L'Équerre – Liège.

*L'Ossature métallique*, revue mensuelle des applications de l'acier, Bruxelles.

*La Cité*, revue mensuelle de la Société des Urbanistes belges<sup>255</sup>, Bruxelles.

*La Maison*, revue mensuelle d'architecture, de décoration et d'art ménager, Bruxelles<sup>256</sup>.

*La Technique des Travaux*, revue mensuelle des procédés modernes de construction, Bruxelles.

*Reconstruction, Urbanisme, Architecture, Génie Civil, Industrie*<sup>257</sup>, Bruxelles.

### **Ouvrages et articles**

« 1921-1971 – Cinquante ans d'administration communale socialiste à Jupille-sur-Meuse », 1971, s. p. [article non identifié ; source : Commission d'Histoire locale de Jupille].

« À travers l'Exposition de l'Eau » dans *L'Ossature métallique*, n° 7-8, 1939, p. 321-342.

*Académie de Bruxelles – Deux siècles d'architecture*, Bruxelles, Archives d'Architecture moderne, 1989.

« Annonces nécrologiques » dans *La Meuse*, 24 décembre 1977, p. 3.

« Anvers – Liège » dans *L'Équerre*, n° 2, novembre 1930, p. 233-234.

<sup>253</sup> Publiée de 1932 à 1940 sous la direction de Pierre-Louis Flouquet, la revue consacre notamment un numéro spécial à l'œuvre de Joseph Moutschen (n° 32, juillet 1935).

<sup>254</sup> Selon la numérotation de pages de : CHARLIER Sébastien (dir.), 2012.

<sup>255</sup> Cette revue fut, à partir de 1919, la première publication consacrée à l'urbanisme et favorable à la modernité architecturale. Joseph Moutschen fait partie du comité de rédaction entre 1931 et 1935.

<sup>256</sup> Le Comité d'orientation de la revue *La Maison* est notamment composé de Victor Bourgeois et Joseph Moutschen.

<sup>257</sup> Revue créée en 1940 sous l'impulsion de Pierre-Louis Flouquet.

- ARON Jacques, *La Cambre et l'architecture – Un regard sur le Bauhaus belge*, Bruxelles et Liège, Mardaga, 1982.
- « Au lycée Léonie de Waha à Liège » dans *Bâtir*, n° 69, avril 1938, p. 364-365.
- AUBRY Françoise, VANDENBREEDEN Jos, VANLAETHEM France, *L'architecture en Belgique – Art nouveau, art déco & modernisme*, Bruxelles, Racine, 2006.
- « Avis » dans *Bulletin de l'Association royale des Architectes de Liège*, n° 124, novembre 1963, p. 265.
- « Avis » dans *Bulletin de l'Association royale des Architectes de Liège*, n° 144, mars 1967, p. 511.
- « Avis » dans *L'Équerre*, n° 2, novembre 1929, p. 150.
- BAECK Mario, *Splendeurs domestiques – Les carrelages de sol et de mur en céramique et en ciment en Belgique*, Namur, Institut du Patrimoine Wallon, 2013 (= Les Dossiers de l'IPW, n° 11).
- BAPTIST Gaston, BERGMANS Tony, *Saint-Nicolas autrefois*, Liège, Noir Dessin Production, 2008.
- BASILE Sinaboldo, *C'était Grâce-Berleur*, Grâce-Hollogne, 1988.
- BEAUJEAN Marcel, *Natation – technique, enseignement*, Liège, Dupont, 1939.
- BLANJEAN Donatienne, *Les Instituts de la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège au Val-Benoît, architecture caractéristique des années 1930*, mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, Université catholique de Louvain, 1990.
- BODEUX Philippe, « La patinoire file vers la sauvegarde » dans *Le Soir*, 28 septembre 2010, p. 19.
- BODSON Anne, *Inventaire des plans de pavillons de l'Exposition internationale de Liège de 1930*, mémoire de fin d'études de bibliothécaire-documentaliste gradué, Institut supérieur des Sciences de l'Information et des Sciences sociales de la Province de Liège, 1989.
- BRAUMAN Annick, BUYSENS Brigitte (dir.), *Architecture pour le peuple – Maisons du peuple : Belgique, Allemagne, Autriche, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Suisse*, Bruxelles, Archives d'Architecture moderne, 1984.
- CAMPUS Fernand, « Construction et restauration de la charpente métallique continue soudée en acier à haute résistance de l'Institut du Génie Civil à l'Université de Liège » dans *L'Ossature métallique*, n° 12, 1948, p. 505-519.
- CAPRASSE Coline, *Jean et Joseph Moutschen : architectes modernistes liégeois*, mémoire de master en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 2014.

- « Ce qu'est l'annexe universitaire du Val-Benoît – Une grande œuvre technique » dans *L'Express*, 26 novembre 1937, p. 3.
- CHARLIER Sébastien, « De 1830 à l'Exposition des techniques de l'eau (1939) » dans RENARDY Christine (dir.), *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2005, p. 91-100.
- CHARLIER Sébastien (dir.), *L'Équerre Réédition intégrale – The complete edition, 1928-1939*, Liège, éditions Fourre-Tout, 2012.
- CHARLIER Sébastien, MOOR Thomas (dir.), *Guide architecture moderne et contemporaine 1895-2014 : Liège*, Bruxelles, Mardaga et Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014.
- COLIN Raymond, « Une œuvre du P.O.B. – Le 'gratte-ciel' de l'Union coopérative sera inauguré en 1930 – Il aura douze étages » dans *La Wallonie*, 10 mai 1928, p. 1.
- COLIN Raymond, « Les belles réalisations : la Société générale coopérative de Micheroux inaugure la première piscine du P.O.B. » dans *La Wallonie*, 6 juillet 1928, p. 1.
- COLIN Raymond, « Pour servir le socialisme » dans *La Wallonie*, 25-26 août 1934, p. 7.
- COLIN Raymond, « Une grande journée pour les socialistes herstaliens : l'inauguration de leur nouvelle Maison du Peuple » dans *La Wallonie*, 27 août 1934, p. 1.
- COLMAN Pierre, GRAULICH Isabelle, PAQUET Pierre, *La restauration des monuments à Liège et dans sa Province depuis 150 ans*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 1986.
- « Comptes-rendus d'assemblées générales du 6 février 1962 » dans *Bulletin de l'Association royale des Architectes de Liège*, n° 116, juin 1962, p. 169.
- « Concours d'architectes » dans *L'Équerre*, n° 10, avril 1931, p. 297.
- CORTEMBOS Thérèse (dir.), *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Liège*, Liège, Mardaga et Ministère de la Région wallonne, 2004.
- DEDOYARD Georges, « L'architecture à l'exposition » dans *Exposition internationale de la Technique de l'Eau, Liège 1939 – Rapport général*, Liège, Commissariat général du Gouvernement, 1941.
- DEHALU Marcel, « Les Instituts Universitaires du Val-Benoît à Liège » dans *Bâtir*, n° 63, février 1938, p. 53-54.
- DEPAIRE Jean-Paul, *Académie royale des Beaux-Arts de Liège 1775-1995 – 220 ans d'histoire*, Liège, Yellow Now, 1995.

- DESAIVE Pierre-Yves, PECORARO Stéphanie, « Le lycée Léonie de Waha » dans WARZÉE Gaétane (dir.), *Le patrimoine moderne et contemporain en Wallonie de 1792 à 1958*, Namur, Région wallonne, 1999, p. 246-250.
- DEVILLEZ Virginie, *Le retour à l'ordre – Art et politique en Belgique : 1918-1945*, Bruxelles, Labor, 2003.
- DI CAMPLI Flavio, « Liège, Clinique Seeliger » dans Luc PARKS (dir.), *L'architecture hospitalière en Belgique*, Ministère de la Communauté flamande, 2005, p. 211.
- DUSSER Yvonne, *Réalisations belges*, Liège, Georges Thone, s. d.
- « En route pour l'exposition de liège, les plans sont établis » dans *La Wallonie*, 21 janvier 1928, p. 4.
- Exposition internationale de la Technique de l'Eau, Liège 1939 – Rapport général*, Liège, Commissariat général du Gouvernement, 1941.
- Exposition internationale de Liège 1930 – Les Habitations à Bon Marché dans la Région de Liège*, Liège, 1930.
- « Exposition » dans *L'Équerre*, n° 1-2, janvier-février 1933, p. 449-450.
- FALISE Yvon, « Notre exposition d'architecture rationnelle » dans *L'Équerre*, n° 5, février 1932, p. 364-365.
- FALISE Yvon, « Exposition internationale de l'eau, Liège 1939 – Le problème, la solution » dans *L'Équerre*, n° 2, 1938, p. 1098-1101.
- FALISE Yvon, « Une architecture fraîche, gaie... » dans *L'Art vivant*, n° 233, juin 1939, p. 12-13.
- FAUCONNIER Jean-Marie, KETSMAN Piet, *Liber Historicum « FAB 100 », 1905-2005*, rédigé pour le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération des Architectes de Belgique, Bruxelles, 2005.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « L'effort des jeunes architectes liégeois – L'activité du groupe L'Équerre » dans *Bâtir*, n° 9, août 1933, p. 330-333.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « Les salles cinématographiques » dans *Bâtir*, n° 17, avril 1934, p. 627-634.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « Pour le mieux-être de la masse : travaux d'utilité publique » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 257.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « Vers le 'Grand Liège' – Interview de M. Georges Truffaut, Député, Échevin des Travaux publics de Liège » dans *Bâtir*, n° 54, mai 1937, p. 1185-1186.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « Le lycée Léonie de Waha à Liège » dans *Bâtir*, n° 74, janvier 1939, p. 10-15.

- FLOUQUET Pierre-Louis, « Les Dispensaires Prophylactiques de Wandre et de Seraing » dans *Bâtir*, n° 75, février 1939, p. 71-73.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « Le Grand Palais Permanent de la Ville de Liège » dans *Bâtir*, n° 78, mai 1939, p. 218-220.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « À l'exposition du 'Monde de demain' - Le pavillon de la Belgique » dans *Bâtir*, n° 79, juin 1939, p. 245-252.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « École moyenne avec section d'athénée à Herstal » dans *Bâtir*, n° 85, décembre 1939, p. 507-509.
- FLOUQUET Pierre-Louis, « Le souvenir de Jean Moutschen » dans *La Maison*, n° 2, février 1967, p. 39.
- FOLVILLE Xavier, « Vers un style international : les chemins du Modernisme » dans STIENNON Jacques (dir.), *L'architecture, la sculpture et l'art des jardins à Bruxelles et en Wallonie*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1995, p. 198-205.
- FONCK Françoise, *Les maisons du peuple en Wallonie*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2010.
- FRANKIGNOULLE Pierre, MALHERBE Alain (dir.), *De l'utopie au réel - 1914-1994 : 75 ans de logement social en Wallonie*, Liège, a.s.b.l. Homme et Ville, 1994.
- GILLISSEN Pierre, *Coronmeuse - Terre d'Histoire... et d'Expositions*, dépliant de l'exposition 'Électralis', Liège, C.R.M.S.F., 2001, n. p.
- GILLAIN O., « Vers une meilleure acoustique - Trois cinémas populaires : trois étapes » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 269-275.
- GODEFROID Ernest, *Liège 1930 : la région, la ville, l'exposition*, Bruxelles, Royal Touring Club de Belgique, 1930.
- GOFFAUX Anne-Françoise, WODON Bernard, *Répertoire des architectes wallons du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Namur, Ministère de la Région wallonne, 1999.
- GROUPE D'ATELIERS DE RECHERCHE, *Le Corbusier et le mouvement moderne en Belgique 1920-1940*, Liège, Institut supérieur d'Architecture Saint-Luc de Wallonie, 1988.
- HENNAUT Éric, LIESENS Liliane (dir.), *Cités-jardins, 1920-1940*, cat. exp. [Paris, Centre Wallonie-Bruxelles, 08/02/1994 - 07/05/1994], Bruxelles, Archives d'Architecture moderne, 1994.
- HERMESSE Marthe, DETILLEUX Ida, *Jupille, d'hier à aujourd'hui*, Liège, 2003.
- Historique de la natation - Technique et gérance des bains - Hommage à Georges Truffaut, promoteur des bains de la Sauvenière*, Liège, Desoer, 1946.

- HOUSEN Jean, « Le Val-Benoît, témoignage majeur du Modernisme à Liège » dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 73, septembre 2009, p. 52-56.
- « Inauguration de la nouvelle percée du quartier Sainte-Marguerite et de la plaine de jeux Naniot » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*, 1938, p. 1285-1286.
- « Inauguration du lycée Léonie de Waha » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*, 1938, p. 1295-1309.
- « Institut du Génie Civil » dans *Bâtir*, n° 63, février 1938, p. 59-62.
- « Institut polytechnique des Arts et Métiers, Liège » dans *La Maison*, n° 3, mars 1965, p. 97-101.
- Inventaire visuel des maisons du peuple de Bruxelles et de Wallonie*, t. VI et VII, Bruxelles, Archives d'Architecture moderne et Ministère de la Communauté française, 1983.
- J. B., « Angleur va inaugurer son nouvel hôtel de ville » dans *Le Journal de Liège*, 29 août 1936, p. 4.
- JACQUINET Claude, *Petite histoire de l'école communale de Cheratte-Hauteur*, 2010.
- JORIS Freddy, MARCHESANI Frédéric, *Sur les traces du Mouvement wallon*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2009.
- L. T., « À Micheroux le 8 juillet » dans *La Wallonie*, 4 juin 1928, p. 3.
- L. U., « Pour que la jeunesse herstaliennne connaisse l'école heureuse : Trois écoles modernes et modèles sont en voie d'achèvement » dans *La Wallonie*, 25 août 1936, p. 2.
- « L'amiante – Matériau Acoustique » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 276.
- « L'école moyenne et athénée de Herstal » dans *Bâtir*, n° 62, janvier 1938, p. 26.
- « L'Exposition de Liège choisit son décor » dans *Journal de Liège*, 21 janvier 1928, p. 4.
- « L'exposition des travaux des élèves de l'Académie des Beaux-Arts – M. J. Ochs en préside l'inauguration pour la dernière fois » dans *La Meuse*, 6 septembre 1948, p. 2.
- « L'institut chirurgical de la Société Mutuelle des Administrations Publiques » dans *Le Mouvement communal*, n° 244, mai-juin 1947, p. 96-97.
- « L'institut chirurgical de la Société Mutuelle des Administrations Publiques » dans *La Maison*, n° 4, avril 1951, p. 146-149.

- « L'Union coopérative a commémoré le X<sup>e</sup> anniversaire de la signature de l'acte constitutif de la Société » dans *La Wallonie*, 23 mai 1928, p. 1.
- « La première réunion publique en vue de l'Exposition de Liège 1930 » dans *La Wallonie*, 23 janvier 1928, p. 1.
- « La Société mutuelle des Administrations publiques inaugure l'Institut Jules Seeliger » dans *La Meuse*, 24 février 1948, p. 2.
- LACLOCHE Francis, *Architectures de cinémas*, Paris, Éditions du Moniteur, 1981.
- « Le 5<sup>me</sup> anniversaire de 'l'Équerre' » dans *L'Équerre*, n° 1, Liège, janvier 1934, p. 565.
- Le Corbusier et la Belgique, rencontres des 27 et 28 mars 1997*, I.S.A.C.F. – La Cambre, Bruxelles, CFC Éditions, 1997.
- LE GRAND LIÈGE, *Définition, programme et composition du Grand Liège*, Liège, 1946.
- Le Groupe L'Équerre : 40 ans d'architecture et d'urbanisme*, Liège, Eugène Wahle, 1977.
- « Le lycée pour jeunes filles de Léonie de Waha, à Liège » dans *L'Émulation*, n° 2, février 1939, p. 21-26.
- Le patrimoine monumental de la Belgique*, vol. 3 (Liège. Ville de Liège), Liège, Solédi, 1974.
- « Le Petit Granit et l'architecture moderne » dans *Bâtir*, n° 63, février 1938, p. 63.
- « Le X<sup>e</sup> anniversaire de 'L'Équerre' » dans *L'Équerre*, n° 6, 1938, p. 1219-1225.
- LEBACQZ Jean, *Les industries extractives à l'exposition internationale de Liège 1930*, Bruxelles, Goemaere, 1931.
- LEDOUX Isabelle, *L'Exposition de l'Eau, Liège 1939 – Aménagements extérieurs : urbanisme, architecture, jardins et fontaines, statuaire*, mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 1997.
- LEJEUNE Jean, *L'avenir de Liège et les travaux publics*, Liège, Georges Thone, 1964.
- LEJEUNE Jean, « Sur la mort de l'architecte liégeois Jean Moutschen » dans *La Maison*, n° 3, mars 1965, p. 96.
- Les années 30 en Belgique – La séduction des masses*, cat. exp. [Bruxelles, Galerie de la C.G.E.R., 25/02/1994 – 05/06/1994], Bruxelles, C.G.E.R. et Ludion, 1994.
- « Les fêtes à Micheroux » dans *La Wallonie*, 9 juillet 1928, p. 5.
- « Les nouvelles installations du Journal 'La Wallonie' à Liège » dans *La Technique des Travaux*, n° 2, 1927, p. 59-63.

- Liège 1939, brochure 1, édité par le Bureau permanent de la Propagande de « Liège 1939 », Liège, Imprimerie Bénard, s. d., p. 13.
- LILIE Alexandre, *Le Préventorium de Dolhain-Limbourg : historique provisoire*, s. l., 2008.
- LINZE Georges, « Visages de la race – Joseph Moutschen bâtisseur » dans *Bâtir*, n° 9, août 1933, p. 328-329.
- LINZE Georges, « À travers l'œuvre de l'architecte Joseph Moutschen » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 280-282.
- « Lycée pour jeunes filles et groupe scolaire de St-Gilles » dans *L'Équerre*, n° 9, septembre 1936, p. 892-893.
- « Maison du Peuple de Saint-Nicolas – Restauration en vue » dans *La Wallonie*, 25 juin 1993, s. p.
- MARTINY Victor-Gaston, « Info : FAB – Un architecte à l'honneur : Joseph Moutschen » dans *A+*, n° 32, Bruxelles, octobre 1976, p. 14-15.
- MIRKINE M., « L'équipement du lycée Léonie de Waha à Liège » dans *L'Ossature métallique*, n° 4, 1939, p. 165-173.
- MOORS Jean, *La belle époque des maisons du peuple en Province de Liège*, Grâce-Hollogne, 2007.
- MOUTSCHEN Jean, « À propos de Tribouillet » dans *L'Équerre*, n° 1, octobre 1931, p. 329.
- MOUTSCHEN Jean, « L'évolution du métier de l'architecte » dans *L'Équerre*, n° 8, novembre 1933, p. 513.
- MOUTSCHEN Joseph, « Une heure avec W. Gropius » dans *Tekhné*, n° 1, septembre 1931, p. 14-15.
- MOUTSCHEN Joseph, « Souvenirs sur Frank Lloyd Wright » dans *Tekhné*, n° 3, novembre 1931, p. 41-43.
- MOUTSCHEN Joseph, « La construction de la nouvelle Maison du Peuple de Herstal » dans *La Wallonie*, 25-26 août 1934, p. 7.
- MOUTSCHEN Joseph, « L'Institut du Génie Civil au Val-Benoît à Liège » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 258-265.
- MOUTSCHEN Joseph, « Pour défendre la santé de l'enfant : l'atténuation des bruits dans les constructions scolaires » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 278-279.
- MOUTSCHEN Joseph, « L'Institut du Génie Civil » dans *Université de Liège, Centenaire de l'École des Mines, Inauguration des Instituts universitaires du Val-Benoît*, Liège, Éditions de la R.U.M., novembre 1937, p. 22-29.

- MOUTSCHEN Joseph, « L'urbanisation du domaine de Sart-Tilman et le Grand Liège » dans *Bâtir*, n° 83, octobre 1939, p. 447-451.
- MOUTSCHEN Joseph, « Le bel avenir de la Cité Ardente – Le Grand-Liège » dans *Reconstruction*, n° 16, mars 1942, p. 14-17.
- MOUTSCHEN Joseph, « Mon patron ARTHUR SNYERS – Souvenir de bureau et de stage » dans *Bulletin de l'Association royale des Architectes de Liège*, n° 134, juillet 1965, p. 388-390.
- MOUTSCHEN Joseph, « L'essor de l'architecture au Pays de Liège depuis le début du siècle » dans *La Maison*, n° 11, novembre 1966, p. 357-358.
- NERET Gilles, *L'art des années 30*, Paris, Seuil, 1987.
- PAQUET Pierre (dir.), *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Liège, Perron, 1994.
- PARENT Émile, « La réorganisation de l'enseignement de l'architecture » dans *L'Équerre*, s. n., décembre 1933, p. 542-543.
- PETIT Jean-Philippe, « Vresse-sur-Semois – Le village de vacances reste livré aux casseurs – L'agonie des Dolimarts » dans *Le Soir*, 15 janvier 2004, p. 22.
- « Petite chronique de l'Exposition » dans *La Meuse*, 7 avril 1939, p. 4.
- « Petite chronique de l'Exposition » dans *La Meuse*, 2 juin 1939, p. 3.
- PETRY O., « La Province de Liège amplifie ses réalisations » dans *La Maison*, n° 4, avril 1951, p. 141-145.
- PIRARD G., « L'Exécution » dans *La Wallonie*, 25-26 août 1934, p. 7.
- PIRSON Nicolas, DOUNAN Eugène, *Les rues de Seraing : histoire, toponymie, folklore*, Administration communale de Seraing, 1952.
- PROCES Michel, « Brève histoire des architectes belges et de leurs structures professionnelles » dans *Arch-Index*, n° 3, avril 2009, p. 34-35.
- « Publicité de l'U.C. » dans *La Wallonie*, 26 mai 1928, p. 8.
- PUTERS Albert, *La conception de nouveaux instituts destinés à la Faculté technique de l'Université de Liège*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1927.
- PUTTEMANS Pierre, HERVE Lucien, *Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Marc Vokaer, 1974.
- QUEILLE Gilles, « Un dispensaire prophylactique à Seraing » dans *Bâtir*, n° 54, mai 1937, p. 1191.
- « Rapport annuel » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège – Annexes*, 1932, p. 290.
- RENARD Albert, « Tribune libre – Notre Palais » dans *La Wallonie*, 11 mai 1928, p. 5.

- RENARDY Christine (dir.), *Liège et l'Exposition universelle de 1905*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2005.
- SCHMITZ Marcel, *L'Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Éditions de la Connaissance, 1937.
- SCHOONBRODT René, *De l'habitat social : comportement des habitants et architecture des cités*, Bruxelles, Archives d'Architecture moderne, 1979.
- « Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 20 janvier 1936 » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*, 1936, p. 57-58.
- « Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 9 mars 1936 » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*, 1936, p. 188-191 et p. 198.
- « Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 30 novembre 1936 » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*, 1936, p. 1122-1124.
- « Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 17 mars 1938 » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège*, 1938, p. 249-250.
- « Séance du Collège des Bourgmestre et Échevins du 3 juillet 1942 » dans *Bulletins administratifs de la Ville de Liège – Annexes*, 1942, p. 364.
- SMETS Marcel, *L'avènement de la cité-jardin en Belgique – Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Liège, Mardaga, 1977.
- SNYERS Henri, « Joseph Moutschen – Noël 1977 » dans *Bulletin de l'Association royale des Architectes de Liège*, n° 204, janvier 1978, p. 1205-1206.
- SOREIL Arsène, « Présentation des lauréats des prix de consécration 1962 et 63 de la Province de Liège » dans *La Vie Wallonne*, t. 38, Liège, 1964, p. 124-126.
- T. R., « Le Grand Liège au travail – Le maître architecte français Le Corbusier est dans nos murs » dans *L'Équerre*, n° 9, 1937, p. 996-997.
- TRUFFAUT Georges, « L'œuvre sociale de l'architecte Joseph Moutschen » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 266-268.
- « Un constructeur d'école : l'architecte J. Moutschen » dans *Bâtir*, n° 32, juillet 1935, p. 277.
- VAN EVERBROECK L., « Une école moyenne de l'État, à Herstal » dans *Bâtir*, n° 54, mai 1937, p. 1190-1191.
- VAN LOO Anne, « L'architecture de l'avant-garde, le mouvement moderne et l'art nouveau » dans LEEN Frédérik, ADRIAENS-PANNIER Anne (dir.), *L'avant-garde en Belgique : 1917-1929*, cat. exp. [Musée d'Art moderne à Bruxelles, 18/09/1992 – 13/12/1992], Bruxelles, Crédit communal, 1992, p. 127-160.

VAN LOO Anne, « Les facettes multiples du modernisme en Belgique : 1914-1945 » dans VAN LOO Anne (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Fonds Mercator, 2003, p. 49-67.

VAN LOO Anne (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, Mercator, 2003.

VAN LOO Anne, ZAMPA Frederica, « Vers un monde plus harmonieux » dans *Les années 30 en Belgique – La séduction des masses*, cat. exp. [Bruxelles, Galerie de la C.G.E.R., 25/02/1994 – 05/06/1994], Bruxelles, C.G.E.R. et Ludion, 1994, p. 197-217.

VANDENBREEDEN Jos, VANLAETHEM France, *Art déco et modernisme en Belgique – Architecture de l'Entre-deux-guerres*, Bruxelles, Racine, 1996.

VANLAETHEM France, « Mouvement moderne et mouvement urbaniste international » dans AUBRY Françoise, VANDENBREEDEN Jos, VANLAETHEM France, *L'architecture en Belgique – Art nouveau, art déco & modernisme*, Bruxelles, Racine, 2006, p. 305-323.

WARZÉE Gaëtane (dir.), *Le patrimoine moderne et contemporain en Wallonie de 1792 à 1958*, Namur, Région wallonne, 1999.

